

Complexes
agro-industriels
AU CAMEROUN



J.C Barbier G. Courade J. Tissandier

**TRAVAUX
ET DOCUMENTS
DE L'O.R.S.T.O.M.**

complexes agro-industriels
au Cameroun



J.C. BARBIER, G. COURADE, J. TISSANDIER



**ÉDITIONS DE L'OFFICE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER**

Pour tout renseignement, abonnement aux revues périodiques, achat d'ouvrages et de cartes, ou demande de catalogue, s'adresser au :

SERVICE DES PUBLICATIONS DE L'O.R.S.T.O.M.
70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY (France)

Les paiements sont à effectuer par virement postal au nom de *Service des Publications ORSTOM, C.C.P. 22.272.21.Y PARIS* (à défaut par chèque bancaire barré à ce même libellé).

Nous vous rappelons, dans la même collection :

n° 105 - VICTORIA - BOTA. Croissance urbaine et immigration.

G. COURADE

117 p. 21x27. 5 pl. fotogr., ISBN : 2-7099-0501-9

F h.t.

TRAVAUX ET DOCUMENTS DE L'O.R.S.T.O.M.

N° 118

« La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, « que les «copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées « à une utilisation collective» et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but « d'exemple et d'illustration, toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le « consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause, est illicite» (alinéa 1er de l'article 40).

« Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une « contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal».

.....

.....

complexes agro-industriels au Cameroun

les plantations d'Unilever au Cameroun
(plantations Pamol du Cameroun limited)
ou la croissance d'une firme multinationale
dans une région marginale

G. COURADE

Mbandjok ou les promesses d'une ville
liée à un complexe agro-industriel sucrier (Cameroun)

J.-C. BARBIER

J. TISSANDIER

présentation de la zone agro-industrielle d'Obala - Nanga-Eboko

J.-C. BARBIER

LES PLANTATIONS D'UNILEVER AU CAMEROUN (PLANTATIONS PAMOL DU CAMEROUN LIMITED) OU LA CROISSANCE D'UNE FIRME MULTINATIONALE DANS UNE RÉGION MARGINALE – *G. COURADE*

Les vestiges de l'empire U.A.C. au Cameroun anglophone

Un milieu peu favorable

A la recherche du profit

Les atouts de la Pamol

Les faiblesses de la Pamol

L'homme dans les plantations

Les effets directs des plantations

Les effets induits des plantations

MBANDJOK OU LES PROMESSES D'UNE VILLE LIÉE
A UN COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL SUCRIER – *J.C. BARBIER et J. TISSANDIER*

Le choix de Mbandjok

Le complexe agro-industriel

Une ville avortée ?

Les difficultés d'un devenir urbain

LA ZONE AGRO-INDUSTRIELLE D'OBALA - NANGA - EBOKO – *J.C. BARBIER*

Une région ouverte à l'agro-industrie

Complexes agro-industriels et exploitations forestières

Quelques problèmes sociaux

les plantations d'Unilever au Cameroun
(plantations Pamol du Cameroun limited)
ou la croissance d'une firme multinationale
dans une région marginale

G. COURADE
géographe ORSTOM

Centre Géographique National (C.G.N.)
Institut des Sciences Humaines
ONAREST - YAOUNDE

- 1) Étude publiée dans le cadre de l'ONAREST en français et en anglais : Travaux et Documents de l'I.S.H., n° 1 et *Cahiers de l'ONAREST*, vol. 1, n° 2.
Pour obtenir la version en langue anglaise, on peut s'adresser au responsable des publications de l'Institut des Sciences Humaines, BP 193, Yaoundé, Cameroun.

sommaire

RESUME

INTRODUCTION

- I Les vestiges de l'empire U.A.C. au Cameroun anglophone
- II Un milieu peu favorable
- III A la recherche du profit
- IV Les atouts de la Pamol
- V Les faiblesses de la Pamol
- VI L'homme dans les plantations
- VII Les effets directs des plantations
- VIII Les effets induits des plantations

CONCLUSION

ANNEXES AU CHAPITRE III

ANNEXES AU CHAPITRE IV

BIBLIOGRAPHIE

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIERES

résumé

Les plantations industrielles d'Unilever situées dans une des zones les plus attardées du Cameroun constituent avec 10 000 ha plantés et 3 500 salariés une force économique non négligeable à l'échelle du pays. Unilever a su utiliser la conjoncture historique pour s'approprier les divers domaines qui constituent aujourd'hui les Plantations Pamol du Cameroun Limited et, malgré un milieu peu favorable, réaliser de substantiels profits grâce à une gestion habile. Cela a été rendu possible en raison de la politique paternaliste menée à l'égard de la main-d'oeuvre. Toutefois, l'ampleur de l'hémorragie annuelle de main-d'oeuvre pourtant recrutée au Cameroun anglophone, pose un problème qui va devenir aigu dans l'avenir. Les conditions de vie du manoeuvre dans les plantations ne sont pas très attractives. Sur le plan régional enfin, les effets de cette migration de travailleurs sont loin d'être positifs et les domaines, s'ils attirent autour d'eux toute une population flottante, n'ont pas permis à l'économie paysanne locale de se développer. Est-il donc utile de développer aujourd'hui ce type d'entreprise, qu'elle soit privée ou d'Etat, dans les zones délaissées ?

summary

The Unilever industrial plantations, situated in one of the least developed zones of Cameroon represent an economic force which is not to be neglected at the national level with their 10,000 ha cultivated and 3,500 workers. Unilever has known how to use the historical opportunities in order to become the owner of various estates making up at present "the Plantations Pamol du Cameroun Limited" and, in spite of unfavourable environmental conditions achieve considerable profits owing to a clever management. This has also been made possible thanks to a paternalistic policy towards the employees. However, the importance of the annual haemorrhage of the labour yet recruited in English-Speaking Cameroon is a problem for the future. The life conditions of a labourer on the plantations are not very attractive. Finally, at the regional level, the consequences of the labour migration are far from positive for, although estates attract a shifting population, they do not allow the local peasant economy to develop. We may therefore ask if it is useful to develop today this kind of enterprise, whether private or State owned, in neglected zones ?

introduction

Le secteur plantation d'Unilever au Cameroun est représenté par les "Plantations Pamol du Cameroun Limited" que nous appellerons dans le texte : la Pamol¹. A l'échelle d'Unilever², 1/2000^e du chiffre d'affaires, à l'échelle du Cameroun, une des dix premières sociétés privées (chiffre d'affaires de près de 2 milliards de Fcfa, 3 500 salariés permanents). Et non moindre originalité, son potentiel économique se concentre dans l'une des zones actuellement les plus déshéritées du pays : le département de la Ndian à l'extrême sud-ouest du pays, à proximité du tout puissant Nigéria. Dans cette zone, la société est une puissance, supplantant dans bien des domaines essentiels la carence des pouvoirs publics.

Cette importante compagnie ne s'est pas créée ex-nihilo, comme les fameux "complexes agro-industriels" de la période post-coloniale, dont la création répondait à la nécessité de l'indépendance économique du pays dans des secteurs où celle-ci pouvait être assurée, comme ceux du sucre ou de l'huile de palme. Au contraire, l'histoire de la Pamol est intimement liée à l'histoire politique et économique du Cameroun anglophone. C'est encore l'un des plus beaux fleurons de l'ancien colonisateur britannique. Et pourtant, l'essor de cette activité de plantation ne date que d'une quinzaine d'années, la société se consacrant auparavant au commerce de traite et à l'import-export. Exemple curieux de reconversion dans un monde où ce mode de production était déjà considéré comme dépassé.

L'analyse à laquelle nous nous sommes livré se limite à l'étude de quelques aspects de la Pamol. Pour dégager l'originalité de cette société de plantation, nous avons tenté de voir comment elle avait su saisir les chances offertes par les mutations politiques de la région. En même temps, nous évaluons les atouts et handicaps découlant d'une localisation conditionnée par le système économique mis en place au début de la colonisation. Ayant saisi les faiblesses structurelles, restaient à recenser les moyens trouvés pour y remédier.

-
- 1) L'auteur tient à remercier ici l'ensemble du personnel de la Pamol pour sa coopération dans la réalisation de ce travail et notamment le directeur T.R. PAGE et l'ensemble des «estate managers». Il va sans dire que les opinions émises ici n'engagent que l'auteur.
 - 2) D'après «Fortune» le C.A. d'Unilever s'élevait à 3 754 milliards de F cfa et le nombre de salariés à 321 000 en 1976. Pamol ne participait donc que pour 0,05 % dans le C.A. de la multinationale : une goutte d'eau dans l'océan !

Au-delà, il convenait, pour juger de son devenir, d'étudier la place de l'homme dans ce milieu étranger, et de mesurer les changements positifs et négatifs apportés par les plantations dans un milieu environnant marginal et dans une région peu dynamique.

Il n'a pas été toutefois possible de saisir l'ensemble des rapports existant entre Unilever et la Pamol et l'atout colossal que représente pour la filiale camerounaise le fait d'être intégrée à l'une des premières multinationales du monde, il aurait fallu effectuer des enquêtes à Calabar, Lagos et Londres, et pour cela obtenir les autorisations et financements nécessaires.

Les blocs de plantation industrielle constituent l'élément caractéristique du paysage de toute la région du mont Cameroun. A l'est et au sud du mont Cameroun, les "estates" ou domaines de la Cameroon Development Corporation (C.D.C.) constituent un tissu continu dans lequel s'encastrent quelques "réserves indigènes" (natives reserves). Les quatre domaines de la Pamol sont, par contre, isolés dans la partie nord-ouest de la région (fig. 1), entourés par de vastes espaces forestiers, marécageux ou défrichés par des populations peu portées vers le travail agricole. L'étude réalisée porte donc sur des isolats géographiques présentant toutefois les traits originaux des plantations industrielles.

Pour qui vient de parcourir la piste Kumba-Lobé, livré aux cahots d'une route gardant des vestiges de goudron dans sa partie macadamisée juste avant l'indépendance, ou ravinée dans sa partie en terre, l'arrivée au domaine de Lobé ne manque pas de surprendre. Après avoir parcouru une zone tantôt marquée par des champs touffus, parfois surmontés d'arbres solitaires, où s'emmêlent inextricablement toutes les plantes commerciales et vivrières tropicales, tantôt par des forêts secondaires impénétrables en raison d'un sous-bois dense, le visiteur est frappé par l'ordonnancement méticuleux des palmiers à huile, un sous-bois dégagé, des pistes au revêtement toujours récent bordées par de profonds fossés de drainage. A la faveur d'une hauteur, l'oeil mesure l'ampleur de l'"estate" épousant les vallonnements du terrain sur plus de 3 000 ha. Arrivé au poste de gendarmerie, on voit se dresser devant soi l'huilerie crachant son nuage de fumée noire et dont l'odeur tenace prend à la gorge. A l'avant, un vaste espace engazonné, le terrain de football. De part et d'autre, un alignement de maisonnettes bicolores identiques s'étendant sur plusieurs dizaines d'hectares. En arrière de l'huilerie, on découvre, dans un large espace bocager dominant le site, de vastes bungalows avec leurs inséparables "boys'quarters". Le tout forme une clairière dans la masse des palmiers, parcourus par un réseau dense de pistes. A l'écart, les bâtiments de l'hôpital, de la direction ainsi que l'école. L'espace y est soigneusement délimité et son utilisation optimale.

Rien ici ne rappelle l'aimable fantaisie des villages, le désordre apparent des exploitations agricoles paysannes. Nous sommes dans un milieu étranger au contexte africain, mais qui s'impose fortement dans le paysage géographique.

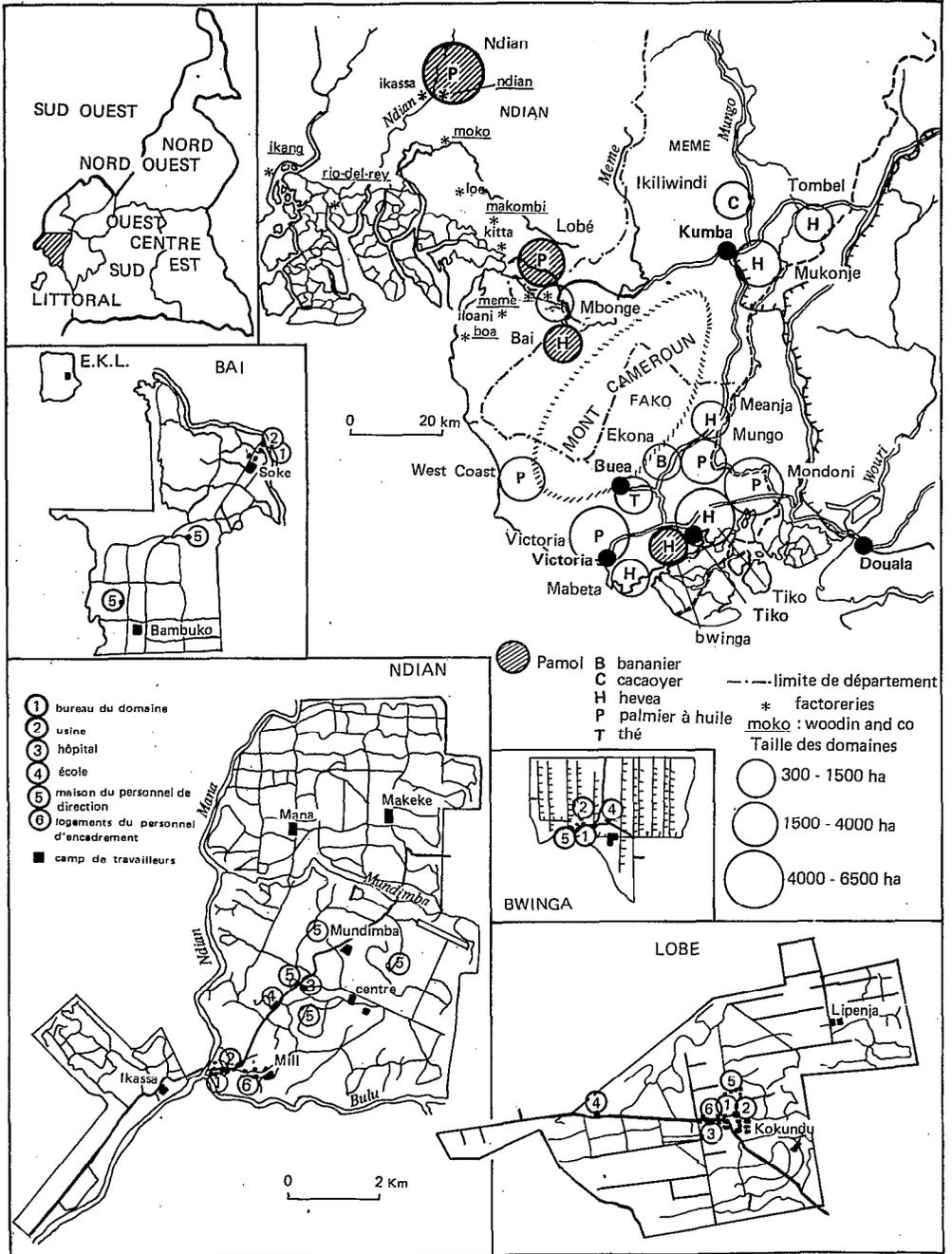


Fig. 1

*I – les vestiges de l'empire U.A.C.
au Cameroun anglophone :
du commerce de traite aux plantations*

L'histoire de la Pamol commence avec l'installation de Walter D. Woodin, commissaire de navire à Victoria en 1888, où il fonda la "Ambas Bay Trading Company Ltd.", filiale de la W.D. Woodin and Co. de Liverpool.

Concurrencé par des confrères britanniques et allemands dans un territoire devenu colonie officielle de l'Allemagne en 1884, il fut successivement absorbé par les frères Miller, eux-mêmes rachetés par African and Eastern Trade Corporation (1919) qui entra en 1929 dans la United Africa Company (U.A.C.) dirigée par les frères Lever, la plus puissante compagnie de commerce du Nigéria.

Cette histoire mouvementée, typique du capitalisme sauvage de la phase conquérante du système colonial, explique les divers noms sous lesquels apparaissent les mêmes intérêts : Ambas Bay Trading Co., W.D. Woodin and Co., African and Eastern Trade Corp. Hambourg puis Calabar (A.E.T.C.), United Africa Co. (U.A.C.), Pamol (Nigéria) Ltd., Pamol (Cameroun) Ltd. et depuis 1968, Plantations Pamol du Cameroun Limited.

les factoreries de Woodin and Co. et d'African and Eastern Trade Corp.

Le fondateur de l'empire U.A.C. au Cameroun anglophone n'avait rien du colon conquérant, brutal, sans scrupule à l'égard des communautés rurales bonnes à fournir terres et force de travail. Rien dans sa carrière ne rappelle ces pionniers allemands qui se taillèrent, à la force du poignet des domaines autour du mont Cameroun, grâce à des milliers de morts autochtones¹.

Anglo-saxon sur un territoire germanique, il attendit son heure, se contentant de drainer vers les comptoirs qu'il avait installés au fond des estuaires et des rivières navigables, les richesses locales intéressant la métropole - en particulier, les produits du palmier.

1) A titre d'exemple, la plantation de Missellele eut, en 1912, 26,8 % de morts parmi le personnel africain.

En contrepartie, il vendait tout l'arsenal des produits coloniaux depuis les pagnes imprimés jusqu'aux armes. Il tissa ainsi un dense réseau de factoreries dans la partie pacifiée du sud de l'actuel Cameroun anglophone. Toutefois, c'est autour du delta du Rio-del-Rey (fig.1) qu'il occupa une position prédominante, concurrencé seulement par la firme allemande Deutsche Westafrikanische Handelsgesellschaft (D.W.H.).

Les factoreries, au nombre de 6 ou 7 pour chacune des deux compagnies, étaient centrées pour Woodin sur Rio-del-Rey et pour la D.W.H. sur Mbonge Marumba.

L'histoire de ces deux compagnies est liée : deux des quatre domaines (Ndian et Lobé) dont la Pamol jouit actuellement n'ont-ils pas fait partie du patrimoine de la D.W.H.? La firme britannique dut sa chance à la victoire des troupes de Sa Majesté en 1915 et aux avatars de gestion de la D.W.H.

Durant la période allemande, Woodin and Co. acquit deux petites plantations produisant du cacao et du caoutchouc, l'une, en 1895, à Bwenga sur la "Bimbia Creek" le bras navigable le plus occidental du delta du Wouri, et l'autre à Bai, en 1910-12, à l'endroit où la rivière Meme cesse d'être navigable en raison des chutes. Si la première fut achetée aux autochtones bakweri à l'époque faste des débuts de la colonisation caractérisée par l'absence de toute règle dans l'accapement des terres, l'autre fut rachetée à des planteurs portugais. C'étaient de tout petits domaines dont la surface était évaluée en 1912 à 500 ha, dont 200 plantés en cacao. A la même époque, 18 240 ha étaient cultivés en grande plantation dans l'ensemble du Cameroun allemand dont 13 580 dans la seule région du mont Cameroun. C'est dire l'insignifiance du secteur plantation de la Woodin and Co.

Le plus beau fleuron de la société était constitué, en effet, par les factoreries. Si Woodin s'installa à Victoria, quelques 19 ans après son compatriote John Holt, il créa dès 1903, un deuxième entrepôt à Rio-del-Rey dans les mangroves du delta de la Cross River, alors que John Holt développait son réseau sur le Mungo (Mundame) et le Wouri (Yabassi). Jusqu'en 1920, les deux bases du commerce de Woodin furent Victoria et Rio-del-Rey. Avec le rattachement du Cameroun anglophone au Nigéria, les magasins de Mamfé et de Nsanakang occupèrent une place de choix dans le dispositif d'A.E.T.C. Le tableau 1 donne une idée du volume d'affaires traitées dans les factoreries de Woodin and Co. du Rio-del-Rey pendant et après la colonisation allemande.

Durant toute la période allemande et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, Woodin and Co., A.E.T.C. et U.A.C. retirèrent leurs profits de trois secteurs différents : le commerce de traite dans la région frontalière du Nigéria, les plantations de cacao, d'hévéas et de palmiers et enfin l'extraction du bois¹. En fonction de la conjoncture économique et des facilités nées de la politique, la compagnie joua sur ces trois tableaux, le secteur plantation ne constituant pendant longtemps qu'une source de bénéfices mineurs.

1) Woodin and Co. avait constitué la compagnie appelée «African Mahogany Association Limited» pour effectuer le commerce de l'ébène. On retrouve l'U.A.C. exploitant la forêt à Tombel en 1933, utilisant 950 manœuvres et extrayant de 400 à 500 t de bois par mois.

Tableau 1 : Volume d'affaires traitées dans les factoreries
de Woodin/A.E.T.C. de la région du Rio-del-Rey
(1913-1924)

Factoreries	Chiffre d'Affaires		Huile de Palme		Palmistes		Cacao		Kola	
	1913	1924	1913	1924	1913	1924	1913	1924	1913	1924
Rio-del-Rey	2 240	5 258	13	17	27	51	-	25	-	6
Ndian	995	1 258	-	84	-	110	-	-	-	30
Moko	-	760	41	19	38	38	-	1	3	18
Makombi	1 070	1 584	38	46	41	74	-	2	5	11
Meme	2 934	7 639	33	152	57	367	-	32	2	20
Boa	154	912	19	-	25	30	1	7	-	1
Ikang	-	6 248	-	283	-	333	-	6	-	-
Total	7 393	23 659	144	601	188	1 003	1	73	10	86
	Livres sterlings		Tonnes anglaises							

Source : Kumba divisional report, 1924

l'acquisition et la mise en valeur des dépouilles allemandes

L'arrivée des Britanniques dans la partie occidentale du Cameroun en 1915 donna une impulsion nouvelle à la compagnie.

Les nouvelles autorités confisquèrent l'ensemble des biens appartenant aux Allemands, dont les plantations, et les vendirent aux enchères en 1922 et 1924. La plupart des domaines revinrent à leurs anciens propriétaires qui avaient trouvé des prête-noms britanniques. Dans la région du Rio-del-Rey, la D.W.H. disposait, selon le catalogue foncier de 1922, de 19 800 ha, mais n'avait ni titres fonciers ni plans attestant l'authenticité de la plupart de ces acquisitions et le respect des règles édictées en 1904 pour la constitution de réserves indigènes. Les Allemands, en effet, face à la spoliation brutale des terres des natifs, avaient estimé nécessaire de réserver 6 ha par maison en plus de l'espace bâti en tenant compte, de manière large, de la qualité des sols et de l'activité principale de la population. La commission allemande de la terre ne put effectuer qu'une partie du travail entre 1912 et 1913, et les Anglais l'achevèrent en 1925-1927, attribuant 10 ha par imposable ou ajoutant 6 ha par maison en sus de la terre cultivée.

La vente, puis le cadastrage des domaines et réserves retarda la mise en valeur des plantations. Il faut ajouter que les investissements et la main-d'oeuvre nécessaires pour le défrichage et l'équipement des domaines dans une zone plus difficile que la région du mont Cameroun, expliquent la lenteur et les difficultés de l'entreprise. Des problèmes particuliers à chaque domaine ajoutèrent à ces retards.

A.E.T.C. put acquérir en 1924 le domaine de Ndian au centre duquel se trouvait un village, sans réserve indigène, peuplé de 10 imposables. On y trouvait, par ailleurs, au confluent des rivières

Bulu'et Ndian, deux aires d'accostage, l'une publique utilisée par les commerçants et pêcheurs ibibio, l'autre privée appartenant à A.E.T.C. En 1925, fut créée la réserve de Ndian, d'une superficie de 300 acres, juste en arrière des aires d'accostage des pirogues et barges. Dans cette réserve vinrent s'installer des étrangers, commerçants pour la plupart : en 1933, il y avait 244 étrangers pour 11 natifs. Les frictions étaient très nombreuses entre l'U.A.C., qui ouvrit la plantation en 1928, et les habitants de la réserve contrôlant un point stratégique. Après de longues négociations, l'U.A.C. obtint, en 1935, l'évacuation des habitants contre la somme de 400 f.

L'U.A.C. ne disposait à cette époque que des terres constituant aujourd'hui les divisions de Ndian-centre et Mundemba. La D.W.H. exploitait son domaine de Mbonge, laissant à une filiale (?), la Gesellschaft Süd Kamerun, le soin de gérer le domaine d'Ikassa, tâche que cette dernière accomplit avec peu de brio. Quant au domaine de Lobé appartenant à la D.W.H. avant guerre, acheté par un particulier en 1922, revendu à la D.W.H. en 1927, il vint aux mains de l'U.A.C. en 1932 qui ne le mit en valeur que dans les années cinquante.

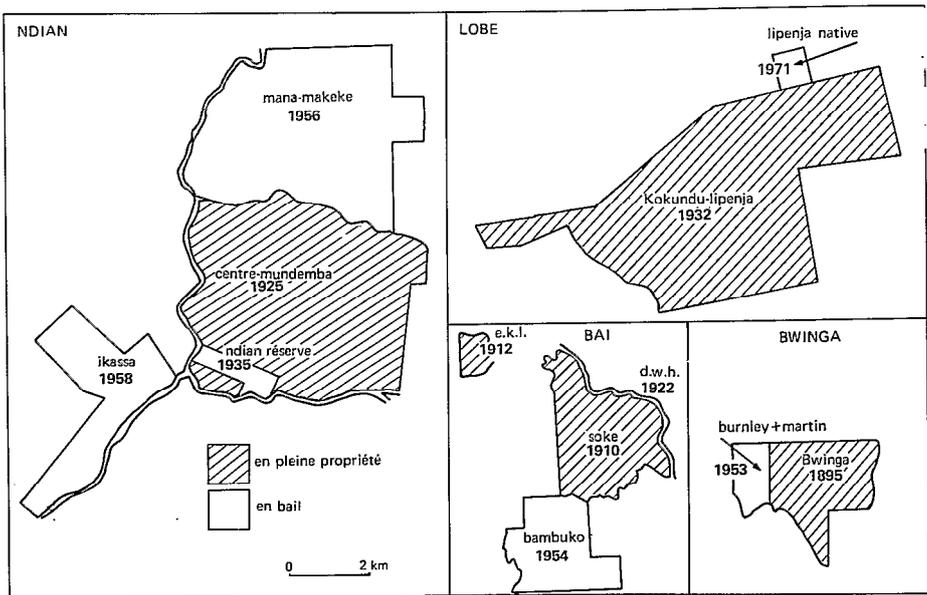


Fig. 2 - Constitution des domaines actuels

La période d'entre-deux guerres vit la mise en exploitation de la plantation de Ndian et le maintien de l'activité de Bai et Bwinga.

A Ndian, tout était à créer. Dès 1928, l'U.A.C. entreprit la réfection des anciens camps de travailleurs, la création de 25 milles de routes carrossables, l'édification d'une maison en dur pour un Européen. Entre 1928 et 1933, 6 459 acres avaient été défrichés et plantés en palmiers (*Elaeis guineensis*). En 1934, était mis en service un chemin de fer à voie étroite, et en 1935, une huilerie extrayant 1 000 t d'huile par jour. Dans les années suivantes furent achevés les adductions d'eau, l'hôpital et l'école. En 1938, la plantation de Ndian était présentée comme la plus moderne du Cameroun méridional et la plus avancée sur le plan social.

La société qui employait 1 142 travailleurs africains en 1928, dépassa les 2 000 en 1932 (dont 1 776 à Ndian), pour retomber à 800 en 1933 et croître par la suite pour atteindre 1 600 en 1939. La superficie cultivée était de 200 ha en 1912, de 2 600 ha en 1932, et atteignait 3 600 ha en 1939. Les travailleurs étaient logés dans des camps en dur et recevaient en plus de leur salaire une ration alimentaire. En 1937, un manoeuvre pouvait gagner 5 d. et recevoir chaque semaine 4,5 kg d'ignames, 1 kg de sel, $\frac{1}{2}$ kg de riz et un kilo de poisson. A Ndian, le taux de mortalité pour 1932 était de 7%.

la stratégie d'Unilever pour la période contemporaine

Après la deuxième guerre mondiale, le secteur plantation U.A.C. fut détaché du commerce de traite et la Pamol (Nigéria) Limited coordonna, en 1949, les activités des plantations camerounaises de Bai, Bwinga, Lobé et Ndian et nigérianes d'I.K.P., Sapele, C.O.P.E. et C.O.W.A.N. avec Calabar pour siège social. L'U.A.C. devint une maison de commerce aux entrepôts situés dans les principales villes du pays : Victoria, Tiko, Kumba, Mamfé et Bamenda. Elle prit, jusqu'à l'indépendance, une large part à la collecte du cacao, du café et des palmistes. Elle utilisa les services des Ibo dans ce domaine comme dans celui de la vente au détail de matériaux de construction, de tissus, de bière, etc... Une enquête effectuée auprès des Ibo du Cameroun anglophone souligne la part qu'a tenu l'U.A.C. dans la constitution de cette classe de petits intermédiaires sans lesquels les villes du Cameroun anglophone n'auraient pas l'aspect qu'elles ont.

Les années cinquante sont marquées par une expansion des plantations industrielles sous l'effet de la demande britannique en produits tropicaux, et notamment en bananes, et en raison de l'intérêt nouveau porté aux territoires d'outre-mer par les gouvernements travaillistes de l'après-guerre.

La Pamol, à sa manière, prudente et lente, amorça le renouveau de ses plantations par le défrichement d'un domaine neuf (Lobé), l'extension des domaines existants, une participation limitée au "banana boom". N'étant pas le point de mire des officiels britanniques comme la C.D.C.¹, qu'une équipe de chercheurs dirigée par Ardener et Warming-

1) Cameroon(s) Development Corporation : société d'État britannique créée en 1946 regroupant toutes les anciennes plantations allemandes.

ton vinrent ausculter¹, elle ne s'aventura guère sur les sentiers d'une modernisation rapide des infrastructures économiques et des réalisations sociales. A titre d'exemple, indiquons que l'huilerie de Ndian a pu tourner 40 ans avant d'être remplacée et que si la C.D.C. s'est lancée - un peu trop vite, semble-t-il - dans l'installation d'une usine de caoutchouc granulé, les usines à latex de Bai et de Bwinga n'ont pas dépassé le niveau technique des usines allemandes de 1939.

Le bilan financier de la Pamol - autant que l'on puisse en juger - a été marqué par cette prudence : régularité dans les profits et les investissements productifs, endettement limité comparé à celui de la C.D.C. Peu engagée dans les conséquences de la réunification qui porta un coup d'arrêt brutal au règne du "pape vert"² : la United Fruit Company appelée ici "Elders and Fyffes". Dès 1959, la Pamol commençait à reconverter ses deux domaines bananiers, Lobé et Bwinga. Les difficultés de cette culture, notamment à Lobé, imposèrent une reconversion précoce : maladie de Panama, tornades violentes de fin de saison des pluies, richesse limitée des sols.

La tradition d'Unilever a sans doute joué. Son expérience restreinte en matière bananière l'incita bien vite à retourner à ses deux chevaux de bataille : l'huile de palme et le caoutchouc, le premier sur les sols pauvres et les zones venteuses, le second sur les sols profonds et les zones abritées.

Elle manifesta, là aussi, un sens aigu de la prospective économique jouant la carte huile de palme plutôt que la carte caoutchouc. Les quinze dernières années ont montré qu'il s'agissait du seul choix rentable en raison des bas prix du caoutchouc naturel et des fluctuations qui les affectent même après l'augmentation brutale des prix du pétrole en 1973. Ajoutons qu'Unilever peut transformer elle-même son huile de palme. Et il paraît intéressant pour une société multinationale d'être son propre fournisseur de matières premières comme les plantations d'hévéas contrôlées par Michelin ou Firestone en Afrique tropicale semblent l'attester.

1) ARDENER (E.W.), ARDENER (S.G.), WARMINGTON (W.A.), 1960 - Plantation and village in the Cameroons. Some economic and social studies.

Nigerian Institute of Social and Economic Research, O.U.P. London, 435 p.

2) M.A. ASTURIAS.

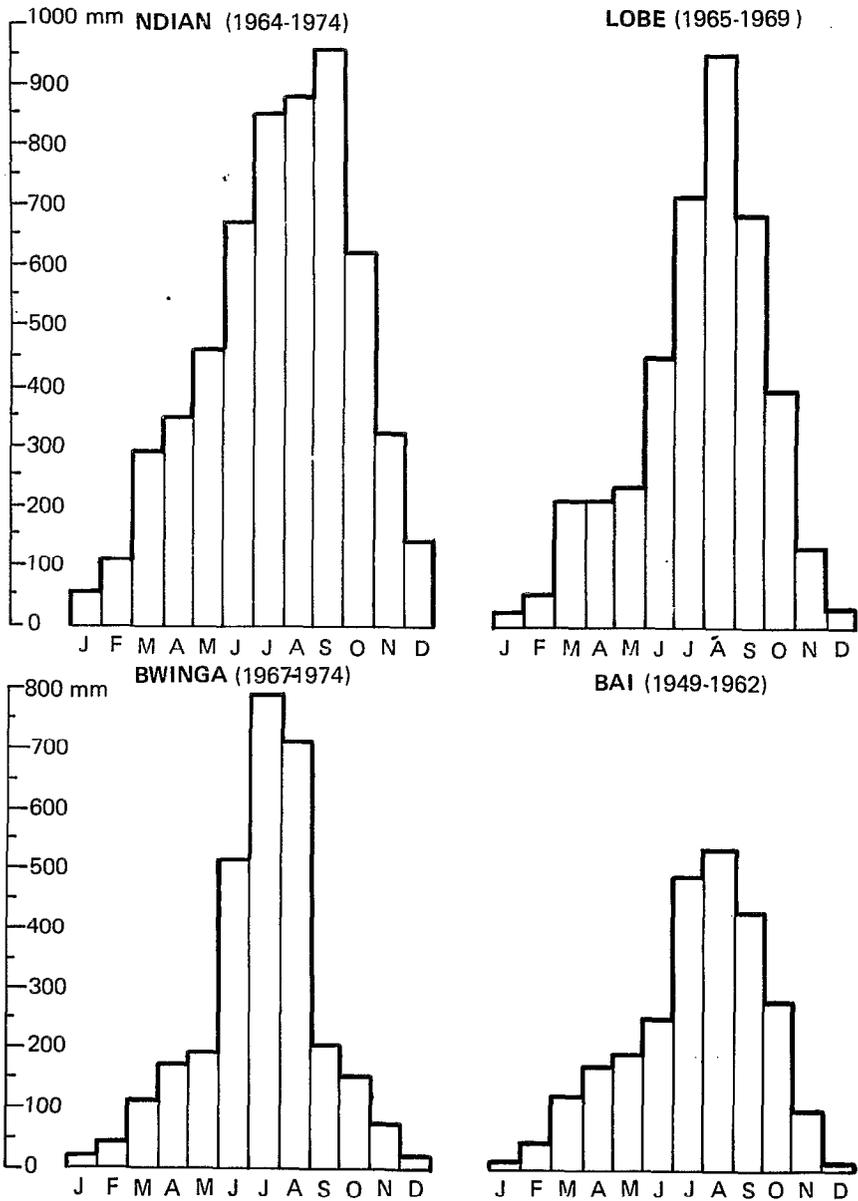


Fig. 3 - Pluviométrie moyenne mensuelle

Les quatre domaines de la Pamol dans leurs contours actuels ont une surface totale de 10 179 ha. 7,3 % seulement de la superficie totale ne peut être mise en valeur car il s'agit de zones marécageuses. C'est peu si l'on compare avec les terres que la C.D.C. ne peut cultiver du fait des fortes pentes du mont Cameroun, des coulées de lave sur lesquelles aucun sol n'a pu se constituer et des vastes surfaces marécageuses, dans l'immense patrimoine légué par les Allemands.

Toutefois, la dispersion des domaines, leur faible taille pour deux d'entre eux, la pauvreté de la majeure partie des sols et un climat tropical humide particulièrement rigoureux, viennent contrebalancer de manière négative l'avantage précédent si bien que l'on peut parler sans exagération de milieu peu favorable.

un climat de mousson « à paroxysme concentré » (fig. 3)

Nous empruntons à J.B. SUCHEL¹ cette expression qui caractérise bien les régimes pluviométriques des stations météorologiques des quatre domaines de la Pamol. Dans ceux-ci, en effet, les précipitations mensuelles s'élèvent à plus de 350 mm trois mois au moins par an durant l'hivernage, ce qui explique les totaux impressionnants atteints dans les quatre stations dépassant 3 mètres, sauf à Bai. Cette répartition des pluies s'explique à la fois par l'influence du flux océanique de sud-ouest et par la présence de massifs montagneux - dont le mont Cameroun - qui forment obstacle et recueillent une large part des pluies sur les faces exposées.

Ces quatre domaines appartiennent à la même zone pluviométrique mais leur situation respective par rapport au flux de sud-ouest et aux montagnes, rend compte des écarts pluviométriques lisibles dans la fig. 3. Ainsi, Bai, encore abrité du flux de sud-ouest par l'écran du mont Cameroun ne reçoit-il que 2,5 m de pluies annuelles. À l'inverse, Ndian, adossé aux premières collines des monts Rumpis, pourtant de faible altitude, et recevant frontalement les vents du sud-ouest, enregistre des hauteurs de pluies 2 à 3 fois plus fortes.

1) SUCHEL (J.B.), 1972 - La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun. CEGET, Talence, 287 p. (pp. 202-230).

Sur le plan climatologique, nous serions dans les conditions optimales pour la culture du palmier et de l'hévéa si l'ensoleillement n'était insuffisant, notamment entre mai et octobre, si la pluviométrie mensuelle était relativement plus faible et les tornades des changements de saison moins violentes. Cela doit expliquer, entre autre, que les rendements obtenus soient inférieurs à ceux prévus par les instituts de recherche dans les plantations industrielles.

en marge des sols volcaniques jeunes¹

Le milieu dans lequel sont situés les domaines de la Pamol n'aurait rien de répulsif si les sols s'étaient formés sur des couches ou dépôts volcaniques récents comme c'est le cas de la plupart des domaines de la C.D.C. Seuls les domaines de Bai et Bwinga ont des sols riches et profonds. Ailleurs, les sols se sont constitués sur des formations sédimentaires tertiaires (Lobé) ou même sur des grès crétacés et des formations de socle (Ndian) avec des intercalations basaltiques.

L'analyse pédologique des domaines n'ayant pas été faite sauf à Lobé, il est difficile de tirer des conclusions définitives sur les aptitudes culturales des sols.

On peut penser toutefois, comme l'expérience acquise semble l'indiquer, que les cultures exigeantes et fragiles, comme celle du bananier, ne peuvent se développer correctement que sur les sols "bruns eutrophes" et les sols alluviaux sur produits volcaniques. Ce sont les meilleurs sols de la région, très riches sur le plan chimique et ayant une bonne capacité de rétention en eau qui se sont développés sur les dépôts de cendres, lapillis et basaltes récents. A Bai et Bwinga, on trouve ces types de sols formés sur dépôts alluviaux et volcaniques.

A Ndian, les sols ferrallitiques typiques sur roche acide occupent une bonne partie de la plantation. Dans le secteur d'Ikassa, ces mêmes sols se sont développés sur les sédiments crétacés. Palmier à huile et hévéa peuvent y pousser à condition de leur apporter matières organiques et fumure. L'hévéa toutefois exige des sols plus profonds pour bien s'enraciner.

A Lobé, nous trouvons à la fois des sols hydromorphes à proximité de la Meme et des sols ferrallitiques jaunes sur sédiments à texture sableuse, argileuse ou gravillonnaire selon les secteurs.

1) DUMORT (J.C.), 1968 - Notice explicative sur la feuille Douala-Ouest. 69 p. Imprimerie Nationale, Yaoundé.

HOLLIER (P.), 1952 - Lobé estate soil survey. 12 p. multigr.

VALLERIE (M.), 1971 - Notice explicative. Carte pédologique du Cameroun Occidental au 1/1 000 000, 48 p., ORSTOM, Paris (notice explicative n° 45).

La répartition actuelle des cultures entre les quatre domaines s'adapte parfaitement aux aptitudes des sols : le palmier se trouve planté sur les terres les plus pauvres, l'hévéa sur les plus riches, les plus profondes et les plus abritées. A noter cependant l'importance de la consommation d'engrais à Ndian : de l'ordre de 400 kg par ha.

des domaines en cul-de-sac

Si les domaines sont situés sur des terrains relativement plats, avec les quelques hauteurs nécessaires à l'implantation des villas des "estate managers", leur situation géographique n'est pas en soi extrêmement favorable.

Les liaisons avec l'extérieur sont vitales pour des plantations industrielles dépendant du marché régional ou mondial pour leur approvisionnement en tous genres et pour l'écoulement de leurs productions.

A l'origine, les domaines s'étaient installés à proximité d'une voie d'eau navigable : Bimbria Creek, Mémé, Lobé Creek, Ndian. Par voie d'eau, ils restaient en contact entre eux et pouvaient procéder à des échanges avec l'extérieur. La construction de routes et de pistes carrossables a relégué au second plan ce type de transport - sauf pour la desserte de Ndian. La lenteur des barges et les ruptures de charge ont sans doute eu raison du faible coût des marchandises transportées.

A l'heure actuelle, Bwinda se trouve à 1 ou 2 heures de route de Douala, Lobé et Baï à 3 ou 4 heures ; mais d'Ekondo Titi à Ndian, il faut compter de 6 à 8 heures en barge. De Calabar, où la Pamol disposait d'entrepôts, les liaisons n'étaient guère meilleures : si Ndian était moins isolé, tout devait cependant passer par la voie d'eau pour atteindre les trois autres domaines. Comme aucun axe de circulation public n'est jamais passé par l'un quelconque de ses domaines, la Pamol a dû créer ses propres ports à Ndian et à Ekondo Titi, et entretenir les routes d'accès à ses plantations.

La construction de la route Ekondo Titi-Ndian, entreprise en 1975 par le Highways department, viendra heureusement désenclaver le domaine le plus important et le plus isolé de la Pamol, lui permettant de modifier sa stratégie en matière de transport.

proche des régions peuplées

La mise en place d'une plantation industrielle et son exploitation supposent une abondante main-d'oeuvre. Ainsi, en période d'exploitation, 3 000 ha de palmiers adultes nécessitent 700 personnes environ. Le même personnel est utilisé pour 1 000 à 1 200 ha d'hévéas productifs. Quant à la période de défrichement dans une zone où le couvert végétal est dense, elle suppose une main-d'oeuvre importante pour effectuer l'abattage. Il convient donc de pouvoir disposer d'un réservoir de main-d'oeuvre important et, si possible, à proximité. La Pamol implanta ses domaines dans un secteur peu peuplé, proche toutefois de la grande région de fortes densités du Nigéria oriental.

Les domaines sont situés sur les terres de groupes humains peu prolifiques : Ndian au point de rencontre de trois petits groupes, les Korup, les Bima et les Balondo ; Bai en pays bamboko et ekumbe ; Lobe sur le territoire des Barombi et Balondo ; Bwinga en terre bakweri. Si l'on excepte les Bakweri, les autres populations n'ont jamais compté plus de 5 000 individus chacune.

Cette faiblesse démographique a permis un accaparement facile des terres et le déguerpissage toujours délicat des villages implantés à l'intérieur des domaines. D'un autre côté, les autochtones, de part leur nombre et la répulsion qu'ils éprouvent à l'égard de ceux qui avaient pris leurs terres, n'ont jamais accepté, de gaîté de coeur, de travailler dans les plantations. Il a donc fallu puiser ailleurs, ce qui n'a jamais été facile, même au temps où l'administration coloniale servait plus ou moins ouvertement d'agent recruteur.

La Pamol a eu toutefois la chance - si l'on peut avancer ce mot - de se trouver seule à offrir des emplois salariés dans une zone économiquement marginale, et située à proximité des régions surpeuplées de l'est du Nigéria. Il a été ainsi relativement aisé pour elle de trouver des manoeuvres parmi les Ibo et les Ibibio en même temps qu'elle attirait les jeunes adultes des groupes isolés des monts Rumpis (Ngolo, Batanga, Balue) et du sud de la Manyu (Ejagham, Banyang). Il est vrai que l'ampleur du renouvellement annuel de la main-d'oeuvre rend le problème difficile dès que le volume de population masculine à la force de l'âge atteint un seuil trop faible.

Ni vraiment trop mal placée par rapport aux sources de main-d'oeuvre, ni réellement bien située, étant donné les circonstances historiques, la Pamol a pu, tant bien que mal, faire face à ses besoins jusqu'à présent. La monétarisation croissante des zones attardées du Cameroun anglophone et le niveau de scolarisation atteint depuis une dizaine d'années sont en train de changer la nature du problème.

*III – à la recherche du profit
ou la valorisation récente de domaines oubliés¹*

1) Le lecteur trouvera en annexe des tableaux statistiques détaillés sur l'âge et le rendement des plantations, la production, les ventes, les charges d'exploitation et le prix de revient des produits.

Unilever a longtemps délaissé quelque peu ses domaines du Cameroun anglophone, se contentant d'entretenir ce qui existait sans procéder à d'importants investissements. Il est vrai que les bénéfices attendus ne justifiaient pas les mises de fonds énormes nécessaires dans ce secteur. Seul le domaine de Ndian avait requis l'attention des instances dirigeantes. Après la deuxième guerre mondiale et surtout depuis l'indépendance, les termes du calcul économique ont changé : pénurie mondiale d'oléagineux, baisse des profits et difficultés politiques dans la pratique de l'import-export ont amené Unilever à reconsidérer sa position à l'égard de ses domaines.

sous le signe du palmier et de l'hévéa (fig. 4)¹

Ce n'est pas un hasard si l'emblème de la compagnie représente des régimes de palmier et des hévéas dont la sève est recueillie dans un gobelet. C'est toutefois le palmier à huile (*Elaeis guineensis*) qui occupe la plus grande superficie : 81 % de la surface cultivée contre 55 % dans les plantations de la C.D.C.

Les quelques 7 500 ha de palmiers ont été plantés pour 55 % du total entre 1958 et 1962 et pour 29 % entre 1968 et 1972. Les plus vieux palmiers ont vingt ans et peuvent encore produire de manière intéressante pendant une dizaine d'années. Les meilleurs rendements en régimes frais (de 12 à 14 tonnes à l'hectare) sont obtenus dans les plantations ayant plus de 6 ans d'âge. Les résultats moyens obtenus à Ndian et Lobé en 1974 ne dépassent pas 11 tonnes à l'hectare avec une pointe à Ndian de 13,7 t pour les palmiers plantés en 1960. Nous sommes loin de la moyenne des 14 t/ha à atteindre dès la 5ème année d'exploitation selon l'I.R.H.O. (Institut de Recherche sur les Huiles et les Oléagineux, organisme de recherche français).

1) Nous n'entrerons pas dans le détail des techniques agronomiques, des façons culturales et des procédés d'usinage des productions qui sont bien connus. Unilever a d'ailleurs fait paraître sur ce sujet une série d'ouvrages de vulgarisation bien faits diffusés gratuitement par le secteur «éducation» du groupe.

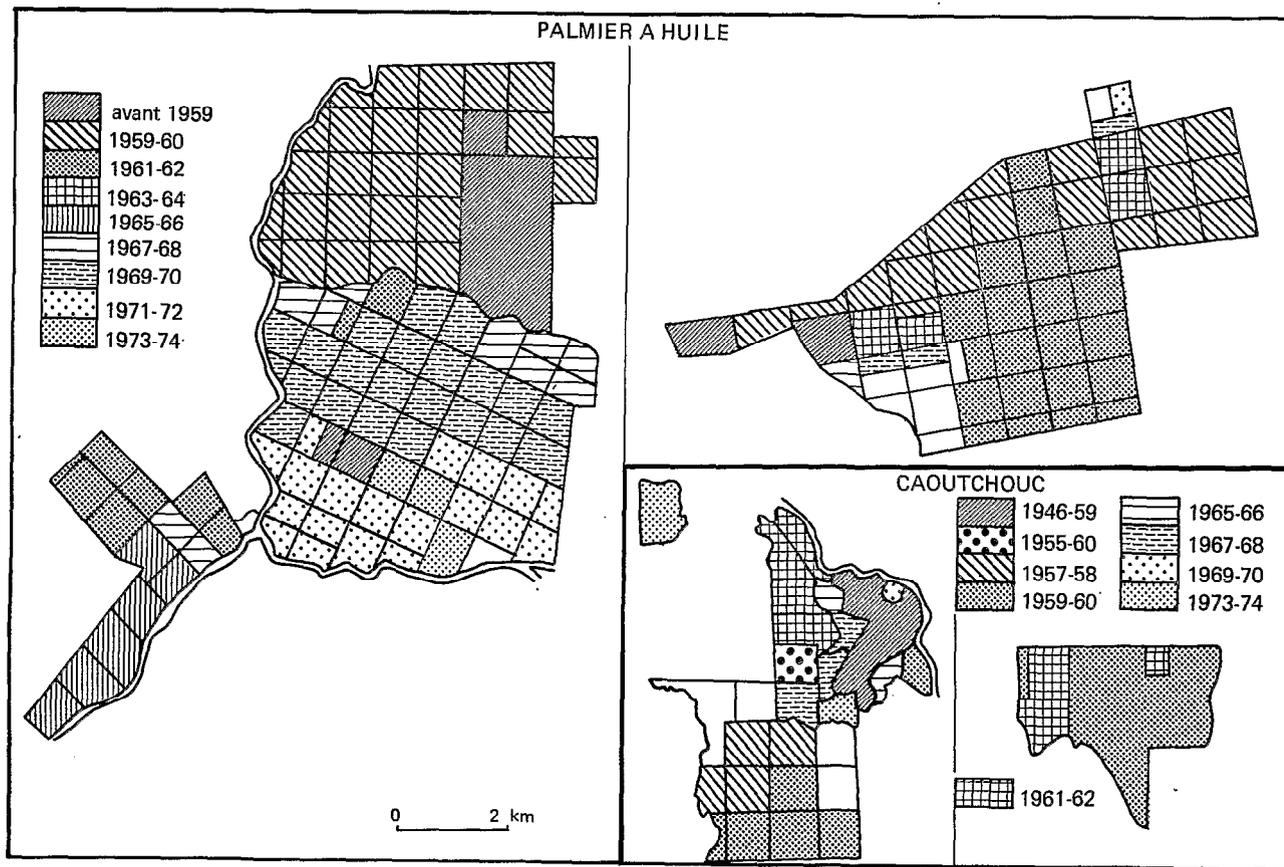


Fig. 4 - Période de plantation des cultures

Les hévéas (*Hevea brasiliensis*) ont un âge moyen plus élevé que les palmiers à huile. A Bai, 55 % des hévéas ont été plantés entre 1957 et 1960 et à Bwinda, la totalité l'a été entre 1959 et 1962. Les rendements ici aussi sont relativement moyens : 1,2t à 1,4t de latex à l'ha. Si quelques champs atteignent 1,7t à l'ha, c'est l'exception. En Asie du sud-est, terre d'élection de ce type de plantation, les résultats sont meilleurs. Les sols étant bons, faut-il mettre ceci au compte des saigneurs moins habiles et moins soigneux comme on l'entend souvent dire et du nombre de jours de pluie empêchant la saignée ? L'I.R.C.A. (Institut de Recherche sur le Caoutchouc en Afrique) n'obtenait-il pas dans ses blocs d'expérimentation des rendements somme toute moyens ?

Sur le plan financier, l'amortissement des investissements pour ces deux cultures est de l'ordre de 20 à 25 ans après le début de la mise en rapport des arbres, mais il faut attendre 4 ans pour le palmier et 6 ans pour l'hévéa pour démarrer leur exploitation. En raison de l'ampleur des investissements à faire pour créer des domaines de dimension économiquement convenable (actuellement 4 000 ha pour le palmier et 2 000 ha pour l'hévéa) ce genre d'opération n'est plus à la portée du petit capitaliste expatrié ou national. Seuls, les organismes étatiques bénéficiant de prêts internationaux ou les multinationales sont en mesure de créer ce type d'entreprise.

Une huilerie, en effet, coûte très cher : en 1966, une usine pouvant traiter 24 tonnes de régimes frais à l'heure revenait à environ 700 millions de Fcfa. Avec cette capacité, il était possible de traiter les régimes d'une unité de 4 000 à 5 000 ha en pleine production.

Pour ce qui est de l'hévéa par contre, l'utilisation de petites unités de traitement du latex est toujours nécessaire pour la production de R.S.S. (Rubber smoked sheets) à partir du latex non coagulé. Toutefois, une technique nouvelle se développe - notamment à la C.D.C. et à la SAFACAM - permettant d'utiliser le latex coagulé, il s'agit du "Polybag tapping" ou "saignée cumulative". Le latex est recueilli dans des poches de plastique où l'on n'ajoute pas d'anticoagulant et une grosse quantité peut être traitée dans une seule usine produisant du caoutchouc granulé (crumb). On voit tout l'intérêt économique de ce progrès technique : augmentation de la productivité du saigneur en raison de l'absence des contraintes temporelles habituelles dans la saignée traditionnelle, présentation d'un produit unique au lieu d'une gamme de qualité variable, réduction du coût de transport à l'intérieur des domaines, possibilité de traiter en un seul lieu la production d'une superficie très vaste.

Ce procédé n'a pas été adopté par la Pamol. Est-ce parce que les domaines sont trop petits pour justifier cet investissement supplémentaire ou parce que les déboires que la C.D.C. a connus dans l'expérimentation du matériel d'usinage nouveau a incité les dirigeants à une grande prudence ? Il faut chercher sans doute dans la marge bénéficiaire une explication ; l'huile de palme rapporte plus et son prix ne peut qu'augmenter à court terme sur le marché local. Les prix du caoutchouc, dépendants des multinationales de la chimie et de la conjoncture économique mondiale, ne cessent de varier. La compagnie cependant pratique pour ces deux spéculations une politique de sélection des plants, d'expérimentation des engrais et d'éducation des ouvriers chargés de la collecte.

Ainsi, la politique de la Pamol, a consisté à replanter ou à planter une grande partie de ses domaines dans les années soixante et à construire de nouvelles usines (Bwinga, Lobé en 1966-67) ou à moderniser celles qui existaient (Ndian et Bai en cours) tout en privilégiant le palmier à huile aux dépens de l'hévéa. Politique clairvoyante et sans doute tributaire des analyses économiques à long terme faites au siège londonien.

le problème des transports

De par la situation de ses domaines, la compagnie a toujours eu des difficultés de transport. Le problème pour elle, là aussi, a été de trouver une solution peu onéreuse afin de garder à ses produits leur compétitivité.

A l'intérieur des domaines, la Pamol a choisi le transport routier au détriment du chemin de fer à voie étroite qu'elle n'a conservé qu'à Bwinga. Elle dispose ainsi de 481 km de routes dont 325 dans le seul domaine de Ndian. La collecte des régimes et des citernes de latex liquide se fait par tracteur sauf à Bwinga qui dispose de wagonnets adaptés. En fait, il semble que le coût d'exploitation de lignes de chemin de fer installées depuis longtemps soit faible mais on préfère depuis une dizaine d'années développer le transport routier en raison de sa souplesse d'utilisation.

Pour les liaisons extérieures, la compagnie utilise 22 camions de type Bedford et 11 embarcations dont quatre assurent exclusivement le transport de l'huile de palme et deux celui des marchandises sèches. Quand le poids du fret à transporter dépasse les capacités de la flottille de la Pamol, celle-ci fait appel à Elder Dempster.

Actuellement, l'évacuation des produits des lieux de production aux points de vente se fait de la manière suivante :

- l'huile de palme de Ndian est transférée par barges de 90t sur Ekondo Titi et vendue sur place comme celle produite à Lobé ;
- les palmistes sont acheminés dans un premier temps à Ekondo Titi par barges, puis transportés par camion sur Kumba pour être ensuite chargés sur le train les conduisant à Douala pour l'exportation sur l'Europe ;
- le caoutchouc, lui, est dirigé par camion sur Douala avant d'être embarqué pour l'étranger.

Dans un passé récent, la compagnie a utilisé les ports de Bota et de Tiko usant des facilités de stockage mises en place par la C.D.C. pour l'écoulement de son huile de palme et de son caoutchouc à destination de l'étranger. Dès 1967, date d'achèvement de la liaison ferroviaire M'bangá-Kumba, les palmistes furent évacués sur Douala.

Jusque vers les années 65, la compagnie utilisait le port de Calabar où la Pamol Nigeria Ltd avait ses entrepôts. La disparition de cette possibilité a accru ses frais de transport. Les barges atteignaient Calabar après 6h de navigation de Ndian et 12h de Lobé, à travers les bras des deltas du Rio-del-Rey et de la Cross River. Pas de

rupture de charge, frais portuaires inférieurs. Si pour Lobé et Bai, le montant des frais de transport via les ports du Cameroun et Calabar, présentait en 1969 une faible différence (10 à 20 % de moins en passant par Calabar), pour Ndian, le coût doublait pratiquement en adoptant la solution camerounaise.

Ce calcul était également valable pour l'évacuation des produits comme pour l'acheminement des fournitures. En 1968-69, la Pamol achetait 4 690t de fournitures dont 1 800t d'engrais et 1 540t de carburant et près de la moitié de ce tonnage devait être conduit à Ndian. C'est dire l'importance de cette question pour la compagnie. Toutefois, si elle exportait encore près de 10 000t d'huile de palme en 1968-69, elle arrivait en 1972-73 à l'écouler totalement sur place, d'où une moindre acuité de la question du transport.

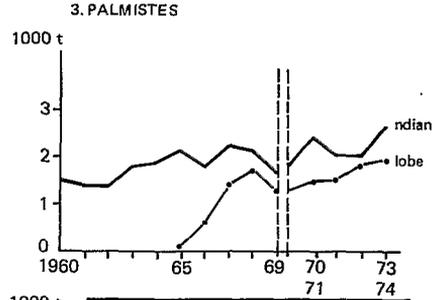
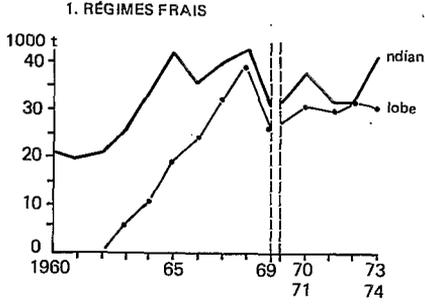
une parade à l'incertitude du marché international : le marché local (fig. 5)

La chance a souri aux fabricants d'huile de palme avec le développement spectaculaire d'un marché local après l'indépendance. En 1964 la Pamol vendait plus de 1 000t sur place et en 1973/74 près de 15 000t. Avant, la totalité de la production était exportée. En 1967 encore, les produits du palmier entraient pour 17,5 % dans le total des exportations du Cameroun anglophone mais la région importait 970t d'huile du Nigéria pour faire face à ses besoins.

L'ouverture de ce marché a rendu un double service aux plantations : elle leur a permis d'être moins dépendantes d'un marché international capricieux, leur assurant sur place un prix rémunérateur en constante augmentation, et elle les a libérées du souci du transport de l'huile de palme. Actuellement, la compagnie joue son équilibre financier sur deux tableaux : le marché local où elle réalise un chiffre de vente supérieur à 1 milliard de Fcfa grâce à l'huile de palme, et le marché international qui lui procure 700 millions de Fcfa, produit de la vente des palmistes et du caoutchouc. En 1968-69, le marché local ne représentait qu'un quart des recettes totales.

Tout pousse la compagnie à développer ses ventes locales : les prix qui ont doublé en cinq ans, les besoins accrus dus à la préférence de la clientèle pour une huile riche et bien raffinée, la politique gouvernementale favorable. Pour le consommateur camerounais en effet, l'huile de palme industrielle par son prix (4 fois moindre que celui de l'huile d'arachide) sa richesse, ses qualités, n'a pas de concurrentes sérieuses.

Des camions appartenant généralement à des Bamiléké viennent à Lobé charger des fûts d'huile. Ces fûts sont ensuite vendus dans tout l'ouest et à Douala. Au marché de Kumba par exemple, l'huile de palme de la Pamol est vendue par une cinquantaine de femmes groupées dans une coopérative, la Kumba Area Women C.P.M.S. Transférée dans des bidons de 7 l de contenance, l'huile est vendue au litre au client avec un bénéfice de l'ordre de 5 à 10 Fcfa par litre. Ce commerce échappe aux Ibo, par ailleurs remarquablement organisés dans la ville : les femmes bafaw et bakossi y prédominent.



PALMIER A HUILE : PRODUCTIONS :

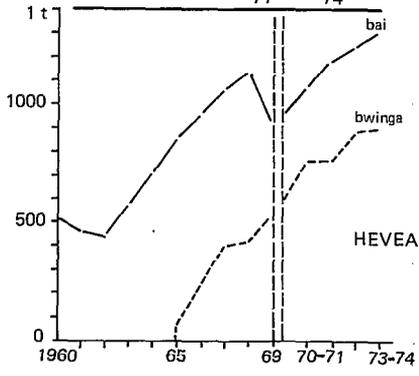
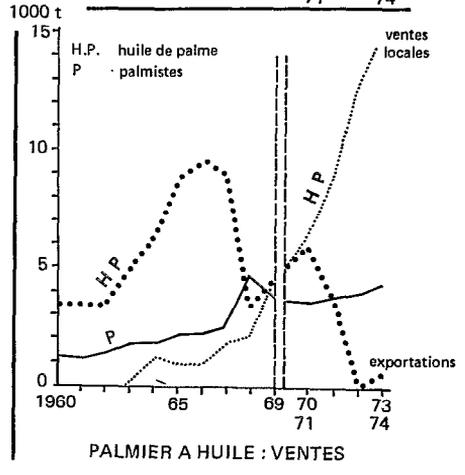
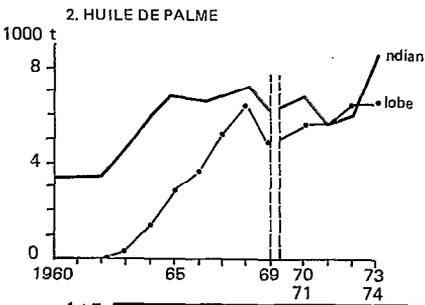


Fig. 5 - Productions et ventes depuis 1960

Si l'augmentation considérable des recettes locales permet à la compagnie d'avoir une meilleure stabilité financière, elle a aussi pour conséquence de l'intégrer davantage au milieu économique local. Toute une activité de transport et de commerce se greffe ainsi sur l'activité de production. Le nombre de personnes vivant de l'écoulement des 15 000t d'huile de palme de la Pamol n'est pas négligeable. Et il n'est pas indifférent de constater que cette huile permet aux femmes - vendeuses de ce produit presque partout - d'avoir une indépendance financière et même de faire preuve d'esprit coopératif comme à Kumba.

*IV – les atouts de la Pamol :
employeurs et salariés ou « l'esprit maison »*

L'observateur extérieur est frappé dès son entrée dans les domaines de la Pamol par l'absence de heurts dans les relations de travail. Non pas que tout y soit parfait, mais il semble que les conditions de dénouement des conflits individuels ou collectifs soient suffisamment souples pour que des solutions relativement satisfaisantes puissent être trouvées. Précisons toutefois que l'esprit de conciliation des "managers" britanniques et la faiblesse de l'organisation collective des manoeuvres facilite grandement la création de ce que l'on peut qualifier d'"esprit maison". Une comparaison avec ce qui est observable dans une plantation industrielle en pays francophone permet de saisir immédiatement le phénomène. Ici, les conflits "durs" sont relativement rares et les innombrables doléances professionnelles ou extra-professionnelles sont examinées avec attention.

une organisation pyramidale et rationnelle du travail

A la tête de chaque domaine se trouve un "estate manager" assisté d'un adjoint. Chaque domaine est lui-même divisé en sections regroupant généralement l'ensemble du personnel logé dans un camp et travaillant dans un secteur déterminé. Ainsi la plantation de Ndian est-elle divisée en quatre secteurs couvrant tout le domaine : Mundimba, Centre, Ikassa et Mana/Makeke. Chaque secteur est placé sous la responsabilité d'un "field assistant". Le personnel travaillant dans un secteur est divisé en équipes ("gangs") sous la responsabilité d'un contremaître ("headman"). Chaque équipe est composée de 10 à 25 hommes. Les équipes sont placées sous la surveillance de superviseurs ("supervisors") quand il s'agit de travaux non agricoles, de contrôleurs ("overseers") pour ce qui est des travaux des champs. Les travailleurs des usines et des ateliers de réparation et d'entretien sont encadrés par des "foremen". A Ndian, 71 personnes font partie de cet encadrement intermédiaire pour un personnel de quelques 200 travailleurs. Au niveau supérieur, outre l'"estate manager", son adjoint et les quatre "field assistants" on compte un "chief ingeneer" et un docteur et, parmi eux, trois expatriés.

Pour compléter ce tableau de l'encadrement, il faudrait y ajouter les divers "clerks" occupant des postes importants depuis le

"beach clerk" jusqu'aux "wages clerks". Au total donc, dans chaque domaine, on trouve une organisation telle que chaque travailleur est constamment sous l'oeil de quelqu'un, chargé de prévenir toute défaillance dans le service et d'augmenter la productivité de chacun.

Produire plus, tout en améliorant la qualité des produits, est le souci permanent des cadres. Il existe donc, outre une série d'avantages destinés à encourager les travailleurs à améliorer leur rendement, une section "recherche" travaillant à la fois sur le terrain et en laboratoire, dont la fonction consiste à établir des statistiques de production, à observer le comportement des salariés au travail, et à analyser les produits finis ou récoltés. L'étude des gestes du saigneur ou du collecteur de régimes est l'objet d'une attention toute particulière. Le saigneur est soigneusement sélectionné, éduqué pendant 1 à 2 mois pendant lesquels toutes ses performances sont consignées dans un "trainee progress report form", et mis sur le terrain avec un ancien avant d'être recruté. La saignée de l'hévéa, en effet, est une opération délicate et il importe que les hommes chargés de cette opération possèdent à fond les techniques de collecte.

La mise en place d'un tel système de gestion du personnel, à la fois taylorisé et de style quasi-militaire, participe autant à l'originalité des plantations industrielles que les paysages géométriques qui les caractérisent et qui découlent de cette organisation.

un paternalisme bien accepté

Le plus curieux, finalement, se trouve être la réaction des hommes à cette organisation si éloignée de leur mode de vie habituel. Il n'est que de lire le journal des employés de la compagnie, pour se rendre compte qu'elle a acquis leur estime et leur respect, par ses multiples formes d'intervention dans leur vie sociale et familiale. Des extraits de ce journal, publiés en annexe, donnent une idée de la nature des relations entre employeurs et salariés.

La compagnie fait en effet, un gros effort pour répondre aux besoins des employés aussi bien en matière de logement et de santé, que d'éducation et de loisir. Dans ces domaines, la compagnie fait un effort supérieur au premier employeur public du pays. Elle se préoccupe de récompenser ses vieux employés en délivrant des "long suffer certificates" et, pour ceux qui atteignent 15 ans d'ancienneté, elle offre une horloge murale ou une montre, lors d'une cérémonie solennelle. Elle avait depuis longtemps mis au point un système de retraite adapté à l'espérance de vie de ses travailleurs. C'est sans doute la raison pour laquelle le système national de prévoyance sociale promulgué par Yaoundé, et fixant l'âge de la retraite à 60 ans, a eu un accueil aussi réservé. Enfin, des allocations familiales sont attribuées aux travailleurs ayant des enfants.

L'ensemble de ces avantages a, évidemment, pour but de retenir les salariés et de créer entre eux une émulation, car ils sont gradués en fonction de leur position professionnelle.

L'organisation sociale est très poussée, à la manière britannique, et contribue puissamment à la création d'une communauté ayant son

genre de vie propre. Chaque domaine a son ou ses "social clubs" aménagés largement où les travailleurs viennent se détendre après le travail. Dans chaque camp, un magasin vend les denrées de première nécessité à des prix relativement bas. Des terrains de sports sont situés à la périphérie des camps ou des clubs. Les cadres honorent de leur présence toutes les fêtes et manifestations sportives et traditionnelles.

Dans le travail, chacun connaît, ou est censé connaître, les règles internes à la compagnie. Mais d'innombrables "meetings" sont organisés par les cadres avec les représentants syndicaux, pour expliciter certains points; recevoir les doléances, résoudre un différend du travail, apporter une aide à une personne en difficulté. Si une faute est commise, aucune violence verbale, comme cela a cours en pays francophone. Le travailleur est invité à s'expliquer devant une commission composée des représentants de la direction et du syndicat, et, si sa faute est reconnue, il reçoit généralement une lettre d'avertissement qui sera jointe à son dossier. Une sanction plus grave, ou le renvoi ne sont prononcés qu'après délibération entre les partenaires sociaux.

Les avantages sociaux attribués au travailleur, la concertation et la souplesse d'application des règlements, expliquent en partie, le climat détendu des relations sociales. L'isolement des employés de la Pamol; l'esprit de corps, favorisent également le développement d'une telle atmosphère.

24 heures sur 24 à la Pamol

Le manoeuvre engagé par la compagnie vit en permanence dans la plantation. De 6h à 14 ou 15h en général, il est dans les champs de la compagnie. Dans l'après-midi, il prend ses repas dans une pièce allouée par la compagnie dans un camp. Il peut se rendre ensuite dans le club des employés de sa catégorie pour prendre un verre, ou dans un village avoisinant pour cultiver une petite "chop farm" (champ vivrier), ou au terrain de football s'entraîner pour le prochain match à jouer contre l'équipe d'un autre domaine. Il peut aussi simplement se reposer ou causer avec ses voisins sous sa véranda. Le soir, il pourra avoir un "meeting" de la tontine traditionnelle (Njangi, Esusu, etc...) ou moderne (Credit Union) dont il fait partie, ou il aura une "party" chez un "compatriote" (tribesman) qui "régale" pour la naissance d'un enfant, la mort d'un parent ou même celle d'un notable de sa chefferie. Les occasions de réunion sont nombreuses : le retour d'un compatriote qui apporte des nouvelles fraîches du village, la préparation d'une fête religieuse par l'une des innombrables sectes, la participation à une association traditionnelle, le bal mensuel organisé par la compagnie avec la participation d'un orchestre local.

Le 15 ou le 30 du mois, l'animation est plus forte. Les bars des clubs sont pleins et, solidarité britannique oblige, Guinness est à l'honneur. La brasserie irlandaise ne se fait pas faute de préparer jeux et attractions pour augmenter localement son chiffre de vente ; ce sont des jours de paye. Les manoeuvres se réunissent pour organiser le convoyage des cadeaux en argent ou en nature qu'ils désirent faire parvenir à leur famille restée ou retournée au village : leurs parents,

leurs frères et souvent leurs femmes et leurs enfants. Le marché, habituellement un peu falot, qui s'installe dans un terrain mis à leur disposition par la compagnie, est, ces jours-là, actif : les Ibo, marchands ambulants (hawkers) de pagnes sont là, des produits vivriers de luxe tel que l'igname sont présents et vont remplacer le garri (couscous de manioc) habituel dans les menus des travailleurs. Ce sont les jours également où les "free girls" d'Ekondo Titi ou même de Kumba se rendent à Ndiàn empruntant "Madam Rio", la vieille péniche de la compagnie flanquée de deux gardes en uniforme qui feraient la joie des cinéastes, pour égayer la vie des travailleurs célibataires.

Malgré cet effort pour oublier la monotonie de l'existence et la solitude, le "mal du pays" reste fortement ancré en chacun, d'autant plus fort pour ceux qui viennent de cette contrée ouverte et humanisée que sont les Grassfields.

Les cadres moyens, pour une bonne part issus du rang, vivent au rythme de la compagnie dont ils sont le symbole vivant. Vieux travailleurs très "Yes sir", élevés au rang de contremaîtres, ou jeunes gens issus des écoles secondaires religieuses du Cameroun anglophone à l'élégance provoquante, ils bénéficient des privilèges que la compagnie réserve à ses bons et loyaux serviteurs : stages à l'U.A.C. Nigéria, logements plus vastes, clubs avec terrain de tennis, prêts avantageux pour acheter une "Suzuki". Malgré ces avantages éclatants dans un monde aussi clos, ils se mêlent à la vie des manoeuvres comme d'ailleurs à celle des cadres supérieurs. La différence qu'autorise l'exercice d'un certain pouvoir existe, mais il n'est pas bon qu'un fossé propice aux antagonismes de classe se développe. D'ailleurs, la solidarité ethnique favorise ces relations. Nous verrons plus loin que la composition ethnique de chaque domaine dépend largement de l'origine du directeur et de ses adjoints.

Parmi les cadres supérieurs ou expatriés, on trouve à la fois de "vieux routiers" de l'U.A.C. ou de l'empire Unilever, ainsi que des hommes issus du rang et qui ont gravi tous les échelons. Peu de forts en thème issus des "grandes écoles" d'agronomie. Seuls les techniciens ont une formation de départ adéquate. Unilever préfère les hommes de caractère aux hommes de savoir, les formant elle-même très progressivement et de manière pragmatique. Un "estate manager" n'a pas besoin d'être un agronome averti, il suffit qu'il connaisse l'essentiel des techniques agricoles et qu'il soit surtout un excellent meneur d'hommes.

La vie du cadre supérieur est toute entière consacrée à la compagnie. Habitant un immense bungalow isolé, entouré d'un jardin soigneusement entretenu, il a droit à une voiture de fonction (la "coccinelle" Volkswagen), fréquente régulièrement tous les soirs le "senior service club", et supervise tout ce qui se fait dans son domaine quel que soit le secteur. Il doit être disponible en permanence pour régler les problèmes les plus variés et se trouve tout le temps en représentation. Pas une cérémonie importante qu'il ne préside et où il ne fasse un discours. Accessible à tous les employés du domaine, il est amené à trancher quel que soit l'objet du litige. Représentant la compagnie pour les relations publiques, il participe à toutes les réunions organisées par l'administration locale en même temps qu'il est saisi par les chefs des villages jouxtant les domaines, de requêtes parfois difficiles à satisfaire. Tout cela ne l'empêche pas d'être chaque matin, dès le lever du jour, dans les champs pour vérifier que la collecte s'effectue correctement, avant de se retrouver chez lui vers 9h pour

prendre son breakfast. Il ne s'évade à Douala ou Calabar que rarement, et encore y va-t-il généralement pour les besoins de la compagnie. Cela explique peut-être la répulsion des épouses des expatriés à vivre dans les plantations.

La vie à la Pamol n'a rien de particulièrement attrayant pour chacun des salariés, pour le manoeuvre déraciné comme pour le manager isolé. Le travail rythme l'organisation du temps et l'ennui fréquent se noie dans l'alcool.

*V – les faiblesses de la Pamol :
l'instabilité de sa main d'œuvre*

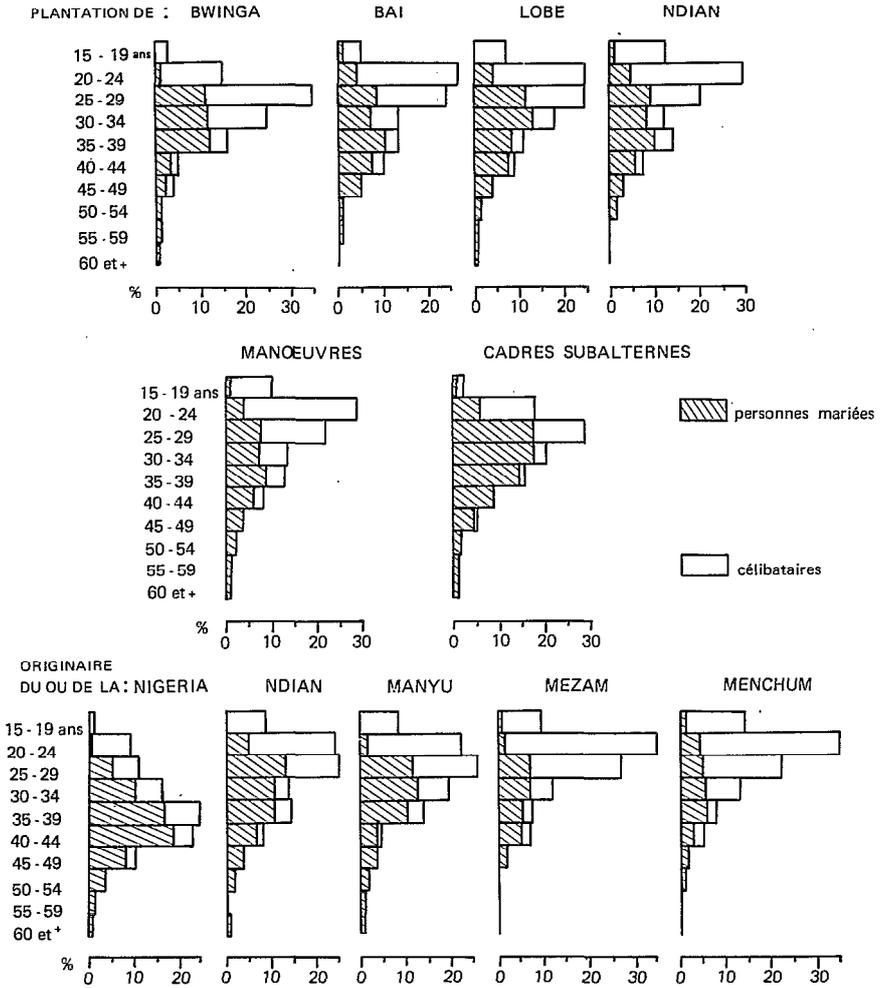


Fig. 6 - Pyramides des âges et situation matrimoniale de la main d'oeuvre

Si la Pamol a réalisé, à l'intérieur de ses domaines, un consensus favorable à l'accroissement de sa productivité et de son activité, il n'en reste pas moins que, comme les autres plantations industrielles, elle subit chaque année une hémorragie de main-d'oeuvre telle que la chasse au manoeuvre est devenue la préoccupation première de la direction de la compagnie.

Malgré les progrès techniques, il faut toujours une vaste force de travail pour exécuter les travaux dans une plantation. Au 30 juin 1974, la Pamol employait 3 200 personnes, à peu près le même nombre qu'en 1959. Mais, fait le plus important, il y avait dans cette masse 80 % de manoeuvres, d'hommes sans qualification, affectés à des tâches simples ne nécessitant aucune formation ou - au plus - un stage de courte durée. Les hommes sont donc interchangeables à leurs postes et on ne peut pas dire que l'intérêt du travail ou les gains matériels soient des motifs assez puissants pour les retenir longtemps. C'est par ce biais que les sociétés de plantation sont des colosses aux pieds d'argile. Plus de 1 000 personnes étaient occupées au travail de collecte des régimes du palmier ou du latex. Conserver ce même nombre de manoeuvres dans ce secteur apparaît vital pour la Pamol.

Tableau 2 : Répartition de la main-d'oeuvre selon l'activité (30.6.74)

Type d'activité	Manoeuvres	%	Cadres subalternes	%	Total	%
Collecte de la production	1 111	44,6	82	11,8	1 193	37,4
Autres travaux de terrain	516	20,7	24	3,4	540	16,9
Transport	118	4,7	99	14,2	217	6,8
Usine	150	6,0	108	15,5	258	8,1
Etudes	71	2,9	37	5,3	108	3,4
Santé	27	1,1	58	8,3	85	2,7
Administration	7	0,3	107	15,4	114	3,6
Régénération & développement	160	6,4	10	1,4	170	5,3
Divers	331	13,3	172	24,7	503	15,8
Total	2 491	100,0	697	100,0	3 188	100,0

jeunesse et instabilité de la main-d'oeuvre

La moitié des employés de la compagnie ont de 20 à 29 ans. Les manoeuvres sont plus jeunes, l'encadrement plus âgé. Au-delà de 45 ans, il reste moins de 10 % de la population laborieuse. Cette structure d'âge d'ensemble varie cependant selon les domaines : Ndian a une population plus jeune que Bwinga. Il est vrai que les travaux récents de régénération de la palmeraie de Ndian ont nécessité l'emploi de personnel supplémentaire.

Géographiquement, d'autres différences sont à signaler. Les Nigériens forment le groupe le plus âgé, les originaires du Bamenda (Menchum et Mezam) le groupe le plus jeune tandis que les natifs de la Ndian et de la Manyu se situaient entre les deux. Cela reflète à la fois les changements survenus dans la politique de recrutement depuis 25 ans et la fidélité différentielle des hommes à la compagnie.

La Pamol a pendant longtemps cherché sa main-d'oeuvre parmi les habitants du Nigéria Oriental, pour puiser par la suite dans les zones proches (Manyu et Ndian), et recourir enfin au foyer de haute densité du Bamenda. Chacune de ces catégories d'hommes n'a pas eu la même réaction vis-à-vis des plantations et les originaires de la forêt ont eu tendance à y rester plus longtemps en raison, sans doute, de la proximité géographique et de la similarité de milieu écologique.

Tableau 3 : Degré d'ancienneté de la main-d'oeuvre en %

	Pamol 1975	Safacam 1965
1 an et moins	24	29
1 à 2 ans	10	8
2 à 3 ans	6	7
3 à 4 ans	7	5
4 à 5 ans	6	6
5 à 15 ans	39	24
16 ans et plus	8	21
Total	100	100

L'étude de la date de recrutement des employés indique l'importance du renouvellement annuel de la main-d'oeuvre. L'instabilité du personnel est, grosso modo, du même ordre qu'à la Safacam, plantation d'hévéa du Cameroun francophone utilisant 4 000 personnes. Il n'en reste pas moins qu'un quart de la force de travail n'a, au plus, qu'un an d'ancienneté, et que 70 % de la main-d'oeuvre totale n'est là que depuis moins de 10 ans.

Cette instabilité de la main-d'oeuvre a des causes multiples et, dans une première approximation, peut s'expliquer à la fois par les stratégies des individus et des groupes attirés par un travail régulièrement rémunéré mais rebutés par une existence si opposée à leur vie traditionnelle. Pourquoi, en effet, venir travailler dans une atmosphère aussi contraignante si ce n'est pour réunir une certaine somme d'argent nécessaire pour réaliser un projet à court terme, qu'il s'agisse de rassembler le montant d'une dot, de payer des études à un

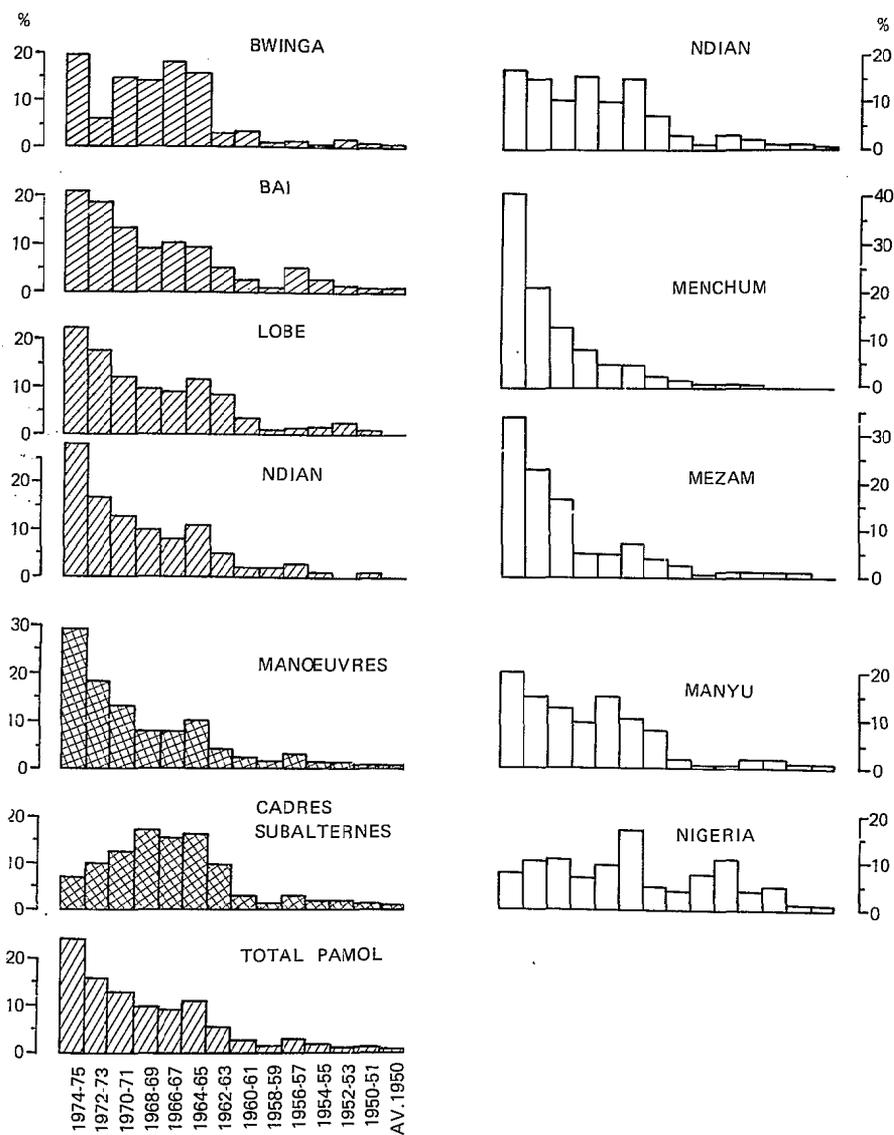


Fig. 7 - Date de recrutement de la main-d'oeuvre

parent, de subvenir aux besoins financiers d'un proche ou pour tout autre raison? Et l'individu est d'autant plus disposé à partir, qu'il est jeune, dépendant, et sans espoir de se réaliser là où il est né par suite d'une pauvreté relative, des règles du partage foncier ou de l'impossibilité de se libérer de la tutelle de membres âgés de la famille. Dans ce cas, le travail en plantation s'avère être une étape vers la migration urbaine quand la lassitude gagne et qu'on est touché par l'attrait de l'apparente facilité de la vie citadine.

Il y a aussi ceux qui, disponibles pendant la morte-saison agricole, viennent dans les plantations, avec le consentement de leurs parents, amasser un petit pécule servant le plus souvent à améliorer le confort de la case paternelle, et qui repartent dès qu'arrive l'époque de la récolte du café ou du cacao.

Que dire enfin de ces jeunes Nigériens venus d'une zone surpeuplée, entraînés par leurs compatriotes (countrymen) et poussés par le désir de se constituer un pécule en vue de démarrer une petite affaire ou de s'implanter comme agriculteurs dans le Cameroun anglophone si largement ouvert à leurs entreprises? Aussitôt la somme réunie, ils se dirigent vers les villes et les bourgs, ou vont dans les villages d'étrangers de la région du mont Cameroun tenter leur chance dans le petit commerce fixe ou ambulancier ou dans l'agriculture de plantation.

La mobilité de la main-d'oeuvre apparaît donc comme inévitable dans ce type d'entreprise en raison de sa structure même, hiérarchisée, coercitive, entièrement coupée de la société traditionnelle et héritière du travail forcé de l'époque coloniale, mais aussi, à cause des bouleversements intervenus dans les groupes humains environnants. L'attrait du salaire est contrebalancé par le profit que l'on peut retirer des cultures d'exportation ou par les gains faciles que l'on peut réaliser dans les activités économiques intermédiaires qui ne demandent ni effort régulier, ni coupure avec le milieu socio-culturel d'origine. Le travail en plantation devient souvent une étape utile pour acquérir une certaine indépendance économique et sociale.

camerounisation du recrutement

Depuis l'indépendance, et malgré des tolérances, la politique de recrutement de la compagnie a dû être résolument nationaliste. Dès 1962, l'Etat a imposé à celle-ci d'employer préférentiellement des Camerounais dans ses domaines. Or, jusqu'en 1962, les Nigériens formaient la quasi-totalité de la main-d'oeuvre. En décembre 1961, il y avait cinq Nigériens pour six employés et, seul, le domaine de Bwinga n'avait dans son personnel qu'un tiers de Nigériens. Dans le domaine de N'dian, par contre, leur nombre a toujours été le plus élevé à cause de la proximité de la frontière et de la facilité des liaisons.

Tableau 4 : Proportion de Nigériens dans le personnel subalterne en 1961, 1969 et 1974 (en % du total)

Domaine de	Décembre 1961	Décembre 1969	Juin 1974
Bwinga	30,7	-	-
Bai	79,0	22,9	13,1
Lobé	77,9	27,7	11,3
Ndian	87,8	29,4	14,2
Direction	92,7	6,9	5,0
Pamol	80,3	24,3	11,8

Cette importance des Nigériens - Ibo, Ibibio et Tiv - tenaient à la préférence des managers pour ces groupes déjà acclimatés, et familiers des cultures du palmier à huile et de l'hévéa, et dont on avait l'expérience dans les domaines U.A.C., du Nigéria. A vrai dire, il y avait sans doute l'idée qu'ils étaient plus intégrés au monde moderne que les Camerounais anglophones, si peu et si tardivement touchés par l'école et l'agriculture d'exportation. C'est, en effet, à partir des petits cadres et agents de maîtrise que s'est toujours fait le recrutement, et il fallait que ceux-ci possèdent quelques rudiments de la langue anglaise dans laquelle étaient données les directives. Comment découvrir de tels employés dans une population dont le taux de scolarisation moyen atteignait seulement 25 % à l'indépendance ?

Il a donc fallu renverser la vapeur et s'assurer un recrutement régional. On a donc prospecté les zones proches et la compagnie a relativement bien réussi compte-tenu de la pression qu'y exerce déjà la C.D.C. De proche en proche, avec l'aide des petits cadres africains, la compagnie s'est créée ex-nihilo une aire de recrutement. Pratiquement pas de francophones, difficilement assimilables dans une organisation pensée et vécue par des britanniques, mais de solides points d'appui dans les départements de la Ndian, de la Manyu de la Mezam et de la Menchum. Certains villages comme Ewelle dans la Manyu, Toko dans la Ndian ou Bu dans la Menchum se placent au premier rang par le nombre des travailleurs de la Pamol qui en viennent. Ceci traduit l'effet d'entraînement créé par la présence de natifs du village à des postes de responsabilités depuis un certain temps.

Les résultats de cette politique s'inscrivent dans le tableau 4: en l'espace de 13 ans, la proportion de Nigériens dans la main-d'oeuvre totale est passée de 80 % à 12 %, avec des variantes par plantation. Conversion réussie dans les chiffres, mais population nouvelle pour le travail de plantation et qu'il faut stabiliser.

que faire pour conserver les manoeuvres ? les transplanter mariés ?

C'est la question que se pose en permanence la direction. Il est bien évident que les amorces de solution se situent à deux niveaux et se complètent : il importerait de rendre le travail plus attractif dans sa rémunération comme dans son déroulement, mais on se heurte très vite aux habitudes et aux impératifs de rentabilité et il faudrait essayer de reconstituer le "tissu social" favorisant l'épanouissement de l'individu pendant les temps de loisir. Cela supposerait une bonne connaissance des sociétés d'origine des travailleurs, et la volonté de laisser se constituer un cadre de vie plus conforme à leurs désirs.

Tout cela est utopique et cadre mal avec les conceptions traditionnelles de gestion du personnel dans les plantations. Le seul effort poursuivi consiste à tenter d'installer des familles complètes dans les camps. Les travailleurs nantis d'épouses et d'enfants paraissent plus liés à la compagnie, en raison de leurs charges familiales, et ils hésitent à la quitter aussi facilement que les célibataires. Mais qu'y-a-t-il de prévu pour les femmes ? Pas de possibilité d'emploi dans la compagnie, pas de terrains pour des cultures vivrières.

36 % seulement des manoeuvres sont mariés, contre 70 % des cadres subalternes et, qui plus est, un certain nombre d'épouses ne vivent pas dans les camps avec leurs maris, mais sont restées au village pour élever des enfants en bas âge ou s'occuper d'une exploitation agricole. Comment s'étonner du manque de stabilité de la main-d'oeuvre après ce qui vient d'être dit plus haut, et sachant que la famille désirant se fixer ne peut accéder à la propriété d'un logement bâti par la compagnie, ou acquérir un lopin de terre pour s'établir ? D'autre part, rares sont les hommes recrutés pour la première fois qui sont mariés. C'est donc lors de leur premier séjour qu'il importe de leur faire miroiter les avantages de la vie en plantation pour les inciter à revenir s'y installer en famille. De toute manière, il leur faudra attendre un laps de temps relativement long pour espérer avoir une promotion interne.

L'instabilité de la main-d'oeuvre semble donc une donnée structurelle et l'on a tout lieu de penser qu'elle va s'accroître dans l'avenir en raison des progrès de l'éducation dans les campagnes et de l'attraction exercée par les villes. Et il est peu probable que des changements notables interviennent à court terme dans les conditions de travail et d'existence des travailleurs car ils remettraient en cause le système de la plantation industrielle.

*VI – l'homme dans les plantations industrielles :
un déraciné*

Malgré toutes les tentatives pour intégrer le travailleur à ce mode de vie spécifique et pour l'y ancrer, l'observateur est bien forcé de constater qu'il reste un déraciné. Ce travailleur est avant tout un rural et il est obligé de travailler selon des normes industrielles et de vivre dans un camp qui ne diffère pas fondamentalement du camp militaire, avec d'autres personnes qui lui sont partiellement ou totalement étrangères.

ni ville, ni village, un monde bâtard

Un camp, en effet, n'est ni un village, ni une ville. Du village, il n'a que l'environnement agricole et la faible taille démographique. Il dispose d'un certain nombre de commodités que l'on ne trouve qu'en ville : l'eau, l'électricité, des services de santé, des écoles. Il se caractérise enfin par une grande diversité ethnique. Toutefois, tout le distingue de ces deux modèles d'organisation de l'habitat : plan rigoureusement géométrique, reproduction monotone du même type de bâtiment en dur à deux ou plusieurs chambres prolongées par une véranda, mêmes équipements collectifs de base (blocs sanitaires, blocs cuisines, incinérateur d'ordures, aire de préparation du garri, clubs, terrain de football, etc...), aucune fantaisie dans l'ordonnement architectural.

La localisation du camp, sa taille, répondent directement aux impératifs de la production. Chacun des 24 camps de la Pamol est installé au centre d'un bloc de culture ou à proximité d'une usine, et le nombre de chambres disponibles correspond aux besoins en main-d'oeuvre.

Les seules différences notables tiennent à l'époque de la construction et à la taille des camps. Plusieurs camps peuvent être groupés : ainsi, à Lobé Kokundu, les 8 camps comprenant 813 chambres se trouvent à proximité des grands équipements du domaine. A Bai ou à N'dian par contre, la dispersion reste la règle.

La fonction dans la compagnie préside à la distribution des logements : un manoeuvre a droit à une chambre, un chef d'équipe à deux chambres, un contremaître à trois. C'est ainsi, et l'on ne tient pas compte du nombre d'enfants.

Fin 1974, dans le camp de Bwinga, les manoeuvres célibataires vivaient à deux par chambre, mais les manoeuvres mariés ayant plus de trois enfants n'avaient qu'une chambre chacun. Dans le domaine de Ndian, on recensait, en 1971, 2,7 personnes par chambre et 4 600 personnes devaient utiliser 338 points d'eau (soit 14 personnes par point d'eau).

Les travailleurs disposent d'un niveau de commodités relativement élevé par rapport au milieu rural, mais rien ne vient compenser cette impression d'anonymat qui se dégage d'un habitat sans chaleur. Il est impossible d'établir des jardins autour des habitations en raison de l'exiguïté de l'espace disponible. La Pamol n'a d'ailleurs pas prévu pour ses travailleurs la possibilité d'accéder à la propriété d'un logement ou d'un terrain à bâtir.

Rien dans l'habitat ne traduit la constitution d'une communauté créant ses propres normes sociales. La compagnie a construit des camps en utilisant un minimum d'espace, attribuant à chacun un nombre de m² limité sans tenir compte des besoins spécifiques des individus, et sans créer en dehors des clubs et terrains de football, les aires de rencontre traditionnelles où se façonne une société.

les contraintes du salariat industriel : les travaux et les salaires

Cette conception de l'habitat traduit, en fait, la prolétarianisation de la masse des travailleurs :

Nous avons déjà vu l'organisation pyramidale du travail avec les multiples contrôles exercés par de "petits chefs" et les recherches entreprises sur le comportement des personnes chargées de la collecte de la production. La définition des postes de travail et une rémunération soigneusement graduée, contribuent à enserrer le travailleur dans un corset extrêmement rigide où il n'est question ni d'initiatives personnelles ni de responsabilités propres.

Travaillant dans une grande exploitation agricole mécanisée, le manoeuvre supplée l'absence de machines adéquates pour la collecte des productions agricoles ou l'entretien des domaines.

Dans la seule plantation de Ndian, nous avons relevé quelques 90 postes de travail entre lesquels se répartissaient les 1 223 salariés de la plantation (non comprise la direction). La production agricole occupait 528 personnes et l'huilerie 108. L'autre moitié du personnel avait des tâches d'entretien, de transport, d'encadrement, d'étude, d'administration et de service. Il ne semble pas qu'il y ait pléthore de personnel, chaque individu ayant une tâche bien précise. Ainsi, dans le seul secteur de la production - toujours à Ndian - nous avons trouvé près de 250 collecteurs de régimes (harvesters), plus de 100 débroussaillieurs (weeders), quelques 80 épandeurs d'engrais (sprayers) et 60 transporteurs de régimes (carriers). Sans compter une réserve de manoeuvres pour le chargement des tracteurs ou pour des besoins diverses, plus quelques bûcherons et des manoeuvres chargés des pépinières. L'ensemble des opérations est contrôlé par un chef d'équipe. A chacun son instrument de travail : machettes aux débroussaillieurs, espèce de faucilles fixées à un manche relativement long aux collecteurs, balanciers (deux paniers fixés à un morceau de bois) aux

"carriers", pulvérisateurs pour les manoeuvres chargés de l'épandage des engrais.

A chaque transfert et transformation du produit, une fiche de contrôle mesure les performances de chacun et celles des blocs de culture (fields) récapitulées ensuite au niveau de la section, du domaine et de la plantation, journallement, mensuellement, annuellement. Tout ici est mesuré : variables climatiques, engrais épandus, rendement, productivité des sections, coût de production, produit fini obtenu. Chaque salarié a sa fiche ou son dossier, sur lesquels ses origines, son profil médical et intellectuel, sa carrière se trouvent minutieusement résumés.

La plantation industrielle produit une vaste paperasserie et sans l'aide d'une armée de bureaucrates. Ici, le lien avec le terrain est essentiel et assure le bon fonctionnement de l'ensemble. Peu "d'embusqués" dans des bureaux climatisés, un contact permanent avec la base.

Tout est fait pour laisser le moins de place possible à l'imprévu, à l'initiative personnelle ou à la fantaisie: tous ces contrôles doivent assurer au travail, même agricole, même dépendant des aléas climatiques, régularité dans les cadences, progrès dans les résultats. Dans ce contexte, le travailleur est un rouage parmi d'autres, l'un des facteurs de production. Facteur plus maîtrisable que le climat.

La rémunération du salarié est articulée sur cet ensemble : un salaire de base variant avec la qualification et l'ancienneté et des primes liées à l'assiduité et aux performances. Le salaire de base est fixé par l'Etat et c'est un salaire horaire. Il en résulte que la majorité des manoeuvres et cadres subalternes sont rémunérés à la tâche. La mensualisation ne touche que 14 % des cadres subalternes.

Pour le début de 1975, le tableau 3 donne les taux horaires de base et la masse des salariés concernés par ces taux.

Tableau 5 : Taux horaires de base et salariés concernés (1/1975)

Taux horaires de base (Fcfa)	Salariés concernés en % du total
25 - 34	50,0
35 - 44	33,2
45 - 54	4,3
55 - 64	3,6
65 - 74	2,6
75 - 84	1,2
85 - 94	1,7
95 - 104	1,0
plus de 105	2,4

Il ressort de ce tableau que 8 employés sur 10 percevaient de 25 à 45 Fcfa par heure de travail. Mensuellement, un manoeuvre ayant travaillé tout le mois, recevait entre 5 000 et 11 000 Fcfa, ce chif-

fre comprenant le salaire de base (wage), les heures supplémentaires (overtime), la prime de productivité (incentive) et la prime d'ancienneté (seniority bonus). Chez les cadres subalternes, le salaire mensuel perçu s'étalait entre 10 000 et 50 000 Fcfa, avec une moyenne de l'ordre de 20 000 Fcfa. La prime de productivité atteint fréquemment 1/4 à 1/3 de la rémunération totale. C'est dire son importance aux yeux des travailleurs et son rôle pour la compagnie.

Relativement, ces salaires n'ont rien de particulièrement attractif si on les compare à ceux versés dans l'administration, compte-tenu du travail demandé. Les avantages divers (logement et services sociaux gratuits, bas prix des denrées vendues dans les magasins de la compagnie) ne sont pas de nature à modifier substantiellement cette constatation.

La charge salariale pèse malgré tout lourdement dans les charges totales d'exploitation : 32 % dans les palmeraies, mais 56 % dans les plantations d'hévéa. D'où la tentation de freiner la hausse des salaires dans une période où le coût de tous les autres facteurs de production augmente considérablement, notamment celui des engrais ou des carburants.

les contreparties à la détribalisation

Quelles peuvent être les réactions du travailleur face à une situation aussi étrange pour lui? Plusieurs restent possibles : s'absenter fréquemment, se replier sur soi et fuir ce type d'existence dès que le sentiment de frustration devient trop fort, s'organiser avec des compatriotes de la même ethnie ou du même village pour créer des associations ("meetings") traditionnelles, pour danser, épargner, ou simplement causer, ou participer à des groupes plus formels ayant pignon sur rue, comme le syndicat, les églises ou les divers clubs.

L'absentéisme est relativement faible : moins de 5 % comme à la C.D.C., alors qu'il atteint des chiffres beaucoup plus élevés à la Socapalm d'Eseka (TJEEGA - 1974) où le manoeuvre est partagé entre son exploitation agricole personnelle et le travail en plantation industrielle.

La participation d'une large fraction des travailleurs à l'activité des associations contribue à les intégrer à la plantation, tout en servant de dérivatif à leurs problèmes d'adaptation à leur condition de manoeuvres. Toutefois il convient de distinguer les groupements traditionnels, créés par la seule volonté des salariés et ceux qui sont venus de l'extérieur, et qui recrutent des adeptes. Les uns se constituent sur une base ethnique tandis que les autres réunissent diverses ethnies. Les premiers apparaissent comme voulus, les seconds comme subis. La participation de la base est vraiment constructive dans les "njangi" et les divers "traditional meetings", elle reste marginale dans le syndicat, le parti ou les églises. Dans les associations de type moderne, on paie une cotisation parce qu'elle est quasiment obligatoire et l'on assiste aux réunions d'information ou aux cérémonies, non pour y faire connaître son sentiment, mais pour y apprendre quelque chose : stratégie syndicale, ligne politique, bible ou évangile.

L'activité des diverses congrégations religieuses est singulièrement importante car elles s'ingénient à toucher la population globalement, par classes d'âge et par sexe, s'adaptant à chaque public pour faire passer leur message, combinant enseignement religieux, éducation générale et pratique, et manifestations sportives. C'est pourquoi les diverses missions vivent, bien souvent, en symbiose avec les plantations : elle trouvent là un public plus réceptif qu'en milieu rural, plus disponible qu'en ville, une société en quête d'identité.

Anciennement installées et souvent dirigées par un Européen, elles entretiennent de bonnes relations avec l'"estate manager", parfois même sur le plan économique. L'huilerie de Ndian traite la production des 25 ha de palmiers à huile de la mission d'Ikassa. A Lobé, la mission catholique et la Pamol favorisent la création d'exploitations paysannes de palmiers à huile sélectionnés.

S'il n'y a pas eu apparition de nouvelles religions syncrétiques, comme dans d'autres régions côtières d'Afrique, de nombreuses sectes étrangères ont réussi à se créer un public parmi la main-d'oeuvre de la Pamol depuis une dizaine d'années, comme l'église apostolique ou les adventistes du septième jour. Cela traduit, sans doute, le désarroi de cette masse laborieuse, transplantée dans un univers étranger, et ayant perdu les cadres de référence qu'offrait leur société d'origine.

La cohésion de la main-d'oeuvre se trouve renforcée par le truchement des associations modernes soutenues par l'Etat et agréées par la compagnie. Dans ce sens, on peut même avancer que le syndicat "unifié" est utile à la compagnie, en ce sens qu'il donne à l'ensemble de cette population, si disparate, le sentiment d'avoir des problèmes communs auxquels il appartient d'apporter des solutions valables pour tous.

En contrepoint, subsistent tous les "meetings" réunissant un nombre limité de personnes ayant des origines identiques. L'objet de ces meetings est parfois assez vague. Ils permettent au travailleur de se replonger dans l'atmosphère du milieu villageois qu'il a quitté : il y parle dans sa langue des personnes et des choses qu'il connaît et de ses problèmes personnels. Bien entendu, ces meetings ont un rôle économique d'entraide ou d'épargne. Elargis à plusieurs groupes ethniques comme certaines "njangi", ces réunions n'ont plus qu'une fonction strictement économique d'épargne et de prévoyance.

En fait, la compagnie n'offre à ses travailleurs que des succédanés pour compenser la perte de l'organisation socio-culturelle traditionnelle, et ceux-ci n'arrivent pas à la remplacer sur le plan psychosociologique ; le voudraient-ils d'ailleurs, qu'ils n'y parviendraient pas totalement.

VII – les effets directs des plantations sur la région

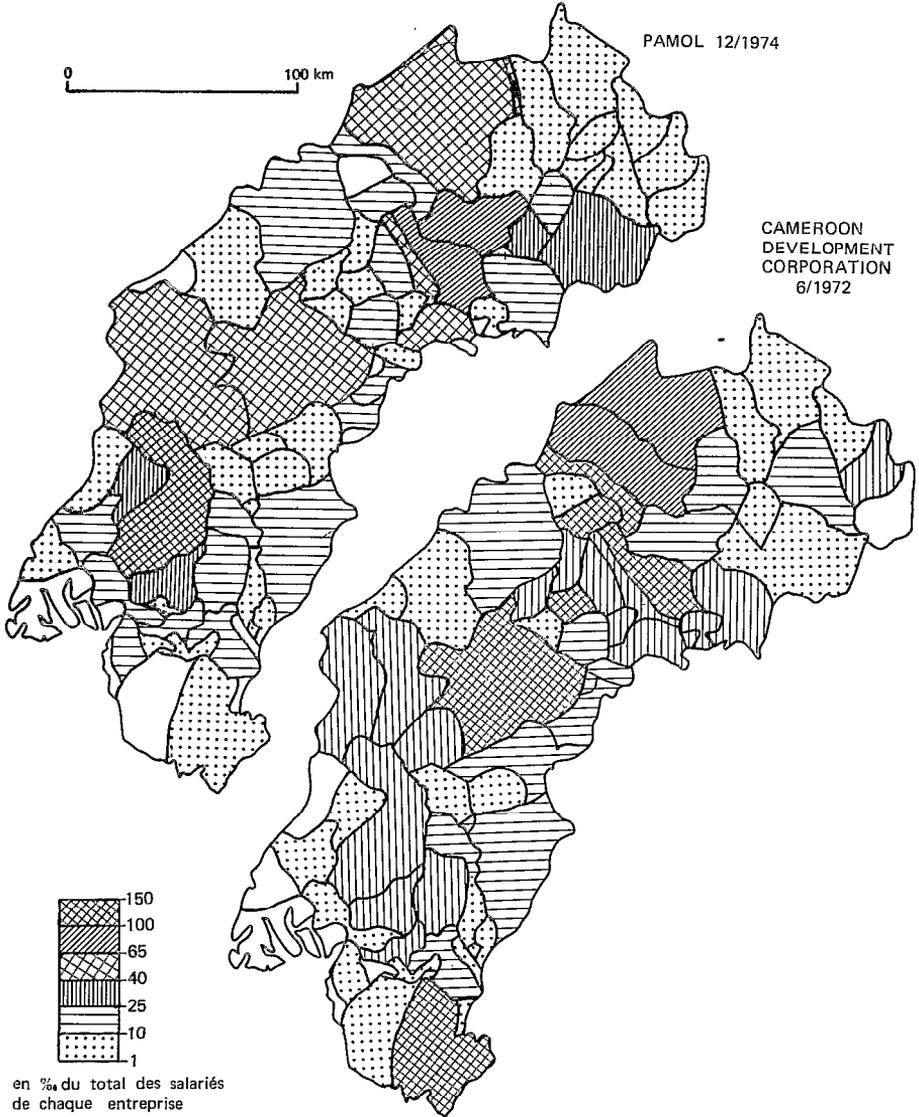


Fig. 8 - Origine ethnique de la main-d'oeuvre de la Pamol et de la CDC

Les plantations de la Pamol ont provoqué, dans la région où elles se trouvent, des transferts importants : transferts d'hommes, d'argent, de biens et, peut-être même d'idées.

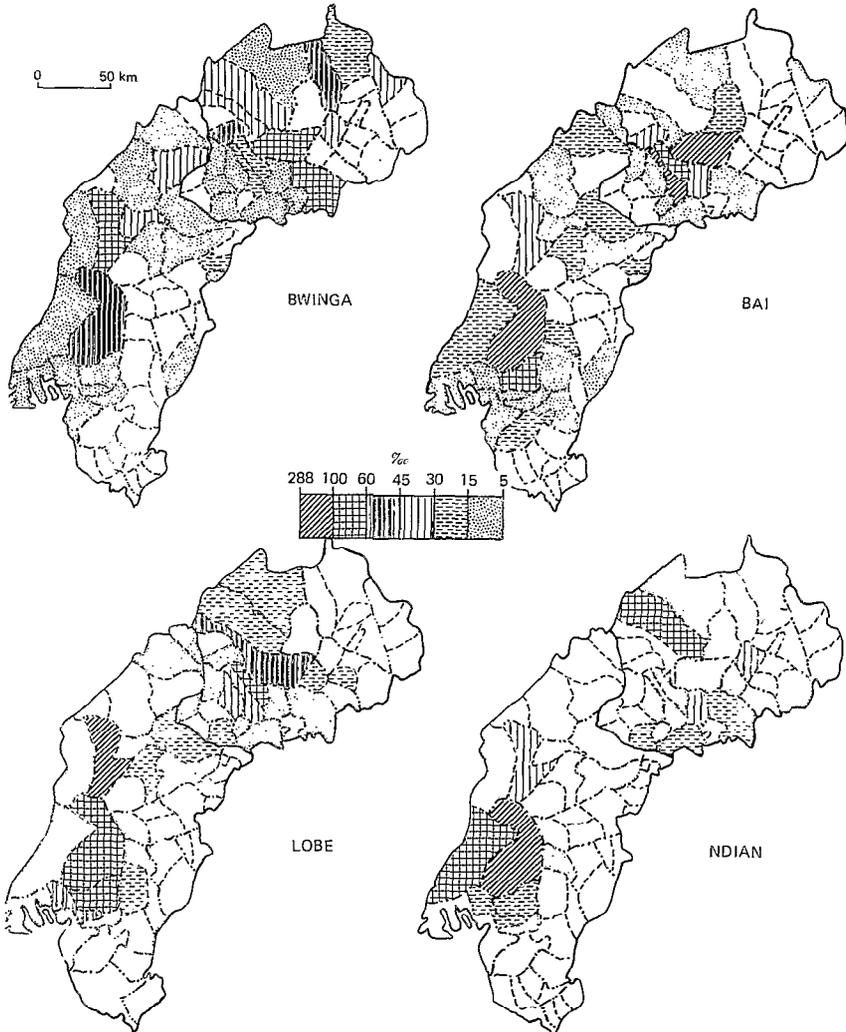
une ponction démographique massive
 parmi les hommes jeunes des zones marginales

a. ORIGINE GÉOGRAPHIQUE ET ETHNIQUE DES TRAVAILLEURS (fig. 8-9-10)

Tableau 6 : Origine géographique des travailleurs en %

Zone d'origine	Total Pamol	Manoeuvres	Cadres subalternes	Ndian	Domaines de Lobé	Bai	Bwinga
Ndian	252	255	243	373	177	170	82
Menchum	157	182	74	140	151	160	239
Mezam	151	154	142	100	137	257	179
Manyu	127	103	207	71	194	121	229
Nigéria	125	153	33	145	119	150	-
Meme	58	43	107	41	81	72	47
Bui	49	49	50	80	37	5	39
Momo	43	31	82	30	67	42	39
Donga + Mantung	18	20	11	4	12	10	107
Cameroun franc.	13	8	29	9	15	11	32
Fako	7	2	22	7	10	2	7
Total	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

Le tableau 6 a été établi à partir du dépouillement de quelques 2 800 fiches. Il fait apparaître l'importance des travailleurs provenant de la Ndian (1/4 de l'effectif global), département où se concentre le gros du potentiel de la Pamol. Ceci est d'autant plus remarquable que la Pamol puisait largement, jusqu'en 1962, dans le réservoir



*Fig. 9 - Origine géographique
de la main-d'oeuvre de chaque domaine
(se reporter à la fig. 13 pour connaître
la signification des limites administratives)*

d'hommes qu'était la région orientale du Nigéria. La proximité de ce département et sa situation économique peu brillante, peuvent expliquer cette position prépondérante. Le départ des populations y est une habitude ancienne : en 1928 déjà, les originaires de la Ndian constituaient un groupe de plus de 2 000 personnes dans les plantations de la région du mont Cameroun.

Viennent ensuite les départements des Grassfields du Bamenda : la Menchum et la Mezam avec 30 % du total. Deux situations différentes toutefois : un département pauvre, peu scolarisé, la Menchum ; un département riche mais à forte densité, la Mezam. La Manyu et le Nigéria fournissent un autre quart de la force de travail : la Manyu, département proche et peu gâté par la nature et par sa situation excentrée, la région orientale du Nigéria, surpeuplée et se relevant à grand peine des ruines de la guerre civile de 1967-1970. De petits contingents de travailleurs arrivent d'autres zones. A noter la faiblesse du nombre de francophones, si nombreux entre 1900 et 1939.

La Pamol recrute, dans un rayon de 300 km, la majeure partie de sa main-d'oeuvre, et elle s'est fortement implantée localement, notamment dans le domaine de Ndian où 37,3 % du personnel vient du département de même nom. Rien de tel à la C.D.C. où l'hétérogénéité est de règle dans les quatorze domaines.

A Lobé, les gens de la Manyu forment le groupe le plus important ; à Bai, ce sont ceux de la Mezam ; enfin, à Bwinga, il y a égalité entre les originaires de la Menchum et ceux de la Manyu. Ainsi, chaque domaine marque des préférences à l'intérieur de l'aire de recrutement de la Pamol (fig. 9).

L'origine des cadres influe sans doute fortement dans la composition ethnique de la main-d'oeuvre. La présence de l'un des siens à la tête d'une équipe, d'une section, ou d'un domaine, ne peut que sécuriser le manoeuvre qui vient pour la première fois dans une plantation industrielle.

La carte de l'origine des cadres subalternes ne coïncide toutefois pas avec celle de l'origine des manoeuvres (fig. 10) : les cantons ngolo-batanga et ejagham sont privilégiés, la province du Nord-Ouest est moins bien représentée. Cela traduit à la fois l'ancienneté du recrutement et les disparités zonales dans le taux de scolarisation : si les recrutés récents dominent pour la Menchum et la Mezam (fig. 7), pour la Ndian et la Manyu le nombre des "anciens" est relativement plus élevé. La Menchum est, par ailleurs, le département le moins scolarisé du Cameroun anglophone. Les Nigériens, pour des raisons politiques, sont faiblement représentés dans la catégorie des cadres subalternes.

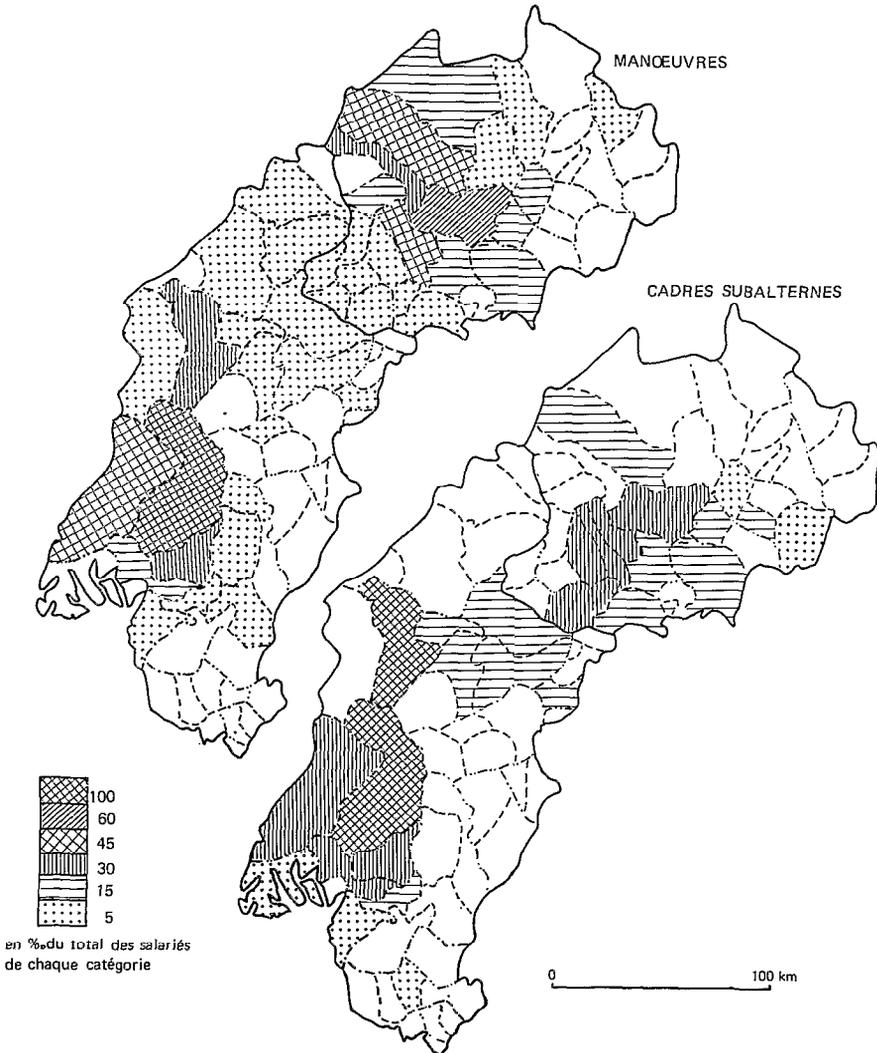


Fig. 10 - Origine géographique de la main-d'oeuvre par catégorie de travailleurs (se reporter à la fig. 13 pour connaître la signification des limites administratives)

Tableau 7 : Structure ethnique comparée de la main-d'oeuvre africaine : C.D.C. juin 1972 - Pamol janvier 1975

% de la main-d'oeuvre totale (M.O.T.)	P A M O L		C . D . C .	
	Groupes ethniques		Groupes ethniques	
	nombre	% de la M.O.T.	nombre	% de la M.O.T.
10 % et plus	1	14,8	-	-
5 à 10 %	5	29,7	2	14,5
3 à 5 %	6	23,0	13	47,0
1 à 3 %	13	21,4	15	27,0
moins de 1 %	33	11,1	32	11,5
Total	58	100,0	62	100,0

Sur le plan ethnique, la Pamol touche tous les groupes installés au Cameroun anglophone, plus trois groupes nigériens (Ibibio 6 %, Ibo 4,5 % et Tiv 1,7 % de la main-d'oeuvre totale). Elle recrute parmi les mêmes groupes que la C.D.C. avec, toutefois, de fortes nuances (fig. 8). Elle a peu d'influence sur les groupes du Fako et de la Donga et Mantung et une représentation ethnique moins large qu'à la C.D.C. Six groupes réunissent chacun plus de 5 % de la main-d'oeuvre globale, au total 44,5 % des travailleurs de la Pamol (tableau 7). A la C.D.C., seuls, deux groupes ethniques arrivent au même pourcentage mais ne constituent que 14,5 % de la main-d'oeuvre totale.

Autre différence plus minime entre les deux compagnies : l'importance des Camerounais francophones et des Nigériens. A la C.D.C., 4,3 % des employés viennent de l'outre-Mungo contre 1,4 % à la Pamol. Inversement, les Nigériens sont cinq fois plus nombreux dans les domaines de la Pamol. Leur situation géographique rend compte de ces disparités. L'existence de la frontière culturelle du Mungo explique la faible représentation des francophones, par ailleurs peu attirés par le salariat agricole, car bénéficiant d'un meilleur niveau de vie que les anglophones.

Tableau 8 : Les dix premiers groupes ethniques à la Pamol
(en % de la main-d'oeuvre totale)

Ethnies	Total Pamol	Manoeuvres	Cadres		Domaines de		
			subalternes	Ndian	Lobé	Bai	Bwinga
Ngolo-Batanga	14,8	15,6	9,4	23,7	5,2	8,8	5,4
Kom	6,6	7,3	4,2	5,0	4,8	10,4	9,3
Bafut	6,5	7,1	4,5	4,3	8,6	10,0	3,6
Ibibio	6,0	7,5	1,1	5,1	7,2	9,5	-
Ejagham	5,3	3,9	9,9	3,3	10,1	2,8	7,9
Ngemba	5,3	5,3	5,3	2,2	3,3	14,4	3,9
Fungom	4,7	5,6	1,9	6,9	4,5	0,5	4,6
Ibo	4,5	5,1	2,2	7,4	2,4	2,9	-
Banyang	4,1	3,1	7,0	2,0	6,1	4,1	7,5
Balue	3,3	3,1	4,2	2,0	5,5	4,9	0,7
Total	61,1	63,6	49,5	61,9	57,7	68,3	42,9

Parmi les dix plus importants groupes ethniques fournisseurs de travailleurs à la Pamol, nous trouvons six groupes forestiers dont deux nigériens. Les quatre autres sont issus des hauts plateaux de savane du centre du Bamenda : Kom, Bafut, Ngemba et Fungom. Dans le personnel de la C.D.C. nous ne retrouvons que cinq de ces groupes parmi les dix premiers : Fungom (8,4 %), Bafut (4,3 %), Banyang (4,2 %), Ngolo-Batanga (4,0 %), Balue (3,2 %). S'y ajoutent les Bakweri (6,1 %), les Beba-Befang (4,2 %) et trois ethnies du département de la Momo (Ngié, Meta et Ngwaw).

Les deux compagnies se concurrencent dans les zones traditionnelles d'émigration mais se particularisent par la place occupée par certains groupes comme les Kom, les Ibibio et les Ibo à la Pamol. Chaque ethnie peut avoir une position différente selon les domaines ou la catégorie professionnelle. Parmi les cadres subalternes, Ejagham, Banyang et Ngolo-Batanga se situent au même niveau. Fort nombreux à Ndian les Ngolo-Batanga n'ont qu'un rang modeste dans les autres domaines. A Lobé, les Ejagham et Bafut se placent au premier rang tandis qu'à Bai, Ngemba, Kom, Bafut et Ibibio dépassent chacun 10 %. Bwinga se singularise par l'absence d'Ibo et d'Ibibio et par la place occupée par les Kom, Ejagham et Banyang.

b. L'IMPACT REGIONAL DE CE TRANSFERT D'HOMMES

La Pamol ne recrute pas dans toute la région avec la même intensité et l'on a pu constater des variations dans le temps considérables dans les sources de main-d'oeuvre. Elle puise parmi les jeunes adultes masculins les moins éduqués du monde rural, et prive ainsi l'agriculture paysanne, traditionnelle ou moderne, d'une part importante de sa force de travail.

Tableau 9 : Age des travailleurs :
Pamol (1/1975), Safacam (7/1965)

	Pamol	Safacam
15 - 19 ans	8,3	4,7
20 - 24 ans	26,2	12,8
25 - 29 ans	23,4	21,9
30 - 34 ans	15,0	17,0
35 - 39 ans	13,3	14,7
40 - 44 ans	8,1	8,2
plus de 45	5,7	20,7
Total	100,0	100,0

Si l'on compare l'âge des travailleurs de la Pamol et de la Safacam, on remarque la jeunesse de ceux de la Pamol : 49,6 % entre 20 et 29 ans contre 33,7 % à la Safacam.

La population masculine rurale de cette tranche d'âge au Cameroun anglophone pouvait être estimée en 1964, à 48 000. C.D.C. et Pamol pouvaient avoir, lors des phases d'expansion, un effectif correspondant à 1/6 de cette population avec une importance variable selon les zones. Cela donne déjà une idée de la ponction démographique effectuée sur cette tranche d'âge. Toutefois, le renouvellement constant et par forts contingents, du personnel à partir, plus ou moins, des mêmes zones, nous incite à penser qu'il s'agit d'une estimation minimum.

Avec les informations démographiques disponibles, on pouvait estimer, pour les quatre zones suivantes, le rapport :

7

nombre de travailleurs en plantation
nombre d'hommes de plus de 15 ans résidant dans la zone

	Pamol	C.D.C.	Ensemble
Ejagham	1/35	1/15	1/10
Ngolo-Batanga	1/6	1/5	1/3
Balue	1/25	1/6	1/5
Banyang	1/46	1/12	1/9

Cet état de choses ne peut être favorable à une amélioration de la condition de ces groupes privés, dans beaucoup de cas, des éléments les plus dynamiques.

Ces quatre pays présentent une situation géographique commune. Situés dans la zone forestière centrale, à l'écart des principales voies actuelles de communication, ils ont, au mieux, des sols médiocres. Leur situation périphérique, par rapport aux zones mises en valeur lors de la colonisation allemande s'est renforcée récemment avec la mise en place de la frontière entre le Cameroun et le Nigéria. Dès la

colonisation allemande, ces pays ont constitué des réservoirs de main-d'oeuvre avec l'institution du travail forcé, et cela a continué jusqu'à nos jours. Au reste, aucun effort n'a été tenté pour retenir les jeunes dans ces pays : aucune opération de "développement", si ce n'est la réfection de la route Kumba-Mamfé qui a, en fait, facilité l'émigration.

Les efforts récents de la Mamfé Cooperative Farmers Association, créée en 1951, pour développer les cultures commerciales (cacao, café Robusta, palmier à huile) ont été lents, et si le volume de la récolte collectée par la coopérative a augmenté, cela est surtout dû au départ des agents agréés privés, chassés par le marasme économique persistant de la zone. La situation démographique, l'absence de pistes de collecte, et la médiocrité des sols, constituent autant d'obstacles à l'expansion de ces cultures.

Quel pourrait être le dynamisme de villages peuplés de vieux, d'enfants et de femmes, où l'on passe son temps à attendre les "dashes" de l'extérieur, et où la morosité se noie dans le vin de palme? Ces sociétés peu centralisées, à structure segmentaire sont, par ailleurs, incapables d'opposer la moindre résistance aux individus voulant émigrer. Pourtant, de vastes espaces sont disponibles, l'accès à la terre facile, la pression démographique faible.

Pays trop ouverts au monde moderne, et depuis trop longtemps pour ne pas avoir le sentiment d'être en marge, ils sont condamnés à dépérir sans qu'on puisse y porter remède car ce sont eux qui subissent la plus forte hémorragie de jeunes adultes.

les transferts d'argent et de biens des domaines à la région

La Pamol a distribué une masse salariale de 323 millions de Fcfa à ses 3 200 employés en 1973-74. Cette somme importante se trouve, en partie seulement, dépensée sur place, au jour le jour, essentiellement en achat de vivres, boissons et vêtements. Une part non négligeable retourne au village d'origine en espèces, sous forme de cadeaux, denrées périssables et biens de consommation, parfois même sous forme de biens d'équipements pour la maison ou l'exploitation agricole¹.

Comme dans l'ensemble des plantations de la région, les travailleurs font un gros effort d'épargne. Il ne faut pas oublier que c'est pour réunir une certaine somme d'argent que beaucoup d'entre eux y sont venus travailler. Cette épargne est réalisée d'abord pour se prémunir contre tous les malheurs qui peuvent arriver : maladie, accident, deuil, etc... C'est une épargne de prévoyance qui doit être immédiatement disponible. L'épargne en vue d'un investissement éducatif vient à égalité avec celle destinée au paiement de la dot. L'achat de biens de consommation durables (bicyclette, récepteur radio, etc...) immobilise

1) Une enquête précise sur l'ampleur, les modalités et les formes de ce transfert aurait alourdi considérablement cette analyse. Nous ne faisons que livrer ici les indications recueillies lors d'entretiens avec des travailleurs.

également de fortes sommes. Une très faible part du personnel épargne plus longuement en vue de bâtir, de créer une petite affaire ou d'ouvrir une exploitation agricole.

La durée de la période d'épargne dépasse très rarement l'année et l'on puise sur la réserve quand on n'emprunte pas pour envoyer des cadeaux aux parents ou à un oncle, pour financer les déplacements d'un membre de la famille, pour aider un jeune à payer ses droits d'écolage. Les organisations traditionnelles d'épargne (Njangi et meetings) absorbent la majeure partie des sommes mises de côté. Les systèmes modernes (banques, caisse d'épargne postale) ne sont pas localement représentés. De toute manière, leur gestion par une bureaucratie tâtilonne aurait de quoi décourager l'épargnant le plus confiant. De même, ce n'est pas par la poste que transitent les sommes destinées aux personnes vivant hors des plantations ; un homme de confiance se charge de la remise des espèces aux destinataires.

Au total, les transferts d'argent et de biens des domaines à la région doivent être relativement importants mais ne participent, à notre sens, que fort peu à son développement économique. Ils sont surtout destinés à améliorer la condition matérielle d'un grand nombre de personnes et ce fractionnement de l'aide n'est d'aucun profit pour la collectivité. Les travailleurs font surtout oeuvre d'assistance ; ceux qui investissent sont peu nombreux et la capacité de thésaurisation d'un individu ne peut être que faible compte-tenu de ses ressources.

les transferts d'idées

L'enquête démographique de 1964 soulignait l'importance relative des retours au pays des hommes de 35 à 54 ans : 12,5 % dans la zone rurale de la province du Nord-Ouest. Les auteurs de cette enquête estimaient : "Sans doute, pour une grande part, s'agit-il d'anciens travailleurs de plantations qui, une fois qu'ils ont amassé un petit pécule, reviennent au village. Ces mouvements importants de va-et-vient entre zones et entre régions jouent un rôle certain dans l'évolution du pays et notamment dans l'acquisition de nouvelles habitudes de vie, alimentaires et autres". (Service de statistique générale, 1969, tome 1, p. 284).

On peut, en effet, se demander ce que peuvent apporter à leur secteur d'origine, les travailleurs ayant séjourné dans les plantations, et si, leur retour s'accompagne de l'introduction d'innovations ou seulement d'habitudes plus européennes. Ils ont été en contact avec une agriculture mécanisée utilisant tous les acquis de la science agromomique. Qu'en ont-ils retenu?

En l'absence d'enquête menée auprès d'un échantillon représentatif d'anciens travailleurs, nous ne pouvons qu'alimenter la réflexion en examinant leur situation respective dans les plantations et à leur retour au village. Nous avons pu observer, dans les régions de Kumba et de Muyuka, des palmeraies, des cacaoyères et des champs d'hévéas exploités par des cadres de plantation, à titre personnel, selon des méthodes peu éloignées de celles observées dans les domaines industriels : main-d'oeuvre salariée, sélection de plants, utilisation d'engrais, etc...

Au niveau du petit paysan, le transfert paraît plus délicat, il suppose adaptation dans bien des cas. Et il n'est pas évident que la technologie, rentable au niveau industriel, le soit dans une petite exploitation familiale. D'autre part, comment un manoeuvre, confiné dans une tâche répétitive et limitée, peut-il avoir une claire conscience des méthodes utilisées et de leur intérêt, sans stage d'information, et en l'absence de rotation dans les postes de travail? Il est donc peu probable qu'il y ait un transfert technologique direct entre les domaines industriels et les exploitations paysannes.

Par contre, le travailleur ayant vécu en plantation industrielle a acquis de nouvelles habitudes : une alimentation plus variée où entrent des produits importés, une meilleure hygiène, l'usage de l'eau potable, de l'électricité et des boissons alcoolisées. De retour en brousse, n'introduira-t-il pas ces habitudes de consommation et, est-ce toujours un progrès?

Le risque enfin, est de retrouver chez lui le comportement de l'ancien combattant, figure pittoresque des villages francophones, tirant son autorité de sa pension et de son passage dans l'univers des blancs, et montrant un mépris certain pour les us et coutumes locaux. Le contraire d'un agent de développement qui doit être parfaitement intégré au milieu pour le faire évoluer.

Il faut bien reconnaître que l'objectif de la compagnie n'est pas de former des hommes mais de les utiliser au mieux de ses intérêts. Il aurait été heureux qu'ils retirent, de ce passage entre ses mains, un profit personnel ayant des effets positifs sur la région. Cela ne nous paraît pas être le cas et il serait injuste de le lui reprocher, les entreprises publiques ne faisant pas mieux.

*VIII – les effets induits des plantations
sur le milieu environnant*

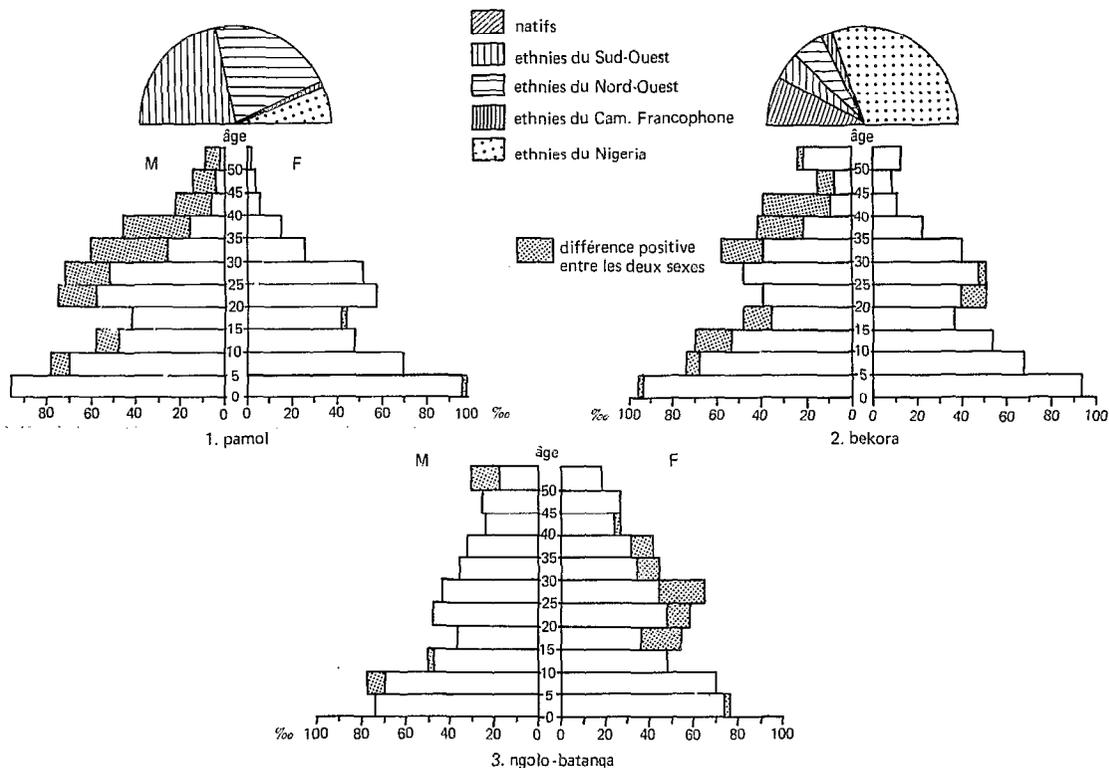


Fig. 11 - Structures démographiques (pyramide des âges et composition ethnique)
 Population résidant : 1 dans les camps de la Pamol
 2 dans le bourg de Bekora
 3 dans le groupement ngolo-batanga (toko)

La présence de ces îlots-vitrines de ce que peut faire la technologie au service d'une firme capitaliste multinationale a agi comme un aimant dans une région pauvre et délaissée par les pouvoirs publics depuis toujours. Involontairement, ou avec l'aide d'agents extérieurs, les plantations de la compagnie ont ainsi modifié le milieu proche de leur implantation sur les plans démographique, économique et social.

les « doubles » des camps :

les bourgs de marginaux et de marchands (fig. 11 et 12)

Les domaines ont attiré autour d'eux toute une population hétérogène qui a contribué à transformer les villages d'autochtones ("natives") proches. C'est ainsi que sont apparus les bourgs de Bai Kuke, Bekora, Ekondo Titi, Ndian village, Mundemba.

Au départ, rien ne distinguait ces villages des autres ; l'installation d'un domaine à proximité a changé leur physionomie du tout au tout.

La fig. 11 indique bien en quoi ils se distinguent sur le plan démographique, et des populations vivant dans les camps, et de celles des cantons ruraux. Comme dans les domaines, la population est en majorité masculine avec un creux prononcé pour les 20-30 ans et un contingent nombreux de femmes du même âge alors que les cantons ruraux ont une sex-ratio favorable aux femmes, notamment pour les 15-45 ans. Pour ces cantons touchés par l'émigration, la pyramide des âges traduit le poids des vieux et des jeunes enfants ainsi que le faible nombre des adultes en âge de travailler (15-60 ans).

Dans ces bourgs, comme dans les camps, les "étrangers" dominent : 84 % des imposables à Bai Kuke, 78 % à Bekora. Et dans cette population allogène, les Nigériens se taillent la part du lion : ils représentent près des 2/3 de la population totale à Bekora, soit cinq fois plus que dans la compagnie. Ont-ils été précédemment employés à la Pamol et se sont-ils installés à proximité dans l'espoir de servir à nouveau dans les domaines? Sont-ils venus là, attirés par les profits réalisables auprès des salariés de la compagnie acheteurs de vivres et utilisateurs d'artisans? En fait, les deux stratégies se complètent. En attendant un emploi salarié, on cultive, on commerce, on collecte le vin de palme en vue de se procurer de l'argent frais. Evidemment, le

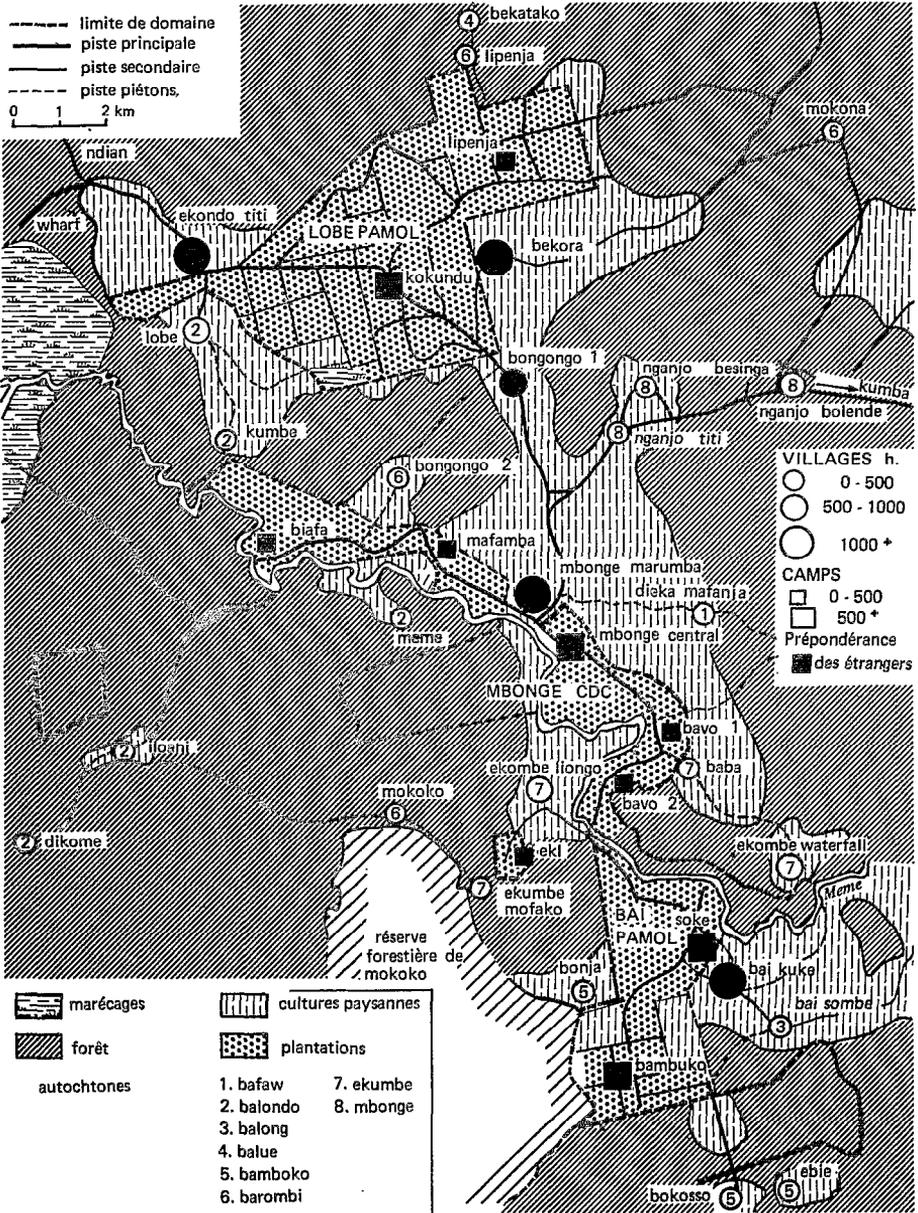


Fig. 12 - Plantations et villages de la basse Meme

pactole représenté par les salaires distribués par la Pamol a aussi attiré des commerçants, des artisans et des prostituées. A Bekora, en 1974, on comptait 29 commerçants, 30 artisans et 18 prostituées non compris 10 commerçants occasionnels, pour 2 000 habitants (P.A.I.D., C.A.R. 1974).

L'afflux d'une importante masse d'immigrés dans ces villages n'a pas été sans provoquer des changements irréversibles dans la société et l'économie de ces petites communautés. L'accès à la terre, facile voici 20-25 ans, a été limité pour les allogènes. Aujourd'hui, pour obtenir l'autorisation de cultiver un morceau de terre pendant une saison, il faut verser une somme d'argent et donner souvent une partie de la récolte au propriétaire. Pas de possibilité donc de faire des cultures arbustives, juste de quoi faire pousser un carré de tubercules ou quelques bananiers plantains.

Les "étrangers" occupent donc une position inconfortable dans la vie agricole du village. Il s'agit, au plus, d'une solution d'attente, de durée variable, avant le retour en plantation, l'émigration vers la ville, ou le retour au village. Pour avoir le droit de bâtir, l'accord du chef et du conseil des anciens est nécessaire, moyennant le versement d'une certaine somme d'argent quand il s'agit d'une maison en planches, ou l'offre d'un festin pour une maison traditionnelle en pisé et en nattes.

A Bekora, en 1974, 29 % des cases étaient en planches et 37 % arboraient un toit de tôle plus ou moins rouillé. Signes évidents des progrès accomplis. On ne comptait pas moins de 15 confessions religieuses différentes, et les "animistes" ne représentaient que 18,6 % de la population. 40 % des hommes adultes étaient passés par une école et 7 % avaient fait des études secondaires (P.A.I.D., C.A.R., 1974).

Ces bourgs manquent donc d'homogénéité sur le plan économique et social : cohabitent les natifs bien installés grâce à leur maîtrise de la terre et des divers droits traditionnels, les marchands et les artisans prospérant grâce aux salariés de la compagnie, et enfin, la masse des marginaux, parfois plus éduqués que les autres, qui se réfugient ici, vivant dans l'attente d'un sourire de la fortune et faisant vivre les sectes religieuses. On ne relève pas, cependant, de séparation nette entre étrangers et natifs : pas de quartiers séparés entre eux par une palissade matérialisant la frontière comme en pays bakweri. La cohabitation semble donc ne pas être aussi conflictuelle.

Dans deux cas, Ekondo Titi et Mundemba, l'administration territoriale et ses multiples antennes est venue s'installer, profitant notamment des équipements et des services mis en place par la compagnie, en particulier son service de transport entre Ndian et Ekondo Titi.

Tout cela s'inscrit dans le paysage. La fig. 12 montre pour la région de la basse Meme, les principales caractéristiques d'un tel paysage. 5 000 ha de terres sont cultivés dans les domaines de la Pamol et de la C.D.C. La partie centrale est occupée par le domaine C.D.C. de Mbonge épousant les méandres de la Meme, rivière navigable jusqu'aux chutes situées à Ekumbe Waterfall. De part et d'autre, les deux domaines de la Pamol : au nord, Lobé, relié au wharf d'Ekondo Titi, au sud, Bai, accessible par un bac. Un réseau routier privé, bien entretenu dessert les étendues exploitées par les compagnies. Les principaux villages sont accolés aux domaines et abritent une majorité

d'étrangers. Quant aux villages d'autochtones, ils sont de petite taille, accessibles pour la plupart à pied, et ne disposant que d'un terroir exploité limité. Ils appartiennent à huit groupes ethniques différents et hébergent toujours quelques "étrangers". Ils meurent doucement à l'écart des zones d'activité, ne s'étant jamais complètement remis des traumatismes subis durant la colonisation allemande où ils n'avaient pu ni su résister aux appétits des colons de la D.W.H. qui s'étaient appropriés toutes les terres utiles. Autour des domaines et des bourgs, par contre, les cultures vivrières et pérennes occupent un large espace et reflètent le dynamisme des populations y résidant dont le renouvellement permanent et les difficultés à se tirer d'affaire accentuent l'esprit de compétition.

un effet d'entraînement économique dérisoire

La Pamol loge dans ses camps 1/5^e de la population de la partie continentale du département de la Ndian (pêcheries du Rio-del-Rey exclues). On peut se demander, vu sa place dans cette circonscription administrative marginale dans quelle mesure elle a suscité un certain essor économique autour d'elle.

Le département de la Ndian se compose de deux secteurs différents : une zone deltaïque, le Rio-del-Rey, un secteur intérieur forestier. Le Rio-del-Rey est occupé par intermittence par des pêcheurs oron, ijo, ibibio venus du Nigéria et installés dans une centaine de pêcheries, "fish-towns". La partie forestière, fortement compartimentée par le relief, abrite trente cinq mille personnes réparties sur 4 800 km² appartenant à 9 groupes ethniques pas toujours apparentés et résidant dans quelques 150 villages. Deux genres de vie et deux dynamiques complètement différentes : autant la partie deltaïque est vivante, intégrée à l'économie monétaire, riche de potentialités, autant l'intérieur est peu doué, déprimé, en voie de dépérissement avec le départ de ses forces vives.

La circulation dans les "creeks"¹ de pirogues à moteur est permanente entre Oron, Calabar, Mbonge, Ubenikang, Ekondo Titi : transports de personnes allant et venant entre le Cameroun et la région de Calabar, de vivres et d'eau potable destinés aux pêcheurs, de marchandises de contrebande de part et d'autre de la frontière. Les ressources pétrolières offshore, les actes de brigandage de soldats nigériens démobilisés après la guerre civile (1966-1970) ont amené le gouvernement camerounais à faire quadriller le secteur par les forces de l'ordre et à implanter toute une série de postes administratifs à proximité de la frontière nigériane. La pêche pratiquée selon des méthodes relativement modernes reste le fait exclusif de pêcheurs venus de la côte nigériane si l'on excepte quelques dizaines de Balundu, Isangele et Bakolle.

1) Nom donné aux bras deltaïques où remonte la marée, séparés entre eux par des îles ou presque îles plus ou moins stabilisées par la mangrove.

Le poisson séché ou fumé est acheminé par les Ibibio vers les marchés urbains de la côte (Calabar, Kumba, Victoria, Tiko et Douala) et vers les zones de plantation de la Pamol et de la C.D.C. Ces pêcheurs doivent acheter en contrepartie le reste de leur nourriture sur la côte et dans la zone de Kumba. Ne pouvant faire de cultures vivrières dans leurs pêcheries, et étant le plus souvent seuls, ils sont dépendants pour le plantain, le "garri" et les tubercules des gens de la côte. Cette situation explique la montée des prix des denrées alimentaires de base demandées à la fois par les pêcheurs et les travailleurs de la Pamol sur un marché limité. Autour de Lobé, un régime moyen de plantain coûte de 2 à 3 fois plus cher qu'autour de Kumba.

Cette forte demande n'a pas suscité un développement parallèle du marché vivrier autour du Rio-del-Rey et des domaines industriels, faute de bras et d'esprit d'initiative sans doute. Quelques rares Ibo et fonctionnaires ont compris le parti à tirer de cette conjoncture. Il n'en reste pas moins que le domaine de Ndian - de loin le plus désavantagé - doit importer la plus grande partie de ses vivres de la région de Kumba. La compagnie a laissé d'ailleurs ce soin à des Ibo à qui elle accorde des facilités de transport.

Pour approvisionner l'huilerie de Lobé, qui est loin de tourner à plein, la compagnie a tenté, en liaison avec la mission catholique de Mbonge, de lancer des palmeraies villageoises sélectionnées. Pour ce faire, elle a donné des plants, apporté des conseils aux coopératives villageoises constituées sous l'égide de missionnaires hollandais. Elle se charge de la collecte des régimes et joue un rôle bancaire. Cette opération, démarrée en 1962, a réussi dans le pays balundu, autour de Lobé, à une toute petite échelle : une dizaine de villages situés sur le pourtour et au sud du domaine de Lobé font partie du "Balundu area agric. cooperative" ou "Nakeke Fe". Dans le meilleur des cas, 1/4 des hommes soumis à la taxation participent au projet et les surfaces des palmeraies ne dépassent pas quelques dizaines d'ha dans les villages. L'obstacle foncier constitue le frein majeur à la progression de l'expérience. Les natifs seuls, ont le droit de faire des cultures pérennes, ce qui limite le nombre de participants dans des villages peuplés d'étrangers, qui auraient pu devenir les plus dynamiques des associés dans ce projet. Le poids total des régimes de palmier vendus à la Pamol a beaucoup progressé, passant d'une centaine de tonnes en 1965 à 750 t en 1973/74. Ceci représentait 1/40^e du tonnage extrait du domaine industriel de Lobé. Ce supplément de production ne suffit pas à faire tourner à plein l'huilerie et l'extension du domaine est envisagé sur plus d'un millier d'hectares.

Cette tentative d'association entre la plantation et la paysannerie traditionnelle montre bien les limites de ce genre d'expérience dans le contexte local. Il faut un délai relativement long pour convaincre le paysan et lever les obstacles existants, et il n'est possible de toucher que ceux qui ont la maîtrise foncière, donc pas nécessairement les meilleurs agriculteurs. De plus, la productivité est moindre que dans un domaine industriel où toute une organisation coercitive et incitative a été mise en place. Les "small holders schemes" de la C.D.C. ont connu les mêmes avatars, si bien que les sociétés de plantations industrielles, qui apportent leur concours pour la réalisation de ces projets, n'y croient guère à court terme. Elles ne disposent pas d'animateurs ruraux ("community development officers") et ce ne peut être leurs cadres formés à l'école industrielle qui peuvent

conduire ces expériences. Pour l'instant, il s'agit d'alibis vis-à-vis des technocrates du plan espérant toujours associer le "petit" paysan au "gros" planteur.

Au fond, l'impact économique de la compagnie sur le milieu environnant est dérisoire et ne compense nullement les pertes démographiques subies par les cantons les plus touchés par l'émigration.

conclusion

Ces domaines industriels prospères, cette compagnie puissante mènent-ils un combat d'arrière-garde comme certains le pensent? L'oeuvre économique de la Pamol dans un secteur si déshérité n'est pas niable. Cet ensemble de plantations industrielles représente un capital de première valeur pour tout le pays, un capital qui demande une bonne gestion pour être conservé et valorisé. Nous avons vu le prix social payé pour l'obtention de tels résultats, mais nous savons qu'il en est de même dans les fermes d'Etat. Nous avons relevé le faible effet d'entraînement que les plantations industrielles ont au niveau régional. Pourtant, mieux que par le passé, elles s'intègrent aux circuits économiques locaux grâce à la vente sur le marché national de toute l'huile de palme produite. A l'heure actuelle, la Pamol produit 1/8è du caoutchouc et 1/3 de l'huile de palme industrielle du pays. Ceci posé, quel peut être le devenir de la compagnie?

Il dépend à la fois de l'attitude du gouvernement camerounais et des choix du département plantation d'Unilever Ltd. de Londres.

Au niveau camerounais, les choix des dirigeants se sont portés, d'une part, sur la constitution de complexes agro-industriels là où il fallait gagner rapidement la bataille de la production ; d'autre part, sur l'amélioration forcément lente et aléatoire mais socialement bénéfique des petites exploitations paysannes. Deux risques, à terme, guettent le pays dans cette voie : celui de faire gérer par un appareil administratif démesuré, des empires agricoles avec perte du sens de la rentabilité et celui de subventionner sans fin des secteurs agricoles entiers peu productifs ; problème soviétique dans le premier cas, problème français dans le second. Nous n'en sommes pas encore là.

L'Etat a mis (ou met) en place des sociétés d'économie mixte pour pousser la production d'huile de palme et de caoutchouc. C'est ainsi que sont nés Socapalm et Hevecam. La solution retenue dans les deux cas consiste à créer de toutes pièces de grands domaines industriels gérés par des techniciens ; plusieurs domaines de 4 000 à 5 000 ha pour le palmier à huile, un domaine de 15 000 ha pour l'hévéa. Pour ce faire, les études pédologiques, technologiques et financières n'ont pas manqué. Aucune étude approfondie du problème humain n'a été réalisée.

Pour le plan palmier, les experts avaient prévu la création de blocs de palmeraies sélectionnées et leur répartition entre exploitants usufruitiers restant en permanence encadrés par des conseillers

agricoles. La tendance naturelle de l'administration centrale a triomphé : la ferme d'Etat a eu ses préférences en raison de la facilité des contrôles¹ à tous les niveaux. Le fonctionnaire, en effet, ne conçoit clairement que la relation hiérarchique et autoritaire. Comment pourrait-il, de bonne foi, concevoir un système qui substituerait à l'ordre, le conseil, à la note de service, l'explication, à la coercition, l'éducation? Associer des paysans à une opération de développement de ce genre est un projet extrêmement complexe et délicat pour lequel il faut des cadres ayant des qualités particulières.

Dans ce contexte, la Pamol occupe sa place. Dès lors que l'on admet et développe le salariat agricole, que l'on prend pour critère de gestion, la rentabilité et que l'on estime que le profit reste le moteur de l'économie, aucun obstacle n'existe à l'activité de la compagnie qui participe à la réalisation des plans de développement. Elle se propose, d'ailleurs, pour rentabiliser ses usines d'étendre ses palmeraies à Lobé (1 400 ha) et même à N'dian. Compte-tenu de son expérience, elle n'attend pas des exploitations paysannes une alimentation importante et régulière en régimes. Contrairement aux plantations Lever du Kwilu fondées sur l'extraction des régimes d'une palmeraie naturelle (NICOLAI, 1963), la compagnie a misé ici sur les domaines industriels. En contrepartie, elle gère une vaste main-d'oeuvre venue d'horizons différents, tendon d'Achille de cette forme d'organisation. L'expansion des plantations industrielles prévues risque d'être fortement contrariée par les difficultés à trouver les nombreux contingents de main-d'oeuvre, à l'heure actuelle fournis seulement par les secteurs les plus reculés et les plus marginaux. Que se passera-t-il le jour où les sources actuelles seront tarées?

Située en dehors des principaux centres d'activité économiques du pays, dans une zone rurale amorphe, la compagnie ne peut offusquer le technocrate en mal de nationalisation. Elle suit le plan palmier et sait rester discrète sur le front publicitaire et social. Rien de commun avec la C.D.C. obligée de se montrer partout pour obtenir des prêts internationaux. Il n'y a donc pas d'obstacles majeurs à son expansion. Unilever Ltd. n'hésiterait pas, de toute manière, à se défaire d'un petit maillon peu rentable, si c'était le cas, sans se soucier des problèmes posés. Et dans l'hypothèse d'une nationalisation, la multinationale ne saurait-elle pas trouver un biais lui permettant de conserver d'excellentes positions comme consultante pour le marketing ou comme gestionnaire associée? Elle laisserait ainsi à l'Etat le soin de se débrouiller pour résoudre les problèmes de main-d'oeuvre, vendant ses méthodes de gestion et son savoir-faire. C'est ainsi que la Safacam est associée au projet Hevecam. Il faut enfin souligner que la nationalisation sans objectifs ne fait que substituer au capitaliste, l'Etat-patron, ce qui n'apporte pas nécessairement amélioration dans la gestion ou innovation dans le domaine social.

1) Facilité toute relative, d'ailleurs... Ainsi, on apprenait le 8.1.1977, que le directeur de la Socopalme de Mbongo (arrondissement de Dizangue) avait détourné près de 4 millions de F cfa (Cameroun Tribune du 8.1.1977)

annexes au chapitre III

Tableau 1 : Age et rendement des plantations
(11 mois de l'année 1974)
a. Palmier à huile

Date	ha Ndian	Régimes frais kg/ha Ndian	ha Lobé	Régimes frais kg/ha Lobé
1956	98	10 800	70	11 400
1957	139	11 100	-	-
1958	363	9 700	-	-
1959	567	12 300	395	10 300
1960	789	13 700	607	10 500
1961	279	11 800	653	12 200
1962	96	11 500	458	12 000
1963	-	-	214	11 700
1964	-	-	20	
1965	126	12 200	3	10 900
1966	88	8 900	18	
1967	175	11 900	46	
1968	235	12 300	52	8 300
1969	311	8 000	89	
1970	761	6 900	10	5 500
1971	360	4 700	-	-
1972	430	-	-	-
1973	176	-	-	-
1974	-	-	-	-
Total	4 387	10 300	2 635	11 100
en prod.				

b. Hévéa

Date	ha Bai	Latex kg/ha Bai	ha Bwinda	Latex kg/ha Bwinda
1946	95	1 322	-	-
1948	50	1 251	-	-
1955	20	1 821	-	-
1956	-	-	-	-
1957	123	1 018	-	-
1958	159	1 168	-	-
1959	214	1 474	182	1 133
1960	128	1 575	275	1 174
1961	67	1 328	70	1 305
1962	9	1 741	116	1 303
1963	-	-	-	-
1964	-	-	-	-
1965	-	-	-	-
1966	40	1 707	-	-
1967	45	1 113	-	-
1968	21	995	-	-
1969	35	-	-	-
1970	31	-	-	-
1971	-	-	-	-
1972	35	-	-	-
1973	51	-	-	-
1974	-	-	-	-
Total	971	1 351	643	1 200
en prod.				

Tableau 2 : Evolution de la production de 1960 à 1973/74
a. Caoutchouc (tonnes métriques)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Bai	519	466	440	583	702	859	956	1 056	1 142	922
Bwinga	-	-	-	-	-	50	233	401	422	529
Total	519	466	440	583	702	909	1 189	1 457	1 564	1 451

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Bai	1 040	950	1 059	1 182	1 232	1 304
Bwinga	462	602	755	750	873	897
Total	1 502	1 552	1 814	1 932	2 105	2 201

b. Régimes frais (Fresh fruit bunches)

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Ndian in	20 396	19 925	20 350	25 866	33 444	42 179	35 762	39 664	42 352	30 708
out	297	334	316	337	388	225	411	463	660	287
Lobé in	-	-	-	5 538	11 069	18 815	23 553	?	17 562	?
out	-	-	-	-	-	130	3	?	181	?
Total	20 693	20 259	20 666	31 741	44 901	61 349	59 729	?	41 659	?

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Ndian in	37 051	35 723	37 831	31 374	31 574	41 387
out	471	508	470	638	662	856
Lobé in	27 681	30 997	30 354	29 146	31 294	30 669
out	69	166	192	382	586	759
Total	65 272	67 394	68 847	61 539	64 116	73 671

c. Huile de Palme

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Ndian	3 418	3 384	3 408	4 534	5 933	6 847	6 514	6 833	7 195	4 928
Lobé	17	25	65	381	1 392	2 856	3 662	5 110	6 427	4 713
Total	3 435	3 409	3 473	4 915	7 325	9 703	10 176	11 943	13 622	9 641

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Ndian	6 221	6 198	6 832	5 708	5 968	8 248
Lobé	5 437	5 982	5 878	5 848	6 466	6 431
Total	11 658	12 180	12 710	11 556	12 434	14 679

d. Palmistes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Ndian	1 494	1 418	1 394	1 781	1 912	2 127	1 831	2 183	2 091	1 593
Lobé	-	-	-	4	-	107	631	1 393	1 693	1 293
Total	1 494	1 418	1 394	1 785	1 912	2 234	2 462	3 576	3 784	2 886

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
Ndian	1 742	2 059	2 440	1 999	2 036	2 583
Lobé	1 436	1 594	1 482	1 512	1 783	1 904
Total	3 178	3 653	3 922	3 511	3 819	4 487

Tableau 3 : Evolution du tonnage des ventes
(1960-1973/74 - tonnes métriques)

a. Caoutchouc

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
local	?	443	?	?	?	?	?	-	16	?
export.	?	?	?	?	?	?	?	1 379	843	?
Total	?	?	?	?	667	912	960	1 379	859	?

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
local	89	110	9	-	-	-
export.	1 532	1 368	1 799	1 750	2 223	2 300
Total	1 621	1 478	1 808	1 750	2 223	2 300

b. Huile de Palme

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
local	-	93	81	212	1 173	?	1 033	1 743	2 258	4 000
export.	?	3 339	?	?	6 167	?	9 398	8 904	3 192	5 650
Total	?	3 372	?	?	7 340	8 954	10 431	10 647	5 450	9 650

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
local	4 675	4 706	6 752	9 096	12 722	14 998
export.	9 695	6 111	5 795	3 335	-	495
Total	14 370	10 817	12 547	12 431	12 722	15 493

c. Palmistes

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
local	?	?	?	19	-	?	631	483	394	?
export.	?	?	?	?	1 882	?	1 611	2 658	800	?
Total	?	1 225	?	?	1 882	2 185	2 242	3 141	1 194	?

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
local	-	-	-	-	-	-
export.	4 300	3 205	3 558	3 702	3 989	4 408
Total	4 300	3 205	3 558	3 702	3 989	4 408

Tableau 4 : Evolution du montant des ventes (1968/69-1973/74 Fcfa)

1. Ventes totales (montant brut)

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
a. Huile de palme						
local	261 261	271 774	427 968	715 345	844 025	1 029 180
export.	409 084	399 482	445 602	253 355	-	80 250
Total	670 345	671 256	873 570	968 700	844 025	1 109 430

b. Palmistes

export.	176 886	143 074	162 188	142 184	143 218	290 385
---------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

c. Caoutchouc

local	2 512	5 613	204	-	-	-
export.	166 192	199 277	203 568	175 014	221 473	321 236
Total	168 704	204 890	203 772	175 014	221 473	321 236

d. Total

	1 015 935	1 019 220	1 239 520	1 285 878	1 208 716	1 722 051
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

2. Prix de vente moyen par tonne

a. Huile de Palme

local	55 884	57 750	63 383	78 643	66 343	68 621
export.	42 195	65 370	76 894	75 968	-	162 121

b. Palmistes

export	41 136	44 641	45 584	38 407	35 903	65 876
--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

c. Caoutchouc

local	28 224	51 419	22 666	-	-	-
export.	108 480	145 670	113 156	100 008	99 628	139 667

Tableau 5 : Charges d'exploitation (1968/69-1973/74)

a. Plantations de palmier à huile

Secteur	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
entretien, récolte	30,3	21,3	24,5	24,0	24,2	28,4
huilerie	10,6	14,7	12,1	13,1	12,2	11,3
transport	6,4	6,3	6,6	5,0	5,5	5,9
soins médicaux	5,9	6,4	6,2	5,9	6,1	5,7
administration	1,9	1,8	1,9	2,1	2,4	2,4
frais généraux	2,2	2,3	2,8	4,1	3,2	4,2
activités sociales	0,3	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4
réparations diverses	8,4	11,4	11,9	11,5	10,8	9,4
amortissement	19,4	20,8	20,3	20,4	21,9	19,1
dépenses indirectes	14,2	14,4	12,8	12,7	11,9	11,7
achat régimes	0,4	0,3	0,5	0,9	1,4	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

charges totales en 1 000 Fcfa	543 371	517 827	546 673	590 264	581 438	669 789
----------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

b. Plantations d'hévéas

entretien et saignée	44,5	45,8	48,9	46,2	44,9	46,4
usinage	10,1	8,5	9,5	10,7	11,1	11,7
transport	4,9	3,4	5,1	4,2	5,0	4,6
soins médicaux	4,3	3,7	3,3	3,5	3,7	3,3
administration	1,8	1,6	1,5	1,8	1,9	2,1
frais généraux	1,5	2,5	2,7	2,6	2,5	3,1
activités sociales	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5
réparations diverses	6,7	6,9	6,5	8,1	6,9	8,0
amortissement	13,8	13,3	13,0	13,8	13,6	12,3
dépenses indirectes	12,1	14,0	9,2	8,7	9,9	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

charges totales en 1 000 Fcfa	127 911	142 819	152 127	147 970	154 516	176 435
----------------------------------	---------	---------	---------	---------	---------	---------

Tableau 6 : Prix de revient de l'huile de palme et du caoutchouc nu-usine
(transport hors plantation et frais de station non compris)

	1968/69	1969/70	1970/71	1971/72	1972/73	1973/74
huile de palme (lt.)	41 018	36 972	37 330	44 344	40 535	39 579
caoutchouc (lt.)	85 160	92 022	83 863	76 589	73 404	80 161

annexes au chapitre IV

EXTRAITS DE "PAMOL NEWS"

Magazine trimestriel des employés de la Pamol

L'auteur n'a pas estimé nécessaire de traduire en français ces extraits qui auraient perdu de leur couleur et de leur saveur. Le lecteur qui comprend l'anglais pourra ainsi apprécier l'état d'esprit qui règne parmi les employés de la Pamol. Ajoutons que "Pamol News" n'exprime pas toujours la politique de la compagnie comme le rappelle une note introductive de l'éditeur.

*Document n° 1 : Employment in Pamol
(Pamol News n° 17, octobre 1974, pp. 14-15)*

... the search for labour becomes an inevitable and painful fact. Most labour seekers have turned more attention to the North West Province, and rightly too, for in that vast region lies a large unemployment force.

Plantations Pamol du Cameroun Limited is no exception. It is generally known that the Company spends large sums of money in ensuring the success of the recruitment exercise. This phenomenon has come to stay so long as scientists and engineers continue to study the best methods of replacing men with machines.

Arrival at final destination : the first month of a recruit is any undertaking are dismal. Therefore immediate integration plays a vital role in achieving a position result. We do not fall short in this aspect. Old employees help a lot in resettlement. The existence of a free feeding scheme is commendable. As the saying goes "one cannot do an excellent job with an empty stomach".

Introduction to company rules and regulations : normally, every employee is entitled to a copy of the "Internal Regulations" in force. There is ample justification that "a new sheep without shepherd easily goes astray". Immediately recruits arrive, they are taught their obligations to the Company during their induction period. This grease enriches their knowledge of the Company as a whole, thereby increasing their efficiency at the job site.

Social benefits : free medical facilities, housing, workmens' compensation, family allowance etc... to mention a few, are fringe immediately. he/she is employed after having been medically examined by one of our competent doctors. But for family allowance that one is expected to acquire the requisite qualification, the rest are automatic.

The Credit Union Movement also plays an assertive role in securing members' savings. There are two registered Credit Unions (Bai and Lobe) and two discussion groups (Ndian and Bwinga). As more employees realise the usefulness of this organisation, there is no doubt that they shall be registered in due course. This system of savings has become part and parcel of employees objective.

Film shows and dances feature monthly. There are nice clubs in all Estates and many other recreational facilities.

There is no tangible reason why employees should feel at home under the canopy of the Company. Once people get to know us, they become our friends for the whole of their working life, sharing together the honour of the dignity of systematic work and the pleasure of recreation and entertainment.

*Document n° 2 : Daily Prayer for Pamol
(Pamol News, n° 17, octobre 1974, p. 26)*

Oh! Pamol, how often I long with you ;
Whose life is full of new experiences ;
Whose buttocks are n'er tired of sitting,
Whose ears, to listen ever wide are ;
Whose eyes to see and perceive every anxious ; and whose
Brains' duty is to receive and produce ;
Oh! how I wish to work and live with you.

Oh! Pamol, how I wish to work with you
Whose life is as peaceful as the doves,
Whose time is planned to be used,
Whose daily life is governed by numerous rules,
Whose problems are those of self discipline,
Oh! how wonderful it is to work with you.

How wonderful it is to remember your admired Company
Whose groups go in attractive uniforms ;
Who grumble by the sound of the work bell or hoot ;
Who by the approach of yearly leave rejoice to the best !
Oh! how marvellous it is to work with Plantations Pamol
du Cameroun Limited.

*Document n° 3 : Extrait du message du nouvel an 1970 du directeur général
(directives pour améliorer la production à la suite des
mauvais résultats de 1969)*

How can employees help to offset the losses the company has had?

Firstly, by elimination of waste through carelessness or work badly done. Harvesters must pay more attention to the picking of loose fruit and must not cut unripe bunches. Tappers must collect all cup lump, tree lace and bark scrap. In the mills and factories all concerned must see that unnecessary breakdowns are avoided through due care and attention to machinery. In transport, drivers must avoid unnecessary mileage and time wasting. Artisans must take more care of the materials they use. Every employee who is issued with tools to do his work must take care of his tools. Those responsible for organising work must give more thought to planning in order to avoid the waste of time that results from poor planning ; for time wasted by any employee is money lost!

Secondly, we can offset our losses by improving performance overall. The Company expects a high standard of performance. We cannot afford to employ harvesters or lorry crews or tappers or weeders or artisans or general labourers who only do half a day's work. Do such employees expect half their leave entitlement, or half a medical service or half a roof over their house? The tasks and standards of quality which are set for all work within the company must be achieved by all who wish to retain their place in the Company.

Thirdly, we must care. Perhaps this is the centre of the problems we have to overcome. We must care enough to want to work hard and so protect our families by looking after the interests of the company. We must shake off the last remains of bad feelings that have held down performances in some of our work in 1969. We must care about the Company's future.

We are all in the Company's canoe. We should all do our best to paddle the canoe in harmony towards reaching a safe port. Those among us who are afraid to make the journey should leave the canoe.

bibliographie

I. SOURCES

- Archives du Cameroun anglophone : dossiers plantations, réserves indigènes ; assessments et intelligence reports pour les populations ngolo-batanga, bima, balundu bamboko, balue, isangele, barombi, korup, fish-towns, bakole, Rio-del-Rey ; rapports sur les étrangers dans le département de Kumba.
- BOUYCHOU (J.C.), s.d. - Manuel du planteur d'hévéa-plantation et entretien. Paris, Société d'Éditions Techniques et Continentales, IV, 64 p.
- DESPIN (B.), 1972 - Contribution à l'étude comparative des prix de revient de la saignée cumulative et de la saignée conventionnelle au Cameroun (exemples de la C.D.C. et de la Safacam). Ekona, I.R.C.A., 28 p. multigr.
- DUMORT (J.C.), 1968 - Notice explicative sur la feuille Douala Ouest. Yaoundé, Imprimerie Nationale, 69 p.
- Her Majesty's Government (H.M.G.), 1924-1939 - Report... on the Administration under Mandate of the British Cameroons for the year 1924, 1925, 1926, 1927, 1928, 1929, 1930, 1931, 1932, 1933, 1934, 1935, 1936, 1937, 1938. London Colonial Numbered Series, H.M.S.O., n° 16, 22, 26, 34, 42, 54, 64, 76, 89, 99, 108, 118, 131, 153, 170.
- HOLLIER (P.), 1952 - Lobe estate Soil Survey. U.A.C., 12 p. multigr.
- I.R.H.O., 1966 - Premier programme de développement de la culture du palmier : tome 1 : introduction et résumé des conclusions. I.R.H.O. 135 p. multigr.
- MOORE (E.), 1968 - Vegetables, Oils and Fats. London, Unilever, Education booklets, 20 p.
- Pamol News, the Employee's Newspaper of Plantations Pamol du Cameroun Ltd., quarterly from 1969.
- Panafrican Institute for Development, Centre of Applied Research (P.A.I.D., C.A.R.), 1974 - Demographic Data on 14 villages in South West Province. P.A.I.D., Buea. 84 p. multigr.
- Plantation Group, Unilever Ltd., 1969 - Rubber Production in Nigeria. London, Unilever. 7 p.

- SINCLAIR (R.), 1955 - Oil Milling-The Crushing and Extracting Processes Applied to Oil-Seeds. London, Unilever Education Booklets. 28 p.
- SUCHEL (J.B.), 1972 - La répartition des pluies et les régimes pluviométriques au Cameroun. Talence, C.E.G.E.T. pp. 202-230.
- SURRE (Ch.), ZILLER (R.), 1963 - Le palmier à huile. Paris, Ed. Maisonneuve et Larose. 243 p. Coll. Techniques agricoles et productions tropicales.
- VALLERIE (M.), 1971 - Notice explicative - carte pédologique du Cameroun occidental au 1/1 000 000. Paris, ORSTOM. 48 p. multigr.
- VICTORIA CENTENARY COMMITTEE, 1958 - Victoria and the Southern Cameroons (1858-1958). Victoria, Basel Mission Book Depot. 103 p.

2. ETUDES DE CAS

a. Cameroon(s) Development Corporation (C.D.C.)

- ARDENER (E.W.), ARDENER (S.G.), RUEL (M.J.), WARMINGTON (W.A.), 1960 - Plantation and village in the Cameroons - Some Economic and Social Studies. Nigerian Institute of Social and Economic Research. London, O.U.P. 435 p.
- BEDERMAN (S.H.), 1967 - The Cameroons Development Corporation, Partner in National Growth, ed. by C.D.C. Bota - Brown Knight and Truscott, London. 80 p.
- DELANCEY (M.W.), 1973 - Migrants in Voluntary Associations in a Rural Setting : the Case of the Cameroons Development Corporation. Columbia, University of South Carolina. 37 p. multigr.
- DELANCEY (M.W.), 1974 - Plantation and Migration in the Mt. Cameroon Region
in : Kamerun, Strukturen und Probleme der Sozio-Ökonomischen Entwicklung, ed. by H. Illy, V. Hase und Koehler Verlag Mainz. pp. 181-236.
- MICHEL (M.), 1970 - Les plantations allemandes du Mont Cameroun 1885-1914. Revue d'histoire d'Outre-Mer, t. LVII, n° 207. pp. 183-213

b. Estates and Agency

- NDOUMBE MANGA (S.), 1970 - Contribution au développement de la théiculture dans le Grassfield. Etude socio-économique du complexe agro-industriel théicole de Ndu. Yaoundé, ORSTOM. 82 p. multigr.

c. Safacam

- CARLE (H.), 1966 - Problème de la main-d'oeuvre : analyse de la Safacam.
in : tome 1 Premier programme de développement du palmier à huile au Cameroun oriental. I.R.H.O. pp. 45-65.

d. Socapalm

- TJEEGA (P.), 1973 - Les types d'exploitation de la palmeraie à huile dans la région d'Eseka-Dingombi. Yaoundé, ORSTOM. pp. 159-233.

e. Unilever, H.C.B. ou plantations Lever (Zaïre)

NICOLAI (H.), 1963 - Le kwilu : étude géographique d'une région congolaise. Bruxelles, CEMUBAC. pp. 295-371.

3. REFERENCES REGIONALES

ANENE (J.C.), 1961 - The Nigeria-Southern Cameroons Boundary : an Ethno-Political Analysis. Journal of the Historical Society of Nigeria, Ibadan, t. II, n° 2. pp. 186-195.

COURADE (G.), 1974 - Atlas Régional Ouest 1. Paris-Yaoundé, ORSTOM, 191 p., 12 pl. h.t.

COURADE (G.), 1975 - Victoria-Bota : croissance urbaine et immigration. Yaoundé, ORSTOM. 135 p. multigr.

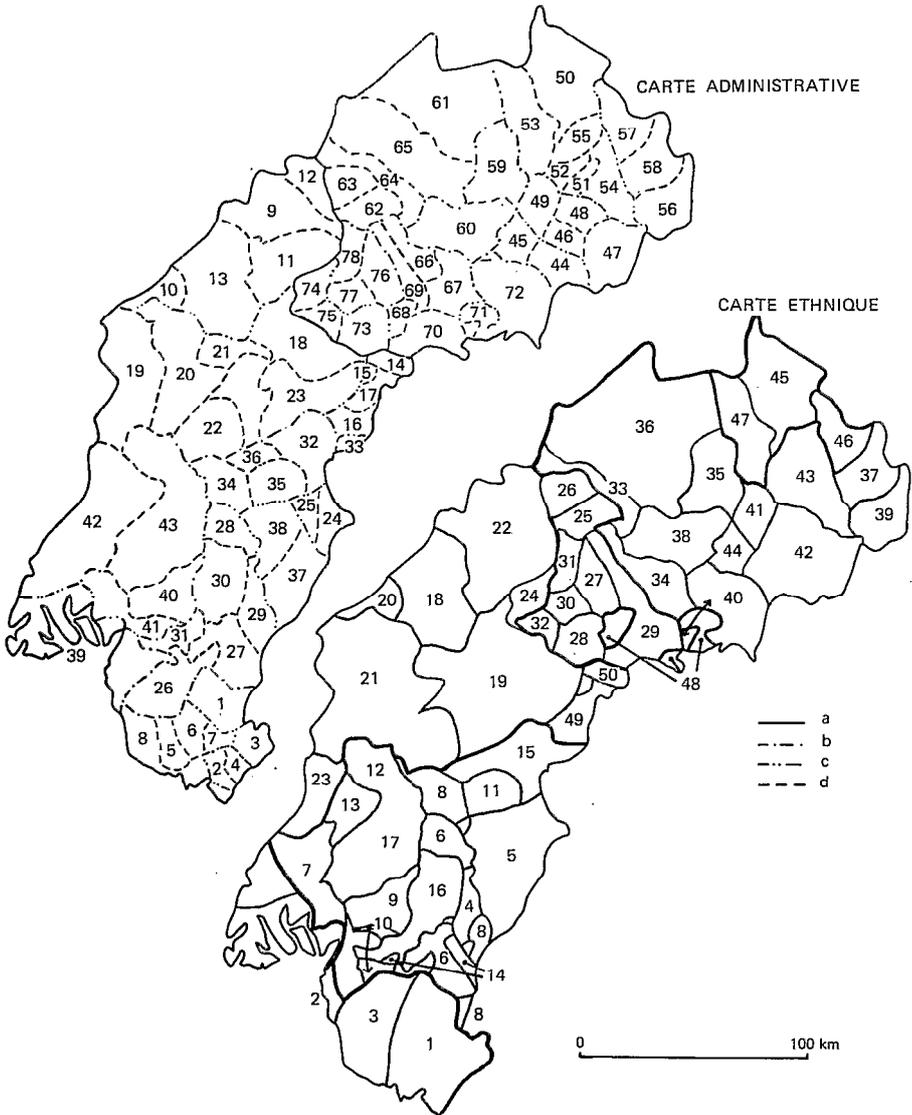
Secrétariat d'Etat aux Affaires Etrangères. Service de statistique générale, 1969 - La population du Cameroun Occidental. Insee, Département de la Coopération, Paris, 3 vol. 81, + 295, + 352 p.

4. AUTRES REFERENCES

BERLAN (J.P.), BERTRAND (J.P.), 1978 - Unilever, une multinationale discrète. Editions du Cerf, Paris, 128 p.

PEDLER (F.), 1974 - The Lion and the Unicorn in Africa : the United Africa Company (1787-1931), Heinemann, London, 343 p.

WIDSTRAND (G.), 1975 - Multinational Firms in Africa. Uppsala, Scandinavian I.A.S. XII-425 p.



*Fig. 14 - d'après photo aérienne
N'dian en 1974 (mission I.G.N. 74 CAM 114/80 UAG 417)*

Au confluent de la N'dian et de la Bulu, le domaine industriel de N'dian est situé à la limite extrême de la navigabilité de la rivière N'dian, seule voie d'entrée et de sortie des hommes et des marchandises. On peut voir les rapides de la rivière N'dian à proximité du port fluvial où sont amarrées les barges desservant le domaine. La confluence des deux rivières sépare cette zone en trois secteurs bien spécifiques: la mission d'Ikassa au sud-ouest, entourée de palmeraies d'âge différent, le village de N'dian au sud-est entouré par la forêt et le domaine industriel de N'dian au nord-est.

Nous sommes au coeur de la plantation de N'dian. Se trouvent rassemblées sur le croquis, l'huilerie située sur une hauteur, le garage et la direction. En contrebas, dominant le port fluvial, le club des cadres supérieurs de la plantation. Isolés, toujours sur des hauteurs, les vastes bungalows des cadres expatriés entourés de jardins. A l'écart, les camps, aux maisonnettes plus ou moins vastes selon la situation professionnelle des occupants avec au centre, une aire de jeux. Tout l'espace plantable est occupé par les palmiers à huile disposés géométriquement et accessibles par un dense réseau de pistes.

La mission, de l'autre côté du pont sur la N'dian, dispose, outre de l'école et de l'église, de sa propre palmeraie.

Quant au village de N'dian, il présente une structure linéaire et les faibles défrichements autour de l'espace habité laissent deviner la faible place de l'agriculture dans les sources de revenu de la population.

1. Maison du directeur
2. Logements du personnel d'encadrement
3. Camp de travailleurs
4. Case de passage
5. Club des cadres supérieurs
6. Huilerie
7. Garage
8. Bureau du domaine
9. Magasins
10. Ecole
11. Appontement
12. Chutes

0 200m

Ikassa mission

Indian river

Bulu river

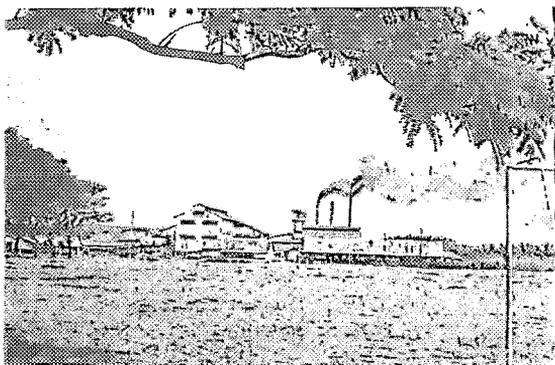
Indian village



planches photographiques



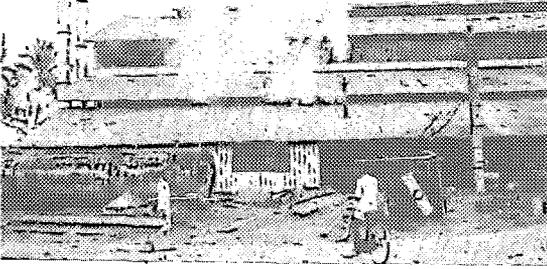
Mbonge : restes d'une factorerie.



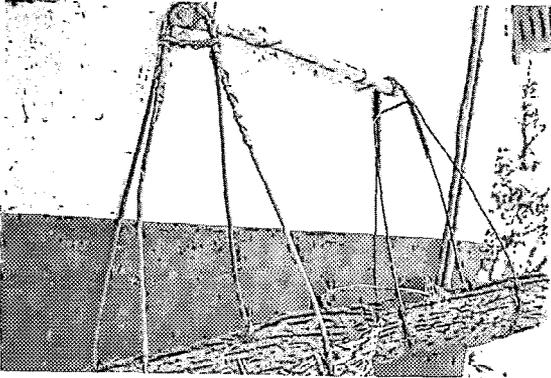
Lobé-Kokundu : l'huilerie construite en 1966, le marché, le terrain de football.



Le coeur de la palmeraie de Nidan : topographie accidentée; au fond, dominant le site, l'huilerie.



L'huilerie de Ndian : vétusté de l'usine en cours de réaménagement.



Un balancier, instrument de travail des collecteurs de régimes ("carriers").



Plantation d'hévéa.



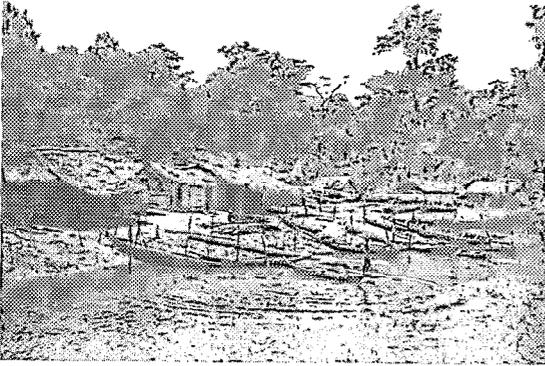
La saignée cumulative ou "polybag tapping" non adopté à la Pamol



*Le port fluvial de Ndian et la .
flottille de la Pamol.*



*Une "creek" du Rio-del-Rey,
sillonée par des pêcheurs
nigerians.*



*Black bush Fishing port : une
pêcherie du Rio-del-Rey*



*Mundemba : un minuscule village
tiré de l'anonymat par l'admi-
nistration. Un village hétéro-
gène comme il en existe autour
des domaines.*

table des matières

RESUME	13
INTRODUCTION	15
I. LES VESTIGES DE L'EMPIRE U.A.C. AU CAMEROUN ANGLOPHONE: DU COMMERCE DE TRAITE AUX PLANTATIONS	21
Les factoreries de Woodin and Co. et d'African and Eastern Trade Corp.	23
L'acquisition et la mise en valeur des dépouilles allemandes	25
La stratégie d'Unilever pour la période contemporaine	27
II. UN MILIEU PEU FAVORABLE	29
Un climat de mousson "à paroxysme concentré"	31
En marge des sols volcaniques jeunes	32
Des domaines en cul-de-sac	33
Proche des régions peuplées	33
III. A LA RECHERCHE DU PROFIT OU LA VALORISATION RECENTE DE DOMAINES OUBLIES	35
Sous le signe du palmier et de l'hévéa	37
Le problème des transports	40
Une parade à l'incertitude du marché international: le marché local	41
IV. LES ATOUTS DE LA PAMOL : EMPLOYEURS ET SALAIRES OU "L'ESPRIT MAISON"	45
Une organisation pyramidale et rationnelle du travail	47
Un paternalisme bien accepté	48
24 heures sur 24 à la Pamol	49
V. LES FAIBLESSES DE LA PAMOL : L'INSTABILITE DE SA MAIN D'OEUVRE	53
Jeunesse et instabilité de la main-d'oeuvre	56
Camerounisation du recrutement	58
Que faire pour conserver les manoeuvres? Les transplanter mariés?	60

VI. L'HOMME DANS LES PLANTATIONS INDUSTRIELLES :	61
UN DERACINE	
Ni ville, ni village, un monde bâtard	63
Les contraintes du salariat industriel :	64
les travaux et les salaires	
Les contreparties à la détribalisation	66
VII. LES EFFETS DIRECTS DES PLANTATIONS SUR LA REGION	69
Une ponction démographique massive parmi	71
les hommes jeunes des zones marginales	
Les transferts d'argent et de biens	78
des domaines à la région	
Les transfert d'idées	79
VIII. LES EFFETS INDUITS DES PLANTATIONS SUR LE	81
MILIEU ENVIRONNANT	
Les "doubles" des camps : les bourgs de	83
marginiaux et de marchands	
Un effet d'entraînement économique dérisoire	86
CONCLUSION	89
ANNEXES AU CHAPITRE III	93
ANNEXES AU CHAPITRE IV	101
BIBLIOGRAPHIE	107
PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	117
TABLE DES MATIERES	123

Mbandjok ou les promesses d'une ville
liée à un complexe agro-industriel sucrier
(Cameroun)¹

J.-C. BARBIER
sociologue ORSTOM

J. TISSANDIER
géographe ORSTOM

Centre des Sciences Economiques et Sociales (C.S.E.S.)
Centre Géographique National (C.G.N.)
Institut des Sciences Humaines
ONAREST - YAOUNDE

1) Article déjà paru dans la collection Travaux et Documents de l'I.H.S., n° 5, Yaoundé, 1977, 128 p. multigr.

sommaire

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION

- I Le choix de Mbandjok
- II Le complexe agro-industriel
- III Une ville avortée ?
- IV Les difficultés d'un devenir urbain

CONCLUSION

EPILOGUE 1977

PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

TABLE DES MATIERES

remerciements

Les autorités administratives locales ont apporté leur concours indispensable à la réalisation de nos enquêtes¹ et nous ont assuré de leur bienveillance.

Les responsables de la SOSUCAM ont aimablement mis à notre disposition leur propre expérience des problèmes agricoles et industriels et leurs fichiers du personnel.

Les autorités traditionnelles vuté, les commerçants de Mbandjok, les vendeuses sur les marchés, les exploitants agricoles, les familles que nous avons enquêtées, nous ont tous réservé un accueil positif et ont ainsi collaboré activement au recueil des données statistiques que nous publions dans ce document. Leur participation à nos enquêtes a souvent été pour eux, l'occasion d'exprimer les problèmes qui rendent la vie à Mbandjok souvent difficile.

M. BERGEOT, élève de l'Ecole Polytechnique de Paris, en stage à l'ORSTOM pour la durée de ses congés scolaires 1970, a collaboré efficacement au recensement démographique de l'agglomération de Mbandjok.

MM. MBALA NKANA Benoît et SEATI Martin, collaborateurs techniques de géographie, ont réalisé plusieurs enquêtes sur le terrain en 1970 et 1971, et en ont assuré le dépouillement.

Que tous trouvent ici l'expression de nos remerciements.

1) Sujet de recherche n° 5 333 des accords ORSTOM/ONAREST.

introduction

En 1963 le Cameroun importe quelques 9 000 tonnes de sucre. Les besoins industriels en absorbent le tiers et leur demande ne cesse de croître. La consommation par habitant n'est encore que d'un kilo par an mais sa tendance est à une augmentation rapide. Le Cameroun se décide, à l'image de son voisin congolais dont il est tributaire pour son approvisionnement dans ce domaine, à promouvoir sa propre production sucrière. Un décret de 1963 attribue une concession de 10 000 ha à la Société Sucrière du Cameroun (SOSUCAM), entreprise d'économie mixte associant l'Etat Camerounais, la SOMDIAA¹ et des intérêts privés².

La SOSUCAM s'installe ainsi à Mbandjok, à 100 km au nord-est de Yaoundé, dans la zone de transition entre la forêt et la savane. L'objectif qui lui est fixé est de fournir 15 000 tonnes de sucre dès 1970, et de couvrir ensuite les besoins du pays. L'utilisation d'une importante main-d'oeuvre laisse entrevoir la naissance d'une agglomération de 10 000 habitants vers 1970.

L'installation d'un tel complexe agro-industriel constitue-t-elle un ferment suffisant pour faire naître une ville? L'expérience de Jacob, devenue rapidement la troisième ville du Congo pouvait le laisser penser aux responsables de la SOSUCAM qui avaient connu quelques années plus tôt le développement de l'industrie sucrière congolaise. Aussi un effort a-t-il été tenté pour que Mbandjok ne devienne pas un vaste camp de travailleurs, mais une véritable ville.

Une visite à Mbandjok en 1971 nous montre qu'il en est allé autrement. Mbandjok n'est certes pas un camp de travailleurs. Elle n'a pas pris non plus les apparences d'un gros village. Mais elle n'a pas de toute évidence, tenu les promesses d'une ville.

1) SOMDIAA : Société Multinationale pour le Développement des Industries Alimentaires Agricoles.

2) La participation au capital social de la SOSUCAM (1 450 millions F CFA en 1973) se répartit comme suit :

- État et Société Nationale d'Investissements	36 %
- SOMDIAA	45
- Shell Cameroun	6
- Groupe de Banques (BICIC, BIAO, SOB)	6
- Petites sociétés françaises	5
- Divers	2

I - le choix de Mbandjok

le pays vuté

Les Vuté¹, installés au début du XIX^e siècle dans la région de Banyo et de Yoko, se sont avancés vers le sud jusqu'à franchir la Sanaga. Ils ont ainsi installé un "flot" de plusieurs villages, dont celui de Mbandjok, dans l'appendice de savanes arbustives qui pénètre en coin, jusqu'au quatrième parallèle, dans le domaine forestier (fig.1)

Cette progression vers le sud des Vuté est essentiellement due à la poussée des Fulbé qui s'établirent à Banyo en 1830 et à Tibati en 1835. Une partie des Vuté resta sur place et fut intégrée dans les lamidats fulbé. D'autres par contre préférèrent quitter leur territoire pour descendre plus au sud où ils formèrent des principautés guerrières. Ils réussirent à résister à la pression fulbé avec laquelle ils trouvèrent un modus vivendi : un tribut à verser sous forme d'esclaves aux Fulbé de Tibati. Les Vuté mirent un tel zèle dans leur rôle d'intermédiaire que les groupes bété les plus septentrionaux durent franchir la Sanaga et se réfugier en zone forestière, abandonnant aux Vuté toute la zone des savanes du Centre, entre le rebord sud du plateau de l'Adamoua et la vallée de la Sanaga. Quelques raids conduisirent cependant les Vuté au sud de ce fleuve, quand la végétation n'opposait pas d'obstacle à leurs cavaliers. C'est ainsi qu'ils s'installèrent dans les savanes de Mbandjok et poussèrent des pointes jusqu'aux portes de Yaoundé : à la veille de la pénétration allemande, leur avant-garde se trouvait au village de Nkométou, à 20 km seulement de l'actuelle capitale.

Dotés de cette puissance guerrière, les Vuté se reconvertirent difficilement dans le contexte colonial.

Abondamment utilisée par les troupes coloniales allemandes puis françaises, la population masculine vuté déserta ses villages. Selon une étude de J. SIEBER, publiée en 1925², plus du quart des hommes avaient été enrôlés dans l'armée allemande. Dans le village de Ndoumba

1) Sont également dénommés «Ba-Buté» par les populations voisines bantoues, le préfixe «ba» signifiant dans les langues bantoues «les gens de...». Les Vuté n'appartenant pas à cette même famille linguistique, nous pouvons nous dispenser de ce préfixe. Nous écrivons les noms des ethnies selon une orthographe simplifiée où chaque lettre représente un son distinct selon les principes de la transcription phonétique. C'est ainsi que le son «ou» français sera écrit «u».

2) SIEBER (J.) - Die Wute

Dietrich Reimer, Berlin 1925 (traduction française de H. REILLY - Archives ONAREST Yaoundé).

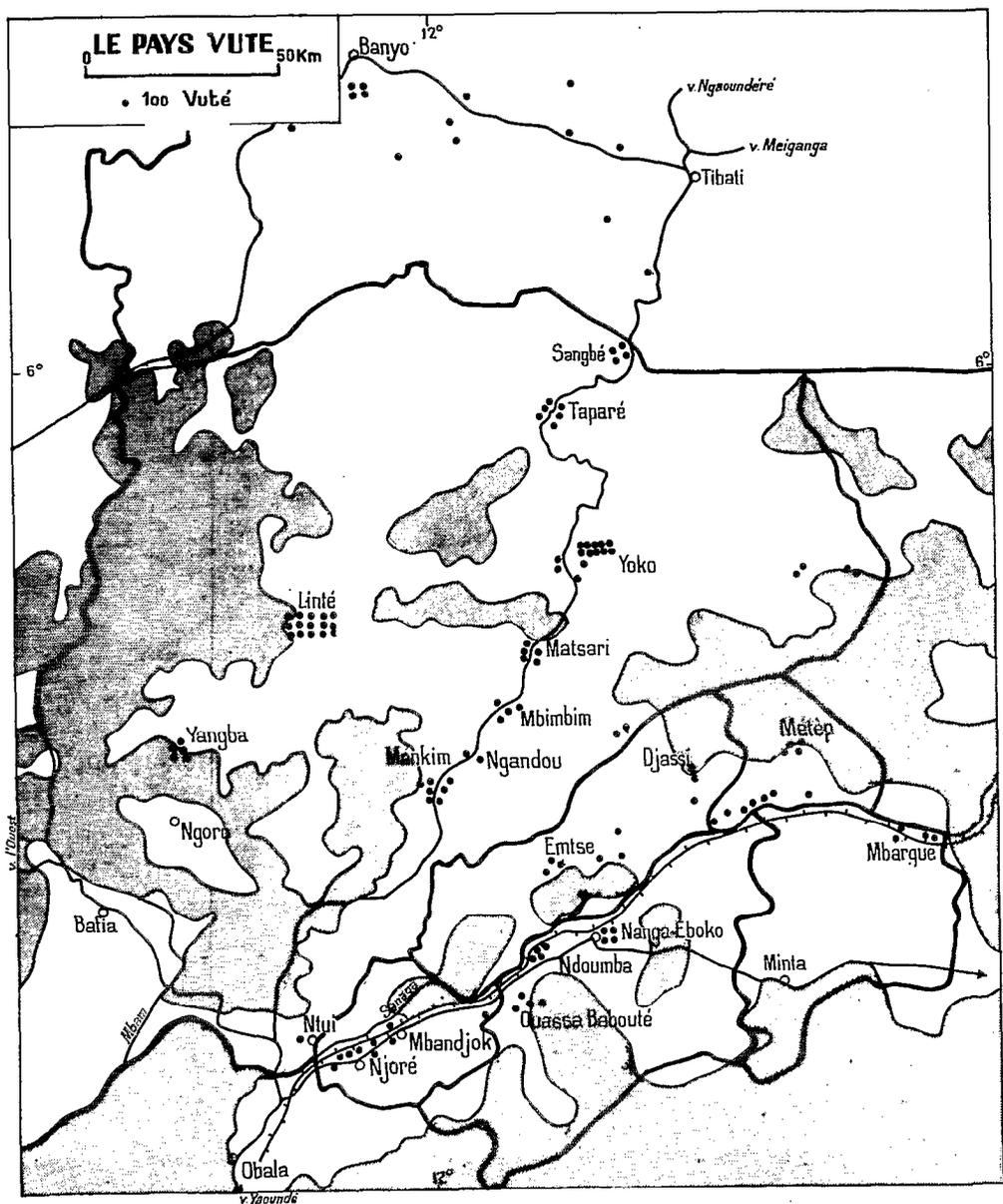


Fig. 1

actuellement Nguila), "forteresse" vuté du début du siècle, un médecin allemand dénombrait 452 femmes pour 203 hommes seulement lors d'une campagne de vaccination en 1915.

Le portage aggrava ce déséquilibre. Lorsque Yaoundé était encore le terminus de la route carrossable et Eséka celui du chemin de fer, les marchandises devaient être acheminées à dos d'hommes vers ces deux centres. Les régions de Yoko et de Nanga Eboko furent durement sollicitées.

Elles le furent encore un peu plus tard, lors de l'ouverture des chantiers de construction de routes et de voies ferrées et lors des recrutements pour le travail obligatoire sur les grandes plantations. Pour échapper à ces contraintes, de nombreux Vuté trouvèrent un refuge dans les centres urbains. "Les gros centres de rassemblement de trans-fuges Babuté de Douala, de Yaoundé, de Nkongsamba et d'ailleurs, ont surtout été constitués vers 1926 à la suite d'exodes massifs pour éviter le portage, alors que la route carrossable de Yaoundé à Ngaoundéré n'existait pas encore et en 1941, à la suite des nombreux départs provoqués, paraît-il, par les exactions commises sur les chantiers de la route"¹.

Dans les années trente, le déclin démographique du pays vuté est signalé par tous les administrateurs des subdivisions de Yoko et de Nanga Eboko. Quelques chiffres extraits de divers recensements administratifs permettent de jalonner le dépeuplement de ces régions :

1915 :	30 à 40 000	vuté
1949 :	environ 16 000	"
1961 :	" 13 000	"
1963 :	" 11 000	"
1967 :	" 9 000	"

Aujourd'hui la densité de la population y est partout inférieure à 1 hab./km².

Ce pays où l'économie était fondée sur les activités guerrières n'allait pas retrouver d'autres bases. A l'écart des régions de plantations de zone forestière, éloigné des régions cotonnières, arachidières ou d'élevage du nord, le pays vuté fait figure de désert économique. Cette situation marginale est renforcée par le tracé des principales routes qui évitent le pays en le contournant par l'ouest et par l'est.

Cet état d'abandon n'a pas été sans marquer le caractère des Vuté. "C'est une population en voie de disparition certaine à cause de son état de démoralisation... Un exode massif des jeunes vers les centres... hâte encore la disparition de cette population..." écrivait I. DUGAST, en 1949².

1) GREFFIER (A.) - Rapport de tournée du 15 mai au 3 juin 1944 - Subdivision de Yoko (Archives ONAREST - Yaoundé).

2) DUGAST (I.) - Inventaire ethnique du sud-Cameroun. IFAN, 1949, p. 148.

Ce détour historique qui évoque brièvement "l'ambiance" du pays vuté, aide à comprendre les réactions de la population de Mbandjok, un des villages vuté les plus méridionaux, où fut installé le complexe agro-industriel de la SOSUCAM.

pourquoi Mbandjok ?

Il peut paraître évident que pour installer un important complexe sucrier, on songe à réduire le plus possible les incidences foncières, en choisissant de préférence une région très peu peuplée. En contre-partie, des difficultés de recrutement de main-d'oeuvre naîtront. Pour résoudre ce problème de main d'oeuvre, les promoteurs de la SOSUCAM comptèrent sur la proximité de Yaoundé où résident des jeunes ruraux de la Haute-Sanaga, département auquel se rattache Mbandjok. L'attrait d'un emploi ne les ramènera-t-il pas près de leurs villages d'origine? Par ailleurs la Lékié est également toute proche, avec ses 50 habitants par km², et des densités supérieures à 100 dans certains cantons. Les jeunes Eton quittent les terroirs saturés pour chercher un emploi en ville.

Le choix de Mbandjok repose aussi sur d'autres considérations. Le prolongement du chemin de fer entre Yaoundé et le nord du Cameroun va enfin être réalisé et l'on prépare depuis 1961 la construction du premier tronçon qui reliera la capitale à Bélabo, au nord-ouest de Bertoua, longeant les marges septentrionales de la forêt sur une distance de près de 300 km. Pour ces savanes périforestières jusque là délaissées, le chemin de fer peut être un axe de développement agricole, quoique conçu surtout comme "un pont entre les grandes villes du sud, Douala et Yaoundé, et le nord du pays offrant de meilleures garanties de trafic avec le coton, le bétail et les riches gisements de bauxite de l'Adamaoua"¹.

Il ne restait donc qu'à rechercher, à proximité du chemin de fer, l'emplacement convenable permettant la culture d'un seul tenant de plusieurs milliers d'hectares de cannes à sucre.

Le tracé du chemin de fer est jalonné de collines enserrées dans un dense réseau de galeries forestières. Ce n'est qu'à l'endroit de Mbandjok que l'on a pu découvrir les étendues relativement planes nécessaires. La morphologie y prend en effet des aspects particuliers. Un glacis relie par une pente douce les Monts Angouma, culminant vers 1 000 mètres, aux rives de la Sanaga. Ce glacis a été incisé par des cours d'eau descendant en droite ligne vers le fleuve et découpé ainsi en bandes allongées sur plusieurs kilomètres (fig. 2). Les interfluves aplanis offrent de bonnes possibilités à une culture mécanisée, d'autant plus aisée que la végétation naturelle est une savane arbustive qui ne demande pas de gros travaux de défrichement.

1) SMUH-BDPA - Aménagement des territoires traversés par le chemin de fer transcamerounais. SMUH. Paris, 1971.

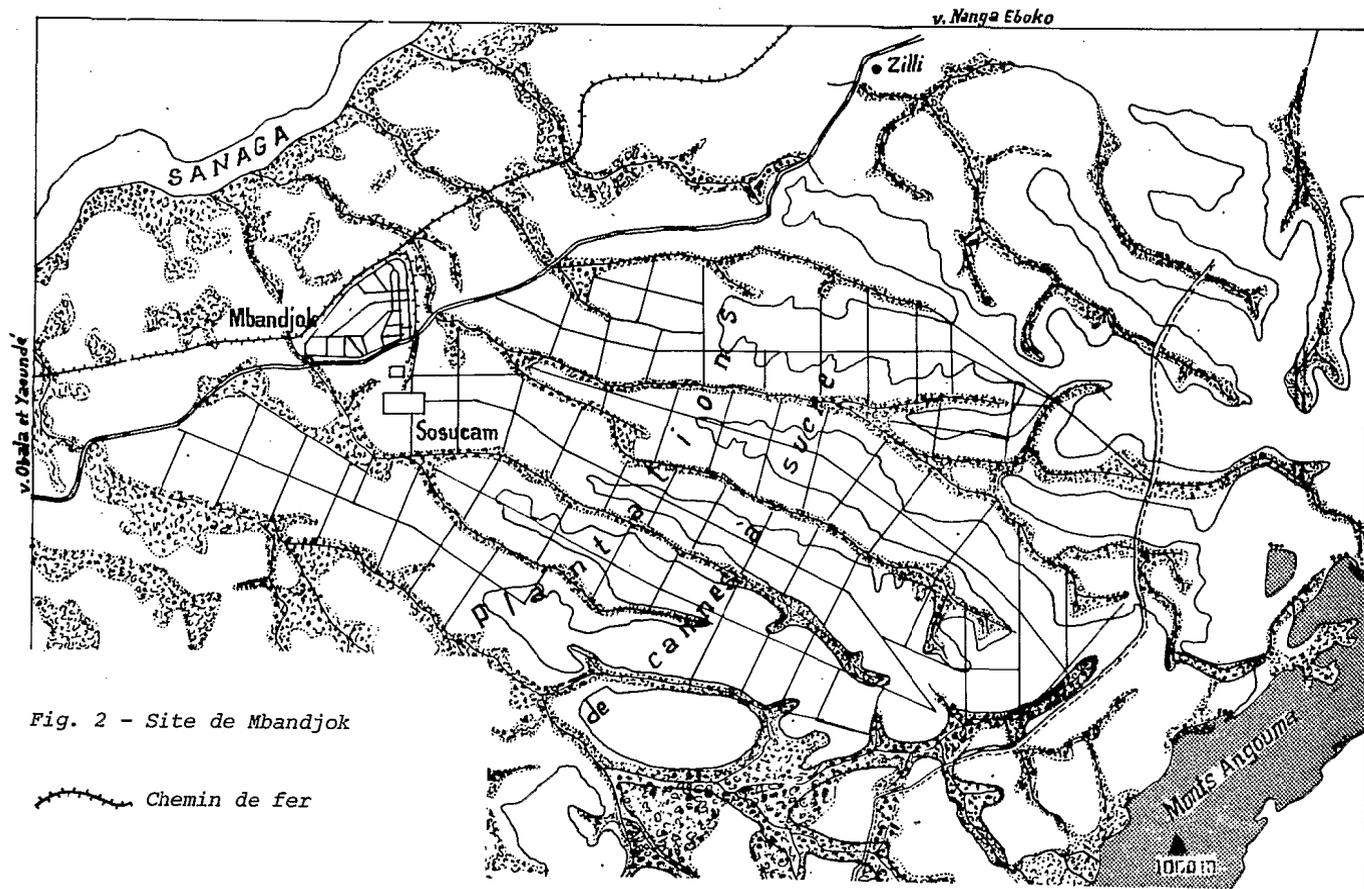


Fig. 2 - Site de Mbandjok

— Chemin de fer

Les sols appartiennent au groupe des sols ferrallitiques typiques¹. Ils se caractérisent par des profils épais. Une structure finement polyhédrique leur donne une bonne porosité. Ils sont à la fois perméables et dotés d'une forte capacité de rétention d'eau. Ils sont par contre pauvres en minéraux altérables et n'ont qu'une faible capacité d'échange. Mais s'ils sont chimiquement pauvres, un apport d'engrais y suppléera. L'essentiel est que leurs propriétés physiques soient bonnes permettant au système racinaire de bien se développer. Il faudra simplement éviter les quelques secteurs à fort concrétionnement.

La pluviométrie est de l'ordre de 1 400 mm à Mbandjok. Mais les variations d'une année à l'autre peuvent être importantes. La station de l'usine fonctionnant depuis 1965 indique des extrêmes de 1 643 et 1 123 mm. Certaines années quatre mois consécutifs, de novembre à février, reçoivent moins de 50 mm de pluie. Cette région de savane coïncide avec une zone de pluviométrie déficitaire pour laquelle intervient un phénomène d'abri dû à la présence de massifs situés au sud-ouest. Si la hauteur d'eau annuelle paraît suffisante, le déficit de saison sèche peut faire obstacle à une bonne culture de cannes (fig.3). Le manque d'eau pourrait être compensé par un système d'irrigation, mais d'un coût trop élevé pour une utilisation de courte durée.

Le choix du site de Mbandjok semble donc répondre avant tout aux exigences d'une bonne culture industrielle : de vastes surfaces suffisamment planes pour permettre une mécanisation qui pourrait être développée si les besoins en main d'oeuvre ne pouvaient être couverts.

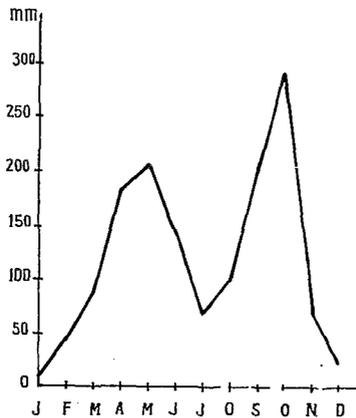


Fig. 3 - Pluviométrie moyenne annuelle
Station de la Sosucam à Mbandjok (1965-75)

1) VALLERIE (M.) - Reconnaissance pédologique des terrains de la SOSUCAM à Mbandjok. 10 p. dactylographiées. ORSTOM, Yaoundé, s.d.

MOUKOURI-KUOH - Le site sucrier de Mbandjok, le secteur d'extension de la canne à sucre - Pédologie, aptitude culturale, 1974, ORSTOM, Yaoundé, 111 p. multigr., 3 cartes.

II - le complexe agro-industriel

La concession de la SOSUCAM couvre environ 13 000 ha sur lesquels 8 000 ha peuvent être utilisés pour les cultures. En 1974, 5 500 ha sont effectivement en culture.

La mise en valeur de ces terres a suivi un plan vigoureux dont l'objectif initial était d'obtenir dès 1970 les 15 000 tonnes de sucre nécessaires à la couverture des besoins du pays et constituant le seuil de rentabilité du complexe dont la capacité pourra ultérieurement être augmentée par la simple adjonction d'éléments supplémentaires à l'usine.

En 1963, des plants de cannes sont importés du Congo (vallée du Niari) et acclimatés à la station de recherche agronomique de Nkolbisson près de Yaoundé. Ces plants permettront la mise en place de 8 ha de cannes qui donneront à leur tour 80 ha de pépinières à Mbandjok en avril 1965. En octobre 1966, ces pépinières seront à l'origine des 800 ha de cannes qui fourniront la première récolte en 1968, coïncidant avec la mise en route de l'usine. Celle-ci, constituée d'un assemblage d'éléments préfabriqués (Fives-Lille) devait être acheminée par chemin de fer. Mais un retard dans la pose des rails du transcamerounais faillit compromettre le traitement de la première récolte. L'usine dût être finalement transportée par route pour pouvoir fonctionner à temps.

Au sud de la route nationale s'étend le domaine de la SOSUCAM. Une usine massive et fumante trouble la quiétude des immenses champs de cannes aux parcelles géométriques, dont la teinte verte n'est interrompue que par les lignes sombres des galeries forestières. Non loin de l'usine, la cité des cadres, reproduit à une vingtaine d'exemplaires son modèle d'habitation au centre d'une petite concession, de part et d'autre d'allées d'eucalyptus. Ce paysage ordonné, taillé au cordeau, ressemble comme un frère à celui des plantations sucrières de la vallée du Niari dont la SOSUCAM est une reproduction¹.

1) VENNETIER (P.) - La société Industrielle et Agricole du Niari (Congo Brazzaville) - Cahiers d'Outre-Mer. Bordeaux. n° 61. Janv.-mars 1963, pp. 43-80.

AUGER (A.) - Jacob, un exemple d'urbanisation au Congo Brazzaville. Photo-interprétation, n° 4, 1969, pp. 29-41.

les plantations

La végétation arbustive peu dense rend aisé le passage des engins pour le défrichement des pièces de culture. Les arbres abattus, cassés, sont brûlés sur place ou repoussés contre les galeries forestières.

Des pistes d'accès sont tracées sur les sommets d'interfluves. De part et d'autre de ces axes, un réseau de pistes orthogonales, détermine des carrés de 1 km de côté. La régularité de ce carroyage est perturbée vers le bas de pente où les pièces de terre rencontrent les galeries forestières et doivent en épouser les contours (fig. 2).

La conservation de ces galeries est nécessaire pour éviter une baisse trop importante de l'humidité déjà très sensible avec la mise à nu d'immenses surfaces. Ces réserves boisées constituent par ailleurs le dernier refuge des oiseaux, auxiliaires précieux car ils se nourrissent d'insectes et protègent les cannes infestées de chenilles ou de borers.

Parallèlement à la piste de crête et sur des lignes distantes de 1,50 m, on pratique un sous-solage pour favoriser la descente des racines de cannes. Puis par passage du romo-plow la terre est remuée en surface, sans être retournée.

Les lignes de sous-solage sont reprises pour le tracé des sillons qui vont recevoir les boutures de cannes. Toutes les 100 lignes, une piste est tracée qui recoupe à angle droit celles qui partent tous les 200 m de la piste de crête. Des parcelles de trois hectares s'inscrivent ainsi dans les mailles kilométriques des pièces de culture.

La plantation des cannes intervient en octobre avec la grande saison des pluies. Les boutures sont fournies par des cannes tronçonnées "à deux yeux", un départ et un rejet, et traitées contre le charbon et la rouille, leurs deux grands ennemis. Elles sont placées à la main dans les sillons par des manoeuvres : deux kilomètres à planter par homme et par jour. Les boutures sont ensuite recouvertes au tracteur. La petite saison des pluies permet aussi vers avril ou mai d'effectuer de nouvelles plantations et d'étaler ainsi les récoltes.

Un binage sera plus tard nécessaire. Il se fait à la main et exige un grand nombre de manoeuvres. Des essais de traitement aérien pour éliminer les mauvaises herbes ont eu jusque là peu de succès. Il est en effet très délicat d'éliminer les mauvaises graminées tout en sauvegardant la canne qui est elle-même une graminée.

Après un cycle végétatif de 18 mois, la coupe commence. Elle s'échelonne sur 6 mois, du 15 novembre au 15 mai et met en marche chaque matin, avant le lever du jour, une véritable armée d'un millier de coupeurs. Chacun d'eux abattra, à la machette, entre 1,5 et 2 tonnes de cannes. Durant les premières années on pratiquait le brûlage des cannes sur pied. Cela permettait un rendement de coupe deux fois plus élevé car la canne était débarrassée de ses feuilles par le feu. Mais le rendement des parcelles brûlées diminuait ensuite considérablement¹.

1) Sur les parcelles non brûlées les rendements varient de 35 à 60 tonnes à l'hectare ; après brûlage, ils tombaient à 25 tonnes en moyenne.

Actuellement les feuilles sont ôtées par les manoeuvres et laissées sur place. Elles fournissent ainsi un apport de matières organiques.

Les andains de cannes coupées sont chargés mécaniquement sur les "cane loader" par des engins à chenilles équipés d'un grappin. Ces camions et leur remorque emportent un chargement de 7 à 8 tonnes. Les cannes sont acheminées vers l'usine par une ronde incessante, tandis que des glaneurs quadrillent les champs récoltés et en retirent encore plusieurs tonnes de cannes à l'hectare.

Chaque pièce de terre fournira plusieurs campagnes de cannes à partir des mêmes souches, avant d'être replantée. Les cannes utilisées sont surtout originaires de la Barbade¹. Les essais de plants provenant de l'Inde ou de Hawaï, ont été abandonnés. L'avantage des cannes de Barbade est qu'elles couvrent mieux le sol, empêchant ainsi les mauvaises herbes, notamment l'impérata, de proliférer. Elles sont aussi moins sensibles au charbon, mais exigent pour cela une surveillance constante. Chaque pied contaminé est arraché et brûlé. Les attaques de rouille en limitent cependant le rendement.

l'usine

Le chargement des camions est pesé à l'entrée de l'usine, puis déversé sur la table d'alimentation, sorte de chaîne à ergots qui entraîne les cannes vers les machines. Un lavage se produit en chemin, puis un tronçonnage. Les morceaux de cannes seront déchiquetés avant l'entrée dans les moulins.

Quatre moulins devront être franchis en série. Dans le premier se produit l'extraction d'un jus assez pur. Dans les suivants les cannes sont remouillées avant d'être à nouveau pressées. La bagasse, résidu des moulins, est combustible.

Des quatre moulins, les divers jus partent vers des cuves, après que trois pompes aient séparé les jus supérieurs (clairs), les jus moyens (moins clairs), et les jus inférieurs qui sont des boues contenant encore du sucre. Les premiers peuvent passer à l'évaporation mais les boues doivent être lavées à la vapeur avant d'aller à leur tour vers les appareils de cuisson. Porté à haute température le sirop s'y condense. Un peu de sucre granulé, versé dans le sirop, joue le rôle de catalyseur. Le cuiseur, généralement un Mauricien, reconnaît à l'aspect de la granulation le moment où il faut stopper la cuisson.

Les masses cuites vont alors dans des cuves où la création d'une force centrifuge provoque l'éjection du sirop vers l'extérieur, le sucre granulé restant vers l'intérieur. Des jets de vapeur d'eau lavent ce sucre. On a une première extraction.

Le sirop éjecté contient encore du sucre. Il est repris, repasse pour une seconde extraction, puis une troisième. Il ne restera plus alors que la mélasse.

1) Ile des Antilles anglaises.

Le sucre brut obtenu sera refondu avant d'aller vers la raffinerie où il est débarrassé de ses impuretés par addition de charbon (norite) ayant la propriété d'attirer les impuretés, puis de phosphate, attirant à son tour les particules de charbon.

Le sucre raffiné est transporté par une chaîne à godets vers le séchoir puis il sera stocké dans des sacs de plastique de 50 kg, en attendant sa transformation en morceaux.

La fabrication des morceaux de sucre se poursuit toute l'année. Moulage, assemblage des morceaux par couches rectangulaires, passage des boîtes qui reçoivent leurs trois couches de morceaux, tout se fait automatiquement par une machine Chambon. Les boîtes de sucre tombent à la sortie de la machine sur une glissière qui les conduit vers la salle d'emballage, à la cadence de 42 boîtes par minute.

L'usine tourne 24 heures sur 24. Un arrêt technique de 12 heures tous les 11 jours permet un bon entretien. Chaque année, à l'inter-campagne, a lieu un nettoyage complet : toutes les machines sont démontées et révisées.

La capacité de l'usine est d'environ 25 000 tonnes de sucre par an.

la production

L'objectif de 15 000 tonnes de sucre produites par 1 500 ha de cannes en 1970 n'a pu être atteint. Des tâtonnements dans la recherche des variétés de cannes les mieux adaptées, les difficultés de main-d'oeuvre au moment de la coupe ont eu des répercussions sur les rendements. Une compensation a dû être trouvée dans l'extension des surfaces plantées. De 2 000 ha en 1969, les champs de cannes couvrent 2 600 ha en 1970, 3 500 ha en 1972. Il faudra planter encore l'année suivante pour que la production dépasse enfin les 15 000 tonnes.

Parallèlement à l'effort d'extension, un certain nombre d'améliorations ont permis d'augmenter sensiblement les rendements en cannes, et en sucre. Des traitements herbicides ont pu être mis au point, les dosages d'engrais ont été améliorés. Mais également les recrutements de main-d'oeuvre ont été élargis. L'embauche de forts contingents de manoeuvres de culture en provenance du nord du Cameroun a permis de doubler le nombre des journées de travail à l'hectare pour les sarclages.

Le programme de plantation prévoit 5 500 ha en 1975. Le cap des 20 000 tonnes de sucre sera dépassé, mais la consommation du pays se situera alors au-delà de 25 000 tonnes.

III - une ville avortée ?

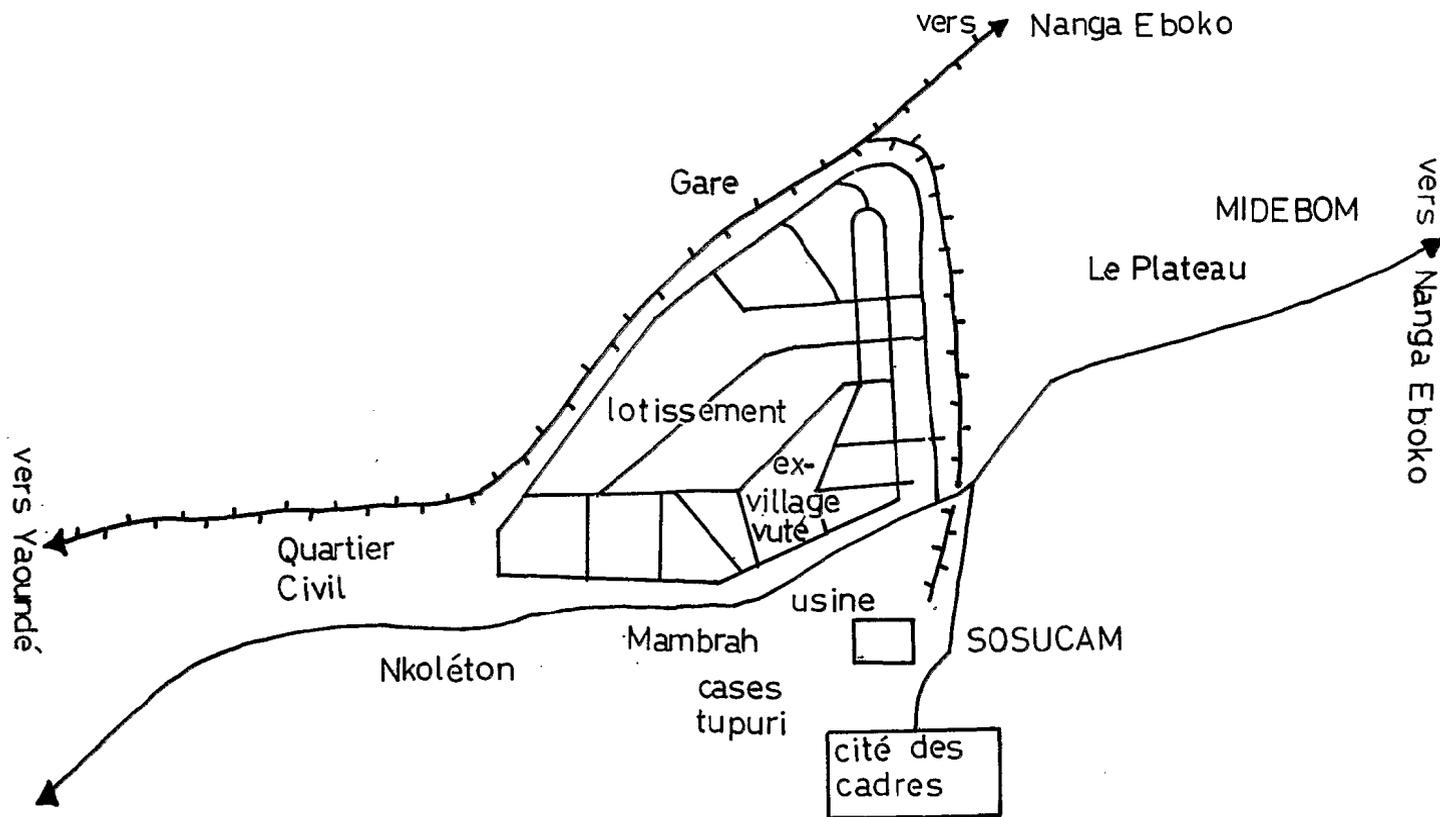


Fig. 4 - Les quartiers de Mbandjok

Le vieux village vuté de Mbandjok, très modeste d'apparence mais cependant assez bien ordonné le long de la grande route et d'une allée centrale perpendiculaire à cet axe, au fond de laquelle une grande case ronde abritant le voyageur de passage rappelait l'habitat de jadis, n'est plus en 1972 qu'un imperceptible souvenir.

Au nord de la route s'étend l'espace de la "ville". Une amorce de paysage urbain encore embryonnaire est signalée par un quadrillage de rues et quelques bornes fontaines. Il semble que tout ait été prévu pour recevoir des habitants qui hésitent à se manifester. Le damier demeure à peu près vide et l'herbe y reprend rapidement ses droits. Tandis que plus loin, autour du noyau que constitue l'ancien village et dans un désordre que de grandes avenues conduisant à la gare distante de deux kilomètres, ne parviennent pas à maîtriser, un habitat spontané s'est développé. Il a même franchi la route, sur des terres réservées à la société. Tout un petit village, le "quartier civil" est né à l'ouest du lotissement d'accueil. Un autre plus important "le Plateau" a grandi vers l'est, à plus d'un kilomètre du centre, autour de la mission catholique. Au voisinage de la gare, puis au-delà des rails, d'autres cases apparaissent. C'est à la fois la dispersion et le refus du plan d'urbanisme. Les nouveaux arrivants paraissent fuir le centre et la trame d'accueil. Tout n'a donc pas été pour le mieux dans le secteur dévolu à la "ville".

Cette agglomération de Mbandjok, greffée sur un village vuté, est d'abord le fruit d'une forte immigration.

l'immigration à Mbandjok

Avant même que l'usine ne soit construite, la nouvelle d'une embauche prochaine importante s'est répandue. Quelques personnes arrivent dès 1964 lors de la mise en place des pépinières. Puis de 1965 à 1967 les recensements administratifs enregistrent une augmentation de 500 habitants. En août 1970, notre propre recensement dénombre déjà 2 400 personnes que l'on peut considérer comme les véritables résidents de Mbandjok puisqu'à cette époque de l'année la plupart des ouvriers saisonniers ont regagné leurs villages après la coupe des cannes. En mai 1972, les services de la sous-préfecture recensent 3 200 habitants.

Cette croissance montre l'afflux d'immigrants masculins, notamment de 20 à 35 ans (fig. 5). C'est là un aspect bien connu du peuplement d'une ville ouvrière. Mais on remarque que l'immigration atteint aussi les autres tranches d'âge des deux sexes. Si la majorité des arrivants sont des hommes jeunes célibataires, viennent également des familles entières, avec femmes, enfants, et aussi quelques vieux parents.

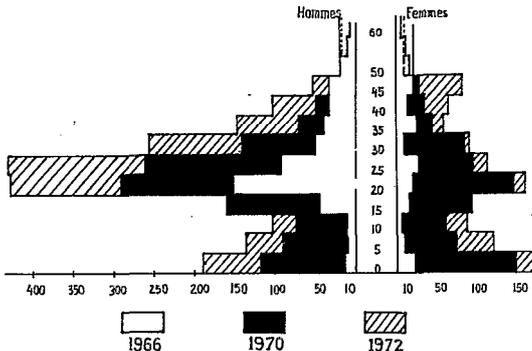


Fig. 5 - Croissance de la population de Mbandjok

La venue de ces familles correspond à quelques retours au pays. Mais surtout, la présence d'une importante immigration féminine répond, nous le verrons plus loin, à la nécessité d'assurer la subsistance des ouvriers dans une agglomération pratiquement dépourvue de marché vivrier. Pour survivre il faut avoir son champ. L'une des causes de l'instabilité de la main d'oeuvre dans les premières années a été précisément cette difficulté des ouvriers à se nourrir.

Le brassage de la population due à cette instabilité fait que la moitié de l'effectif des actifs masculins présents lors de notre recensement de 1970 n'est là que depuis moins de deux ans (fig. 6).

La répartition géographique de la population active masculine en 1970 montre qu'à l'exception de l'ancien Cameroun Occidental, toutes les régions du pays sont représentées à Mbandjok (fig. 7).

En dehors du département de la Haute Sanaga, où est situé Mbandjok, qui fournit 28 % des actifs, et des départements limitrophes (Lékié et Mbam surtout) apportant 36 %, le plus fort contingent provient du nord (pays tupuri, dans le département du Mayo Danaï, avec 18 %. Viennent ensuite les régions forestières (Bulu) 6 %, le Littoral 5 %, l'Est 3 %, et les plateaux de l'Ouest 3 %.

Mais cette répartition évolue chaque année. La figure 8 schématise cette évolution dans les aires de recrutement de la main-d'oeuvre entre 1966 et 1974 d'après les fichiers de la SOSUCAM.

Les premières années, jusqu'en 1968, voient surtout l'arrivée d'ouvriers venant des régions proches : retour au pays de Vuté émigrés,

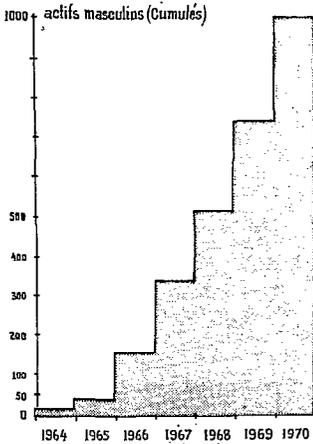


Fig. 6 - Ancienneté d'installation des actifs masculins présents en 1970 à Mbandjok

appels lancés aux villages vuté de la route de Yoko, jeunes gens sans travail des agglomérations voisines. Mais le salariat agricole ne retient pas longtemps ces immigrés : après quelques temps ils tentent l'accès aux travaux de l'usine beaucoup plus attrayants et en cas d'échec, ils regagnent leur village où une ville. Durant ces premières années, la SOSUCAM ne rassemblait quotidiennement que 200 ou 300 manœuvres sur le millier qui aurait été nécessaire.

Pour résoudre le problème de l'instabilité de la main d'oeuvre, le recrutement d'ouvriers agricoles originaires du Nord est apparu de première importance dès 1969. Leur nombre va désormais croître sans cesse : il atteignait 1 360 en 1974, soit 58 % des salariés.

Les figures 8 et 9 montrent nettement l'évolution inverse des embauches nordistes et sudistes.

L'importance de cette immigration, et sa nouveauté, au Cameroun, n'est pas sans rappeler, à une plus petite échelle bien sûr, le mouvement des Voltaïques vers la Basse Côte d'Ivoire. Elle mérite une attention particulière.

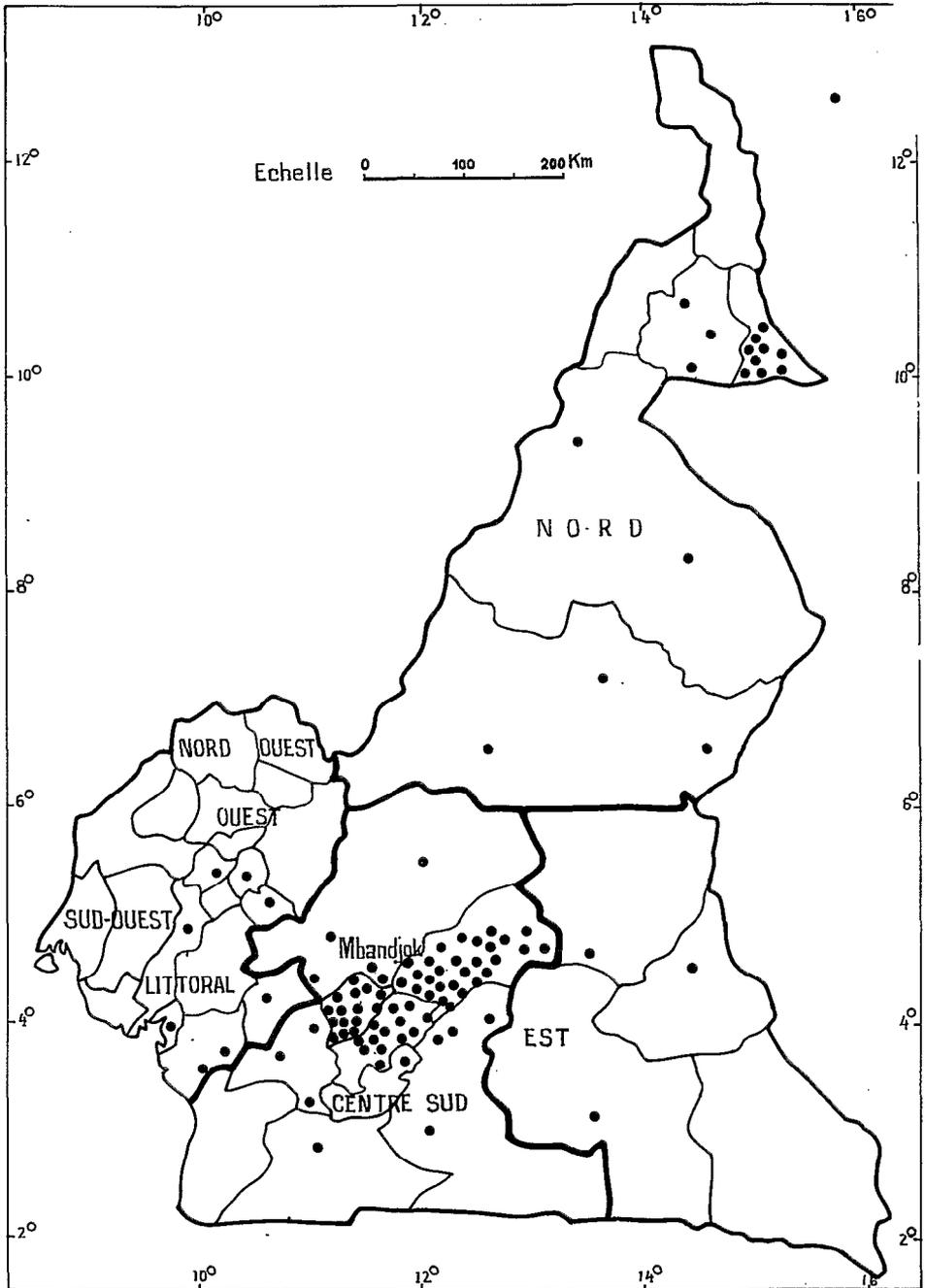


Fig. 7 - Les origines de la population masculine de Mbandjok en 1970
(pour 100 hab.)

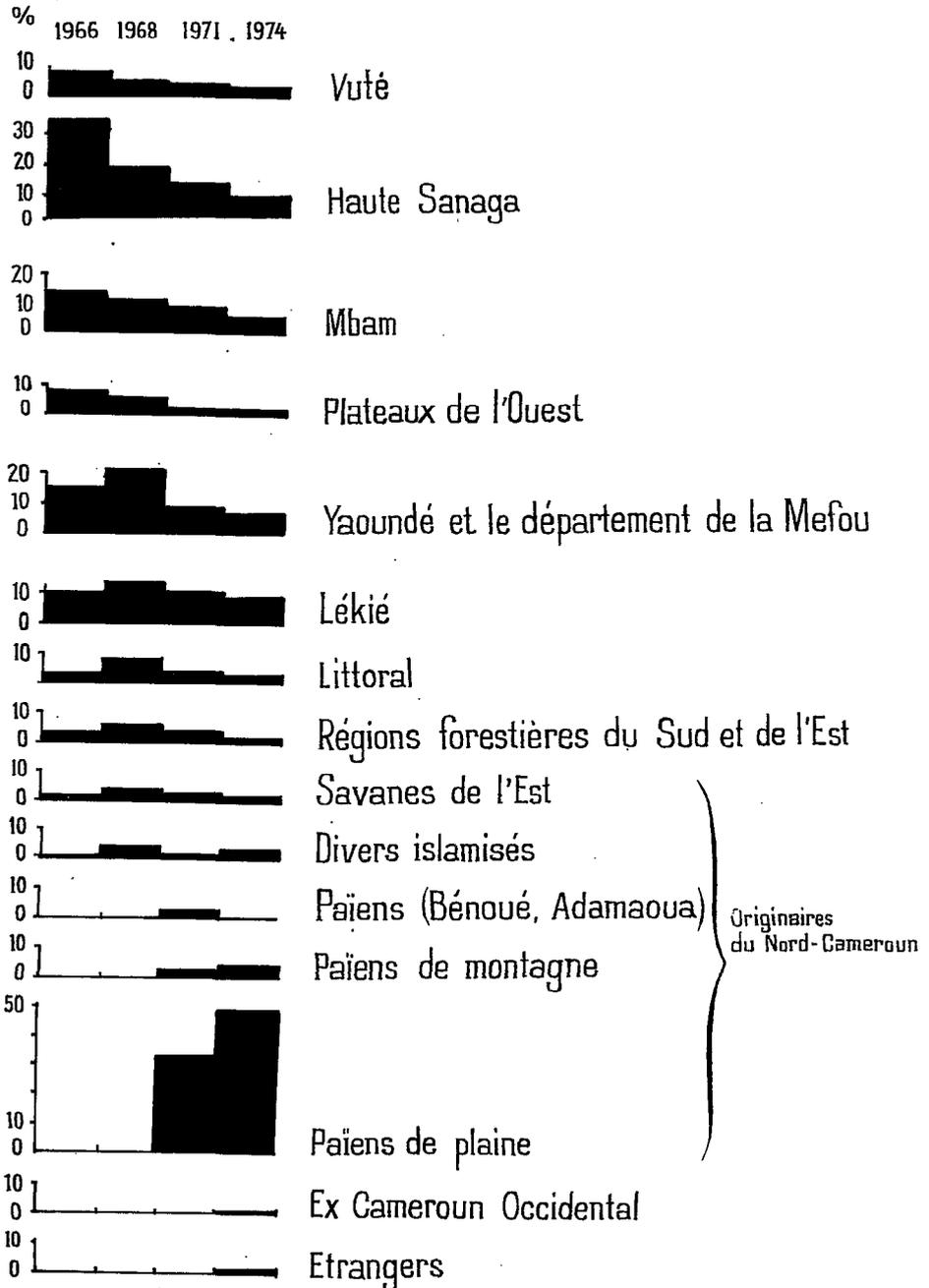


Fig. 8 - Evolution de l'origine des salariés de la SOSUCAM entre 1966 et 1974

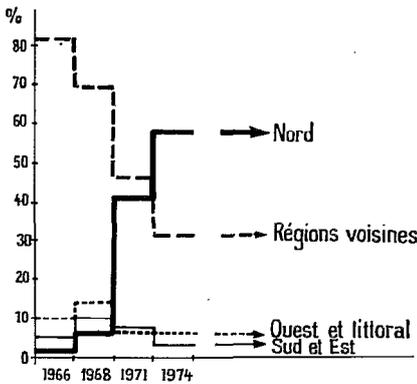


Fig. 9 - Evolution de l'origine des salariés de la Sosucam, par grandes régions de 1966 à 1974

les "Mosi" du nord du Cameroun

La morphologie du plateau de Mbandjok supporterait une mécanisation agricole plus poussée. Cependant pour des raisons sociales, afin d'offrir le maximum d'emplois, la SOSUCAM a choisi la coupe manuelle des cannes à sucre¹. En mars 1971, on comptait 1 134 coupeurs de cannes qui s'ajoutaient aux 460 ouvriers et employés de l'usine.

Tableau 1 : Activités professionnelles des salariés de la SOSUCAM - mars 1971

	Nombre	%	Nombre	%
<i>Travailleurs agricoles</i>	1 134	71,15		
. glaneurs			127	8,0
. manoeuvres			984	61,7
. capitas			23	1,4
<i>Ouvriers et employés</i>	460	28,85		
. usine			163	10,2
. atelier			242	15,2
. services généraux			55	3,5
Total	1 594	100,00		

1) De graves problèmes de recrutement de la main d'œuvre se posent à la SOSUCAM : la solution choisie n'est donc pas celle de la facilité. La tentation est grande pour de nombreuses entreprises implantées en Afrique d'éliminer ces problèmes par une automatisation très poussée qui, par ailleurs, participe au prestige national.

Alors que les originaires du nord du Cameroun sont pratiquement absents de l'usine et des bureaux (6 seulement!) ce sont eux qui fournissent le plus fort contingent de travailleurs agricoles : plus de la moitié (56,34 %)

Tableau 2 - Origine ethnique des travailleurs agricoles de la SOSUCAM - mars 1971

	Nombre	%	Nombre	%
nord du Cameroun	639	56,34		
dont Tupuri			262	41,0
Masa, Musgum			126	19,7
Mundang			80	12,5
Matakam			40	6,2
Giziga			25	3,9
Gidar			19	3,0
Fulbé			19	3,0
Duru			15	2,3
Mbum			11	1,7
Daba			9	1,4
Divers			33	5,2
			639	100,0
sud du Cameroun	484	42,69		
Etrangers	11	0,97		
Total	1 134	100,00		

Source : fichier du personnel - SOSUCAM - mars 1971

Parmi ces travailleurs venant du nord du Cameroun, les Tupuri et les Masa sont majoritaires (60,7 %). Ce sont des populations des grandes plaines du Logone où la culture du coton s'est moins développée que dans la région voisine de Maroua-Kaélé-Guider, et où la pression démographique est forte. Cependant par ses cultures vivrières et ses troupeaux de bovins, cette région est loin d'être pauvre. L'émigration des jeunes est essentiellement motivée par les structures sociales : la dot en têtes de bétail est élevée, et le père commence à marier ses frères plus jeunes qui sont à sa charge sur le plan matrimonial et ce n'est qu'ensuite qu'il dotera ses fils par rang d'âge¹. Les jeunes qui sont impatients de s'établir à leur propre compte, sont obligés d'accumuler par eux-mêmes l'argent nécessaire à la dot. Afin de remplir les obligations coutumières qui donnent accès aux femmes et à l'autonomie économique, les jeunes sont donc conduits à sortir du système social. On peut voir dans ces mouvements migratoires une contestation de l'organisation sociale pour reprendre l'expression de G. PONTIE à propos des Giziga. Ils reviennent ensuite munis des éléments qui facilitent leur intégration : argent pour la dot et gadgets de la civilisation moderne (transistors, vêtements...) valorisés dans une région qui commence à s'ouvrir à l'économie marchande.

F.S., Tupuri, n'a jamais été salarié avant de descendre à Mbandjok. Son champ de coton lui rapportait 12 000 F CFA par an. Il est fiancé et devra verser la somme de 10 000 F CFA, une couverture, 7 chèvres et 10 boeufs. Un autre jeune Tupuri devra réunir 15 boeufs pour se marier.

1) GARINE (I. de) - Les populations Massa. Paris, PUF, 1964, 250 p.

J. GUILLARD dans son livre sur Golonpoui¹, village tupuri, constatait déjà une nette tendance à l'émigration. Les Tupuri n'étaient-ils pas déjà descendus jusqu'à Dizangué pour recueillir la sève des hévéas dans les grandes plantations européennes? ne se sont-ils pas engagés volontiers dans l'armée britannique durant la dernière guerre mondiale? Enfin avant l'ouverture de la SOSUCAM en 1967, la Société Franco-Camerounaise des Tabacs employait des Tupuri dans ses plantations expérimentales de tabac entre Obala et Mbandjok.

D'autres populations de plaine descendent elles-aussi jusqu'à Mbandjok : les Mundang et les Giziga. Les premiers doivent payer une dot aussi élevée que celles des Tupuri et des Masa ; quant aux seconds, leur insertion dans l'économie cotonnière a eu comme conséquence une certaine contestation des jeunes qui revendiquent une redistribution des revenus du champ familial². Jusqu'à présent, chez les Giziga, les mouvements migratoires restaient inter-villageois ou se faisaient dans les régions voisines et la ville de Maroua. Il est notable qu'ils commencent à envisager eux aussi une émigration à longue distance.

Les populations montagnardes du nord du Cameroun font également partie de l'aire de recrutement de la SOSUCAM, puisque nous trouvons des Daba et des Matakam parmi les recrutés. Ceci n'est pas surprenant pour les premiers qui se sont ouverts très tôt à l'économie cotonnière. Par contre nous connaissons l'attitude résolument hostile à toute ingérence extérieure de la part d'une population dont J.Y. MARTIN³ a pu dire qu'elle avait toujours eu historiquement l'initiative du refus. Déjà quelques jeunes Matakam descendent dans les champs cotonniers et de mil de saison sèche (mouskouari) des Fulbé comme salariés agricoles saisonniers. Aujourd'hui, les camions de la SOSUCAM, chargés du recrutement, les font descendre beaucoup plus loin.

Les Fulbé, vu la réticence qu'ils ont vis à vis du travail salarié et subalterne, sont peu nombreux.

Duru et Mbum sont des populations de l'Adamaoua, et une partie des premiers sont sous l'influence du Lamido de Rey Bouba⁴ que les agents recruteurs de la SOSUCAM n'ont pas manqué de visiter.

On peut penser que l'amélioration des transports routiers (bitumage de l'axe Ngaoundéré-Kousséri) et ferroviaires (achèvement de la ligne Bélabo-Ngaoundéré⁵, et d'autre part le développement industriel du sud du Cameroun, vont accélérer cette descente de la main d'oeuvre nordiste.

1) GUILLARD (J.) - Golonpoui, Nord Cameroun. Ed. Mouton et Cie, Paris, La Haye, 1965.

2) PONTIÉ (G.) - Les Guiziga du Cameroun septentrional. L'organisation traditionnelle et sa mise en contestation. ORSTOM, Paris, 1973, 255 p.

3) MARTIN (J.Y.) - Les Matakam du Cameroun. Essai sur la dynamique d'une société pré-industrielle. ORSTOM, 1970, Paris, 215 p.

4) Le Lamido de Rey Bouba a réussi à conserver jusqu'à présent une autorité traditionnelle pratiquement intacte sur sa population.

5) Au moment de notre enquête le terminus était à Bélabo. Le tronçon Bélabo-Ngaoundéré a été ouvert en décembre 1973.

La SOSUCAM a même mis à contribution les transports aériens en décembre 1969 : la coupe de la canne ne pouvant attendre, elle fut obligée de dépêcher d'urgence un avion à Yagoua en plein coeur des pays masa et tupuri. Les manoeuvres recrutés à cette occasion formèrent une équipe nommée "avion"!

Mbandjok n'est d'ailleurs pas la première occasion qui s'offre aux nordistes pour descendre au sud du Cameroun. Nous avons déjà évoqué la participation des Tupuri aux plantations de caoutchouc de Dizangué et à celles de tabac de Batchenga. N'y a-t-il pas là l'amorce d'un mouvement migratoire qui risque de prendre de plus en plus d'importance dans les années à venir, et qui résulte des inégalités régionales de développement? Cela n'est pas sans évoquer un parallèle avec les populations mosi de Haute-Volta qui descendent dans la forêt ivoirienne, à la différence toutefois que l'émigration reste ici dans le même Etat et met en jeu les différences régionales et non les relations inter-étatiques¹, et que la plaine du Logone semble plus riche que le pays mosi.

L'analyse du comportement des migrants originaires du nord du Cameroun renforce le caractère "mosi"² de cette migration. Nous prendrons l'exemple des Tupuri qui sont le groupe social le plus représenté. Le recrutement a pratiquement commencé en juillet 1968.

Tableau 3 : Recrutement des Tupuri
par la SOSUCAM de Mbandjok

1967	2
1968	71
1969	209
1970	353
1971 ³	23
Total	658 ⁴

- 1) L'importance de l'émigration mosi vers la Côte d'Ivoire a amené les autorités voltaïques à se poser la question de la rentabilité d'un tel mouvement : la masse salariale gagnée à l'extérieur équivaut-elle à toutes les conséquences d'un exode massif des jeunes ? On retrouve cette problématique dans les travaux de J.M. KOHLER (Les migrations Mosi de l'Ouest. ORSTOM, Paris, 1972, 106 p.) et ceux de G. REMY - Les migrations de travail et les mouvements de colonisation Mossi - recueil bibliographique. ORSTOM, Paris, 1973, de même que dans un article récent rédigé par un inspecteur régional de travail de Haute Volta, Ambroise SONGRE «L'émigration massive des Voltaïques : réalités et effets». Revue Internationale du Travail, vol. 108, n° 2-3, août-sept. 1973, p. 221-237.
- 2) Les migrations des Masa et des Tupuri partagent quelques caractères avec les migrations mosi, ce qui ne signifie pas qu'elles soient à tout point de vue identiques. Nous avons vu précédemment l'importance de la dot chez les Masa et les Tupuri, or la dot pèse beaucoup moins chez les Mosi. Chez ces derniers, par contre, les contraintes écologiques motivent les départs : partir c'est d'abord accumuler l'argent pour l'impôt, ce qui localement est difficile certaines années de sécheresse.
- 3) Du 1er janvier au 15 février.
- 4) Ce chiffre est supérieur à la réalité car plusieurs Tupuri ont été réembauchés après un premier départ.

Fig. 10 - Recrutement des Tupuri (par mois)

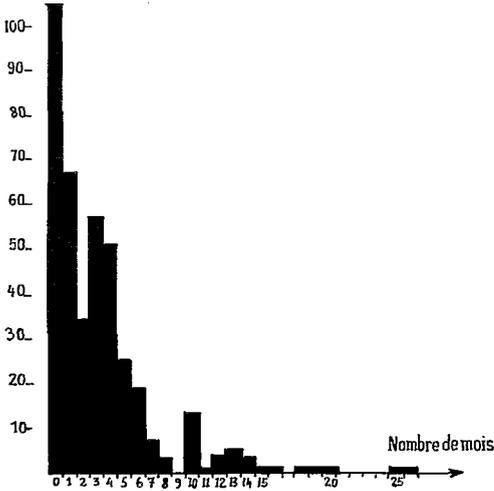
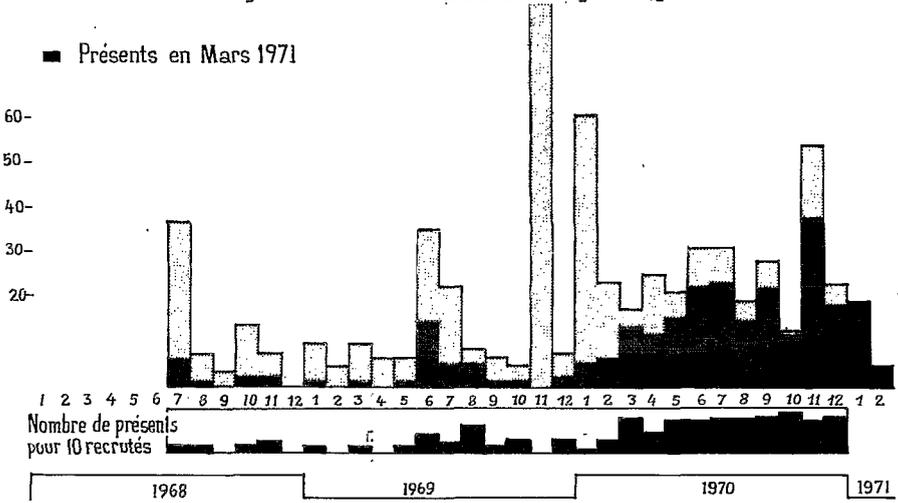


Fig. 11 - Répartition des Tupuri partis selon la durée de leur emploi (en mois)

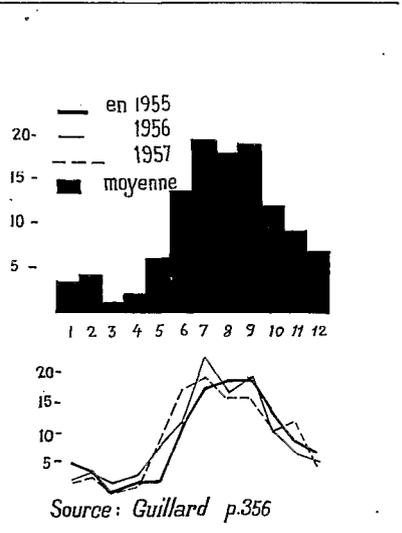


Fig. 12 - Nombre de jours de travail agricole en pays Tupuri

. une main d'oeuvre d'origine rurale, sans qualification professionnelle

La SOSUCAM emploie les nordistes pratiquement pour la seule coupe des cannes, les glaneurs sont des jeunes des environs, les ouvriers de l'usine et les employés des bureaux sont pour la plupart des originaires du sud du Cameroun. La division du travail entre usine et travaux agricoles coïncide donc en fait avec une répartition géographique et ethnique des salariés. Une telle situation n'est nullement à mettre au compte d'une politique du personnel de la part de l'entreprise, elle ne fait que sanctionner l'absence de formation professionnelle autre qu'agricole des originaires du nord du Cameroun.

Pour des raisons de commandement, la SOSUCAM cherche le plus possible à dégager des chefs d'équipe (capitas en terme local) de la même ethnie que les manoeuvres qu'ils dirigent. C'est ainsi que plusieurs nordistes se retrouvent chefs d'équipe¹. En dehors de ces derniers, les salariés nordistes sont payés au tarif du SMAG (salaire minimum agricole) de la IIIème zone (Mbandjok est à 100 km, de Yaoundé). Un tel tarif, vu les conditions de vie à Mbandjok, est de moins en moins accepté par les originaires du sud du Cameroun. Les Tupuri et Masa, quant à eux, sont souvent de stature athlétique et misent sur leur force physique pour bénéficier des primes de rentabilité, (50 F CFA par jour si l'individu termine ses 6 lignes de 50 mètres), et éviter les sanctions qui diminuent le salaire si la tâche minimum (5 lignes de 50 mètres) n'est pas effectuée (abattement de 50 % si l'individu ne fait que 4 lignes au lieu des 5 requises)².

Depuis la date de notre enquête, la SOSUCAM a fait un net effort pour améliorer les conditions de rémunération et de logement des manoeuvres agricoles, ceci afin de retenir la main d'oeuvre : construction de logements dans le style "camp de travailleurs", contrat de travail d'un an renouvelable, augmentation des primes, etc... Néanmoins cet effort reste très en dessous de ce qu'il faudrait faire pour intéresser une main d'oeuvre sudiste habituée à un plus haut niveau de vie.

Suite à l'instabilité de cette main d'oeuvre et à son faible niveau professionnel, les chances de promotion s'avèrent des plus réduites. Nous avons là le cas net d'un début de prolétarianisme de certains milieux ruraux par le système des grandes plantations. En cela, Mbandjok est comparable à la région du sud-ouest du Cameroun.

1) Suite à l'instabilité professionnelle des nordistes et leur niveau de scolarisation plus faible, les capas nordistes sont cependant moins nombreux proportionnellement.

2) Les tarifs sont les suivants :

- 6 lignes de 50 mètres	160 f CFA (SMAG)
- 5 lignes de 50 mètres	160 F CFA
- 4 lignes de 50 mètres	80 F CFA
- 1 ligne de 50 mètres	0

Les débutants sont payés pendant les 15 premiers jours, à 160 F CFA, afin qu'ils puissent se rôder. Au salaire s'ajoutent des primes : prime d'assiduité : 15 F CFA par jour ; prime de rendement (atteindre les 6 lignes de 50 mètres) ; 50 F CFA ; plus de 25 jours de travail : 100 F CFA par jour. Le manoeuvre peut espérer avec ses primes un maximum de 6 125 F CFA pour 30 jours de travail).

Tableau 4 : Niveau de recrutement et promotion
des travailleurs de la SOSUCAM

	Recrutés		dont promus après le recrutement par rapport aux recrutés	
	nombre	%	nombre	%
Originaires du nord du Cameroun	657	100	12	1,83
dont recrutés au SMAG	653	99,4	12	1,82
à la 1ère catégorie	3		-	-
à la 2ème catégorie	1	0,6	-	-
Originaires du sud du Cameroun	937	100	285	30,5
dont recrutés au SMAG	681	72,6	211	31,0
à la 1ère catégorie	121	12,9	74	61,2
à la 2ème catégorie	135	14,5	-	-
Total	1 594	100	297	18,7
dont recrutés au SMAG	1 334	83,7	223	16,8
à la 1ère catégorie	124	7,8	74	60,0
à la 2ème catégorie	136	8,5	-	-

Source : fichier du personnel - SOSUCAM - mars 1971

Cette inégalité entre "nordistes" et "sudistes" est d'abord d'ordre socio-professionnelle, mais du fait d'une division du travail qui recoupe une division ethno-géographique, cette inégalité ne peut être que perçue et interprétée, par les intéressés, en termes ethniques. De là les risques d'affrontements sociaux revêtant tout de suite une dimension importante du fait des solidarités ethniques. C'est ainsi qu'en 1976, un accident de travail causé par un chauffeur qui transportait des manoeuvres agricoles dégénéra en un conflit inter-ethnique particulièrement violent.

une émigration masculine de jeunes célibataires

La pyramide des âges des Tupuri inscrits au fichier de la SOSUCAM en mars 1971¹ révèle que la plupart des travailleurs de cette ethnie ont entre 19 et 32 ans (soit 90,1 %).

Tableau 5 : Age des travailleurs Tupuri

	Nombre	%
15 - 19	60	8,9
20 - 24	274	40,7
25 - 29	209	31,0
30 - 34	87	12,9
35 - 39	30	4,5
40 et +	13	2,0
	<u>673</u>	<u>100,0</u>

-1) Nous avons compté dans cette pyramide des âges, tous les Tupuri recrutés par la SOSUCAM depuis 1968, donc les «partis» y sont inclus, et les «revenus» sont en double compte.

Des moins de 20 ans travaillent souvent à la SOSUCAM en qualité de glaneurs. Ces derniers passent dans les champs après la coupe pour ramasser les cannes oubliées. Cependant ce ne sont pas les nordistes qui se déplacent pour ce travail mais des jeunes de la région de Mbandjok.

Il va sans dire que cette jeunesse des immigrés tupuri va de pair avec leur célibat. Quelques-uns déjà mariés ont fait venir leurs femmes. Mais celles-ci coûtent cher : elles demandent de l'argent pour acheter les produits vivriers car elles ne peuvent pas en cultiver, et réclament des vêtements. Il arrive que la femme puisse ouvrir un petit champ de gombo ou de manioc près de la case, mais cela est insuffisant pour attribuer à ces femmes une activité agricole : elles restent dans la catégorie des "ménagères".

. une main-d'oeuvre instable

Environ 600 Tupuri ont été embauchés par la SOSUCAM depuis l'ouverture du complexe agro-industriel. 400 d'entre eux sont partis. Recrutés sur un contrat de 6 mois, la plupart d'entre eux préfèrent partir avant la fin même d'un contrat qui leur assure pourtant un retour payé à leur village d'origine. Dès le premier mois, les démissions sont nombreuses : 1/4 des recrutés abandonnent devant la dureté de la tâche. Seul 1/10 des recrutés tiennent plus de 6 mois¹.

Tableau 6 : Durée d'emploi des Tupuri partis de la SOSUCAM avant mars 1971

	nombre	%
moins d'un mois	105	26
de 1 à 6 mois	253	63
plus de 6 mois ²	43	11
	401	100

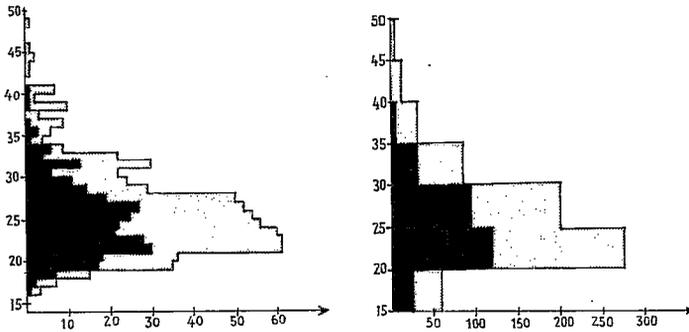
source : fichier du personnel -
SOSUCAM - mars 1971

Cette instabilité constitue un handicap certain pour la SOSUCAM qui n'avait pas prévu ces difficultés dans le recrutement de la main d'oeuvre. A cette instabilité s'ajoute d'ailleurs un fort absentéisme, et le nombre des travailleurs est toujours inférieur à celui des inscrits.

C'est à la suite de cette situation que la SOSUCAM a décidé la prolongation des contrats à 1 an, et l'amélioration de l'habitat des manoeuvres agricoles.

1) Le contrat était de 6 mois au moment de l'enquête. Il est passé depuis à 1 an.

2) Dont 28 de 7 à 12 mois, et 15 de plus de un an.



Source: Fichier du personnel Sosucam
 Fig. 13 - Pyramide des âges des Tupuri embauchés par
 la SOSUCAM de 1968 à mars 1971
 présents en mars 1971

Une longue saison sèche sévit dans la zone sahélienne et rythme en deux temps les activités économiques et sociales du nord du Cameroun. On peut dès lors se demander si les populations de la plaine du Logone ne mettent pas à profit cette saison sèche pour aller trouver du travail ailleurs. D'après J. GUILLARD, les mois de juillet-août-septembre sont ceux qui monopolisent le plus la main-d'oeuvre agricole tupuri dans son pays d'origine (la saison agricole commence à la fin de mai et se termine à la fin de décembre). Ceci est parfaitement compatible avec le calendrier cultural de la canne à sucre car c'est dès le début de la saison sèche qu'on doit commencer à couper les cannes afin de profiter de toute la saison sèche qui est relativement courte à la latitude de Mbandjok. Ce travail commence donc à la fin de l'année et un recrutement important de main d'oeuvre se fait tout les ans au mois de novembre.

Cette main-d'oeuvre, recrutée au début de la saison sèche en novembre, a cependant hâte de regagner son pays avant la reprise des pluies, fin mai. Elle abandonne même l'indemnité de voyage qui est accordée à celui qui remplit toute la durée du contrat, à savoir 6 mois. La moitié des manoeuvres recrutés en début de saison sèche (novembre, décembre, janvier) n'ont pas terminé leur premier mois de travail! et très rares sont ceux qui prolongent au-delà des 6 mois.

Par contre, d'autres Tupuri acceptent de partir indépendamment de leur calendrier agricole, durant la saison des pluies. Cette main-d'oeuvre qui fait le sacrifice de ses propres activités économiques est nettement plus stable. Rares sont ceux qui démissionnent le premier mois, et les prolongements de durée de travail au-delà de 6 mois sont alors fréquents. Du côté de la SOSUCAM le besoin de main-d'oeuvre est permanent, d'une part pour combler les départs avant la fin de la saison sèche, d'autre part pour assurer le repiquage des cannes et les sarclages durant la saison des pluies.

Les caractéristiques de cette immigration des originaires du nord du Cameroun ne sont évidemment pas favorables à la naissance d'une agglomération urbaine. La main-d'oeuvre agricole employée par la SOSUCAM accepte en définitive, pour un séjour qui n'est que provisoire, les conditions d'habitat et d'urbanisme qui sont celles des camps de travailleurs.

A cela s'ajoutent les avatars d'un plan directeur d'urbanisme qui n'a pas su, dès le début, s'adapter aux populations présentes.

Tableau 7 : Durée d'emploi des Tupuri,
selon la période de leur recrutement,
en 1968, 1969 et 1970

	Recrutés en			
	novembre décembre janvier		juin juillet août	
	Nombre	%	Nombre	%
moins d'un mois	56	42	1	2
de 1 à 6 mois	51	47	47	78
plus de 6 mois	1	1	12	20
	108	100	60	100

plan d'urbanisation et habitat spontané

L'expérience acquise au Congo, où la croissance rapide de Jacob avait posé maints problèmes à la SIAN, voulait être mise à profit par la SOSUCAM. Un travailleur à Jacob entraînait, en moyenne, l'installation de 8 à 10 personnes. Les besoins de la SOSUCAM, d'environ 1 000 ouvriers permanents pouvaient donc laisser prévoir la naissance d'une agglomération de 10 000 habitants. Afin de ne pas être pris de vitesse, l'Office du chemin de fer Transcamerounais, demanda dès 1966 un plan d'urbanisme pour la future ville de Mbandjok. Les pouvoirs publics obtinrent un financement du F.A.C. en 1967 pour la création d'un ensemble de voies et un réseau de distribution d'eau déterminant un lotissement d'accueil de 430 parcelles, d'une taille variant de 220 à 300 m². Cette trame s'achève en 1968 et s'inscrit dans un plan d'urbanisme conçu comme le cadre d'extension d'une petite ville de 10 000 habitants dès 1970.

Le prix de revient d'un lot est de 88 000 F CFA et l'on pensa qu'un ouvrier pourrait rembourser cette somme en 10 ou 15 ans, le fruit des ventes revenant à une caisse d'équipement de la ville. C'est là que les difficultés commencèrent.

Une situation confuse naît de l'opposition de plusieurs services administratifs¹. La Direction des Domaines souhaite vendre les lots à leur prix de revient et exige que les sommes soient versées au budget de l'Etat. Les services de l'Aménagement du Territoire et ceux de l'Urbanisme pensent au contraire plus réaliste d'abaisser le prix de vente des lots à 20 ou 30 000 F.

Cette joute administrative cessa lorsque l'on se rendit à l'évidence qu'aucun ouvrier de Mbandjok n'accepterait de s'endetter à ce point dans un lieu où il n'avait pas l'intention de se fixer. La plupart des ouvriers sont en effet des saisonniers agricoles et disparaissent à l'issue des six mois que dure la campagne sucrière. Seuls les

1) Les éléments de cette rivalité sont tirés du rapport établi par le S.M.U.H.-B.D.P.A. sur l'aménagement des territoires traversés par le chemin de fer transcamerounais. S.M.U.H.-B.D.P.A. - Aménagement des territoires traversés par le chemin de fer transcamerounais. 1971, Paris, SMUH-BDPA, 293 p.

ouvriers de l'usine dont l'emploi déborde la simple durée de la campagne agricole, pourraient accepter de se fixer, mais ils sont bien moins nombreux.

Durant ces âpres discussions, l'immigration allait bon train à Mbandjok et il ne se trouvait personne sur place pour organiser l'accueil. Bien qu'une sous-préfecture ait été créée au début de l'année 1968, il fallut attendre plusieurs mois la nomination et l'installation de la nouvelle autorité administrative qui eût pu mettre de l'ordre et éviter la prolifération d'un habitat spontané.

Lorsque le sous-préfet s'installe enfin, il reçoit immédiatement de nombreuses demandes d'attribution de lots sur la zone d'accueil. Faute d'une décision définitive quant au prix de cession, l'on décide tout de même de favoriser l'installation sur le lotissement et des constructions de type traditionnel s'élèvent sans tarder. 230 personnes sont ainsi installées lorsque le cahier des charges est enfin connu, après son établissement par le service des domaines. Ce dernier a maintenu son prix de vente de 88 000 F et l'agrément d'une obligation d'investir au moins 300 000 F dans la construction! Les 230 candidats à l'obtention d'un lot, déjà installés provisoirement, sont immédiatement partis.

En 1970 le lotissement d'accueil ne comptait que 16 occupants : 14 employés de l'usine et 2 commerçants.

Devant les difficultés d'hébergement, les immigrants ont dû eux-mêmes résoudre leurs problèmes immédiats d'installation, aidés en cela par la SOSUCAM ou la Mission Catholique.

Il est certain que l'absence de logements va à l'encontre de la stabilité de la main d'oeuvre. La SOSUCAM ne désirait pas intervenir directement dans le domaine de l'habitat mais fut contrainte, devant les tâtonnements de l'administration locale, à ouvrir des lotissements provisoires sur ses terres de culture. C'est ainsi que tout près de l'usine, une partie de l'ancien village de Mbandjok donne naissance aux quartiers Mambrah et Nkoleton, qui comptaient respectivement 409 et 233 habitants en 1970 et qui n'ont cessé de grandir depuis, entièrement en dehors du plan d'urbanisme.

Les Vuté, ont regroupé les restes de leur ancien village en un quartier de 19 habitants qui se trouve à l'endroit prévu par le plan d'urbanisme pour la construction de services publics (marché, hôpital) et ne semblent guère décidés à rejoindre le lotissement qui leur est réservé.

Avant l'entrée à Mbandjok, en venant de Yaoundé, se trouve sur la gauche entre la route et la voie de chemin de fer, un alignement de cases, assez lâche, appelé le "quartier civil", véritable village de 112 personnes qui a, lui aussi, échappé au plan.

Près de l'usine, 95 Tupuri ont reconstitué un village de cases rondes autour desquelles quelques tiges de mil rappellent difficilement leur paysage familial.

Vers la gare, mais au delà des voies et du plan d'urbanisme, un autre village est né autour d'immigrés venant de l'Est (Baya) mais qui s'est agrandi de quelques autres familles sudistes et compte une cinquantaine d'habitants.

Enfin, à plus d'un kilomètre de la ville projetée, un très gros quartier, le "Plateau", s'est constitué auprès de la mission catholique,

sur des terres fournies par la SOSUCAM. Complètement dissocié de l'agglomération, ce quartier avait 819 habitants en 1970, et s'organisait, autour de ses rues tracées à angle droit, et de quelques boutiques, comme une petite agglomération indépendante de Mbandjok.

Devant le développement spontané de ces quartiers périphériques, il sera bien difficile de donner à Mbandjok l'allure d'une ville telle qu'elle était projetée. Après 1970 cependant, sur intervention de l'autorité administrative locale, la procédure domaniale a été revue et le prix de cession des lots ramené à 20 000 F. Très vite des demandes d'attribution de lots affluent à la sous-préfecture. Elles émanent pour 50 % d'ouvriers de l'usine qui peuvent obtenir un prêt de la SOSUCAM, 20 % de fonctionnaires et 30 % de gens divers, artisans ou commerçants.

Population de Mbandjok en août 1970

<i>Quartier</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Plateau	477	332	809
Mambrah	248	149	397
Nkol-Eton	124	82	206
Vuté	95	100	195
Avenue Centrale	107	49	156
Centre	81	69	150
Gare	62	48	110
Civil	55	44	99
Tupuri	84	6	90
Etrangers	27	16	43
Total	1 360	895	2 255

Source : enquête ORSTOM 1970

*Pyramide des âges de Mbandjok
ajustée au 1er janvier 1970*

<i>Tranches d'âge</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
70 - 75 ans	1	1	2
65 - 69	2	3	5
60 - 64	3	3	6
55 - 59	12	11	23
50 - 54	17	16	33
45 - 49	35	29	64
40 - 44	49	36	85
35 - 39	73	47	120
30 - 34	152	87	239
25 - 29	263	99	362
20 - 24	290	148	438
15 - 19	158	94	252
10 - 14	73	62	135
5 - 9	91	76	165
0 - 4	123	151	274
Total	1 342	863	2 203

IV - les difficultés d'un devenir urbain

Mbandjok, malgré l'implantation d'un complexe agro-industriel sucrier n'est donc pas devenu une ville, et l'agglomération actuelle flotte dans un plan d'urbanisme trop ambitieux pour elle. Force est de constater que l'industrialisation n'induit pas automatiquement l'urbanisation. Nous allons dans ce chapitre expliquer les raisons concrètes de cet échec relatif.

une masse salariale fuyante

Il est évident que le destin de Mbandjok est étroitement lié à celui de la SOSUCAM. Celle-ci employait en décembre 1970, 1 662 salariés et, indirectement, les cadres expatriés de l'usine y ajoutaient quelques emplois domestiques. Le marché de l'emploi correspond donc principalement aux besoins de cette entreprise. Le secteur tertiaire quant à lui est représenté par quelques employés de l'administration : sous-préfecture, gendarmerie, service vétérinaire, école, etc...

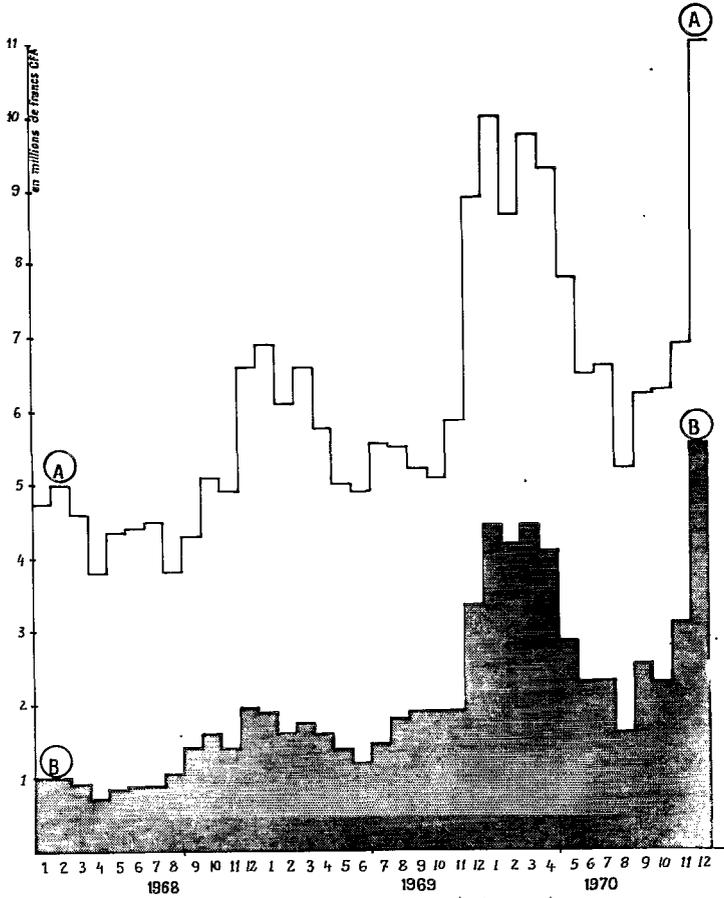
Un recensement démographique effectué en août 1970 au quartier Mambrah illustre parfaitement cette importance de la SOSUCAM :

Tableau 9 : *Activité professionnelle des hommes de plus de 15 ans*
Quartier Mambrah - Mbandjok - 1970

	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
<i>Salariés de la SOSUCAM</i>	150	} 83
<i>Personnel domestique</i>	15	
<i>Employés de la sous-préfecture, de l'école, des services techniques</i>	12	
<i>Commerçants</i>	1	
<i>Non actifs</i>	21	
	199	100

Source : enquête ORSTOM 1970

En décembre 1970, à un moment fort de la campagne sucrière, la SOSUCAM distribuait un peu plus de 11 millions de F CFA à ses 1 662



A à l'ensemble des salariés (sauf cadres expatriés)
 B aux manoeuvres de culture
 1er janvier 1968 au 31 décembre 1970

Fig. 14 - Masse salariale versée chaque mois par la
 SOSUCAM

salariés. On pourrait donc s'attendre à un impact important de cette masse salariale sur le développement urbain de l'agglomération. Or il n'en est rien car la circulation de cette masse salariale est finalement entravée pour de multiples raisons que nous allons maintenant présenter.

. des salariés non consommateurs

La très grande majorité des salariés qui travaillent dans les champs de cannes à sucre de la SOSUCAM sont originaires du nord du Cameroun. Or ces derniers ont un comportement de travailleurs immigrés qui les incite à épargner le plus possible en restreignant leur consommation sur place. L'activité salariale est, pour eux, temporaire et consiste à ouvrir une parenthèse dans leur vie sociale. L'argent économisé en un court laps de temps servira, au moment du retour au village, à verser la dot pour acquérir une épouse ou à se munir des signes extérieurs qui apportent le prestige, par exemple un transistor ou un vêtement.

A Mbandjok, le cadre matériel de la vie de ces travailleurs immigrés est réduit au maximum. Certains sont logés dans des camps de la SOSUCAM (cette formule sera développée après 1970), ou dans les quartiers de l'agglomération où ils louent une pièce à plusieurs. Ce n'est d'ailleurs que par manque de place dans les campements qu'on retrouve des nordistes comme locataires dans les quartiers. Quelques travailleurs mariés et qui ont fait venir leurs épouses, ont même reconstruit un écart aux abords mêmes de l'usine avec des cases rondes semblables à celles du pays 'tupuri. Ces cases, aux toits de chaume, pointus, s'appuyant sur des murettes d'argile, et entourés de champs de manioc, de gombo et de quelques tiges de mil, apportent une note villageoise et exotique à un paysage dominé par la masse métallique de l'usine et les étendues géométriques des plantations.

La nourriture est également réduite au minimum vital, celui qui correspond à la reproduction des forces physiques pour reprendre une expression de l'analyse marxiste. Les originaires du nord du Cameroun, se réunissent en popotes de célibataires. Chacun verse de 1 000 à 2 000 F CFA par mois. Le mil est remplacé par du riz et surtout du manioc. La viande est rarement inscrite au menu. Le marché du soir qui présente des mets préparés est parfois utilisé comme complément : beignets, arachides sucrées, brochettes de viande. Parfois le célibataire prend pension chez un ami qui a amené sa femme.

En définitive, les manoeuvres agricoles en dépit de leurs faibles salaires, arrivent à économiser quelque argent. Cette économie prend la forme de dépôts à la Mission Catholique, à défaut d'une poste. L'argent est retiré au moment du départ ou avant le départ selon les occasions qui se présentent (un messenger en qui on a confiance). Le dépôt garantit la non-utilisation de l'argent car les tentations sont grandes, à la fin du mois, de puiser dans les réserves. C'est également une garantie contre le vol.

En 1970, 111 908 F CFA étaient en moyenne déposés mensuellement à la Mission Catholique. Les deux premiers mois de 1971 voient une nette augmentation des dépôts liée en partie à une augmentation du nombre des salariés, mais aussi, marque évidente d'une confiance grandissante dans l'efficacité du système ainsi mis au point.

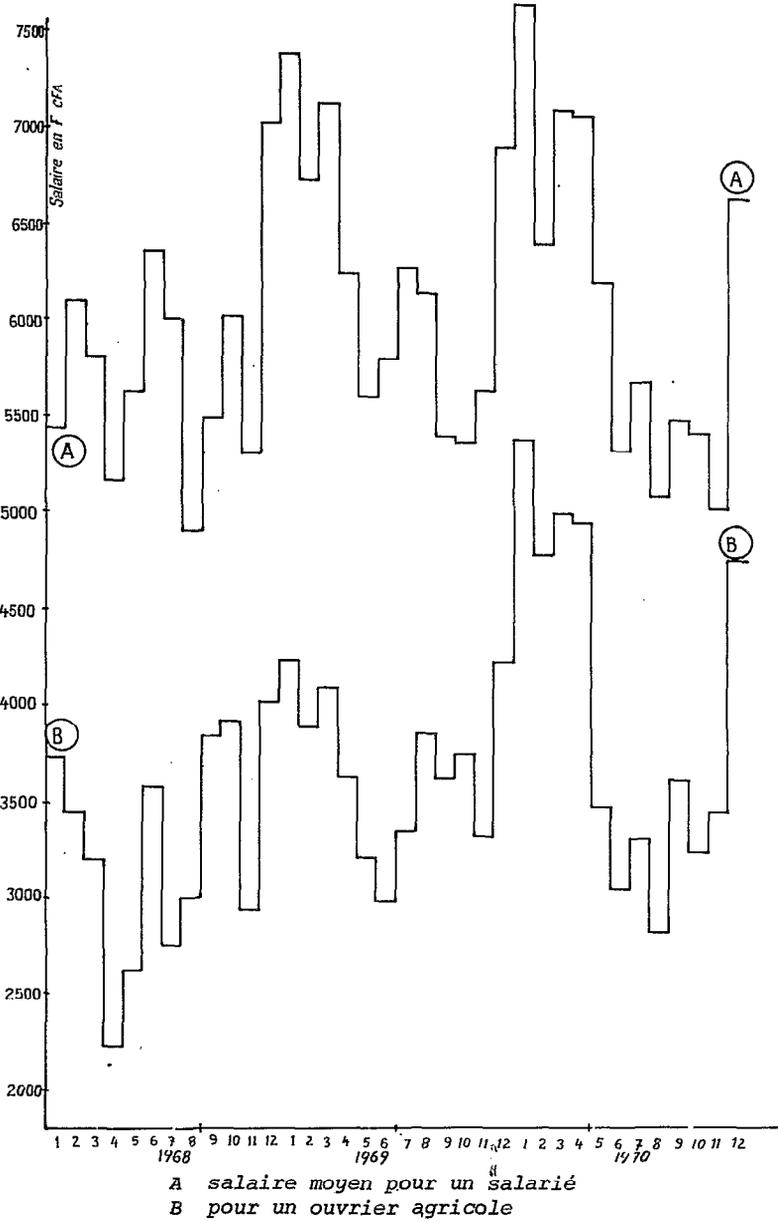


Fig. 15 - Salaires mensuels distribués par la SOSUCAM du 1er janvier 1968 au 31 décembre 1970

Les originaires du sud du Cameroun utilisent également cette possibilité de dépôt. Ceci complique les estimations que nous pouvons faire à partir de la comptabilité de la Mission Catholique afin d'avoir une vue plus précise des économies réalisées par les nordistes. Par ailleurs, plusieurs épargnants peuvent se réunir pour effectuer un même dépôt ; le nombre de dépôts ne correspond donc pas au nombre d'épargnants. Quoiqu'il en soit nous présentons l'évaluation suivante :

Pour les deux derniers mois, où le système semble s'être rôdé et généralisé, le total des dépôts atteint presque 800 000 F CFA. Sur ce total, nous ne connaissons pas la participation des originaires du sud du Cameroun, par contre nous l'avons pour les retraits : 36 %. Ce taux appliqué (arbitrairement) aux dépôts, donnerait une masse de 288 000 F CFA économisée par les nordistes en deux mois. Ceci donnerait une moyenne de près de 250 F CFA par mois et par originaire du nord du Cameroun. Toute l'épargne n'étant pas déposée à la Mission Catholique, cette moyenne n'est évidemment qu'un point de repère minimum.

Tableau 10 : Dépôts et retraits effectués par les salariés de la SOSUCAM à la Mission Catholique de Mbandjok du 1er janvier 1970 au 28 février 1971

Dépôts	montant total	2 142 795 F CFA	
	nombre	159	
	montant moyen	13 477	
Retraits	montant total	1 202 685	
	nombre	107	
	montant moyen	11 240	
Destination des retraits	local	431 785 F CFA	soit 35,9 %
	sud du Cameroun	2 000	0,2 %
	nord du Cameroun	779 300	64,8 %
	Tchad	22 000	1,8 %

Source : Mission Catholique de Mbandjok, mars 1971

Les dépôts sont collectifs, c'est-à-dire que plusieurs salariés mettent leurs économies en commun avant d'aller les déposer à la Mission Catholique. Malgré cette concentration préalable, le montant des dépôts est en général inférieur à 10 000 F CFA.

Tableau 11 : Montant des dépôts effectués par les salariés de la SOSUCAM à la Mission Catholique de Mbandjok du 1er février 1970 au 1er février 1971

	Nombre	%
moins de 10 000 F CFA	54	41,2
de 10 000 à 19 999	36	27,5
de 20 000 à 29 999	23	17,6
de 30 000 à 39 999	14	10,7
40 000 et plus	4	3,0
	131	100,0

Source : Mission Catholique de Mbandjok mars 1971

Avant le départ, le travailleur immigré achètera un poste de radio, une couverture ou un vêtement, afin de ne pas revenir les mains vides chez lui. Mais il aura, jusque là, comprimé au maximum sa consommation. On peut donc, à l'extrême, le définir comme un salarié sans pouvoir d'achat local. Son salaire est pour ainsi dire, transféré en grande partie, au nord du Cameroun.

. des visites intéressées

Les salariés originaires du sud du Cameroun gagnent en moyenne un salaire plus élevé que leurs compatriotes du nord, puisqu'ils travaillent pour la plupart à l'usine ou dans les services administratifs de la SOSUCAM. En général, ils consomment davantage sur place. Cependant une partie de leur salaire ne restera pas, elle non plus, à Mbandjok : les jours qui suivent la paie (le 5 de chaque mois) ou l'avance (aux environs du 20)¹ attirent de nombreuses visites familiales. Mbandjok, grâce au chemin de fer, est très accessible à partir de la région de Yaoundé. Le trafic des voyageurs à la gare de Mbandjok illustre parfaitement ce mouvement : les visiteurs arrivent le jour de la paie ou le lendemain et repartent un ou deux jours plus tard.

Inversement les jours de paie voient aussi partir un certain nombre de salariés, vers Yaoundé notamment, pour profiter immédiatement de leurs nouveaux revenus.

Un autre mouvement épuise aussi les revenus nouvellement touchés : c'est celui des prostituées qui, dans une région donnée, font le tour des entreprises distributrices de nombreux salaires². Elles interviennent les lendemains des paies avec comme prétexte quelques vêtements à vendre sur le marché, ou plus directement lorsqu'elles ont déjà une clientèle.

Les salaires, déjà pour la plupart très modestes, sont donc en plus soumis à de fortes hémorragies. Il ne restera que très peu de cette masse salariale pour faire face à la cherté de la vie. La vie est en effet chère à Mbandjok et ceci est la conséquence d'un approvisionnement difficile.

un approvisionnement difficile

La croissance d'une agglomération non-agricole suppose son approvisionnement par les campagnes environnantes, ou à défaut, par une région plus lointaine avec laquelle l'agglomération est reliée par des voies de communication rapides.

Mbandjok, depuis l'implantation d'un complexe agro-industriel sucrier, connaît des difficultés notables d'approvisionnement car les

1) Les avances consenties par la SOSUCAM le 21 de chaque mois représentaient en décembre 1970 environ 10 % de la masse salariale totale (soit un million de F CFA).

2) Ce mouvement est comparable à celui des «saisonniers» qui interviennent lorsque les récoltes de cacao et de café sont payées aux agriculteurs.

possibilités de l'agriculture locale sont très limitées, et le département de la LÉkié, qui pallie à cette déficience, ne le fait qu'à un coût élevé qui ne correspond pas aux tarifs salariaux des zones rurales.

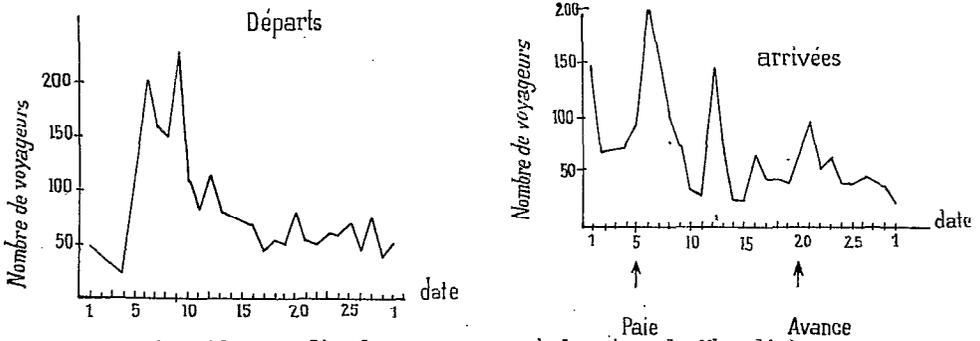


Fig. 16 - Trafic des voyageurs à la gare de Mbandjok du 1er février au 1er mars 1971

. l'absentéisme des autochtones

Les populations vuté, autochtones de Mbandjok, ne participent que très peu à l'approvisionnement de l'agglomération. Cet absentéisme économique s'inscrit dans un contexte de crise générale des sociétés vuté lesquelles n'ont pas résisté au choc colonial. Ces sociétés vuté se sont en effet organisées en principautés guerrières, au XIXème siècle, vivant du butin des razzias que leurs cavaleries lançaient contre les populations au sud de la Sanaga. Une partie de ce butin était destinée à payer le tribut que les chefs vuté versaient au lamido de Tibati. Après leur défaite contre les troupes allemandes de pénétration, les Vuté eurent de la difficulté à maintenir un destin collectif. Les communautés villageoises, non seulement n'eurent plus que l'agriculture comme ressources, mais se trouvèrent à l'écart de l'économie de plantation. Situé d'une part au sud de la zone cotonnière et des plateaux où se pratique l'élevage bovin, et d'autre part au nord de la forêt du sud du Cameroun où se cultivent le café et le cacao, le pays vuté est marginalisé dans ses productions économiques. Le réseau routier mis en place par l'administration coloniale sanctionna cette situation et la route reliant Yaoundé au nord du Cameroun longea la rive gauche de la Sanaga, c'est-à-dire la limite septentrionale de la zone forestière. La route Ntui-Yoko, qui traverse le pays vuté, peut être considérée pratiquement comme un cul-de-sac puisque le mauvais état du trajet Yoko-Tibati, qui correspond à la montée sur le Plateau de l'Adamaoua, rend le trafic très difficile.

Certes, Mbandjok fait partie des villages vuté qui se sont installés au sud de la Sanaga, après avoir traversé le fleuve, mais à cet endroit, la forêt est relativement éloignée et l'économie de plantation n'a pas pu s'y développer.

Depuis la pénétration coloniale, les populations vuté ont donc dû se reconvertir. Les "guerriers" se sont faits miliciens ou soldats dans les armées allemande puis française, ou gardiens de nuit dans les villes. Beaucoup de femmes se sont prostituées et les jeunes ont émigré vers les milieux urbains où ils partent bien souvent sans diplôme scolaire du fait du sous-équipement de leur région d'origine.

Ce malaise général s'est accentué plus précisément à Mbandjok où l'installation du complexe agro-industriel sucrier s'est faite au coeur du terroir villageois et les autochtones ont dû ouvrir de nouveaux champs de cultures vivrières assez loin de leur habitat, notamment au nord de la ligne de chemin de fer, sur des sols sablonneux saturés d'eau en saison des pluies. Mais les Vuté n'ont jamais été de très bons agriculteurs. Alors que la taille moyenne de l'exploitation agricole du département est de 1,84 ha, les 26 ménages vuté de Mbandjok ne cultivent en moyenne que 59 ares : 46 ares en cultures vivrières et 13 ares en cacaoyers. 4 exploitations seulement dépassent 1 ha. Ces chiffres rapportés au nombre des actifs agricoles donnent comme superficie cultivée : 21,93 ares, dont 17,22 ares en vivriers et 4,71 ares en cacaoyers, par actif.

Le manioc occupe plus de la moitié des superficies cultivées (57,3 %), il admet quelques légumes et condiments intercalés. C'est une plante peu exigeante quant au sol, de conservation facile puisqu'elle peut être laissée en terre pendant deux ans et récoltée au fur et à mesure des besoins ; et qui donne lieu à une assez grande variété de mets selon la préparation. Par ailleurs ses feuilles sont utilisables comme "légumes".

Le manioc et l'arachide sont utilisés systématiquement comme culture de première année.

La banane plantain vient au second rang des cultures vivrières avec près de 16 % des superficies cultivées. A noter aussi, la présence d'ignames lesquelles sont une des principales cultures des régions voisines de Bafia et d'Obala.

Des plantations de cacaoyers utilisent le couvert et l'humidité des forêts galeries. Elles représentent 1/5 de la superficie cultivée. Des plantes vivrières poussent entre les pieds de cacaoyers.

Tableau 12 : Nature des cultures dominantes des exploitations vuté¹

Cultures	Superficie en ha	% du total
manioc ²	8,80	57,3
cacaoyers ³	3,30	21,5
bananiers	2,45	15,9
ignames	0,33	2,2
condiments divers	0,14	0,9
tomates	0,13	0,8
courges	0,10	0,7
champs sans cultures	0,10	0,7
	15,35	100,0

1) Enquête portant sur 26 exploitations familiales.

2) Quelques légumes sont intercalés avec le manioc. Arachide et maïs y sont associés sur les champs nouveaux.

3) En plantation mixte avec du vivrier.

Cette situation agricole ne permet évidemment pas aux populations vuté d'approvisionner les marchés de l'agglomération. Tout au plus quelques femmes vuté préparent des mets cuisinés, revendent des colas, ou se spécialisent dans la fabrication de la bière de maïs. Ces femmes fréquentent surtout le marché du soir.

Les chiffres précédents montrent par ailleurs que les agriculteurs vuté de Mbandjok ne sont que très peu intégrés à l'économie de plantation, celle-ci n'occupe pas beaucoup plus d'1/5 des cultures. Les forêts galeries où pouvaient se situer quelques plantations arboricoles ont d'ailleurs été prises par la SOSUCAM ce qui enlève tout espoir de développement en ce domaine.

Bousculés dans l'organisation de leur finage, privés de leurs meilleures terres, les autochtones ont, en plus, été déplacés dans leur habitat. Le plan directeur d'urbanisme prévoit en effet le déplacement du quartier vuté, c'est-à-dire de l'ancien village. Les familles vuté de Mbandjok doivent désormais, comme toutes les autres familles, entrer dans les lotissements qui leur sont réservés.

Cette situation locale, ajoutée au malaise général que nous avons évoqué précédemment, explique que les Vuté de Mbandjok ne mettent pas à profit la situation présente. On pourrait en effet imaginer que la présence d'une population immigrée et salariée induise une augmentation de la production vivrière et donne lieu à de multiples opérations spéculatives : ouverture de bars et gargottes, location de cases, etc... Les Vuté sont également les premiers sur place pour poser leur candidature aux emplois salariés offerts par la SOSUCAM. Certes la bière de maïs est vendue par des femmes vuté aux travailleurs immigrés, quelques bars se sont ouverts, des Vuté sont entrés à l'usine, mais nous sommes bien loin d'un activisme économique. On ne saurait parler d'un rejet total de complexe sucrier, mais l'enthousiasme n'y est pas. Manifestement la SOSUCAM a dérangé les populations vuté et celles-ci ont le sentiment de ne pas être parmi les bénéficiaires de l'opération sucrière.

D'autre part, les autochtones, même en développant leurs cultures vivrières, ne pouvaient pas assumer à eux seuls le ravitaillement de l'agglomération vu leur petit nombre.

. les femmes des salariés et la ferme de Makanandja

Cet absentéisme économique des autochtones laisse la place à d'autres initiatives. La relève va être prise en partie par les femmes des travailleurs immigrés. Il s'agit évidemment des originaires du sud du Cameroun car ceux du nord du Cameroun sont pour la plupart célibataires.

Les produits vivriers sont mis en vente sur le marché de Mbandjok au même prix pratiquement que sur les marchés de Yaoundé. Les salaires distribués en zone rurale ne sont évidemment pas suffisants pour faire face au coût de la vie et les femmes des salariés cherchent à ouvrir des champs vivriers autour de l'agglomération. Certaines y réussissent et nous avons pu ainsi enquêter 30 exploitations de ressortissants du quartier Nkoléton où sont hébergés de nombreux salariés de la SOSUCAM.

Les exploitations sont de taille très réduite (0,17 ha en moyenne), et exclusivement cultivées en vivriers.

Là aussi, le manioc prédomine en superficie. S'y ajoute un peu d'arachides et de maïs. Manioc et arachides sont cultivés la première année, ensuite le manioc reste sur place la seconde année.

La très faible dimension de ces exploitations vivrières laisse supposer que les produits sont essentiellement autoconsommés.

Une autre initiative importante va être prise par des femmes de travailleurs immigrés. Celles-ci se sont groupées en une coopérative de production : la "ferme de Makanandja", soutenue par la Mission Catholique. Cette coopérative regroupait 78 femmes et 2 hommes en mars 1971.

Formée en 1969 à partir d'un groupe de femmes résidant au "Plateau", cette coopérative a eu un effet d'entraînement puisqu'en 1971, 13 femmes venaient des quartiers du centre et 2 d'un village voisin, Zilli.

Les femmes éton sont au tout premier rang de cette coopérative.

Tableau 13 : Répartition ethnique des membres de la coopérative (ferme de Makanandja - mars 1970)

<i>Eton</i>	31
<i>Mvélé</i>	20
<i>Région de Nanga Eboko</i>	18
<i>Ewondo</i>	7
<i>Bafia</i>	2
<i>Basaa</i>	1
	80

La SOSUCAM accorda, sur le domaine qui lui avait été réservé, un terrain dans le prolongement du quartier du Plateau, entre les rivières Wuru et Bet et mit à la disposition des associés, des engins pour le défrichage. Depuis, la culture continue à être mécanisée pour le labour. 12 hectares étaient ainsi cultivés en 1969, en maïs et en arachides, et 40 ha en 1970 (25 ha d'arachides, 10 ha de maïs et 5 ha de courges). A cela s'ajoutait un verger de 500 arbres fruitiers (manguiers, etc...), et depuis août 1970, un champ de 500 pieds d'ananas. Le terrain est divisé en lots égaux de l'ordre de 50 ares chacun.

Les associés sont tenus de faire 5 jours de travail par semaine. Les abstentions non motivées par un préavis ne sont, en définitive, pas nombreuses : sur une période de 2 mois¹ (soit 45 jours de travail), 247 jours d'absence ont été relevés, soit une moyenne de 3,1 jours par membre. Les semences et le matériel de culture sont fournis par la coopérative. Ils sont remboursables au moment de la récolte.

La vente des récoltes de la première campagne a permis de distribuer à chaque associé l'équivalent d'une rémunération sur la base de 31 F CFA l'heure de travail, alors que le salaire minimum agricole garanti était à cette époque là de 21 F CFA. Le tarif a été augmenté pour la seconde campagne à 37 F CFA.

1) du 10 janvier au 10 mars 1971.

On retrouve ces femmes de travailleurs immigrés au marché vivrier de Mbandjok comme vendeuses. 40 à 60 % des vendeuses sont en effet originaires de l'agglomération de Mbandjok, surtout des quartiers qui hébergent les salariés de la SOSUCAM (Mambrah, Nkoléton, etc...). En fait, il n'est pas évident que ces femmes apportent sur le marché leur propre production car le phénomène de la revente s'est généralisé: les 3/4 de la valeur marchande des produits exposés sur le marché sont aux mains de revendeurs. Il est donc difficile d'estimer la production agricole que les femmes des salariés de la SOSUCAM amènent directement sur le marché. Leur rôle dans l'approvisionnement de Mbandjok se situe davantage au niveau des transactions commerciales. Elles utilisent une partie du salaire de leur conjoint pour acheter des produits à Yaoundé et à Douala¹, où elles ont de la famille, ou aux camions qui descendent du nord du Cameroun remplis d'oignons et de manioc, ou bien, elles pratiquent l'achat et la revente sur place (14 % de la valeur marchande des marchés que nous avons enquêtés).

. apport des villages environnants et d'Obala

Sur les deux marchés vivriers principaux, nous avons recensé de 30 à 50 % de vendeurs originaires des villages environnants. Ce sont évidemment les villages voisins les plus proches qui participent le plus : Ndo et Zilli-Nkoteng. Des vendeuses viennent de villages plus éloignés et font parfois plus de 20 km, par exemple celles qui résident dans l'arrondissement d'Essé plus au sud. Les déplacements se font à pied pour ceux qui sont à l'écart de l'axe routier Nanga Eboko-Obala.

Alors que la partie rurale de Mbandjok n'apporte directement ou indirectement sur le marché vivrier que moins de 5 % de la valeur marchande, les villages environnants y apportent entre 20 et 25 %.

Cela explique la présence sur les marchés de nombreuses vendeuses mvélé, ou ressortissantes des multiples ethnies de la région de Nanga-Eboko.

Enfin, la région plus lointaine d'Obala intervient elle aussi dans l'approvisionnement de l'agglomération. Cette région est en effet riche en production agricole (c'est elle qui alimente Yaoundé) et bien reliée à Mbandjok par une double voie de communication routière et ferroviaire. Au marché vivrier du 5 mars 1971, 17 % des vendeuses avaient emprunté le car comme moyen de locomotion, en provenance soit de Nanga-Eboko, soit d'Obala. A ce même marché, 16 % de la valeur marchande provenaient d'Obala.

1) Sont ramenés de la ville des harengs et autres poissons fumés, des crevettes séchées, du sel, etc. Le voyage n'est pas forcément un déplacement à caractère purement commercial, car le motif en est souvent une visite rendue à la famille. Environ, le quart de la valeur des produits exposés au marché viennent de Yaoundé et de Douala.

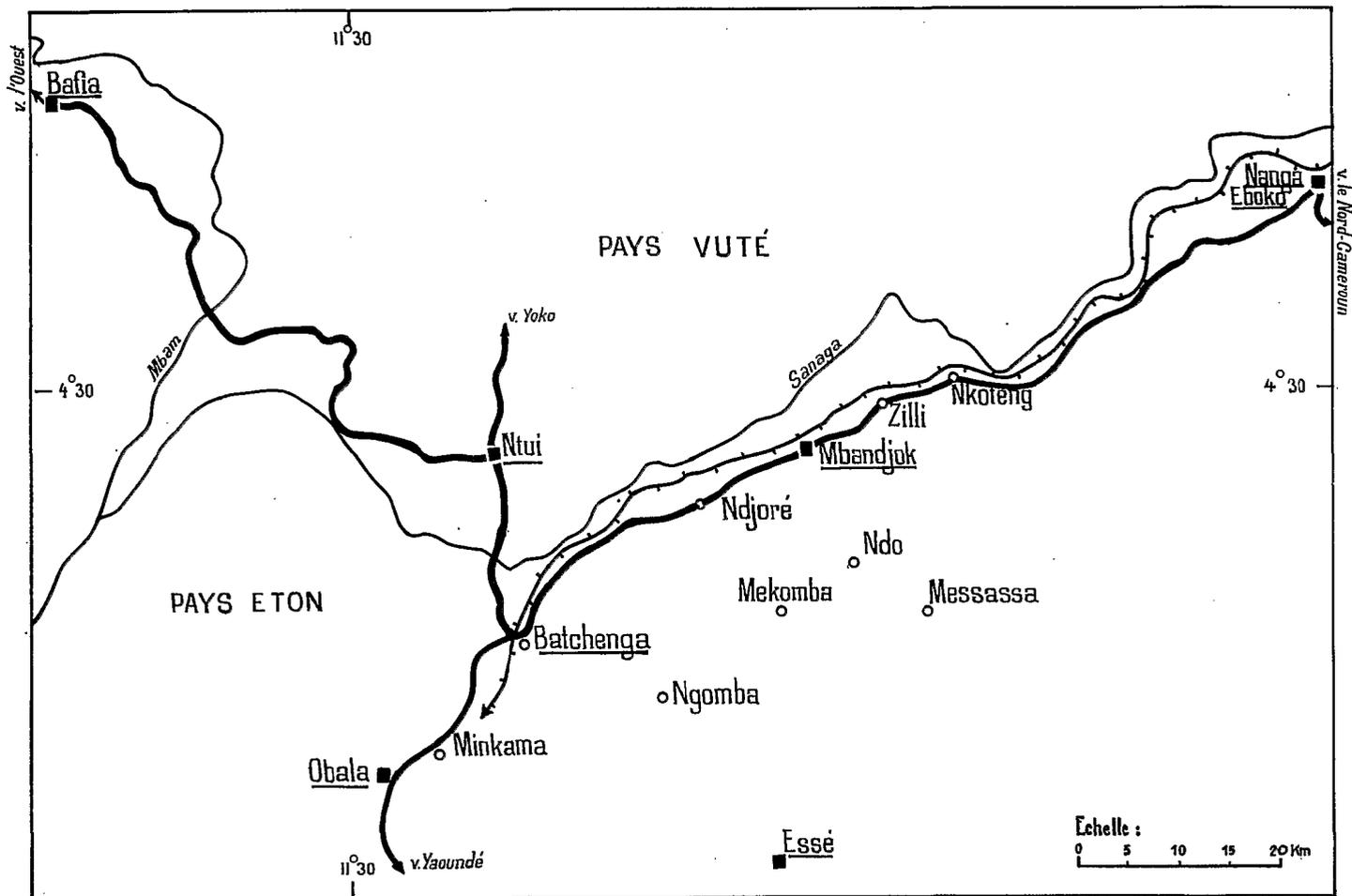


Fig. 17 - Région de Mbandjok

Tableau 14 : Résidence des vendeurs sur les marchés de Mbandjok

Résidence des vendeurs	Marché vivrier de 8 à 9 h le 5.03.71		Marché vivrier de 8 à 9h le 6.03.71		Petit Marché de 8 à 9h le 19.03.71		Marché du soir de 18h30 à 20h le 5.03.71	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<i>Quartiers de Mbandjok</i>								
a. Mambrah	12		9		10		2	
b. Centre	3		4		4		1	
c. Vuté	2		3		4		-	
d. Civil	3		2		1		1	
e. Nkoléton	3		6		3		5	
f. Gare	4		-		-		6	
g. Plateau	-		5		-		-	
h. Indéterminée	-		-		-		8	
Total	27	40,9	29	60,4	22	81,5	23	100
Mbandjok rural	-		1		-		-	
Villages environnants (rayon de 20 à 30 km)	33		14		2		-	
Région d'Obala	6		4		1		-	
Indéterminée	-		-		2		-	
Total	39	59,1	19	39,6	5	18,5	-	0
Total	66	100	48	100	27	100	23	100

Tableau 15 : Provenance des marchandises exposées sur les marchés de Mbandjok (valeur en F CFA)

	Marché vivrier		T o t a l	
	le 5.03.71	le 6.03.71	Valeur CFA	%
<i>Producteurs directs :</i>				
Mbandjok	1 000	1 120	2 120	2
Villages voisins	11 500	4 835	16 335	15
Villages éloignés	4 200	4 250	8 500	8
	16 750	10 205	26 955	24
<i>Revendeurs de Mbandjok :</i>				
Achats aux paysans locaux	1 800	920	2 720	2
villages voisins	5 100	-	5 100	5
marché de Mbandjok	7 685	7 305	14 990	14
camions venant du nord du Cameroun	4 570	3 305	7 875	7
Obala	10 450	1 760	12 210	11
Yaoundé	10 135	16 565	26 700	24
Douala	9 550	1 400	10 950	10
Arrondissements de Nanga-Eboko et d'Essé	-	2 090	2 090	2
divers	-	850	850	1
	49 290	34 195	83 485	76
Total	66 040	44 400	110 440	100

Tableau 16 : Moyens de transport
utilisés par les vendeurs,
marché de Mbandjok du 5 mars 1971

car	11
train	1
bicyclette	1
à pied	<u>53</u>
	<u>66</u>

. les marchés de Mbandjok

Malgré les apports extérieurs des villages environnants et de la région d'Obala, Mbandjok reste insuffisamment approvisionné et les prix des denrées s'en ressentent. Mbandjok est un centre secondaire où les salariés se plaignent amèrement que la vie est chère, aussi chère que dans une grande ville alors que les salaires sont moindres.

A ce problème s'ajoute un aspect qualitatif du fait de la présence de nombreux célibataires qui ont besoin de mets préparés, et de nombreux nordistes qui sont nostalgiques d'une nourriture à base de mil. Les quelques sacs de mil que la SOSUCAM a fait descendre du nord ont été très vite liquidés et il faudrait penser à un approvisionnement en mil plus régulier¹. La Mission Catholique, de son côté, a également pris une initiative semblable en faisant venir des sacs de riz d'une Mission voisine près de Nanga-Eboko. Chaque semaine, une tonne de riz est ainsi fournie à un commerçant de l'agglomération.

Mbandjok se réveille très tôt le matin car les manoeuvres agricoles arrivent dès 5 heures à la porte de l'usine. Des femmes de salariés y sont également et présentent quelques mets préparés (beignets de blé, maïs ou manioc, bâtons de manioc, arachides sucrées...). Nous avons ainsi recensé une dizaine de vendeuses, le 5 mars 1971. La moitié d'entre elles étaient ressortissantes basaa et bafia.

Les mêmes mets préparés sont exposés sur le marché du soir, lequel se tient au centre de l'agglomération de 18h30 à 20h. Le marché du soir est cependant nettement plus copieux car s'ajoutent aux mets précédents, des morceaux de viande cuite avec de la sauce et des tubercules. Quelques nordistes (Hausa, Fulbé, Duru) préparent des brochettes et présentent des colas. A noter également la présence de quelques Vuté. Au total, 23 vendeuses ont été recensées le jour de notre enquête, sur ce marché du soir.

Le marché vivrier se tient deux fois par semaine : un "petit" marché alterne avec le marché principal. Le marché principal au coeur même de l'agglomération, peut réunir environ une cinquantaine de vendeurs, pour la plupart des femmes. Les lendemains des paies, ce chiffre augmente et le marché vivrier se complète avec des étalages de commerçants qui vendent des produits manufacturés (vêtements, chaussures, tissus, produits de toilette et de beauté, conserves alimentaires, mercerie, etc...). Le "petit" marché a deux fois moins de vendeurs.

1) Lors de notre enquête, la SOSUCAM envisageait la création d'un économat. Mais un approvisionnement régulier en mil semble devoir se heurter au problème de la préparation du repas à base de mil, dont la longueur (environ 3 heures) la met hors de portée des travailleurs célibataires.

Tableau 17 : Origine ethnique des vendeurs sur les marchés de Mbandjok

	Marché vivrier de 8 à 9h le 5.03.71	Marché vivrier de 3 à 9h le 6.03.71	"Petit Marché" de 8 à 9h le 19.03.71	Marché du matin de 5h le 5.03.71	Marché du soir de 18h30-20h le 5.03.71
1. Vuté	-	5	-	-	4
2. Mvélé	23	7	8	-	2
3. Autres ethnies locales	20	16	4	-	3
4. Eton	8	7	5	1	7
5. Ewondo, Bané	1	1	1	-	-
6. Basaa, Bakoko	5	5	4	3	-
7. Ethnies de la région de Bafia (Bafia-Banen)	1	2	1	2	-
8. Bamiléké	4	3	3	-	-
9. Fulbé, Hausa, Duru	2	2	-	-	4
10. Ethnies du Sud et de l'Est (Baya, Maka, Fang)	2	-	-	-	3
11. Indéterminée	-	-	1	4	-
Total	66	48	27	10	23
dont hommes	7	4	-	-	-

La valeur marchande de ce marché vivrier n'est pas élevée car elle varie de 40 000 à 70 000 F CFA (15 000 à 25 000 F CFA pour le "petit" marché). La valeur moyenne par vendeur ne dépasse pas 1 000 F CFA. De nombreux vendeurs n'amènent pas plus de 500 F CFA de marchandises.

Tableau 18 : Répartition des vendeurs selon la valeur (en F CFA) des produits qu'ils exposent sur le marché - Mbandjok mars 1971

	Marché vivrier du 5 mars 1971	"Petit" Marché vivrier du 19 mars 1971
moins de 500 F CFA	20	16
de 500 à 999 F CFA	25	1
de 1 000 à 1 999 F CFA	13	9
de 2 000 à 4 999 F CFA	6	1
5 000 et plus	2	-
	<u>66</u>	<u>27</u>

Les féculents et les légumes constituent le quart de la valeur marchande des produits mis en vente. Par ordre d'importance, nous avons les arachides, le manioc, le riz, les macabo et taro, le sésame, les graines de courge et les bananes plantains. Le maïs et les feuilles appelées localement "légumes", sont également vendus mais en quantité réduite.

Tableau 19 : Nature et valeur (en F CFA) des produits
mis en vente sur le marché de Mbandjok en mars 1971

	5 mars	6 mars	19 mars	Total
Valeur totale des marchandises mises en vente	64 205	44 665	21 225	130 095
Nombre de vendeurs	66	48	27	141
Valeur moyenne par vendeur	973	930	786	923
en % poissons, viandes, oeufs	38	38	31	37
huile et condiments	24	16	38	23
tubercules et légumes	23	29	19	24
fruits	2	1	1	1
boissons et excitants	7	8	7	8
mets cuisinés	3	8	3	5
bois et matériel de cuisine	3	0	1	2
	100	100	100	100
1. poissons de rivière	6 130	4 350	5 400	15 880
2. harengs, poissons fumés SIPEC, crevettes séchées	15 000	10 400	1 270	26 670
3. termites	3 050	1 600	-	4 650
4. viande séchée	-	500	-	500
5. oeufs	-	300	-	300
Total poisson-viandes-oeufs	24 180	17 150	6 670	48 000
6. noix et huile de palme	9 480	1 975	2 370	13 825
7. sel	1 630	1 190	1 700	4 520
8. oignons, ail	2 250	2 160	2 370	6 780
9. tomates	610	965	610	2 185
10. piment	445	470	150	1 065
11. divers	1 010	165	800	1 975
Total huile et condiments	15 425	6 925	8 000	30 350
12. arachides	4 900	3 350	1 500	9 750
13. manioc	3 790	1 670	280	5 740
14. riz	1 250	2 800	-	4 050
15. macabo, taro	3 560	-	150	3 710
16. sésame	260	3 000	-	3 260
17. graines de courge	320	1 380	800	2 500
18. plantains	405	340	1 245	1 990
19. maïs	-	200	-	200
20. "légumes" (feuilles)	130	-	-	130
Total tubercules et légumes	14 615	12 740	3 975	31 330
Total fruits	1 090	415	285	1 790
Total boisson et excitants	4 820	3 680	1 510	10 010
Total mets cuisinés	1 940	3 755	590	6 285
Total bois et matériel de cuisine	2 135	-	195	2 330
Total	64 205	44 665	21 225	130 095

La viande et le poisson sont très recherchés sur le marché. Harengs, poissons fumés et crevettes séchées arrivent de Douala. Un camion de la SIPEC stationne fréquemment sur l'aire du marché. Cependant l'apport local est aussi important : la Sanaga est proche et poissonneuse et des pêcheurs spécialisés y travaillent en permanence. A la date de notre enquête des paquets de termites étaient vendus sur le marché. Du gibier boucané et quelques oeufs complètent la liste des aliments riches en protéines.

L'huile et les condiments sont indispensables à la confection de la "sauce". L'huile, au niveau de Mbandjok, coûte chère car on doit la faire venir du sud du Cameroun. Le sel, déjà mis en vente dans les boutiques de l'agglomération, peut également être trouvé sur le marché. Les oignons (et un peu d'ail) en provenance du nord du Cameroun, sont très appréciés. Il en est de même des tomates, moins faciles à conserver. Le piment est également un des principaux condiments et ne peut manquer sur le marché.

Ces trois catégories de produits constituent l'essentiel des marchandises mises en vente ; ils représentent 84 % de la valeur marchande.

Toutes ces transactions commerciales sur le marché concernent le ravitaillement même de Mbandjok. Le marché n'est pas une plaque tournante vers d'autres destinations. Les revendeurs réalisent des spéculations somme toute limitées puisqu'ils revendent pratiquement sur place. Les mêmes limites vont s'exercer sur les activités des bars et des boutiques de l'agglomération.

situation du commerce local

. un commerce concurrencé

Vue l'importance de la masse salariale distribuée par la SOSUCAM, on serait en droit d'imaginer des commerces locaux prospères. La construction de bâtiments commerciaux en dur et à étage est d'ailleurs prévue dans la rue principale par le plan directeur d'urbanisme. La réalité est toute autre : les commerçants qui voient la faible rentabilité de leurs investissements ne se montrent nullement pressés de quitter leur boutique actuelle pour construire en dur dans le lotissement réservé à cet effet. La stagnation du commerce à Mbandjok est significative de la lenteur du processus d'urbanisation.

Certes la masse salariale mensuelle distribuée par la SOSUCAM est importante, mais elle est répartie entre de nombreux travailleurs et chacun n'a en définitive qu'un salaire peu élevé. Les manoeuvres notamment dépassent très rarement 4 500 F CFA de salaire mensuel (fig. 15)¹, et ce montant n'est d'ailleurs atteint que par une utilisation maximum du système de primes. Mbandjok, loin de Yaoundé, est considéré comme une zone rurale et l'échelle des salaires minimum est fixée à un niveau nettement plus bas que pour les centres urbains. Cependant, la vie est aussi chère à Mbandjok qu'à Yaoundé sinon plus car l'approvi-

1) Avant la date de notre enquête, c'est-à-dire février 1971.

sionnement en produits vivriers se fait par apport extérieur ; en plus, de nombreux biens de consommation viennent de Yaoundé et leurs prix sont donc augmentés des frais de transport. Les salaires "ruraux" de Mbandjok sont en contradiction avec le fait que ce centre urbain ne bénéficie nullement de son environnement rural.

Au faible pouvoir d'achat des travailleurs s'ajoute l'irrégularité des entrées d'argent car, du fait de l'absence d'activités secondaires, les consommateurs sont entièrement dépendants du rythme salarié. Consommateurs potentiels deux fois par mois (le jour de la paie et celui des avances), ils sont pratiquement non solvables les autres jours du mois, en dehors des produits de toute première nécessité. Les commerces locaux profitent des jours de "vaches grasses", mais ce sont des jours sans lendemain : les salaires à eux seuls se révèlent insuffisants pour alimenter régulièrement un budget de consommation.

La courbe des recettes journalières de plusieurs commerces de Mbandjok¹ montre éloquentement deux périodes de vente correspondant au versement des salaires et à celui des avances. Ces périodes sont très courtes (pas plus de 2 jours chacune) et suivies d'une chute abrupte des recettes. Pour 4 commerces étudiés en mars 1971², la recette mensuelle moyenne d'une boutique est d'un peu plus de 57 000 F CFA, soit une recette journalière de 1 850 F CFA.

Les quelques jours de vente digne de ce nom, sont justement ceux qui sont choisis par des femmes de la région d'Obala qui débarquent sur le marché avec des sacs de tubercules de macabo et de manioc, et des régimes de bananes plantains ; et par des commerçants grecs et bamiléké qui font tous les marchés ruraux de la région de Yaoundé et de Nanga-Eboko. Le marché qui suit le jour de la paie déclenche une véritable invasion de Mbandjok et les commerçants locaux n'ont plus qu'un rôle de second plan. Plus d'une trentaine de commerçants ambulants débarquent donc la veille des jours de paie et étalent leurs produits le long de la route ou sous des abris sommaires, donnant à l'agglomération l'aspect d'une fête foraine. Les commerçants locaux doublent alors leur boutique par un étalage afin de se joindre à eux.

Tableau 20 : Origine des commerçants
sur le marché du 5 mars 1971 à Mbandjok

Mbandjok	7
Nanga-Eboko	8
Obala	16
Yaoundé	7
Douala	2
	40

1) 5 commerçants de Mbandjok ont accepté de noter leurs recettes journalières pendant un mois, au cours du premier trimestre 1971 (le mois de mars et la première semaine d'avril). L'un d'entre eux a tenu son cahier de comptes sur plusieurs mois, du 21 janvier au 28 mars.

2) Recette mensuelle de ces 4 commerçants : 108390 FCFA, 54185 FCFA, 36835 FCFA et 30300 FCFA.

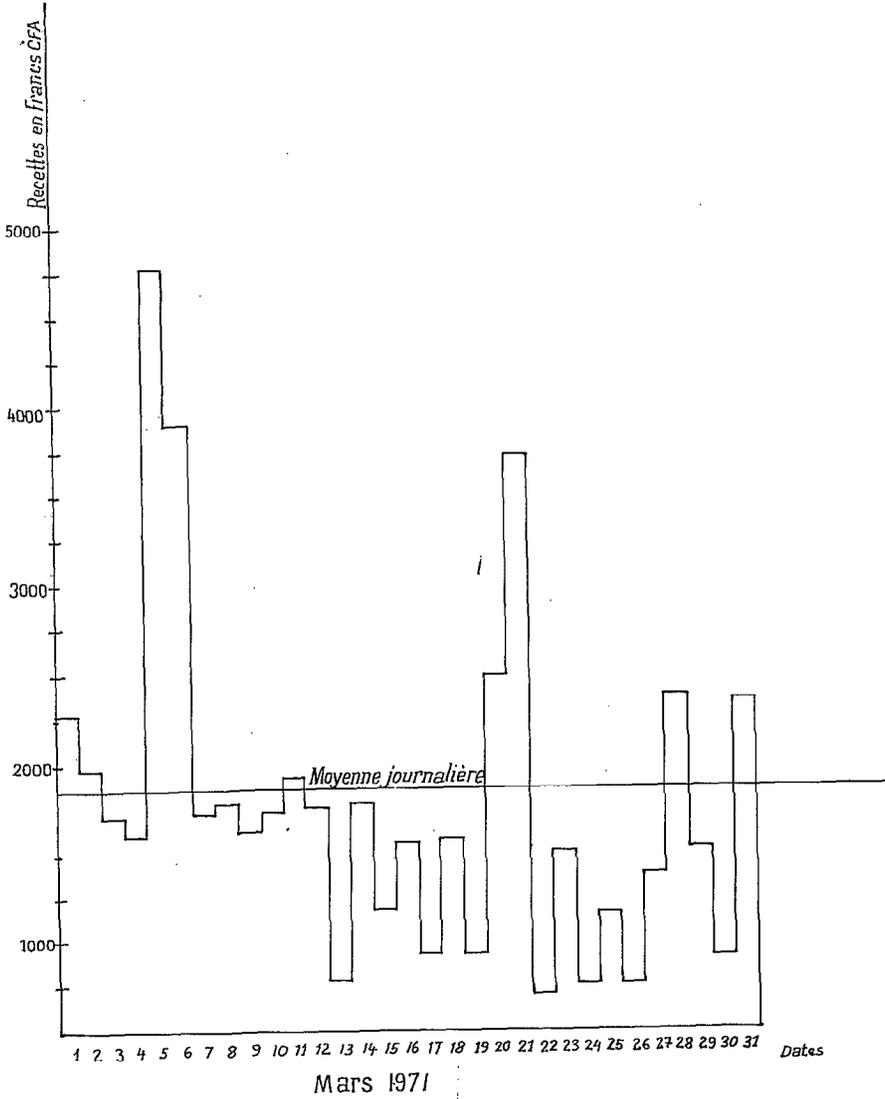


Fig. 18 - Recette journalière d'une échope (moyenne calculée sur 4 commerces). Mbandjok - mars 1971

La présence du personnel expatrié de la SOSUCAM (55 personnes habitent la cité) n'a aucun impact sur le commerce local. Les cadres vivent à l'écart, dans un campus où ils ont leur propre bar, et font leurs achats à Yaoundé. De même la SOSUCAM achète chaque jour dans une boulangerie de Yaoundé les petits pains qu'elle distribue aux manoeuvres agricoles¹. Seul un commerce de Mbandjok essaie de présenter un choix de boîtes de conserve pour attirer la clientèle européenne.

. présentation et classification des commerces de Mbandjok

La situation actuelle de Mbandjok où les salaires s'épuisent très vite n'est donc pas favorable au développement d'un commerce local. Pourtant les efforts n'ont pas manqué et nous avons recensé une trentaine de commerces et de boutiques d'artisans.

Tableau 21 : Date d'ouverture des boutiques de commerçants et d'artisans de Mbandjok

Date	Nombre
1968	3
1969	6
1970	4
1971	2
n.d.	14
total	29

Tableau 22 : Capital de départ de 11 commerces de Mbandjok²

Capital de départ	Utilisé pour l'achat d'un premier stock	Construction de la boutique
470 000	220 000	250 000 ³
160 000 ⁴	118 000	42 000
120 000	30 000	90 000
70 000	-	70 000
56 000	30 000	26 000
50 000	15 000	35 000
50 000	-	50 000
40 000	-	40 000
15 000	-	15 000
15 000	-	15 000
10 000	-	10 000
1 056 000	413 000	643 000
moyenne 96 000		58 455

- 1) Un boulanger qui serait en mesure d'ouvrir une boulangerie à Mbandjok, si la SOSUCAM s'approvisionnait chez lui, nous a fait part de son étonnement : pourquoi aller chercher à Yaoundé ce qu'on pourrait fabriquer sur place ?
- 2) Neuf autres commerces sont des boutiques louées de 2000 à 3000 F CFA par mois ou bien des propriétaires qui, chez eux, réservent une pièce à leur commerce.
- 3) Boutique construite en dur dans le quartier commercial du lotissement.
- 4) Nous avons cumulé le capital de départ de deux échoppes tenues par le même propriétaire.

Quelques artisans ont également essayé de s'implanter : 2 coiffeurs, 2 tailleurs (dans la même échoppe), un photographe, un réparateur de montres, un boucher, et un gargottier. Ils rencontrent les mêmes difficultés que les commerçants.

Voici une brève esquisse du portrait de l'artisan-commerçant de Mbandjok :

- 7 femmes dont deux tenancières de bar (sur 27 artisans et commerçants) témoignent de l'évolution du rôle de la femme dans un milieu urbain hétérogène.
- la présence de 7 Bamiléké et d'un Libanais (ce dernier a la plus grosse affaire de Mbandjok) n'étonne pas car nous retrouvons là une situation habituelle à tous les petits centres administratifs du sud du Cameroun. Cependant ils ne sont pas les seuls à avoir pris des initiatives dans le secteur tertiaire puisque les groupes ethniques de la région de Nanga-Eboko sont bien représentés. 2 Vuté ont ouvert un bar.
- l'hétérogénéité ethnique de la région de Nanga-Eboko se reflète non seulement dans la répartition ethnique des artisans-commerçants, mais aussi dans le fait que plusieurs d'entre eux ont contracté un mariage mixte (9 mariages mixtes contre 4 mariages non mixtes).
- la moyenne d'âge est de 33 ans seulement.
- plusieurs d'entre eux étaient déjà commerçants à Batchenga¹. Ils en sont partis lorsque Batchenga n'a plus été le terminus du chemin de fer en construction, et que la plantation de tabac a réduit ses effectifs. Les commerçants sont venus à Mbandjok, nouveau terminus de la ligne de chemin de fer et chantier de construction de l'usine sucrière. Aujourd'hui, Mbandjok n'est plus, à son tour, le terminus et le glissement vers l'est et le nord des artisans-commerçants peut se continuer.
- le commerçant qui s'installe utilise une pièce de sa propre case comme boutique. Il est parfois obligé de louer. Seul l'un d'entre eux est déjà installé dans un lot du plan d'urbanisme.

Tableau 23 : Répartition ethnique
des artisans-commerçants (Mbandjok 1971)

Bamiléké	6
Mvélé	4
Vuté	2
Hausa, Fali	2
Région de Nanga-Eboko	5
Eton, Basaa	2
Libanais	1
n.d.	5
	27

1) 5 étaient déjà commerçants à Batchenga, et 3 autres s'y trouvaient sans être artisans ou commerçants.

Tableau 24 : Situation matrimoniale
des artisans-commerçants (Mbandjok 1971)

célibataires	7	
mariages	13	
dont non mixtes		4
mixtes		9 ¹
n.d.	<u>7</u>	
	27	

Tableau 25 : Age des artisans-commerçants
(Mbandjok 1971)

moins de 30 ans	9
de 30 à 39 ans	9
40 et plus	2
n.d.	<u>7</u>
	27
moyenne d'âge : 33 ans	

Tableau 26 : Statut des boutiques
(Mbandjok 1971)

propriété	10
location	5
n.d.	<u>14</u>
	29

Tableau 27 : Date d'arrivée
des artisans-commerçants (Mbandjok 1971)

avant 1967	7
en 1967	3
en 1968	4
en 1969	5
en 1970	1
n.d.	<u>7</u>
	27

Que trouve-t-on dans les petits commerces de Mbandjok ?

Seuls les produits de première nécessité et au prix le plus bas possible ont des chances de s'écouler rapidement. Il n'y aura donc bien souvent qu'une seule marque (la moins chère) pour un seul produit: les sardines à l'huile et au piment sont de la marque "Nono", le lait

1) Dont 3 entre groupes ethniques de la région de Nanga-Eboko.

est en boîte "Nestlé", "Bonnet Rouge", ou "Legosse". Les bonbons viennent de "Chococam". "Bastos" offre une gamme complète de cigarettes, et les piles "Wonder" se retrouvent dans les plus petites échoppes. Les produits de beauté et les savons de toilette sont plus variés.

On trouvera finalement "un peu de tout" dans la même boutique pour faire face aux multiples besoins de la vie quotidienne. Seuls les bars apparaissent plus spécialisés, mais même là il y a toujours sous le comptoir, des cigarettes, des friandises et des produits alimentaires. Les commerces les plus importants ajoutent des vêtements à leur étalage et des biens d'équipement (objets ménagers, outils, pièces pour la construction et l'équipement d'une case, etc...). Dans un coin de la boutique on trouve souvent un sac de sel, de poissons séchés, de crevettes, ou un baril de pétrole ; parfois quelques produits vivriers : farine de manioc, "mains" de bananes, oignons, etc..., parfois aussi un dépôt de pains.

Nous avons classé les nombreux produits exposés dans les boutiques selon les catégories suivantes. Cette classification est de caractère purement utilitaire et nous l'avons adoptée dans le seul but de procéder à des regroupements.

CATEGORIES DE PRODUITS

- . *hygiène*
 - savon : savons pour lessive et toilette bleus de lessive, lessives
 - beauté : huiles, crèmes, poudres, talc, parfums
 - toilette : dentifrices, brosses à dents, lames de rasoir, peignes, biberons, poires à lavement
 - pharmacie : cachets d'aspirine, de nivaquine, vermifuge, pommades énergétiques (ex. "atomic")
- . *alimentation*
 - lait, sardines : boîtes de sardines, pâtés d'abats, maquereaux, "corned beef"
 - produits vivriers : poissons séchés, crevettes, manioc, mil, arachides, oignons
 - divers : boîtes de conserves: tomate, huile etc..., fromage, levure, "maggi", vinaigre, olives, café, cacao, chicorée, thé, biscuits, bonbons, chewing-gum, sucre, sel, pain
- . *bazar*
 - tabac : cigarettes, tabac
 - éclairage : allumettes, pierres à briquet, briquets, piles, ampoules, lampes-torches, lampes à pétrole, manchons, verres à lampe
 - autres : papeterie : crayons de bois, "bic", craies, ardoises, enveloppes, papier, matériel scolaire divers

vélo : patins de frein, rayons,
huile machine

construction : pointes, clous,
serrures, gonds

outils : machettes, hameçons,
fil de pêche

mercerie : aiguilles et épingles,
fils à tresser, et à broder,
élastiques etc...

divers : accessoires tels que
montres, bracelets, boutons de
manchette

équipement ménager : éponges,
marmites, couteaux, cuillères,
louches, cuvettes et assiettes,
verres à boire
miroirs, cadenas, cirage, eau
de javel, grésyl, ciseaux

vêtements

vêtements de confection
chaussures
tissus, serviettes éponge, draps,
mouchoirs,
sacs à main, valises, cartables
d'écolier

. bar

bière, vin, limonade, soda

Les ventes réalisées durant le mois de mars 1971 dans trois commerces de Mbandjok, indiquent que les conserves (poissons, pâté, sauce tomate, bouteilles d'huile, etc...), les cigarettes, le savon (lessive et toilette) et les vêtements, sont les catégories de produits qui se vendent le mieux.

Les marges bénéficiaires sont toujours de plus de 10 % en dehors des cigarettes dont le prix est taxé. Les produits d'usage moins courant ont des marges bénéficiaires beaucoup plus importantes que les produits alimentaires et d'hygiène, qui sont de première nécessité et qui se retrouvent dans toutes les petites échoppes (d'où une situation de concurrence généralisée).

A l'analyse, les commerces de Mbandjok se révèlent plus variés qu'à première vue. Certes on retrouve partout les mêmes produits, mais l'importance de chaque catégorie de produits varie d'un commerce à l'autre. En cela, l'inventaire des stocks révèle plusieurs types de petits commerces. On constate d'ailleurs que cette typologie est fonction de la taille de l'entreprise. La petite échoppe expose des savons, des produits de toilette, des produits pharmaceutiques, des conserves de lait et de sardines, des piles électriques et des cigarettes au détail. Si les affaires prospèrent, s'ajouteront des produits ménagers, des outils, quelques éléments pour la construction des cases, et surtout des vêtements. Arrivé à un certain stade de développement, le commerce abandonne les produits alimentaires et d'hygiène d'usage courant, pour se consacrer de plus en plus aux vêtements et biens d'équipements lesquels apportent une marge bénéficiaire plus élevée. Puis, ses

Tableau 28 : Produits vendus dans 3 commerces de Mbandjok
durant le mois de mars 1971¹

	%	moyenne pour un commerce en F CFA
conserves ²	14,55	9 262
tabac	14,20	9 043
savon	14,14	9 015
vêtements ³	13,70	8 692
sucré et sel	8,79	5 600
pain	5,73	3 645
produits vivriers	5,19	3 310
lait	5,14	3 027
éclairage	4,63	2 953
outils, équipements	4,11	2 623
friandises	3,95	2 510
papeterie	3,06	1 950
produits de beauté, de toilette et pharmacie	1,81	1 147
divers	1,07	675
	100,00	63 452

Tableau 29 : Marges bénéficiaires d'un commerce⁴
Mbandjok, mars 1971

cigarettes	de 1,0 à 1,2 %
alimentation :	
. lait	de 11,2 à 15,2 %
. café, cacao	de 11,7 à 12,0 %
. conserves (tomates, corned-beef)	de 12,5 à 19,2 %
hygiène :	
. savon	de 11,6 à 19,2 %
. dentifrice, produits de beauté	de 11,4 à 16,3 %
chaussures	de 11,4 à 13,8 %
piles électriques	de 12,1 à 16,0 %
bazar, papeterie ⁵	de 20,4 à 25,0 %

1) Ces trois commerces ont vendu en un mois pour un total de 191 030 F CFA.

2) Moins le lait que nous avons mis à part, les conserves de viande (pâté, sardines, maquereaux) sont très demandées (en moyenne 4 100 F CFA par commerce et par mois).

3) Un seul commerce sur les trois vend des vêtements. Pour ce commerce, la vente des vêtements représente près de la moitié de ses ventes (soit 48,70 %).

4) Il s'agit des marges bénéficiaires brutes desquelles ne sont pas déduits les frais de transport, de patente, de location de la boutique, de la gérance, d'éclairage, etc.

5) Cahiers, fil à tresser, éponges pour marmite, brosses à dent.

possibilités d'investissement étant plus importantes, il peut alors stocker des produits vivriers (farine de manioc, riz, mil, sel, pois-sous séchés, crevettes, etc...) et varier ses boîtes de conserves¹.

Les bars, quant à eux, suivent une autre évolution car ils sont davantage spécialisés.

La figure 19 met en corrélation la taille des commerces (selon le montant en F CFA de l'inventaire de leur stock) et l'importance relative à chaque commerce des diverses catégories de produits (cette importance établie en pourcentage est traduite sur le graphique en couleur noire).

On peut situer approximativement à 150 000 F CFA de marchandises stockées, le seuil qui distingue la petite échoppe, du commerce d'alimentation et de vêtements.

Tableau 30 : Taille des commerces de Mbandjok
(en 1971) selon la valeur de leur inventaire

	bars	autres commerces	total
10 000 à 49 999 F CFA	3	6	9
50 000 à 99 999 F CFA	-	3	3
100 000 à 149 999 F CFA	1	3	4
150 000 et plus	-	4	4
total	4	16	20

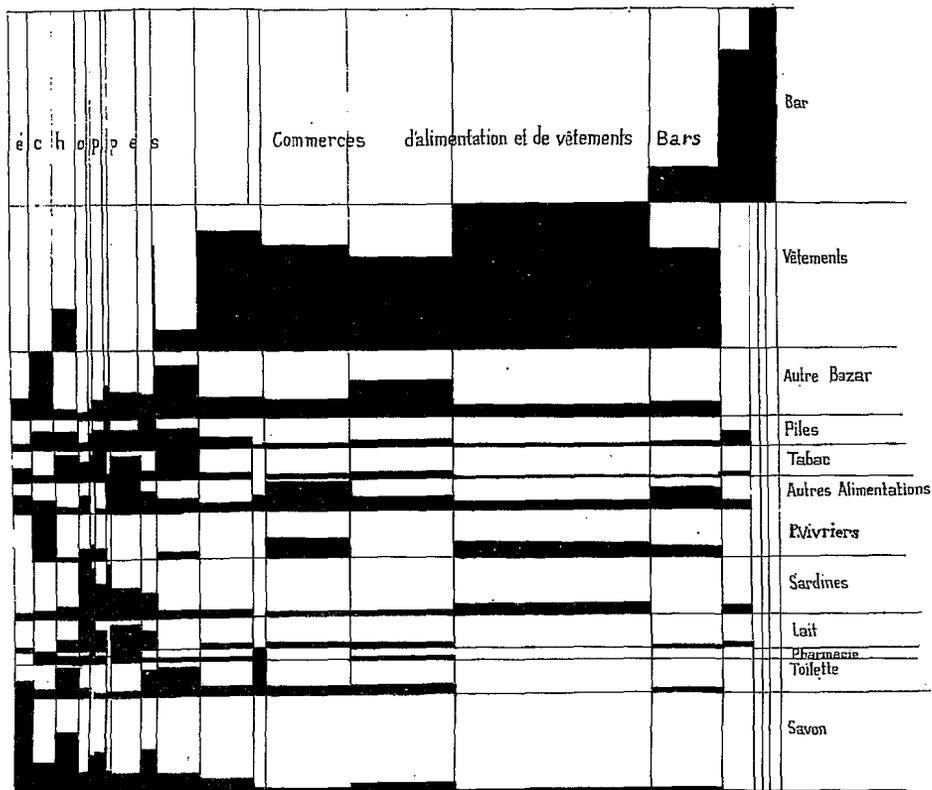
Tableau 31 : Taille moyenne des commerces (Mbandjok 1971)

	nombre	moyenne	fourchette
A. bars ²	4	41 513 F CFA	de 11 825 à 101 135 F CFA
B. échoppes	10	62 083 F CFA	de 16 370 à 146 915 F CFA
C. commerces d'alimentation et de vêtements	6	289 288 F CFA	de 177 590 à 641 645 F CFA ³

1) Un commerçant essaie même d'attirer les cadres expatriés de la SOSUCAM en présentant des boîtes de conserve habituellement appréciées par la clientèle européenne, mais ces expatriés préfèrent faire leurs achats à Yaoundé.

2) Un cinquième bar a été compté comme commerce d'alimentation et de vêtements, ces activités étant dominantes.

3) Nous avons exclu de la fourchette une petite friperie.



1 = 5/100 de la valeur totale des stocks (125 000 F CFA)
 = 20 % de la valeur du stock de chaque commerce
 Produits répartis par catégories

Taille des boutiques d'après leur inventaire

Fig. 19 - Classification des commerces de Mbandjok en mars 1973 d'après leur inventaire

Tableau 32 : Inventaire des commerces de Mbandjok (mars 1971)

	Inventaire moyen d'un commerce en F CFA			Répartition des produits en %			
	A	B	C	A	B	C	total
savon	15	10 613	8 051	2,8	17,1	2,8	6,13
toilette	40	5 290	9 277	3,2	8,5	3,2	4,32
pharmacie	36	1 843	2 115	0	3,0	0,7	1,23
total hygiène	91	17 746	19 443	1,0	28,6	6,7	11,68
lait	545	3 538	4 408	1,3	5,7	1,5	2,54
sardines	1 280	6 349	10 702	3,1	10,2	3,7	5,27
produits vivriers	-	2 932	16 198	-	4,7	5,6	4,98
divers	965	4 872	22 285	2,3	7,8	7,7	7,38
total alimentation	2 790	17 691	53 593	6,7	28,4	18,5	20,17
tabac	567	6 626	5 995	1,4	10,7	2,1	4,15
éclairage	1 830	5 987	8 010	4,0	9,6	2,8	4,75
divers	377	10 729	26 571	1,0	17,3	9,2	10,64
total bazar	2 774	23 342	40 576	6,4	37,6	14,1	19,54
total vêtements	-	3 302	171 947	-	5,3	59,4	42,21
total bar	35 850	-	3 728	86,3	-	1,3	6,58
	41 505	62 082	289 287	100,0	100,0	100,0	100,0

A = Bars B = Echoïpes C = Commerces d'alimentation et de vêtements

Que le lecteur nous pardonne les nombreux détails de ce dernier chapitre consacré aux difficultés du devenir urbain. Nous avons voulu par une description aussi minutieuse que possible évoquer la vie quotidienne à Mbandjok en nous appuyant sur des données quantitatives. Ces données restent ponctuelles et loin de pouvoir présenter un tableau exhaustif, néanmoins elles étayent les observations qualitatives ainsi que les propres opinions que les habitants de Mbandjok ont de leur destin.

conclusion

On pourrait avancer en guise de conclusion que pratiquement seuls la SOSUCAM et les pouvoirs publics investissent à Mbandjok. Le bas niveau des salaires versés en zone rurale, le transfert monétaire au profit du nord du Cameroun, le coût relativement élevé des produits vivriers sur les marchés de l'agglomération, expliquent entre autres la difficulté d'accumuler un capital en vue d'investir, puis de rentabiliser les investissements réalisés. Les commerces et boutiques d'artisans s'installent dans la routine avec des chiffres d'affaires en stagnation, et les salariés ne se lancent pas dans des activités secondaires. Une masse salariale importante est pourtant versée mensuellement, mais elle n'y reste pas et Mbandjok n'en profite pas autant qu'on pourrait l'espérer.

Par ailleurs, Mbandjok apparaît comme un isolat, sans ancrage à un milieu rural environnant. Les salariés vivent en quelque sorte en vase clos sans le support d'une région agricole. Leurs femmes rencontrent des difficultés pour ouvrir des champs de cultures vivrières, et eux-mêmes ne peuvent pas devenir planteurs de cacao par manque d'espace forestier disponible. La réalisation de la ferme de Makanandja soutenue par la Mission Catholique de Mbandjok apparaît comme un palliatif insuffisant à cette situation, d'autant plus que cette initiative opportune n'a pas été relayée par l'action des pouvoirs publics. Le Plan Directeur d'Urbanisme étonne en effet par sa naïveté technocratique : le tracé des rues n'a jamais fait une ville. Or l'urbanisme appliqué à une agglomération en milieu rural, doit prévoir l'articulation entre le centre urbain et sa périphérie agricole.

La situation est telle à Mbandjok que ses habitants connaissent les difficultés des milieux urbains, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en produits vivriers, et ceci sans jouir des avantages des villes. Ils ont à faire face également aux difficultés des milieux ruraux (salaires plus bas, etc...) sans contrepartie.

En fait, l'implantation d'un complexe agro-industriel sucrier n'est pas chose aisée si on souhaite que non seulement il soit producteur de sucre (sa fonction industrielle), mais aussi inducteur d'un développement urbain et régional (sa fonction économique).

Les promoteurs se trouvent devant des choix dont aucun n'est une solution totale : l'implantation dans une zone faiblement peuplée évite en partie la complexité des problèmes fonciers, mais s'impose alors la nécessité d'aller recruter au loin la main-d'oeuvre nécessaire ; par

contre l'implantation dans une zone plus densément peuplée semble une solution apte à résoudre en partie le problème de la main-d'oeuvre et celui de son approvisionnement en produits vivriers, par contre elle provoque à coup sûr un grave contentieux foncier.

Pourtant Mbandjok qui répond au premier choix (zone faiblement peuplée) aurait pu échapper à ce dilemme de par la proximité d'une région agricole et fortement peuplée : le pays éton (qui coïncide avec le Département de la Lékié). On pouvait en effet penser que cette région alimenterait le complexe agro-industriel à la fois en produits vivriers et en main-d'oeuvre. En fait les promoteurs de Mbandjok attendaient que les Eton répondent à un schéma préétabli et à un déterminisme naïf : on ne dira jamais assez que les mouvements migratoires ne vont pas forcément des zones surpeuplées aux zones environnantes faiblement peuplées. Les mouvements migratoires contemporains répondent pour la plupart à des calculs économiques : les bas salaires de Mbandjok n'intéressent manifestement pas les futurs ouvriers éton qui espèrent trouver mieux à Yaoundé. D'autre part, si les Eton contribuent effectivement à l'approvisionnement du marché vivrier de Mbandjok, ils le font au même prix qu'à Yaoundé puisqu'ils sont aussi les principaux fournisseurs de la capitale. On attendait des Eton qu'ils participent à la croissance de l'agglomération de Mbandjok, sans avoir procédé au préalable aux enquêtes nécessaires¹. Celles-ci auraient sans nul doute souligné combien le pays éton était déjà orienté par Yaoundé du fait de sa proximité, des débouchés offerts par la capitale aux produits agricoles à des prix suffisamment rémunérateurs, de l'espoir des nombreux scolarisés de trouver un emploi administratif en ville, etc... bref d'une situation où les populations ne sont pas disponibles pour n'importe quelle migration, et qui fait que le Département de la Lékié, malgré sa surpopulation, n'est pas le réservoir de main-d'oeuvre souhaité par ceux qui recrutent.

A Mbandjok, les schémas pré-établis se sont donc heurtés à une réalité plus complexe. Ils supposaient une déduction automatique de l'urbanisation par rapport à l'industrialisation. Or la naissance d'un petit centre urbain est un phénomène total qui engage plusieurs niveaux de la vie socio-économique; et une masse de salariés ne saurait suffire, à elle seule, à créer un centre urbain.

Par l'instabilité de ses travailleurs immigrés (en majorité originaires du nord du Cameroun) et leur faible pouvoir d'achat local, par sa non insertion dans les milieux ruraux environnants, Mbandjok est en définitive plus proche d'un campement de travailleurs d'une grande plantation que d'un véritable centre urbain.

1) Les méthodes de prospective sociale peuvent être utilisées AVANT le lancement des opérations de développement. Voir, par exemple, DELPECH B. - Essai de prospective sociale : esquisse d'une communauté pionnière par de jeunes ruraux sud-camerounais, 1977, ONAREST, Yaoundé, 66 p. multigr. coll. Travaux et Documents de l'ONAREST ; et, du même auteur - Le pont de l'enfance et le «projet «1 000 familles»», note sur les opinions et aspirations de jeunes paysans de la Lékié - 1976, ONAREST, Yaoundé, 25 p. multigr.

Toute agglomération née d'une industrialisation et donc d'un appel de la main-d'oeuvre, présente un peuplement hétérogène. Il est en effet rare que la main-d'oeuvre et les cadres puissent être fournis par le milieu rural environnant. Cette hétérogénéité va de pair avec une différenciation sociale s'appuyant sur la division du travail. Un complexe agro-industriel sucrier, tel que la SOSUCAM, emploie des cadres supérieurs, des employés de bureau, des ouvriers d'usine et des manoeuvres agricoles. De là un processus de stratification sociale pouvant à son terme aboutir à l'apparition de véritables classes sociales. Dans la phase actuelle cette stratification se trouve en quelque sorte accélérée par :

. une ségrégation de l'habitat

La cité des cadres est bien à l'écart du reste de l'agglomération, et n'est nullement intégrée dans le plan directeur d'urbanisme.

Il en est de même des logements construits par la SOSUCAM pour aider les manoeuvres agricoles: ces logements prennent l'aspect de véritables camps de travailleurs et n'ont pas été prévus dans le plan directeur d'urbanisme (ils sont construits d'ailleurs sur les terres réservées à la SOSUCAM, autour de l'usine). Nous pouvons rappeler ici la note exotique que quelques migrants tupuri ont ajoutée à proximité de l'usine avec leurs cases rondes au toit de chaume pointu.

. les relations inter-ethniques

Les clivages ethniques recourent la stratification sociale: les cadres sont des expatriés, les employés des bureaux et les ouvriers de l'usine sont en majorité des originaires du sud du Cameroun, les coupeurs de cannes à sucre sont des "nordistes".

L'agglomération de Mbandjok, à sa naissance même, est donc dotée d'une situation porteuse de conflits sociaux, où la co-habitation des groupes risque d'être vécue sous la forme d'antagonismes ethniques. Dès sa naissance l'agglomération présente des contradictions internes entre les groupes sociaux qui la composent: c'est sans doute en ces termes qu'il faudra suivre désormais l'évolution de Mbandjok.

épilogue 1977

Mbandjok en 1977 ressemble davantage qu'en 1971 à une agglomération qui veut devenir urbaine. Le lotissement, coeur du plan directeur d'urbanisme, est maintenant occupé par de nombreuses cases construites en dur et semi-dur. Quelques arbres y poussent marquant ainsi le paysage d'une note d'ancienneté. Une mission d'urbanisme veille scrupuleusement au respect de ce plan directeur et des normes prescrites pour l'habitat. Les bâtiments administratifs tels que la sous-préfecture, ne sont plus isolés comme ils l'étaient en 1971. Ils sont désormais reliés au tissu urbain par un habitat plus continu. Des services publics se sont installés et Mbandjok s'enorgueillit même d'avoir une succursale de la B.I.A.O. (Banque Internationale de l'Afrique de l'Ouest) et un Centre Développé de Santé (C.D.S.) où des personnes peuvent être hospitalisées. Des classes pour un enseignement secondaire sont en construction. Les missions religieuses (missions catholiques, mission adventiste, lieu de prière pour les musulmans) ont également pris place dans le lotissement.

Hors de ce lotissement, les quartiers Mambrah, Nkol Eton et Le Plateau ont été maintenus. Il s'est avéré utopique de vouloir faire déguerpir une population qui n'avait pas les moyens d'accéder aux lots. Le Plateau va même être agrandi jusqu'aux rails de la ligne de chemin de fer, pour faire face à la demande. En effet, Mbandjok doit non seulement loger les salariés de la SOSUCAM dont le nombre a fortement augmenté depuis 1971: il varie de 2 500 à 2 800 selon qu'on est en inter-campagne ou au temps fort de la récolte (les salariés de la SOSUCAM étaient au nombre de 1 600 en mars 1971) ; mais aussi une partie du personnel de la CAMSUCO (2ème complexe agro-industriel sucrier qui s'est ajouté à la SOSUCAM depuis 1975). De nombreux salariés de la CAMSUCO n'ont pas encore accès aux cités construites (celles-ci ont en août 1977 une capacité de 1 124 ménages), et ils louent pour la plupart des chambres à Mbandjok¹. Une navette de camions amène chaque jour ces travailleurs dans les plantations de la CAMSUCO à quelques 20 km.

La SOSUCAM tenant compte des difficultés pour recruter de la main d'oeuvre, a construit un camp de travailleurs entre le quartier Mambrah et l'usine.

Le tissu urbain de l'agglomération s'est donc renforcé, et on évalua la population totale de Mbandjok à 8 900 habitants lors du recensement général de la population camerounaise en avril 1976.

1) environ 1 500 salariés d'après les estimations de la sous-préfecture.

Cependant les difficultés du devenir urbain que nous avons évoquées dans notre rapport d'enquête de 1971, demeurent les mêmes et par certains côtés s'accroissent : la vie continue à être très chère à Mbandjok car le marché demeure insuffisamment approvisionné pour faire face à la demande, les originaires du nord du Cameroun restreignent toujours leur consommation sur place, les bénéficiaires des commerçants restent soumis au rythme des jours de paie, enfin les immigrés, dans leur majorité, n'ont toujours pas accès aux terres. Sur ce dernier point, on doit noter l'initiative récente des pouvoirs publics qui viennent de lancer une opération "ceinture verte" autour de Mbandjok : 13,75 ha ont été distribués par la sous-préfecture à 55 bénéficiaires à raison de 0,25 ha par exploitant (notre enquête de 1971 portant sur 30 exploitations de ressortissants du quartier Nkol-Eton donnait une moyenne de 0,17 ha par exploitant ; à cette date là, ces ressortissants étaient des immigrés qui s'étaient arrangés directement avec des autochtones pour avoir accès à la terre).

Par contre, nous devons déplorer l'échec de la ferme de Makandja qui n'a pas survécu au départ de son promoteur, le Père Griaud de la Mission Catholique.

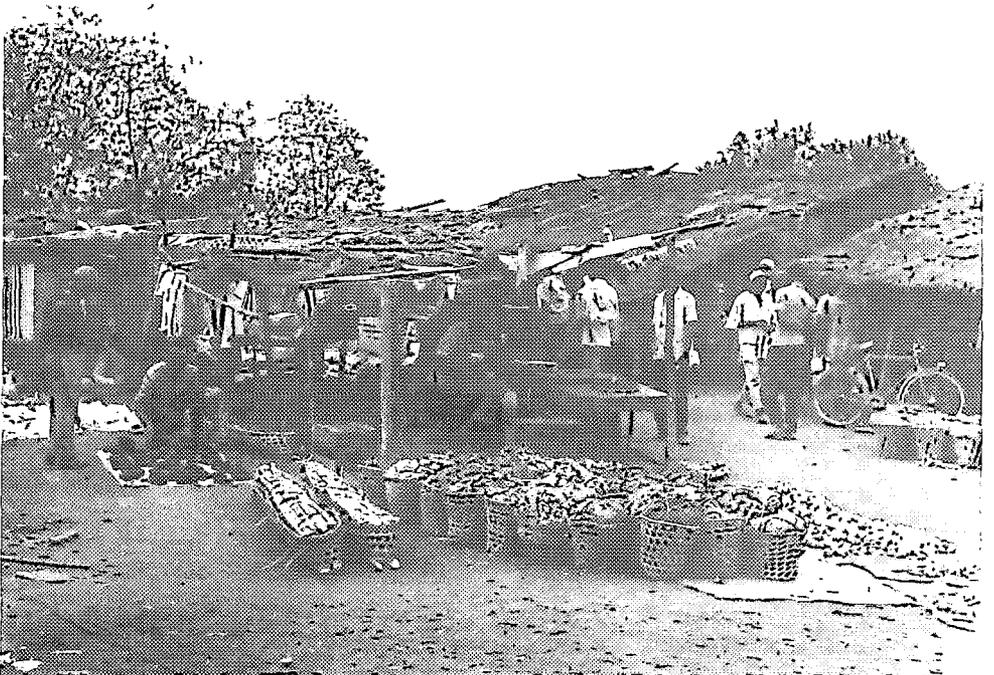
Mais, le fait dominant des dernières années est l'installation d'un second complexe agro-industriel sucrier, la CAMSUCO, à Nkoteng, entre Mbandjok et Nanga-Eboko. Aux 2 800 salariés permanents et temporaires de la SOSUCAM, viennent s'ajouter près de 5 000 salariés permanents et temporaires de la CAMSUCO. D'autres complexes agro-industriels s'annoncent dans l'avenir : la Sanaga Rice Corporation entre Nkoteng et Nanga-Eboko, un complexe d'ananas au nord de la Sanaga et à l'est de Ntui, etc... Ces entreprises seront, elles aussi, grandes consommatrices de main d'oeuvre.

Mbandjok se retrouve aujourd'hui à la tête d'un espace régional appelé à être de plus en plus industrialisé, et que l'on peut déjà comparer à la région de Buéa.

planches photographiques



*Mbandjok à ses débuts :
le centre de l'ancien village (à droite), le quartier
Mambrah (premier plan) proche de la route. Au fond, la voie ferrée.*



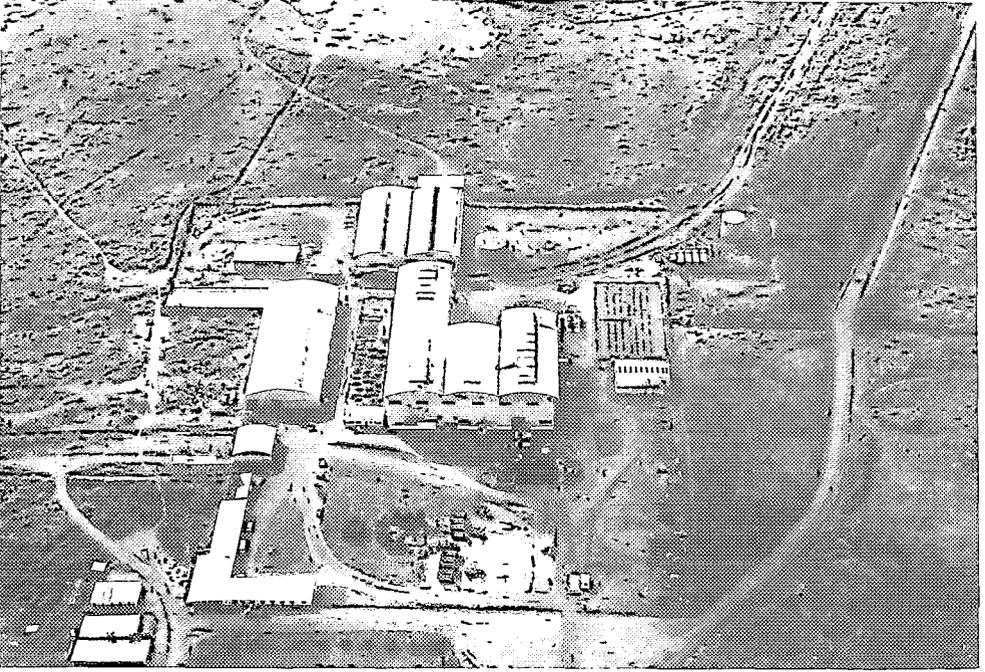
*Au marché : des paniers de farine de manioc
importés de l'est et même du nord du pays.*



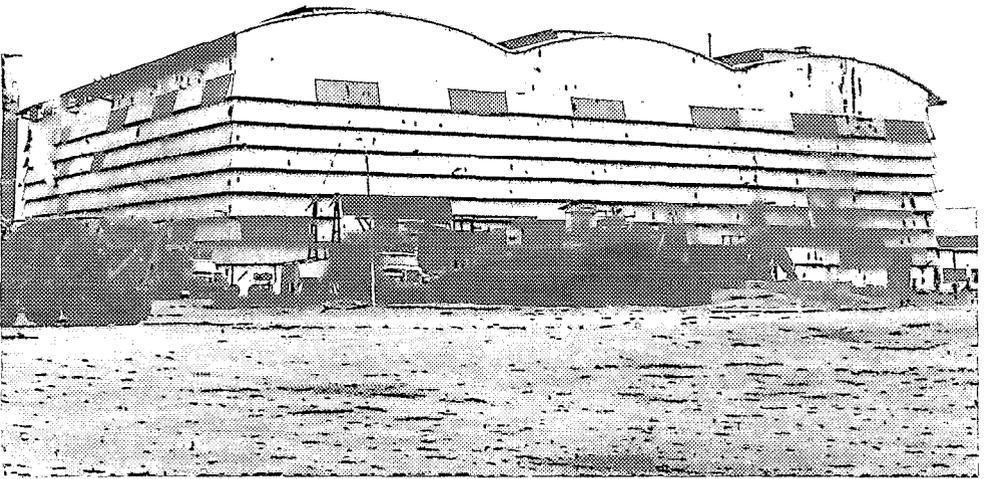
*Le lotissement du centre urbain,
réservé aux constructions en dur, est resté longtemps vide...*



*...alors que le quartier du plateau se développait
près de la mission catholique, sur un simple tracé
géométrique de rues... à deux kilomètres du centre.*



L'ensemble industriel de la SOSUCAM.



L'arrivée à l'usine des camions chargés de cannes à sucre.

table des matières .

REMERCIEMENTS	133
INTRODUCTION	135
I. LE CHOIX DE MBANDJOK	139
Le pays vuté	141
Pourquoi Mbandjok ?	144
II. LE COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL	147
Les plantations	150
L'usine	151
La production	152
III. UNE VILLE AVORTEE ?	153
L'immigration à Mbandjok	155
Les "Mosi" du nord du Cameroun	160
Plan d'urbanisation et habitat spontané	169
IV. LES DIFFICULTES D'UN DEVENIR URBAIN	173
Une masse salariale fuyante	175
Un approvisionnement difficile	180
Situation du commerce local	191
CONCLUSION	203
EPILOGUE 1977	209
PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES	213
TABLE DES MATIERES	219

présentation de la zone agro-industrielle
d'Obala - Nanga-Eboko¹

J.-C. BARBIER

sociologue ORSTOM

Centre des Sciences Economiques et Sociales (C.S.E.S.)
Institut des Sciences Humaines
ONAREST - YAOUNDE

1) Article déjà paru dans la collection Travaux et Documents de l'I.H.S., n° 5, Yaoundé, 1977.

sommaire

INTRODUCTION

- I Une région ouverte à l'agro-industrie
- II Complexes agro-industriels et exploitations forestières
- III Quelques problèmes sociaux

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

Mbandjok en 1977, doté de deux puissants complexes agro-industriels sucriers, symbolise l'essor sucrier du Cameroun. Mais désormais, Mbandjok s'inscrit plus largement dans une vaste zone à vocation agro-industrielle et il convient dès lors d'évoquer son destin régional par une présentation des principales activités présentes et futures de cette zone. Nous soulignerons aussi les problèmes sociaux que le développement de l'agro-industrie à cet endroit n'est pas sans poser.

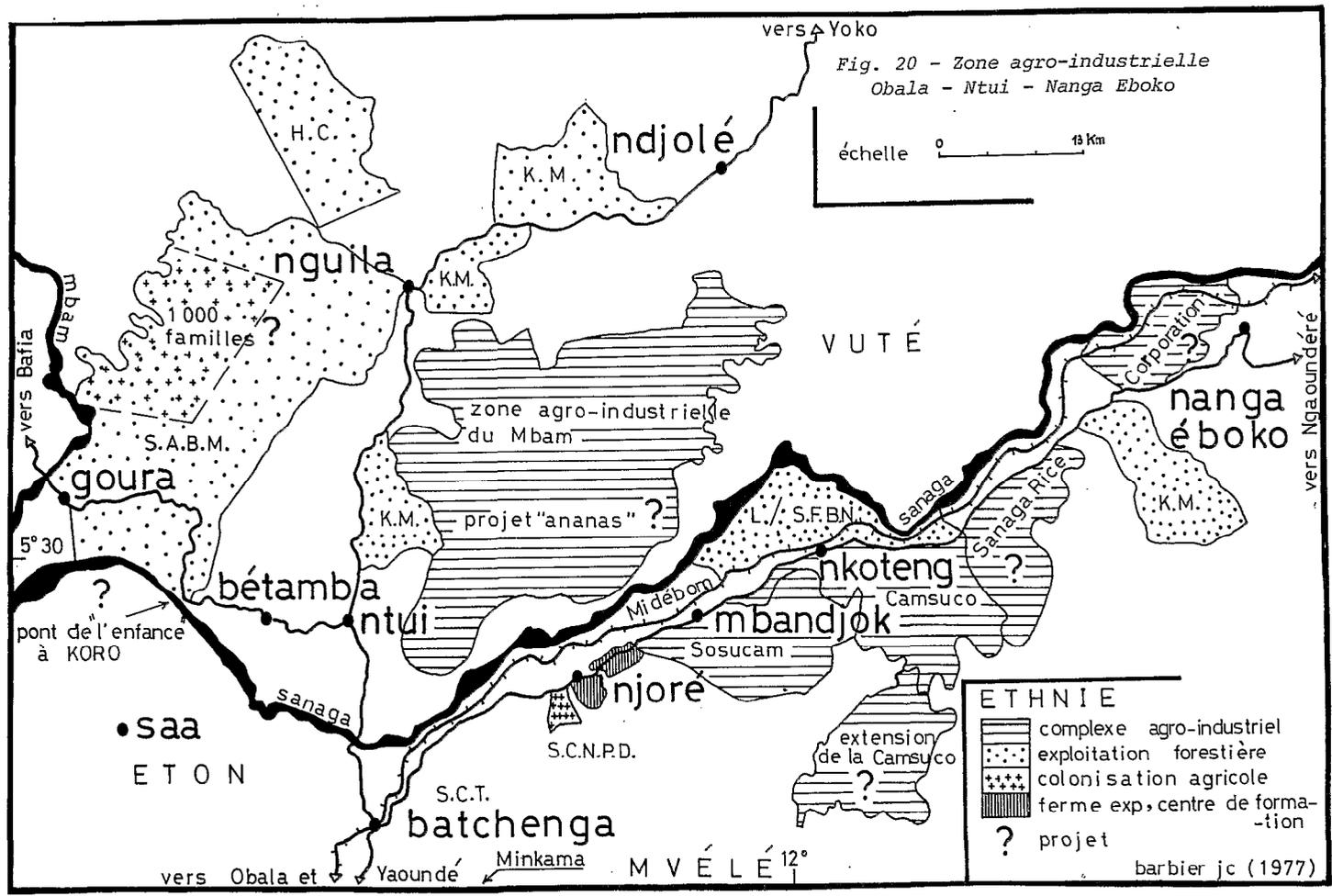
1. une région ouverte à l'agro-industrie

En 1968, l'ouverture de l'usine de la SOSUCAM à Mbandjok amorce un changement radical de l'ensemble régional constitué par le département de la Haute-Sanaga et l'arrondissement de Yoko. Cette région peu peuplée, traversée par la ligne de chemin de fer Yaoundé-Ngaoundéré, présente des sols relativement fertiles et une pluviométrie adéquate pour la réalisation de grandes plantations de tabac (la S.C.T. à Batchenga), de cannes à sucre (SOSUCAM, CAMSUCO), de riz (Sanaga Rice Corporation en projet), d'ananas (en projet), etc... à cela s'ajoutera la création en 1978 d'une zone d'embouche bovine (MIDEBOM). L'ensemble couvrira une vaste superficie de plus de 100 000 ha, pratiquement continue puisque les concessions sont voisines (fig. 20).

Tableau 1 : Superficies des complexes agro-industriels de la région Obalo - Nanga Eboko

	superficies totales (en ha)	dont mises en valeur en 1977 (en ha)	pouvant être exploitées vers 1985 (en ha)
S.C.T.	3 000	40	40
SOSUCAM	13 000	6 000	8 000
CAMSUCO	11 200	696	10 600
extension CAMSUCO	10 000	-	10 000
Sanaga Rice C.	12 000	-	5 500
Projet "ananas"	12 700	-	6 800
Zone agro-indus. du Mbam (reste)	52 300	-	-
MIDEBOM	440	-	440
total	114 640	6 736	31 380

16 000 ha sont déjà mis en valeur par la SOSUCAM et la CAMSUCO, et c'est sur une distance de plus de 20 km que le visiteur circule de Mbandjok à Mbézoa, sur une route de plantation de 14 m de large, entre des champs de cannes à sucre qui s'étendent à perte de vue ; spectacle qui étonne et n'est pas sans rappeler les grandes plantations de palmiers à huile, d'hévéas et de bananiers de la région de Buéa et du Mungo.



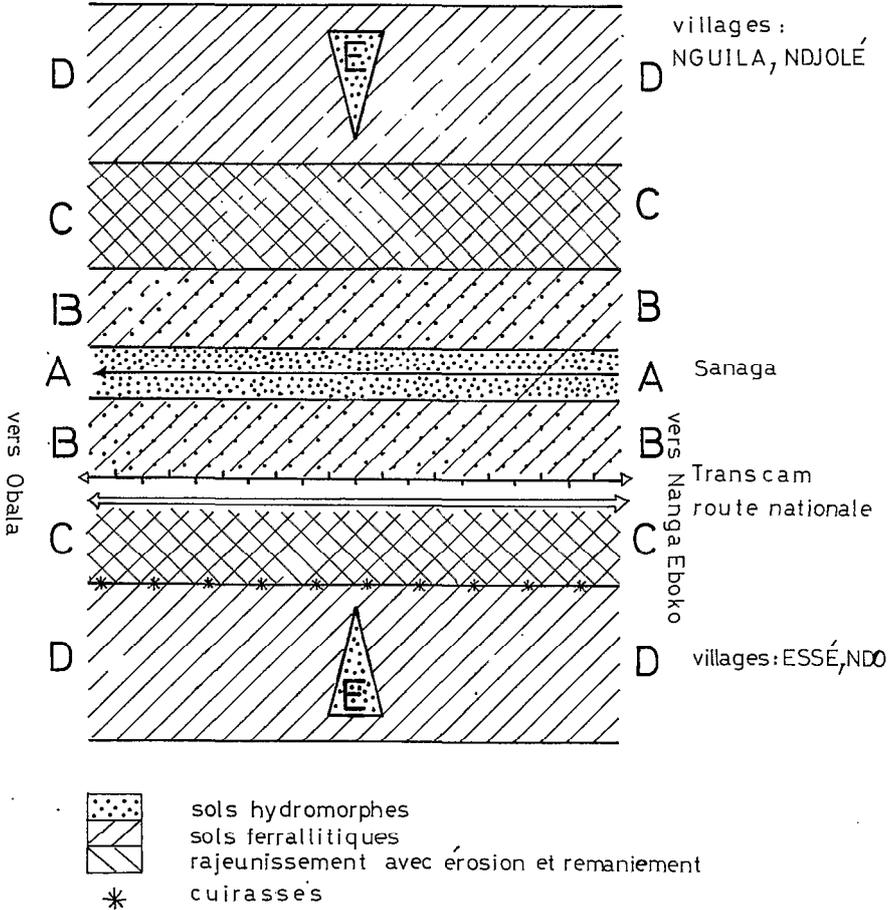


Schéma d'après VALLERIE, ORSTOM 1971

BARBIER J-C (1977)

Fig. 21 - Distribution des sols dans la région de Mbandjok de part et d'autre de la Sanaga

Là, dans la province du Sud-Ouest, on pouvait évaluer les superficies plantées en 1975 par les 4 grands complexes agro-industriels (C.D.C., PAMOL, W.C.D.A., CADBURY AND FRY) à 45 000 ha, et les salariés permanents¹ à environ 18 500.

D'Obala à Nanga-Eboko, le milieu naturel se prête à cette multiplication des complexes agro-industriels. Il s'agit d'une pénéplaine au réseau hydrographique relativement lâche et peu encaissé. Les sols sont ferrallitiques dans leur majorité ; à l'exception des vallées où l'on trouve des sols hydromorphes.

Ces sols ferrallitiques sont fortement désaturés d'où un potentiel minéral très faible². Les apports minéraux provenant des brûlis suffisent à assurer des récoltes satisfaisantes dans le cadre de l'autoconsommation, mais l'apport d'engrais se révèle nécessaire pour les cultures plus extensives. Cet apport d'engrais n'est pas un obstacle pour l'agro-industrie et celle-ci peut utiliser ces sols dont les qualités physiques conviennent à une agriculture mécanisée : terrains plats, sols profonds (épais de 4 à 20 m), texture en surface sablo-argileuse, ... "propriétés physiques entraînant un bon drainage interne et une capacité de rétention en eau correcte"². A noter cependant un problème de déficit de l'alimentation hydrique des plantes en saison sèche.

Une partie de ces sols ferrallitiques sont "rajeunis avec érosion", c'est-à-dire qu'ils présentent dans leur partie supérieure des "sols graveleux à matrice très argileuse"³, la fertilité dépend alors de l'intensité du concrétionnement. Au sud de la Sanaga, on note même la présence de quelques cuirasses.

Enfin les sols hydromorphes des vallées (par exemple la large vallée de la Maloko, affluent de la rive droite de la Sanaga, les vallées entre Njoré et Essé au sud de la Sanaga) sont minéraux à gley d'ensemble, parfois associés à des sols humides à gley. Ces sols manquent de phosphore, mais comportent une richesse chimique qui rendrait possible une riziculture intensive.

Ces sols se distribuent de part et d'autre de la Sanaga selon le schéma ci-joint en partant de ce fleuve :

- A. sols hydromorphes et peu évolués, sur les alluvions mêmes de la Sanaga,
- B. sols hydromorphes et ferrallitiques (jaunes sur gneiss),
- C. sols ferrallitiques fortement désaturés, rajeunis avec érosion et remaniement (rouges sur gneiss ou quartzite),
- D. sols ferrallitiques fortement désaturés typiques modaux (rouges sur gneiss),
- E. sols hydromorphes minéraux à gley d'ensemble (associés à des sols humides à gley) sur alluvions ou roches métamorphiques, dans les vallées des affluents de la Sanaga.

1) COURADE G., in Atlas Ouest I - indique une superficie plantée de 36 751 ha en 1970 et une prévision de 45 000 ha pour 1975. Le nombre de salariés permanents était de 15 172 en 1969.

2) «... Le pH de ces sols est faible et peut être préjudiciable à l'obtention de forts rendements pour certaines cultures comme celles du cacaoyer, des agrumes ou de la canne à sucre». (VALLERIE M., 1971, Cartes pédologiques du Cameroun, Centre-Sud, feuille Bafia) - ORSTOM, Yaoundé, 126 p. multigr.

3) VALLERIE M., 1971, op. déjà cité.

On s'aperçoit que la distribution du peuplement obéit en partie à la qualité des sols. Les villages les plus importants sont situés sur les sols ferrallitiques typiques modaux. C'est le cas de Essé et de Ndo au sud de la Sanaga, et de Nguila et Ndolé au nord. Les populations Vuté qui ont traversé la Sanaga à la fin du XIXème siècle et au début de ce siècle, donc récemment, ont dû s'installer sur des terres moins riches (B et C)¹.

Les voies de communication, route et voie ferrée, ont emprunté les sols ferrallitiques du groupe C, évitant ainsi les terrains trop humides en saison des pluies. Elles se situent précisément à la limite des sols B et C.

On aura l'occasion d'expliquer plus loin comment l'implantation des complexes agro-industriels rejette les populations autochtones Vuté de Njoré, Mbandjok et Ouassa Babouté entre les voies de communication et le fleuve, c'est-à-dire sur les terres du groupe B en partie inondées en saison des pluies.

Cette compatibilité de la région d'Obala - Nanga-Eboko avec l'agro-industrie de par ses sols appropriés, s'est trouvée renforcée du fait d'une pluviosité convenable, d'un peuplement relativement faible, et de la mise en place d'une voie ferrée doublant un axe routier déjà existant.

Ces mêmes facteurs continuent de jouer au-delà de Nanga-Eboko; et la région, que nous venons de présenter brièvement, s'intègre dans un ensemble plus large englobant toutes les activités liées au Transcam et mettant en valeur de vastes superficies. S'ajoutent ainsi aux complexes déjà cités, la SODEBLE, productrice de blé, qui se situe dans la partie la plus septentrionale du Transcam, à une centaine de kilomètres au sud de Ngaoundéré; et la SOFIBEL qui est chargée de la mise en valeur du massif forestier de Deng-Deng. Nous incluons cette entreprise forestière dans la liste des complexes agro-industriels, à la différence des autres sociétés forestières actuellement opérantes au Cameroun, car la SOFIBEL vise à une exploitation permanente et non plus temporaire de la forêt en se dotant d'un programme de régénération. D'autre part, une zone est réservée à l'agriculture dans le domaine confié à la SOFIBEL.

On obtient en ajoutant ces deux derniers complexes à ceux de la région Obala - Nanga-Eboko, une superficie totale de plus de 525 000 ha.

1) Leurs activités guerrières compensaient par ailleurs largement cette situation agricole moins favorable.

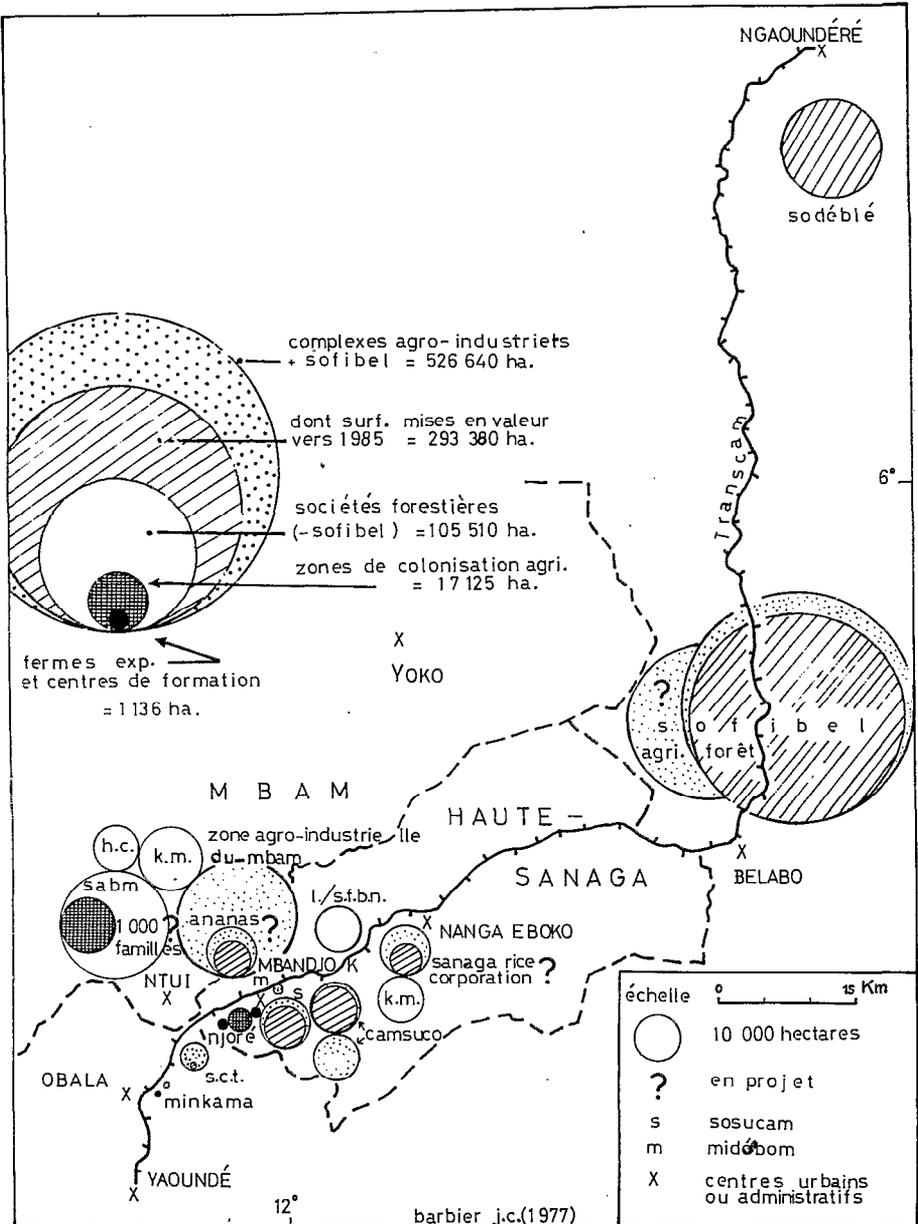


Fig. 22 - Complexes agro-industriels - Sociétés forestières et opérations de développement dans le centre du Cameroun Superficies 1977-85 (650 411 ha)

Tableau 2 : Superficies des complexes agro-industriels
le long du Transcam.

	Superficies totales (en ha)	dont mises en valeur en 1977 (en ha)	dont pouvant être exploitées vers 1985 (en ha)
région Obala-Nanga Eboko	114 640	6 736	31 380
SOFIBEL :			
. exploit. forestière	250 000	-	212 000
. agriculture	112 000	-	?
SOEBLE	50 000	500	50 000
total	526 640	7 236	293 380

Cette formidable emprise des complexes agro-industriels sur le sol de part et d'autre du Transcam se réalise dans une région très faiblement peuplée. Il n'en reste pas moins qu'elle risque de rejeter à la périphérie du système les quelques populations autochtones présentes. Ce processus s'est déjà réalisé dans la région de Mbandjok où la SOSUCAM, puis la CAMSUCO, ont exproprié (et indemnisé) les exploitants agricoles dont les plantations et les champs se situaient au sud de la route. Nous avons déjà dit à propos des populations Vuté de Mbandjok qu'elles n'avaient en définitive guère profité de l'implantation d'un complexe agro-industriel sur leur patrimoine foncier.

Cette multiplication de complexes agro-industriels le long du Transcam, se traduit aussi par une très forte immigration. Ces complexes sont en effet grands consommateurs de main d'oeuvre. Celle-ci déjà nombreuse à la SOSUCAM et à la CAMSUCO, atteindra un volume important si les plantations de riz et d'ananas se réalisent. On a déjà plus de 8 000 salariés pour la seule région d'Obala - Nanga Eboko.

Tableau 3 : Salariés de l'agro-industrie 1977-1985

	nombre de salariés en 1977			vers 1985 (évaluation)
	permanents	temporaires	total	
S.C.T.	400	120	520	520
SOSUCAM	2 600	200	2 800	3 000
CAMSUCO	3 500	1 500	5 000	6 000
SANAGA RICE C.	-	-	-	240
Projet ananas	-	-	-	19 100
MIDEBOM	-	-	-	20
total	6 500	1 820	8 320	28 880
SOFIBEL	200	-	200	685
SOEBLE	-	110	110	160
total	6 700	1 930	8 630	29 725

Avant d'analyser les problèmes posés par cette immigration massive et récente de salariés, nous allons procéder à une brève présentation de ces complexes¹.

1) Cette documentation a été principalement recueillies auprès de la S.N.I. (Société Nationale d'Investissement). Cet organisme est, en effet, le fer de lance de la politique camerounaise dans le domaine de l'agro-industrie et, à ce titre, la S.N.I. est chargée d'entrer en contact avec les multinationales et les groupes financiers.

*2. complexes agro-industriels
et exploitations forestières*

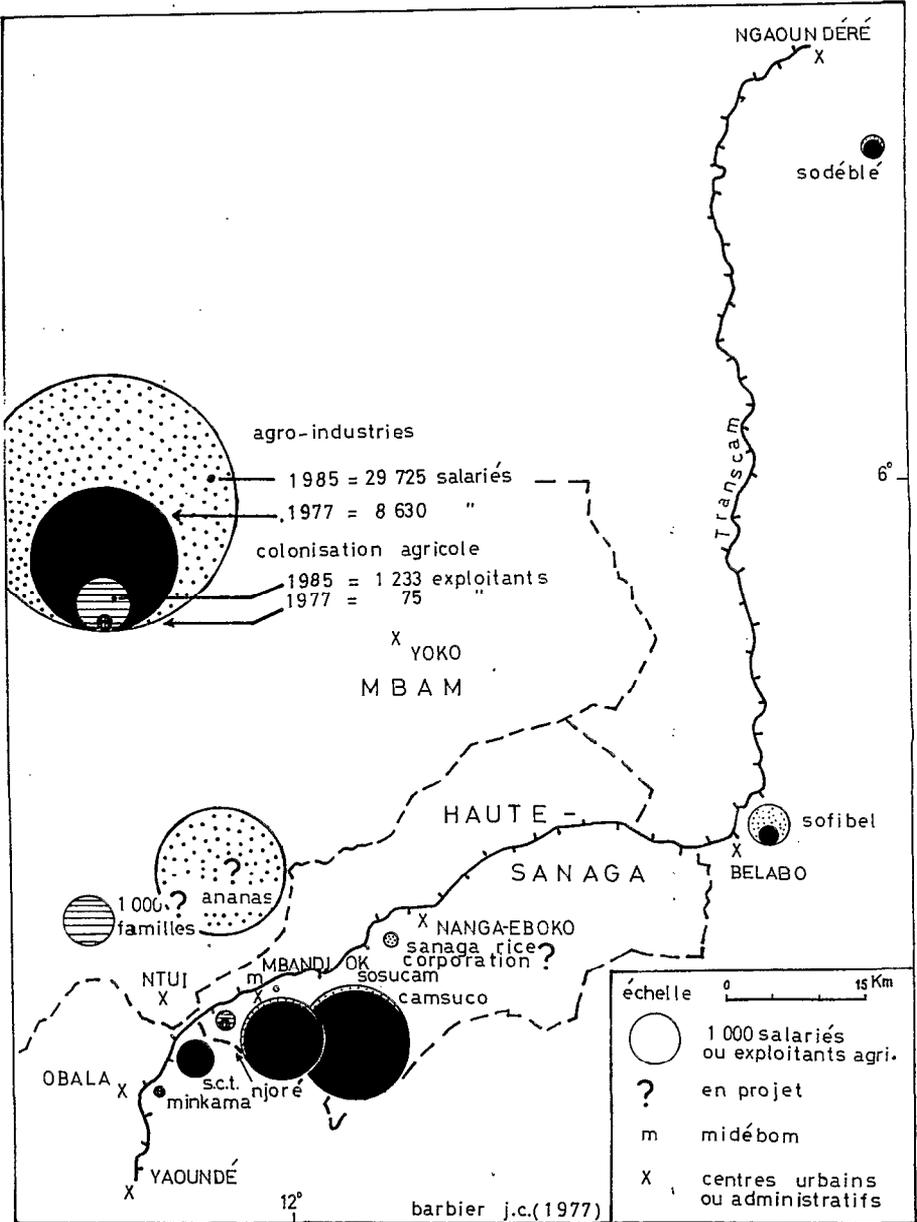


Fig. 23 - Complexes agro-industriels et opérations de colonisation agricole dans le centre du Cameroun
 Salariés et exploitants agricoles 1977-85

les complexes agro-industriels existants en 1977

la société camerounaise des tabacs (S.C.T.)

Il s'agit de l'ancienne SEITA fondée en 1945 à Batchenga, devenue ensuite SITAC, puis SFCT¹ et enfin SCT. La SEITA avait repris une ancienne plantation de tabac datant de la période allemande. Ce domaine a une superficie de 3 000 ha sur le finage du village Ballong. L'activité de cette plantation donna rapidement naissance à une agglomération du nom de Batchenga qui atteignit 2 500 habitants en 1967. Ce chiffre peut être considéré comme un maximum car, à cette date là, la plantation de tabac n'avait pas encore réduit ses activités, et le chantier de la COGEFAR, entreprise chargée de poser les rails du Transcamerounais, stationnait à Batchenga.

Tableau 4 : Population de Batchenga en 1967

	H	F	total
Batchenga - village	594	559	1 153
camps : S.F.C.T.	588	487	1 075
COGEFAR	217	127	344
total	1 399	1 173	2 572

Cité par A. FRANQUEVILLE in "Deux essais sur les relations ville-campagne au nord de Yaoundé", 1970, Yaoundé, ORSTOM, 174 p.

Aujourd'hui, la plantation de la SCT exploite seulement 40 ha sur les 3 000 ha de son domaine. Il ne s'agit pas en effet d'une plantation de production, mais d'une station expérimentale dont le rôle est de sélectionner et de produire des semences afin d'approvisionner la zone des petites plantations individuelles de l'est du Cameroun. C'est

1) En 1969, 80 ha étaient exploités, ce qui donnait une production de 75 tonnes, soit 40% de la production totale de la S.F.C.T.

dans cette station expérimentale que 4 lignées ont été sélectionnées à partir d'un tabac originaire de SUMATRA. Les champs consacrés à la recherche représentent 1/10 des plantations, les autres 9/10 étant consacrés à la production des semences. Les feuilles de tabac sont récupérées bien que ce ne soit pas là la fonction principale de la station (cela donne une production qui, selon les années, se chiffre entre 35 et 60 tonnes)¹.

Après une restriction de ses activités due à une baisse des cours mondiaux en 1969/70, la station expérimentale a repris son rythme normal. La S.C.T. emploie actuellement 400 salariés permanents. S'y ajoutent de nombreux saisonniers (de 100 à 200) pour la transplantation, la cueillette, la ligature des feuilles en paquets, etc... Pour la plupart, ce sont des jeunes gens des villages environnants et des écoliers.

La plantation joue un rôle de fixation de la population villageoise locale. 83 % des villageois qui n'ont jamais quitté Batchenga y ont travaillé à un moment ou à un autre, et parmi ceux qui sont revenus au village après émigration, 75 % ont aussi profité de cette possibilité d'emploi sur place (A. FRANQUEVILLE - 1970). En dehors de l'arrondissement d'Obala, la main d'oeuvre reste recrutée régionalement, principalement dans les arrondissements de Yaoundé, Saa, Ntui, Nanga-Eboko et Bertoua. Il en résulte une stabilité de la main-d'oeuvre.

Des données statistiques plus récentes sur ce personnel de la S.C.T. (août 1978) confirment cette importance du recrutement local : la moitié du personnel (51,9 % des salariés permanents et 48,4 % des salariés temporaires) provient de la Lékié, de la région de Yaoundé (départements de la Méfou, du Mfoundi, du Nyong et Mfoumou) et des départements voisins de la Haute-Sanaga et du Mbam. Par ailleurs, on constate que les originaires du nord constituent désormais un important contingent : un salarié sur quatre et un temporaire sur cinq.

Tableau 4 bis : Origine géographique du personnel de la S.C.T. en août 1978, en %

	permanents	temporaires
Lékié	19,6	17,3
région de Yaoundé	19,6	12,7
Haute Sanaga, Mbam	12,7	18,4
Est	10,8	12,1
Sud et littoral	6,4	5,8
Ouest et N-W	4,9	14,1
Nord	26,0	19,6
	100,0	100,0

Les mêmes données statistiques confirment d'autre part la relative stabilité de ce personnel, du moins pour ce genre d'entreprise, puisque 43 % des salariés permanents ont été recrutés depuis plus de 5 ans. Parmi les plus anciens on peut remarquer une majorité de locaux et un noyau consistant de "nordistes".

1) La culture «en secteur», c'est-à-dire dans les villages, est considérée comme plus rentable que la culture en grande plantation, malgré une moins bonne productivité ; d'où l'abandon de Batchenga en tant que plantation de production (FRANQUEVILLE A., 1970).

Tableau 4 ter : Ancienneté des salariés "permanents"
de la S.C.T. en août 1978

ancienneté	5 ans et moins	de 6 à 10 ans	plus de 10 ans	
années	1974 - 1978	1969 - 1973	1968 et avant	
ensemble	57,1 %	33,1 %	9,8 %	100 %
"locaux"	48,5 %	55,5 %	60,0 %	
Nord	28,3	20,7	30,0	
autres	23,2	23,6	10,0	
total	100,0	100,0	100,0	

Un système d'accès à la terre pour le personnel encourage assurément cette stabilité. La S.C.T. ouvre des champs de tabacs à l'intérieur de son propre domaine, mais aussi dans les terroirs des villages environnants et selon la procédure suivante : la S.C.T. défriche la portion qui lui est nécessaire, l'utilise un an, puis les villageois récupèrent leur terrain et y sèment des arachides pour leur propre compte, pendant que la S.C.T. défriche une autre portion... Ce procédé permet la culture du tabac sur des terres neuves et le respect des jachères pour le bon renouvellement des sols du domaine. L'espace ainsi mis en valeur est suffisamment grand pour correspondre largement aux possibilités de culture des villageois et pour attribuer quelques lopins de terre aux salariés permanents en vue d'une production vivrière individuelle et pour eux-mêmes. Il s'agit évidemment d'un simple droit d'usage.

Par ailleurs, Batchenga reste une gare importante. Même après le départ de la COGEFAR, la gare de Batchenga continue en effet à assumer l'entretien de la voie. Plusieurs dizaines d'ouvriers, pour la plupart célibataires, résident dans un camp aux abords immédiats de la gare. D'autre part, le développement des exploitations forestières au nord de la Sanaga (Sociétés Koury Michel, et S.A.B.M.) et l'évacuation du bois par le Transcamerounais, expliquent la présence d'un important parc à bois à Batchenga pouvant employer une dizaine de personnes.

la Sosucam

La SOSUCAM dispose d'une concession de 13 000 ha dont 8 000 ha sont effectivement cultivables pour des plantations de cannes à sucre. En 1976/77, 6 000 ha étaient cultivés.

Tableau 5 : SOSUCAM
Evolution des superficies plantées

1969	2 000 ha
1970	2 600
1972	3 500
1975	5 500
1977	6 000

La production de sucre raffiné atteignait 27 000 tonnes en 1975/76, et 29 500 tonnes en 1976/77. La production annuelle prévue est de l'ordre de 30 000 tonnes.

La situation du personnel au 1er juillet 1977 était la suivante:

Tableau 6 : SOSUCAM - situation du personnel au 1er juillet 1977

<i>cadres expatriés</i>	25 (environ)	
<i>cadres supérieurs camerounais</i>	10 (environ)	
<i>agents de maîtrise</i>	40	
<i>employés de bureau, surveillants, encadrement agricole</i>	281	
<i>chauffeurs, ouvriers, aides-chauffeurs</i>	576	
<i>manoeuvres spécialisés</i>	348	
<i>manoeuvres agricoles</i>	1 309 (environ)	
	<u>2 589</u>	
<i>travaillant à l'usine</i>	604	soit 23,3%
" à la culture	1 749	67,6
" dans les services généraux	236	9,1
	<u>2 589</u>	<u>100</u>

En fait, le nombre de manoeuvres agricoles est, durant la campagne, plus élevé : il peut dépasser 1 500 salariés. On peut donc estimer à près de 2 800 le nombre de personnes employées par la SOSUCAM.

A noter que ces manoeuvres agricoles de la SOSUCAM sont maintenant pour la plupart engagés comme permanents sur contrat de 2 ans, ce qui assure une plus grande stabilité du personnel.

la Camsuco

La CAMSUCO (Cameroon Sugar Company INC) a été créée le 2 mars 1975. S'ajoutant à la SOSUCAM, elle assure au Cameroun un rôle de premier plan quant à la production sucrière. Non seulement le Cameroun pourra faire face à sa demande interne, mais il fournit actuellement en sucre les populations des Etats voisins. La réalisation prochaine d'un troisième complexe agro-industriel sucrier (AGRILAGDO) dont l'assemblée constitutive s'est tenue le 25 octobre 1977, ne peut que confirmer le Cameroun dans ce rôle¹.

1) AGRILAGDO aura son siège à Garoua et s'établira dans la vallée de Lagdo. Une ferme pilote de 50 ha est prévue à Kéréwa pour y expérimenter de la canne à sucre mais aussi du soja, du maïs et du sorgho.

Une période expérimentale fixée à trois ans sera financée par la Société Nationale d'Investissement et son partenaire, la firme canadienne Redpath Sugar Company. Ultérieurement, il s'agira de produire 50 000 tonnes de sucre raffiné. Contrairement à la SOSUCAM et à la CAMSUCO, la culture sera irriguée.

Ce rôle du Cameroun se situe précisément entre l'échec de la politique sucrière du Congo dont la production était tombée à 25 000 t après la nationalisation de la Société Industrielle Agricole (SIA)¹, et avant la mise en place, dans la partie septentrionale du Nigéria, d'importants complexes agro-industriels sucriers.

La CAMSUCO a un capital social de 4 milliards de F CFA se répartissant ainsi :

Tableau 7 : CAMSUCO - Répartition du capital social

S.N.I. ²	62,125 %
CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale)	25,0
SOMDIAA ³	3,75
CEGEFAR ⁴	8,75
capitaux privés camerounais	0,375

Son lancement a été soutenu par plusieurs banques : la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque Allemande de Crédit (DEG), la Banque de l'Union Européenne (BUE), la Banque Nationale de Paris (BNP).

La CAMSUCO a à sa disposition un domaine de 11 200 ha dont 10 600 sont utilisables. La mise en valeur de cette superficie est ainsi programmée :

1) Le Congo se retire de l'accord sucrier de l'OCAM et, en 1970, nationalise la S.I.A. qui était contrôlée par les Grands Moulins de Paris, par l'intermédiaire de la Société Jean Vilgrain. Dès lors, ce sera la chute vertigineuse de la production en dépit d'une assistance technique cubaine :

- 1969 95 000 tonnes
- 1970 75 950
- 1971 64 157
- 1972/73 24 000
- 1973/74 25 000

Une partie des anciennes plantations de cannes à sucre est même tombée en friche, et le Congo ne peut plus honorer ses contrats de livraison avec le Tchad et la R.C.A. Il connaît également des difficultés pour satisfaire entièrement sa consommation interne qui se chiffre à 6 000 tonnes.

2) dont 51 % à titre irréductible.

3) SOMDIAA : Société Multinationale de Développement pour les Industries Alimentaires Agricoles.

4) CEGEFAR : Compagnie Générale de Participation financière (organisme français).

Tableau 8 : CAMSUCO : prévision des surfaces récoltées 1976/77-1981/82

1976/77	696 ha
1977/78	4 546
1978/79	8 098
1979/80	9 160
1980/81	9 160
1981/82	9 160

A noter par ailleurs, que la CAMSUCO pourra compter sur une seconde zone, pour une expansion ultérieure éventuelle, aussi importante que la première, et qui se situe plus au sud, derrière les Monts Angouma, en direction du village Simban.

La production doit atteindre 50 000 tonnes de sucre en 1979/80 selon la progression suivante :

Tableau 9 : CAMSUCO : production sucrière 1976/77-1979/80

1976/77	1 000 tonnes
1977/78	19 600
1978/79	43 000
1979/80	50 000

250 ouvriers ont participé en 1975 avec 5 cadres expatriés, au démarrage de l'entreprise : construction de l'usine et préparation du terrain. Aujourd'hui, l'usine est le centre d'une vaste fourmilière où s'activent plus de 3 500 salariés. A la fin du mois d'août, les salariés de la CAMSUCO étaient au nombre de 3 553 auxquels il faut ajouter de 1 500 à 2 000 saisonniers lors de la pleine campagne sucrière. L'effectif se situe alors aux environs de 5 000 personnes.

La répartition du personnel permanent entre les divers services de la CAMSUCO est la suivante :

Tableau 10 : CAMSUCO répartition du personnel permanent

culture	79,3 %
usine	11,5
services généraux	9,2
	<u>100 %</u>

1 124 agents de la CAMSUCO sont logés par l'entreprise et répartis dans 4 cités. Ce chiffre sera porté à 1 830 agents logés en 1978.

Une première cité est située sur une colline dominant l'usine. C'est la cité des cadres supérieurs avec 34 maisons. Les agents de maîtrise et les cadres moyens disposent d'une autre cité jouxtant l'usine avec 40 logements.

Un peu séparée de cette seconde cité, mais restant cependant à proximité de l'usine, la cité "Nanga" abrite 420 ouvriers d'usine, employés de bureau et quelques capitas et pointeurs de l'agriculture.

Enfin les ouvriers agricoles sont plus loin, au carrefour d'une route de la CAMSUCO et de la route nationale Mbandjok-Nanga Eboko. C'est la cité Martin avec pour l'instant 630 logements.

En 1978, la capacité des deux dernières cités va être portée respectivement à 460 et 1 300 logements. Ont été également construits une école de 6 classes de 50 élèves, un hôpital avec 40 lits et une salle d'accouchement.

Par cette politique d'accueil du personnel, la CAMSUCO cherche à éviter les problèmes de main-d'oeuvre rencontrés par la SOSUCAM lors des premières années de son installation. En contre-partie d'une retenue modeste de 1 000 F sur le loyer et moyennant une régularité dans la présence au travail, le travailleur salarié peut accéder à un logement en dur et qui dispose d'un équipement sanitaire minimum. Il y est logé avec sa famille ce qui fait, de ces cités, des camps de travailleurs d'un standing supérieur. Remarquons cependant que la moitié environ des travailleurs permanents devront se loger par leur propre moyen, sans compter les saisonniers lors de la pleine campagne.

la zone d'embouche de Mbandjok

Les pouvoirs publics ont toujours été désolés de constater la maigreur des bovins qui descendent à pied de l'Adamaoua vers les grandes villes du sud du Cameroun, et dont Obala est la première cité. Certes, le transfert par voie ferrée est maintenant possible grâce au Transcamerounais nouvellement construit, mais ce mode de transport est considéré comme relativement onéreux par les intéressés. D'autre part, l'usine de la SOSUCAM produit annuellement 20 000 tonnes de mélasse qui ne sont pas utilisées. Or c'est un aliment de choix pour le bétail.

De là le projet, déjà ancien, d'une zone d'embouche à Mbandjok qui va entrer dans sa phase de réalisation concrète en 1978. Déjà des bulldozers dégagent les 70 ha nécessaires à l'installation des infrastructures : bâtiments administratifs, pistes et 3 parcs pour animaux.

La Mission d'Embouche Bovine de Mbandjok (MIDEBOM) s'installe donc à Mbandjok, à deux kilomètres de l'agglomération sur la route de Nanga-Eboko au-delà du quartier "Le Plateau". Une phase expérimentale durera 3 ans. L'embouche se fera en parcs (deux parcs de 400 animaux chacun, et un troisième parc pour mettre en quarantaine les animaux qui arrivent) avec apport de mélasse, de tourteaux de coton, et peut être de soja et de maïs. Afin d'éviter des troubles intestinaux, une alimentation en fourrages complètera le menu des bovins. 20 ha sont donc prévus dans la phase expérimentale pour des cultures fourragères.

Dans une phase ultérieure, 350 ha pourront être utilisés pour le développement de ces cultures fourragères. Cette extension de la MIDEBOM aux abords mêmes de Mbandjok n'est pas sans poser un problème foncier et pour l'instant les pouvoirs publics, par prudence, ne délivreront pas de titre foncier à la MIDEBOM en dehors des 70 ha nécessaires à l'installation de ses infrastructures.

Les parcs de la MIDEBOM seront fonctionnels dès 1978. Dans la phase de réalisation, la MIDEBOM compte employer une vingtaine de personnes, dont 6 à 7 bouviers.

Le Cameroun dispose de 30 % des actions de cette société, le reste étant pris par des organismes financiers français (FAC, 5,5 %, Caisse Centrale de Coopération Economique : 64,5 %).

la Sodéblé

En dehors de la région d'Obala - Nanga Eboko, mais à l'autre bout du chemin de fer du Nord, la SODEBLE est un complexe agro-industriel de blé créé en 1975 à Wassandé à une centaine de kilomètres au sud de Ngaoundéré. L'existence de ce complexe souligne le rôle stratégique de la ligne de chemin de fer et annonce indubitablement l'implantation d'autres complexes le long de cette voie de communication qui traverse des régions actuellement très peu occupées.

Il s'agit d'une société d'économie mixte où le Cameroun a demandé la collaboration de la SOMDIAA (Société Multinationale pour le Développement des Industries Alimentaires Agricoles). Une première tranche de 500 ha a été mise en valeur en 1976/77. En 1977/78, 3 000 ha devront assurer une production de 2 700 tonnes. L'objectif est d'atteindre 125 000 tonnes de blé avec 50 000 ha en 1982/83. La construction d'une minoterie est prévue sur place. En attendant cette construction, la production actuelle est évacuée sur Douala. Quelques problèmes d'approvisionnement des engrais, d'épandage de ces engrais par avion, et d'érosion des terres mises à découvert, ont retardé quelque peu le programme initialement prévu (10 000 ha devaient être mis en production en 1977/78).

Ce complexe, grand consommateur d'espace (50 000 ha pris dans une zone d'élevage extensif d'où quelques heurts avec les communautés d'éleveurs de cette région) est très mécanisé (labours par tracteurs, épandage des engrais par avion, etc...) et n'emploie donc que très peu de main-d'oeuvre. A la fin de 1975, la SODEBLE employait 7 cadres dont 2 expatriés et une centaine de manoeuvres. A la fin de 1977, une cinquantaine d'agents seulement (en plus des 7 cadres) travaillaient comme mécaniciens, conducteurs, agents de culture, etc...), et avec le statut de temporaires. L'implantation d'une usine n'augmentera pas de beaucoup ce nombre d'emplois (10 manoeuvres au complexe stockage, et 40 autres à l'usine). En définitive, le complexe tournera à plein rendement avec 50 ouvriers à l'usine et 100 manoeuvres dans les plantations.

A noter, par ailleurs qu'une société (la S.T.P.C.) spécialisée dans le traitement des peaux et leur transformation en cuir, s'est installée à proximité de la SODEBLE (à 17 km au sud de Ngaoundéré, dans la vallée de la Vina) renforçant ainsi le potentiel industriel de cette région.

la Sofibel

De création également récente, et profitant elle aussi de la présence du Transcamerounais, la SOFIBEL est chargée de l'exploitation du massif forestier de Deng Deng¹. Les travaux sont déjà commencés et le complexe forestier sera opérationnel dans deux ans (1979/80).

La société a été créée en juin 1975 avec un capital social de 1 200 millions de F CFA. La S.N.I. (Société Nationale d'Investissement) qui y représente l'Etat camerounais en est le principal partenaire avec BECOROY (40 % des actions chacun). Le reste est partagé entre la SIFIDA (Société Internationale Financière pour les Investissements et le Développement en Afrique) (10 %) et la Chase International Investment Corporation (10 %).

Une superficie de 250 000 hectares de forêt (dont 210 000 ha effectivement exploitables) sont mis à la disposition de la nouvelle société. Par ailleurs, la SOFIBEL encadrera cinq petits exploitants forestiers.

La SOFIBEL veut être une opération pilote dans le secteur forestier national. Elle veut en effet assurer la pérennité de la forêt de Deng-Deng en procédant à un reboisement sur place des espèces détruites. Elle prévoit par ailleurs la mise en valeur de 112 000 ha pour l'agriculture². Enfin, elle s'engage à traiter sur place une partie du bois coupé, dans le cadre d'une scierie et d'une usine de contre-plaqué. Sur les 130 000 m³ de grumes que la société compte retirer annuellement de la forêt, 40 000 m³ seront exportés à l'état brut, 37 000 m³ seront utilisés par la scierie (ce qui donnera 17 000 m³ de "débités") et 50 000 autres par l'usine de contre-plaqué (ce qui donnera 24 000 m³ de contre-plaqué). Les déchets seront utilisés pour la fourniture du complexe en énergie électrique.

La SOFIBEL emploie actuellement 200 personnes. Ce chiffre sera porté ultérieurement à 650 personnes permanentes. La société utilisera 15 cadres expatriés et une vingtaine de cadres nationaux.

les projets

la Sanaga Rice Corporation

Le 27 avril 1975 s'est tenue l'assemblée constitutive de la Sanaga Rice Corporation en vue d'établir un complexe rizicole dans la région de Mbandjok.

L'implantation du complexe est envisagée pour l'instant dans les cantons d'Ouassa Babouté et de Nguinda. Si ce choix est maintenu, on verra un jour prochain le riz pousser aux abords mêmes de l'agglomération de Nanga-Eboko.

12 000 ha y sont réservés. Dans une première phase 5 500 ha doivent être mis en culture à raison de 5 000 ha de production et de 500 ha de semences. Ceci donnerait une production de 15 000 tonnes de riz décortiqué. Il s'agit d'un riz pluvial, sans irrigation, avec un très haut rendement, et qui a été mis au point par l'IRAT.

1) Le siège de la Société est à Bélabo.

2) Entre autres sont prévus des champs d'oignons et de tomates.

Un système cultural de rotation avec soja est envisagé. 3 000 ha pourront ainsi être cultivés la 7^{ème} année de fonctionnement.

Ce complexe rizicole s'ajoutera aux autres déjà existants : le SEMRY à Yagoua, la MINDOP (Plaine de Ndop) et la MIDERIM (Plaine des Mbo).

76 % du capital de départ est apporté par le Cameroun. Les autres partenaires pourront être des multinationales américaines (USA) : la Great American International Corporation, et la Western Engineering Corporation (filiale de la Sylvan Holding S.A.); ou une firme anglaise¹.

Une phase expérimentale est prévue avec un délai de 2 à 2 ans et demi. Le complexe rizicole emploiera alors une centaine de personnes. Lorsque les 5 500 premiers hectares seront mis en valeur, 240 personnes seront employées. A plus long terme, la Sanaga Rice Corporation ne pense pas dépasser 400 employés. Une haute mécanisation est en effet envisagée réduisant ainsi la main d'oeuvre.

le projet "ananas"

L'ananas pousse bien à Mbandjok et la ferme de Makanandja en avait fait une de ses activités principales. L'I.F.A.C. garantit de son côté les bonnes conditions offertes par la région pour cette culture. Le site de Nkoteng avait été choisi pour l'implantation d'un complexe agro-industriel d'ananas, mais l'arrivée de la CAMSUCO a provoqué son transfert éventuel au nord de la Sanaga.

Un premier partenaire, la Dole Company, ayant fait défection, c'est avec un second partenaire, la société allemande KLOCKNER, que le Cameroun négocie.

Une zone agro-industrielle d'environ 65 000 ha a été repérée à l'est de la route de Ntui à Nguila, dans une vaste région pratiquement inoccupée en dehors de quelques hameaux de pêcheurs sur la rive droite de la Sanaga. C'est dans cette zone réservée à l'agro-industrie que pourra s'implanter le complexe "ananas". 6 800 ha seront mis en valeur dans un premier temps, ce qui donnera une production de 215 000 tonnes d'ananas (ceci après 7 ans de fonctionnement). La superficie pourra ensuite être portée à 12 700 ha, et encore augmentée vus les espaces disponibles.

Contrairement à la Sanaga Rice Corporation qui n'emploiera en définitive qu'un total de 400 salariés, le projet "ananas" sera un grand consommateur de main-d'oeuvre. Après 7 ans de fonctionnement, le complexe aura besoin de 19 100 personnes se répartissant ainsi :

*Tableau 11 : Projet "ananas" :
répartition du personnel prévu*

<i>travailleurs agricoles</i>	<i>18 000</i>
<i>ouvriers d'usine</i>	<i>1 000</i>
<i>employés administratifs et cadres</i>	<i>100</i>

1) Le choix d'un (ou des) partenaire (s) fait actuellement l'objet de négociation.

La réalisation de ce complexe amplifiera donc dans des proportions très importantes le marché de travail déjà créé par la SOSUCAM et la CAMSUCO.

les exploitations forestières

Il nous faut rappeler par ailleurs l'importance des exploitations forestières de la région. Celles-ci avaient en 1971 des permis de coupe couvrant plus de 100 000 ha au nord et au sud de la Sanaga, dans les régions de Ntui et de Nanga-Eboko.

Tableau 12 : Superficies concédées aux exploitations forestières en 1971

<i>Exploitants</i>	<i>Localisation</i>	<i>Superficie</i>
<i>H.C.</i>	<i>Nguila</i>	<i>10 000 ha</i>
<i>KOURY Michel</i>	<i>"</i>	<i>9 750</i>
	<i>"</i>	<i>3 860</i>
	<i>"</i>	<i>4 880</i>
<i>S.A.B.M.</i>	<i>Goura</i>	<i>6 500</i>
	<i>"</i>	<i>500</i>
	<i>"</i>	<i>500</i>
	<i>"</i>	<i>49 800</i>
<i>total région de Ntui</i>		<i>85 790 ha</i>
<i>KOURY Michel</i>	<i>Nanga-Eboko</i>	<i>9 600</i>
	<i>Nkoteng</i>	<i>4 940</i>
<i>S.F.B.N. (Société Forestière de la Boumba Ngoko)</i>	<i>"</i>	<i>5 180</i>
<i>C.F.E. (Compagnie Forestière d'Eséka)</i>	<i>Simban</i>	<i>?</i>
<i>total région de Nanga-Eboko</i>		<i>19 720 ha</i>
<i>Total</i>		<i>105 510</i>

Ces superficies sont importantes, néanmoins elles n'hypothèquent pas les patrimoines fonciers des autochtones comme le font les complexes agro-industriels puisque la coupe est limitée à certaines espèces et coexiste avec l'agriculture villageoise.

Ces exploitations forestières sont sources d'emplois locaux. La S.F.B.N. par exemple, emploie 39 permanents et 30 tâcherons temporaires pour la coupe des arbres et le fonctionnement d'une scierie installée à Nkoteng.

3. quelques problèmes sociaux

l'approvisionnement des travailleurs salariés

Ces interventions multiples et pour certaines massives, ont donc créé un important marché de l'emploi. Le département de la Haute-Sanaga, dont on peut évaluer la population à un peu plus de 56 000 habitants et la densité à 4,72 habitants au km², ne peut de toute évidence répondre seul aux besoins en main d'oeuvre des complexes agro-industriels et des exploitations forestières. La S.C.T. à Batchenga, la SOSUCAM à Mbandjok, et récemment la CAMSUCO à Nkoteng, ont dû faire appel à des travailleurs immigrés. Ces derniers n'ont que très difficilement accès à la terre et doivent donc acheter les produits vivriers sur le marché.

le rôle des pouvoirs publics

Lors de notre enquête sur l'agglomération de Mbandjok, nous avons déjà insisté sur ces difficultés rencontrées par les travailleurs immigrés. Celles-ci ne peuvent que prendre de l'ampleur et rendre malheureusement insuffisantes les mesures pourtant opportunes de distribution de terre prises dans le cadre de l'opération "ceinture verte" autour de Mbandjok par les pouvoirs publics. En fait, le problème est d'ordre structurel. Les complexes agro-industriels qui s'implantent dans la Haute-Sanaga font appel à la main d'oeuvre dont ils ont besoin, mais ne considèrent pas à priori qu'ils ont la charge d'organiser le milieu de vie de cette main d'oeuvre. Celle-ci est strictement considérée comme force productrice dont on rémunère les services par un salaire selon la logique du mode de production capitaliste. Ce n'est que dans un second temps, lorsque l'unité de production éprouve quelques difficultés pour recruter la main d'oeuvre nécessaire et la retenir, qu'une politique sociale est élaborée : construction de logements pour les travailleurs immigrés, gestion d'un économat, organisation des loisirs, etc... Tirant les conséquences de l'expérience de la SOSUCAM en ce domaine, la CAMSUCO a même pris les devants et loge une partie importante de son personnel.

Pour l'approvisionnement de son personnel en produits vivriers, la CAMSUCO essaie de pallier l'insuffisance des marchés locaux par l'organisation d'un économat : les camions de la CAMSUCO sillonnent les villages environnants à la recherche des régimes de plantain. A l'intérieur du domaine, l'entreprise a réservé une superficie de 10 ha près

de la cité des manoeuvres agricoles (cité Martin) pour pratiquer des cultures vivrières, et 5 autres ha pourront être disponibles dans la partie méridionale du domaine, dans une partie accidentée non exploitable pour la culture des cannes à sucre. Ce programme de cultures vivrières a cependant échoué en partie : les champs de macabo, igname, plantain, etc... ont été cultivés et entretenus directement par les manoeuvres de l'entreprise et pour le compte de l'économat (il n'y a donc pas eu de distribution de lopins de terre aux salariés), ceci a renforcé le caractère anonyme de l'exploitation et donc la tendance au vol qui est prévisible dans un milieu de jeunes, émancipés du contrôle des autorités traditionnelles de leur milieu d'origine du fait de la distance, et sans projet d'installation dans la zone où ils immigreront temporairement (et donc sans conscience d'une responsabilité locale) ; les tubercules et régimes de plantains ont été par conséquent récoltés de nuit et avant qu'ils n'arrivent à maturité!

Ces réalisations "sociales" restent en tout cas partielles et très en deçà des besoins réels. Les campements de travailleurs de la SOSUCAM et les cités de la CAMSUCO ne s'intègrent pas dans un plan d'urbanisme, et les essais d'économat ne sont guère convaincants. Il est certain que ces problèmes de milieu de vie sont considérés comme secondaires par rapport à ce qui fait la raison d'être de la SOSUCAM et la CAMSUCO, à savoir la production de sucre. Dans la théorie capitaliste, le salaire est versé au travailleur en échange de sa force de travail, et c'est précisément avec ce salaire que le travailleur doit assurer la reproduction de sa force de travail, c'est à dire se nourrir, et répondre au moins à ses besoins fondamentaux de logement, de vêtements, d'éducation de ses enfants, etc... La prise en charge du milieu de vie des travailleurs incombe, en fait, dans le système capitaliste, aux instances étatiques. Or celles-ci sont manifestement prises de vitesse: l'élaboration d'un plan d'ensemble est retardé par les lenteurs bureaucratiques, un certain manque de coordination entre les ministères et services techniques concernés, l'absence d'une instance régionale de décision, et surtout la faiblesse des moyens dont disposent les pouvoirs publics ; sa nécessité n'en a même pas été affirmée. De là un décalage par rapport aux sociétés multinationales soutenues par des groupes financiers puissants qui, en l'espace de quelques mois, peuvent monter une usine et transformer radicalement le paysage. C'est ainsi que les pouvoirs publics n'ont pas su prévoir des zones où les salariés de ces complexes puissent cultiver à leur propre compte. Ils s'aperçoivent maintenant que les surfaces cultivables disponibles se sont rétrécies comme une peau de chagrin! La "ceinture verte" de Mbandjok, par exemple, ne pourra pas être aussi large qu'il le faudrait, et celle de Nkoteng ne pourra sans doute pas voir le jour. Au niveau de l'urbanisme, les pouvoirs publics ont été plus prévoyants puisqu'un plan d'urbanisme de Mbandjok a été tracé, mais nous en avons souligné le caractère abstrait (il s'agit en fait plus d'un plan du centre administratif et commercial que d'un véritable plan d'urbanisme capable d'intégrer tous les quartiers) et cet effort n'a malheureusement pas été poursuivi : Nkoteng n'a pas été doté d'un plan et les cités de la CAMSUCO sont construites dans un espace non structuré, juxtaposées à distance les unes des autres. L'initiative, la conception et la réalisation de ces cités reviennent entièrement à la CAMSUCO qui pallie ainsi l'absence d'un service technique compétent.

les milieux ruraux environnants

Les difficultés d'approvisionnement en produits vivriers de la main d'oeuvre salariée à Mbandjok et à Nkoteng sont actuellement parmi les problèmes les plus importants auxquels ont à faire face les pouvoirs publics. En 1974, A. LEFEVRE voyait dans la route circulaire Nkoteng - Ndo - Mékomba - Njoré (villages situés plus au sud de Mbandjok sur les sols du groupe D), le "poumon de Mbandjok"¹. En fait, l'implantation de la CAMSUCO et celle prévue d'autres complexes exigent un élargissement de l'aire d'approvisionnement. Certes, un village comme Ndo continue d'approvisionner Mbandjok en produits vivriers et même en aliments préparés (bâtons de manioc...) mais l'environnement rural immédiat est nettement insuffisant et c'est le département de la Lékié qui apporte le complément nécessaire. On peut penser qu'une infrastructure routière adéquate vers le sud permettrait à la région d'Essé (au sud de l'arrondissement de Mbandjok) d'apporter une contribution non négligeable. Enfin, dans l'avenir, il faut tenir compte du rôle que la région de Yoko, dans la partie méridionale de l'Adamaoua, pourrait jouer dans le domaine vivrier vis-à-vis de la zone agro-industrielle du Mbam².

les expériences de colonisation agricole

Les expériences de colonisation agricole dirigées par les pouvoirs publics pour "desserrer" les fortes densités du département de la Lékié se révèlent particulièrement opportunes pour contribuer à la solution de ce problème d'approvisionnement. La réussite de ces expériences, ou leur échec, pèsera sans doute lourd dans l'avenir économique de la région agro-industrielle que nous venons de décrire.

Deux expériences de colonisation agricole sont actuellement en cours, l'une à Minkama et l'autre à Njoré. Il faut y ajouter le projet "1 000 familles" au nord de la Sanaga, au-delà du pont "de l'enfance", prévu à Koro.

le village pionnier de Minkama

L'historique de ce village fait appel à l'assistance technique israélienne et au Centre de Formation de Minkama. Ce Centre de Formation a été créé en 1964/65 avec pour but d'inculquer aux jeunes le désir de rester dans le milieu rural et d'y pratiquer une agriculture moderne. C'était un des premiers éléments, avec celui de Pitoa près de Garoua, d'un réseau que les services de la Jeunesse et des Sports devaient implanter sur l'espace national afin d'orienter la jeunesse vers l'agriculture. L'encadrement du Centre de Minkama fut confié à des Israéliens. C'est à partir de ce Centre, avec le deuxième contingent formé, qu'un village pionnier fut créé à proximité, en juin 1966.

1) LEFEVRE A., 1974 - Mbandjok : un grand destin dans un petit arrondissement. 42 p. multigr. faisant partie d'une série de fascicules intitulée « Perspectives de développement des départements autour de Yaoundé » (Groupe de conseillers pour le développement de l'Afrique centrale, Nations Unies, UNDAT).

2) Riz et pommes de terre sont actuellement produits dans cette région de Yoko.

Le village comprend 40 cases construites en semi-dur¹ qui sont suffisamment espacées pour que chacun soit sur son lot de culture. Chaque lot (à la fois pour l'habitat et pour les cultures vivrières en savane) se présente en lanière de 35 mètres de façade sur 115 mètres de profondeur, soit une superficie de 0,4 ha. A ces lots appropriés individuellement, s'ajoutent une zone de savane qui devait être labourée mécaniquement et gérée par une coopérative, ainsi qu'une zone forestière qui devait être elle aussi exploitée collectivement. L'ensemble forme une superficie totale de 125 ha dont 16 ha appropriés individuellement. En fait, une première cacaoyère de 20 000 pieds et un champs de 3 000 poivriers mis en valeur selon cette perspective collectiviste furent abandonnés au profit de plantations individuelles. Il en fut de même des champs communs, en savane, hors des lots individuels. Dès lors, l'exploitation de l'ancienne partie commune allait se faire selon les possibilités de culture de chacun. Le départ des assistants techniques israéliens mis fin au projet initial et les jeunes colons se retrouvèrent quelque peu laissés à eux-mêmes.

Les plantations de cacao n'ont pas très bien réussi. Elles ont été vite attaquées par les maladies phytosanitaires, et les pionniers préférèrent planter des bananiers qui se révèlent plus résistants.

Le maïs réussit bien dans les champs de savane. Les pionniers y ont pratiqué aussi des cultures maraichères (tomates, aubergines, etc...) mais ils se sont heurtés d'une part à un problème d'eau, et d'autre part à celui de la commercialisation de produits périssables :

- un barrage sur un ruisseau devait former un petit lac apte à servir de réservoir d'eau en saison sèche. Le lac s'est malheureusement embourbé et ne donne pas l'eau escomptée.
- le village est relativement éloigné de l'axe principal Yaoundé-Obala² et ses produits maraichers sont moins compétitifs que ceux des villages de cet axe principal : leurs prix sont davantage grevés par les prix de transport et la vente plus aléatoire. D'autre part, l'isolement du village, qui est pour ainsi dire dans un cul de sac, ne favorise pas le passage de commerçants. Une carte d'origine des vendeurs du marché d'Obala établie par FRANQUEVILLE en 1970³ montre que Minkama se situe à l'extrême nord-est de l'aire de provenance de ces vendeurs : au-delà de Minkama, les villageois ne fréquentent plus qu'exceptionnellement ce marché.

Certes, quelques pionniers ont pu disposer d'un véhicule, mais ils ont préféré alors faire le transport sur d'autres routes plus fréquentées! La réussite économique de certains pionniers ne profite donc guère au village lui-même puisque les investissements se font souvent ailleurs, notamment dans le pays d'origine tout proche et avec lequel les pionniers continuent d'entretenir des relations étroites.

Le village a été fondé par des jeunes autochtones (Batchenga) et des jeunes Eton et Mangisa. Les jeunes autochtones sont tous repartis et il reste seulement un noyau de 16 pionniers de ce premier contingent. Cependant à partir de 1967 d'autres volontaires sont arrivés venant du Centre de Formation tout proche. Actuellement 33 cases sont occupées et on comptait 146 habitants en 1976.

- 1) Ces cases ont été construites par les pionniers eux-mêmes, mais avec l'aide d'un crédit et selon un modèle unique.
- 2) Il faut se lever entre 1 heure et 2 heures du matin pour prendre place sur le marché de Yaoundé à 6 heures.
- 3) op. déjà cité.

Aujourd'hui où on peut faire le bilan de cette expérience, on peut avancer qu'elle a manifestement souffert d'être un isolat. A l'écart de la route à grande circulation, sans que d'autres villages de colonisation ne s'y ajoutent, les jeunes pionniers se sentent "encerclés" par des populations autochtones voisines qui bien que participant d'un même fond culturel n'en sont pas moins "autres". Cela se traduit par une anxiété quant à la situation foncière du nouveau village : les villageois les plus proches sont accusés de "grignoter" les limites et il a fallu rouvrir le layon qui les matérialisait afin d'éviter que des conflits de voisinage ne s'enveniment. Cette anxiété est d'autant plus vive que le bornage des lots individuels n'a pas encore été fait.

Avec la récente prise en charge du Centre de Formation de Minkama par le S.C.N.P.D. (Service civique national de Participation au Développement), le village pionnier de Minkama va peut-être retrouver un second souffle bien qu'il ne soit pas directement encadré par cet organisme¹.

. le Groupement d'Agriculteurs de Njoré

En 1975, le Ministère du Plan engage une colonisation agricole dans la région de Njoré dans le but de décongestionner le pays éton et de promouvoir une agriculture de type moderne, accordant une priorité aux cultures vivrières et susceptibles de ravitailler les milieux urbains de Yaoundé.

Afin d'éviter les conflits inter-ethniques entre les colons et les autochtones, les promoteurs de l'Opération ont d'emblée voulu créer une réalisation commune intégrant à la fois des Eton et des autochtones; le premier contingent de 50 volontaires a été recruté pour moitié en pays éton, et pour moitié sur place dans le village de Njoré. L'opération s'intitule d'ailleurs "Obala-Mbandjok", et d'autres étapes ultérieures étaient envisagées notamment à Batchenga.

La délimitation du terrain s'est faite en collaboration étroite avec les autorités coutumières puisque c'est le chef du village de Njoré qui a présenté un terrain disponible. L'expérience montre que si ces précautions de départ n'ont pas empêché tout heurt inter-ethnique, elles ont néanmoins affirmé un consensus commun, lors du lancement de l'Opération, qui joue en quelque sorte le rôle d'une constitution.

L'espace ainsi mis à la disposition des jeunes agriculteurs volontaires, comprend à la fois une zone de savane de 2 000 ha et une galerie forestière d'une superficie de 150 ha. Sont donc possibles, d'une part des cultures vivrières en champs ouverts (maïs, ignames, riz) et de l'arboriculture fruitière, et d'autre part des plantations de bananiers et de cacaoyers sous couvert forestier. Chaque volontaire devait recevoir 5 ha de savane et 5 autres de forêt. Les parcelles devaient être groupées de façon à permettre à la fois la mécanisation des labours ainsi que celle d'autres travaux culturels, et un système de rotation de cultures. Un tel système aurait permis une heureuse combinaison entre l'appropriation individuelle des lots et le travail collectif.

1) Le S.C.N.P.D., de création récente, reprend en partie les projets des Services de la Jeunesse et des Sports dont les Centres de Formation de Minkama et de Pitoa étaient les premières réalisations. Dans la zone qui nous concerne, le S.C.N.P.D. dispose du Centre de Minkama (86 ha) qui se spécialise en partie dans l'élevage (bœufs, volailles), et du Centre de Njoré (550 ha - capacité de formation de 300 stagiaires).

Au début de l'opération, les volontaires ont été encadrés par un expatrié de formation agronomique mis à la disposition du Ministère du Plan par un organisme espagnol de coopération (la CODESCAM). La femme de cet ingénieur agronome était infirmière et assurait ainsi le volet social de l'opération.

Le lancement de cette opération s'est cependant heurté à quelques difficultés concrètes. L'encadrement technique et administratif des volontaires s'est avéré insuffisant. D'autre part, le manque de crédit a freiné le programme de mécanisation des cultures et de construction des habitations. Les volontaires, originaires du pays éton, ont dû rester dans un campement dont l'aspect n'offrait rien d'attirant du fait de son caractère provisoire¹. Il est à noter que la moitié de ces originaires éton sont mariés et ont des enfants.

Cette situation amena les responsables de l'opération à remettre la gestion entre les mains du Service Civique National de Participation au Développement (S.C.N.P.D.) qui possède deux centres de formation dans la région dont l'un à Njoré même. Il est certain en effet que le S.C.N.P.D. dispose de moyens techniques et d'un encadrement susceptible d'assurer un meilleur fonctionnement de l'opération.

Cette première phase est donc l'histoire d'un démarrage trop lent, par rapport aux objectifs qui avaient été fixés, et qui n'a pas su créer un pôle d'attraction, mais le bilan reste néanmoins encourageant puisque des éléments du premier contingent sont restés malgré ces vicissitudes.

Tableau 13 : Composition ethno-géographique
du groupement d'agriculteurs de Njoré

	présents en 1975	sont restés	nouveaux volontaires	présents en 1977
autochtone	25	22	-	22
Eton	25	9 (a)	11 (b)	20
total	50	31	11	42

(a) 15 autres sont partis et un est décédé

(b) dont 7 jeunes ayant été formés par le centre du
S.C.N.P.D. de Njoré

Une prime alimentaire de 4 000 F par mois est versée aux volontaires durant la première année, ce tarif est ensuite diminué de moitié pour la seconde année.

Le S.C.N.P.D. veut aboutir à la constitution de 4 villages de 50 pionniers, soit un total de 200 exploitants. Chaque pionnier recevra un lot d'habitation de 2 ha (400 x 50 m), 4 ha de savane et 4 autres de forêt, soit un total de 10 ha. Le village actuel de l'opération Obala-Mbandjok dont la capacité est de 24 ménages, servira de camp d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ces derniers y resteront

1) Les volontaires autochtones, quant à eux, continuent d'habiter le village.

le temps de construire leur maison définitive, de mettre leur lot en valeur et de s'initier aux méthodes modernes d'agriculture (soit un délai maximum de 4 ans).

. le projet "1 000 familles"

Il s'agit d'un projet soutenu par l'U.I.P.E. (Union Internationale de la Protection de l'Enfance) qui vise lui aussi le desserrement du pays éton. Un pont sur la Sanaga envisagé à Koro au nord de Saa facilitera l'immigration au-delà du fleuve entre Ntui et Goura, et l'ouverture d'un périmètre de colonisation de 15 000 ha entre le village Goura et le Mont Tama¹.

La coopération suisse finance en partie la réalisation du pont de Koro et celui-ci devrait être fonctionnel à la fin de 1978². Le Génie militaire doit de son côté réaliser les bretelles routières nécessaires à l'aménagement du périmètre de colonisation.

Ces entreprises de colonisation agricole, soutenues pour deux d'entre elles par des centres de formation, sont consommatrices d'espace. Nous avons la situation suivante :

Tableau 14 : Superficies des zones de colonisation agricole et des centres de formation

<i>Périmètres de colonisation :</i>	
<i>. village pionnier Minkama</i>	<i>125 ha</i>
<i>. villages de l'Opération Obala-Mbandjok</i>	<i>2 000</i>
<i>. projet "1 000 familles"</i>	<i>15 000</i>
<i>total</i>	<i>17 125 ha</i>
<i>Centres de Formation et Fermes expérimentales :</i>	
<i>. Centre S.C.N.P.D. de Minkama</i>	<i>86 ha</i>
<i>. Centre S.C.N.P.D. de Njoré</i>	<i>550</i>
<i>. Ferme expérimentale de l'Opération Obala-Mbandjok³</i>	<i>500</i>
<i>total</i>	<i>1 136 ha</i>
<i>total général</i>	<i>18 261 ha</i>

- 1) DELPECH B., 1976 - Le pont de l'enfance et le projet «1 000 familles», note sur les opinions et aspirations de jeunes paysans de la Lékié - ONAREST, Yaoundé, 25 p. multigr.
- 2) A la mise en place de ce pont correspondra aussi un nouveau tracé de la route nationale par la construction d'une route Obala-Saa-Koro.
- 3) Gérée par le Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, cette ferme expérimentale doit soutenir l'opération Obala-Mbandjok, et inventorier les possibilités agro-industrielles de la région en liaison avec la F.A.O.

On ne peut que souhaiter la réussite de ces opérations compte tenu de l'importance des moyens mis en oeuvre par les pouvoirs publics. Mais nous devons remarquer que jusqu'à présent ces réalisations ont été juxtaposées, sans plan d'ensemble, et leurs objectifs ont été définis sans référence explicite à la zone agro-industrielle d'Obala-Nanga Eboko. La proximité de Yaoundé, où les prix des marchés vivriers sont élevés, ne pourra d'ailleurs que faciliter l'orientation vers la capitale d'une grande partie de la production agricole de ces périmètres de colonisation, concurrençant ainsi l'approvisionnement de la zone agro-industrielle. D'autre part, des circuits de commercialisation doivent être organisés si on veut que les "pionniers" puissent effectivement jouer un rôle d'approvisionnement.

les risques d'onchocercose

Ces opérations de colonisation dirigée vont contribuer, parallèlement à l'immigration d'une main d'oeuvre salariée pour les besoins des complexes agro-industriels, à augmenter sensiblement la densité du peuplement de la région. La vallée de la Sanaga et celles de ses affluents étant infestées d'un insecte (le *simulium dammosum*) vecteur possible de micro-filaires qui peuvent provoquer des troubles oculaires par onchocercose, les services sanitaires ne cachent pas leur inquiétude. Des enquêtes cliniques ont été menées à Mbandjok et à Nkoteng en 1976 et 1977 (ANDERSON et FUGLSANG 1976) ainsi que des observations entomologiques (BOUCHITE et TRAORE-LAMIZANA, 1976-1977)¹.

La densité des piqûres varie selon la proximité des rapides qui rythment le cours de la Sanaga de Nanga-Eboko à sa confluence avec le Mbam. Là sont les gîtes des *simulium dammosum* lesquels ont besoin, pour se reproduire, d'une vitesse de courant rapide (entre 0,70 et 2 m/s). Les galeries forestières des affluents de la Sanaga jouent ensuite le rôle de couloirs de dispersion.

Outre la gêne que représentent de multiples piqûres pour les travailleurs de la SOSUCAM et de la CAMSUCO qui sont ainsi agressés dans les plantations de cannes à sucre, notamment à proximité des galeries forestières, les micro-filaires ne sont pas sans provoquer des troubles dermatiques, et comportent en plus le risque de lésions oculaires en cas d'exposition prolongée.

Sur la Sanaga même, le taux de cécités onchocercariennes serait supérieur à 5 % (situation d'hyper-endémicité onchocercarienne) ; et ce taux descendrait entre 2 et 3 % sur le domaine de la SOSUCAM (PHILIPPON 1977)². Les enquêtes cliniques d'ANDERSON et FUGLSANG (1976) sont un signal d'alarme : "Pour ces auteurs, la maladie se présente sous le faciès forestier qui se rencontre classiquement par ailleurs au Cameroun. A Njoré, la prévalence des porteurs de micro-filaires atteint en

1) TRAORE-LAMIZANA et BOUCHITE B., 1976 - Enquête entomologique dans la zone sucrière de Mbandjok.

4 rapports multigr., I.M.P.M.OONAREST.

2) PHILIPPON B., 1977 - Rapport de Mission à Mbandjok, ORSTOM, Bouaké, 26 p. multigr.

effet 91 %, celle des porteurs de lésions oculaires 21 % (au-dessus de 5 ans) et le taux des cécités onchocerquiennes (bilatérales et unilatérales) est de 8,5 %, ces cécités affectant presque exclusivement les adultes âgés de plus de 40 ans. Chez les 48 écoliers de Nkoteng, 62 % étaient porteurs de micro-filaires dermiques d'*O. volvulus* et 6 % présentaient des risques de lésions oculaires" (B. PHILIPPON, 1977).

Certes, nous n'avons pas affaire à l'onchocercose du nord du Cameroun qui augmente dans de fortes proportions le taux de cécité¹, mais le danger ne devrait pas être sous-estimé et les entomologistes préconisent que soient entrepris le plus vite possible des traitements antisimulidiens par versements d'insecticide (abate 200 CE) dans le cours de la Sanaga, en aval de Nanga-Eboko.

Il nous faut enfin remarquer que la destruction des galeries forestières n'est pas envisageable car elle mettrait en cause l'équilibre écologique actuelle de la zone. Ces forêts sont autant de refuge pour les oiseaux destructeurs d'insectes et maintiennent le degré hydrométrique de la zone à un niveau suffisant en dépit de l'ampleur des défrichements.

économie capitaliste et confrontation inter-ethnique

Après avoir évoqué quelques problèmes concernant les conditions de vie de la région de Mbandjok : approvisionnement des travailleurs, problèmes sanitaires, etc..., nous terminerons cette présentation de la zone agro-industrielle d'Obala-Nanga Eboko par quelques considérations sur les rapports entre les groupes humains mis en présence.

Nous avons déjà évoqué à plusieurs reprises, dans les pages précédentes, les risques de marginalisation des populations autochtones : Vuté à Mbandjok, Nkoteng et dans la zone agro-industrielle ouverte sur la rive droite de la Sanaga ; groupes ethniques de la région de Nanga-Eboko ; Bobili, Képéré et Pol plus à l'est ; Baya dans la partie septentrionale du Transcam... Pour toutes ces populations énumérées, nous avons à faire à des groupes de petite taille qui n'ont donc guère de poids démographique pour faire face aux mesures d'expropriation, et qui, par ailleurs, se sont trouvés en dehors des principales spéculations de l'économie contemporaine : à la limite septentrionale de la forêt, ils restent pratiquement en dehors de l'économie de plantation (café, cacao) et nous ne sommes pas encore dans la zone favorable au coton. Consciente de cette situation, l'administration coloniale avait d'ailleurs tenté d'introduire la culture du riz afin que ces populations puissent disposer de quelques numéraires et payer ainsi l'impôt en argent ; mais, peu rémunérée, cette culture ne prit jamais l'essor souhaité par les pouvoirs publics en dehors des champs expérimentaux.

Un plan régional de développement devrait, dès maintenant, prévoir le rôle que ces groupes pourraient jouer dans la zone agro-industrielle et prendre des mesures en conséquence afin d'éviter leur marginalisation.

1) Voir par exemple LEBRAS, BOUCHITE B., LAMIZANA M., BRENGUES J., 1976 - Enquête onchocercose dans le bassin Vina-Pendé-Logone, le foyer de Touboro, I.M.P.M., ONAREST, 24 p. multigr.

Actuellement, on compte plus de 1 000 salariés de la SOSUCAM et de la CAMSUCO qui sont originaires de la Haute-Sanaga, c'est-à-dire qu'on peut considérer comme autochtones, soit 17,6 % de l'ensemble du personnel salarié. En d'autres termes, 195 habitants sur 10 000 habitants de ce département sont embauchés dans les complexes agro-industriels sucriers. La CAMSUCO plus que la SOSUCAM attire cette population locale (respectivement 23,1 % et 10,2 % du personnel), et sans doute est-ce là un résultat obtenu grâce aux réalisations "sociales" de la CAMSUCO en matière de logement.

Cette participation des "autochtones" à l'agro-industrie signifie une certaine prolétarianisation sur place, c'est-à-dire que des agriculteurs locaux deviennent salariés agricoles - encore faudrait-il vérifier s'ils continuent ou non à entretenir leur propre exploitation individuelle dans leur village d'origine (on aurait alors des ouvriers ruraux). Cependant on peut remarquer qu'à la SOSUCAM les 2/3 des originaires de la Haute-Sanaga travaillent dans les services généraux et à l'usine, et 1/3 seulement dans les champs de cannes à sucre où le travail est plus dur et moins rémunéré. La Haute Sanaga apparaît ainsi avec la province du Littoral et les pays ewondo, buku et basaa, comme disposant d'une main d'oeuvre plus qualifiée par rapport à d'autres régions du Cameroun.

Les départements voisins de la Haute-Sanaga fournissent également une main d'oeuvre importante. C'est le cas notamment de la Lékié, de la Méfou, et du Mbam.

La Lékié fournit à elle seule un contingent de plus de 1 000 salariés, soit 16,2 % de l'ensemble du personnel permanent. Ce département connaît de fortes densités et les jeunes sont de plus en plus acculés à l'émigration¹. C'est ainsi que nous avons trouvé des jeunes Eton dans les périmètres de colonisation que nous venons de citer précédemment (Minkama, Njoré), soit une cinquantaine ; tandis que d'autres se sont inscrits à l'Opération Yabassi-Bafang plus lointaine (ils y étaient 85 en juin 1977)². Les originaires de la Lékié ont d'ailleurs été parmi les premiers immigrants de Mbandjok ainsi que le témoigne le quartier Nkol Eton, c'est à dire "la colline des Eton". Cependant, les pouvoirs publics s'attendaient à une participation plus massive du fait du surpeuplement de ce département et de sa proximité. Néanmoins, ce sont 50 personnes sur 10 000 habitants de ce département qui se retrouvent comme salariées à la SOSUCAM et la CAMSUCO. Le surpeuplement de la Lékié contraint d'ailleurs les jeunes ruraux à accepter des tâches de salariés agricoles : 60 % des originaires de la Lékié employés à la SOSUCAM travaillent dans les champs de cannes à sucre.

Yaoundé et ses milieux ruraux environnants participent également au marché de l'emploi de Mbandjok. Là aussi, nous trouvons un fort pourcentage de manoeuvres agricoles (52 % à la SOSUCAM), dont on peut penser que ce sont de jeunes chômeurs de Yaoundé contraints d'accepter de telles conditions de travail en dépit de leur niveau scolaire.

1) DELPECH B., 1978 - Du village au quartier : les originaires de la Lékié à Yaoundé (Nkol Eton), Yaoundé, ONAREST, Travaux et Documents de l'I.S.H. (à paraître).

2) BARBIER J.C., 1977 - A propos de l'opération Yabassi-Bafang, Yaoundé, ONAREST, Travaux et Documents de l'I.S.H., n°4.

Tableau 15 : Origine géographique du personnel permanent
de la SOSUCAM et de la CAMSUCO - août 1977

	nb.	%	nb. pour 10 000 hab. du département ou province d'origine
Région de Mbandjok			
. Haute Sanaga	1 093	17,60	195,18
. Lékié	1 006	16,20	49,56
. Méfou	326	5,25	26,18
. Mbam	328	5,28	19,94
total	2 753	44,34	50,24
Provinces Nord-Ouest et Sud-Ouest			
. Nord-Ouest	24	0,39	0,26
. Sud-Ouest	14	0,23	0,24
total	38	0,62	0,25
Autres provinces du sud du Cameroun			
. départements bamiléké	186	3,00	2,41
. département Bamoun	1	0,02	0,05
. Littoral	119	1,92	1,41
. Est	130	2,09	3,79
. autres départements du sud	440	7,15	5,25
total	880	14,17	2,93
Nord du Cameroun			
. Logone et Chari	2	0,03	0,16
. Bénoué - Adamaoua	155	2,50	1,99
. Margui-Wandala	159	2,56	3,41
. Diamaré	829	13,35	17,73
. Mayo-Danaï	1 255	20,21	56,93
total	2 400	38,65	11,63
Etrangers : total¹	138	2,22	-
Total général	6 209	100,00	9,87

Le département du Mbam participe déjà relativement moins : 20 originaires sur 10 000 habitants de ce département sont salariés à la SOSUCAM et à CAMSUCO.

Au-delà de cet impact régional, l'agro-industrie de la région de Mbandjok concerne la majeure partie du territoire national.

- Les provinces de l'Est et du Littoral, les départements bamiléké, les départements du Centre-Sud en dehors de ceux cités précédemment comme voisins de la Haute-Sanaga, sont actuellement concernés à raison de 1 à 5 salariés pour 10 000 habitants.
- Par contre la partie anglophone du Cameroun reste résolument en dehors de la zone d'influence de Mbandjok. Ceci est dû au fait que cette partie du Cameroun dispose elle-même de nombreux complexes agro-industriels, notamment dans les régions de Bouéa et de Kumba, et conserve donc sa propre main-d'oeuvre.
- Le pays Bamoun à l'Ouest et le département du Logone et Chari ne se sentent également pas concernés.

1) Principalement des Guinéens équatoriaux (80), des Tchadiens (46) et des Centrafricains (11).

- Par contre les deux départements, Mayo-Danaï et Diamaré, au nord du Cameroun, sont très impliqués. Ce sont ces départements qui fournissent de forts contingents de Masa, Tupuri, Mundang, soit à eux seuls un volume de plus de 2 000 salariés. Ces départements sont très peuplés et cette émigration vers Mbandjok ne risque pas d'en atténuer les densités démographiques. Néanmoins, cette attraction de la zone agro-industrielle de la Moyenne Sanaga entre de plus en plus dans la réalité économique et sociale du Nord du Cameroun. Dans le Mayo Danaï, ce sont 57 salariés pour 10 000 habitants du département qui se trouvent à Mbandjok-Nkoteng, et dans le département voisin du Diamaré, le taux est de 18 salariés pour 10 000 habitants.

Pour la première fois de son histoire, le nord et le sud du Cameroun se retrouvent ensemble dans une même activité économique. La multiplication des complexes agro-industriels dans la région Obala - Nanga Eboko, et plus largement le long du Transcam, va intensifier cette rencontre. Déjà 2 400 originaires du Nord sont embauchés à la SOSUCAM et à la CAMSUCO, combien seront-ils vers 1985 où le nombre des travailleurs embauchés dans l'agro-industrie risque d'être quadruplé?

Il s'agit là d'un évènement historique puisque, jusqu'à présent, le nord et le sud du Cameroun étaient essentiellement articulés au niveau politique et administratif au sein de l'appareil étatique, et beaucoup moins à d'autres niveaux.

Cette articulation n'est pas une rencontre entre partenaires égaux. L'inégalité de développement des diverses régions du Cameroun se traduit brutalement à Mbandjok : les régions les plus scolarisées fournissent surtout des ouvriers et des employés de bureau, alors que les régions les moins scolarisées sont pourvoyeuses de main d'oeuvre agricole. La situation est particulièrement extrême pour les trois départements du nord : Mayo-Danaï, Diamaré et Margui-Wandala, dont les originaires sont employés, pour plus de 85 %, dans les champs de cannes à sucre de la SOSUCAM. Ce même pourcentage affecte le contingent originaire de la province du Sud-Ouest mais dans ce cas, nous n'avons affaire qu'à quelques éléments très peu nombreux.

La corrélation est nettement positive entre le taux de scolarisation pour les enfants masculins de 6 à 14 ans, et la proportion de manoeuvres de culture employés à la SOSUCAM :

Tableau 16 : Scolarisation et manoeuvres agricoles

	Taux de scolarisation population scolaire masculine (de 6 à 14 ans) recensement 1976 ¹	Manoeuvres de culture pour 100 salariés permanents (SOSUCAM, août 1977)
Littoral	92,1 %	25,5 %
Centre-Sud	93,3	45,4
Ouest	89,8	56,7
Sud-Ouest	77,8	- 2
Est	75,4	66,7
Nord Ouest	65,1	71,4
Nord	37,9	87,0

1) FOTSO E., 1977 - Situation démographique au Cameroun. Communication présentée au Séminaire Population - Emploi - Développement, Yaoundé, 21-24 nov. 1977.

2) Pourcentage non significatif car reposant sur des nombres trop petits.

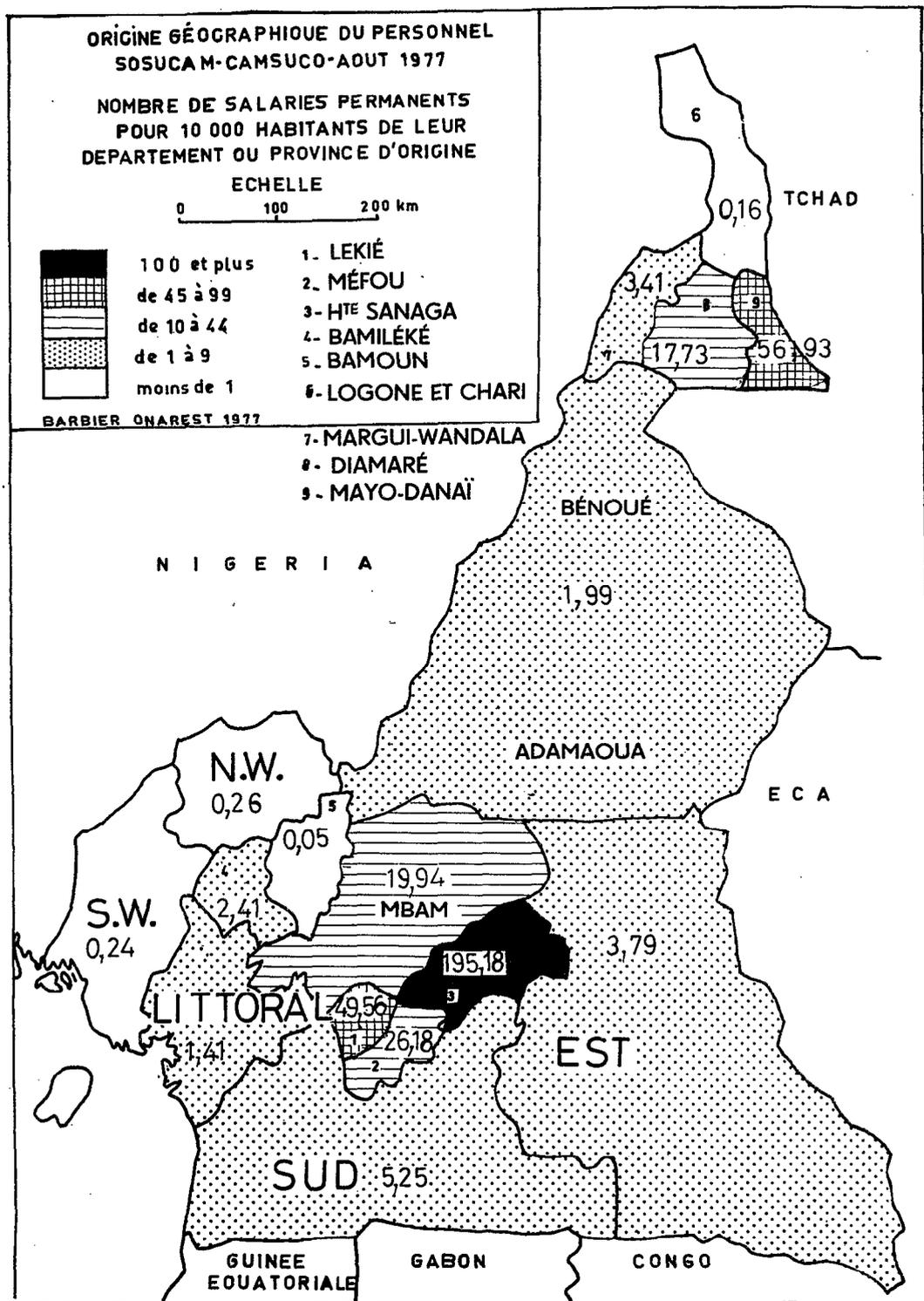
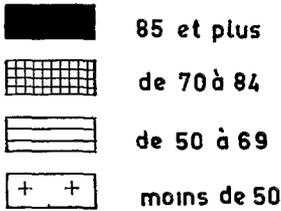


Fig. 25

SOSUCAM

AOÛT 1977

MANOEUVRES DECULTURE
POUR 100 SALARIES PERMANENTS



BARBIER ONAREST 1977

- 1 HTE SANAGA
- 2 MÉFOU
- 3 LEKIÉ
- 4 BAMOUN
- 5 BAMILÉKÉ
- 6 MARGUI-WANDALA
- 7 DIAMARÉ
- 8 MAYO-DANAÏ
- 9 LOGONE ET CHARI

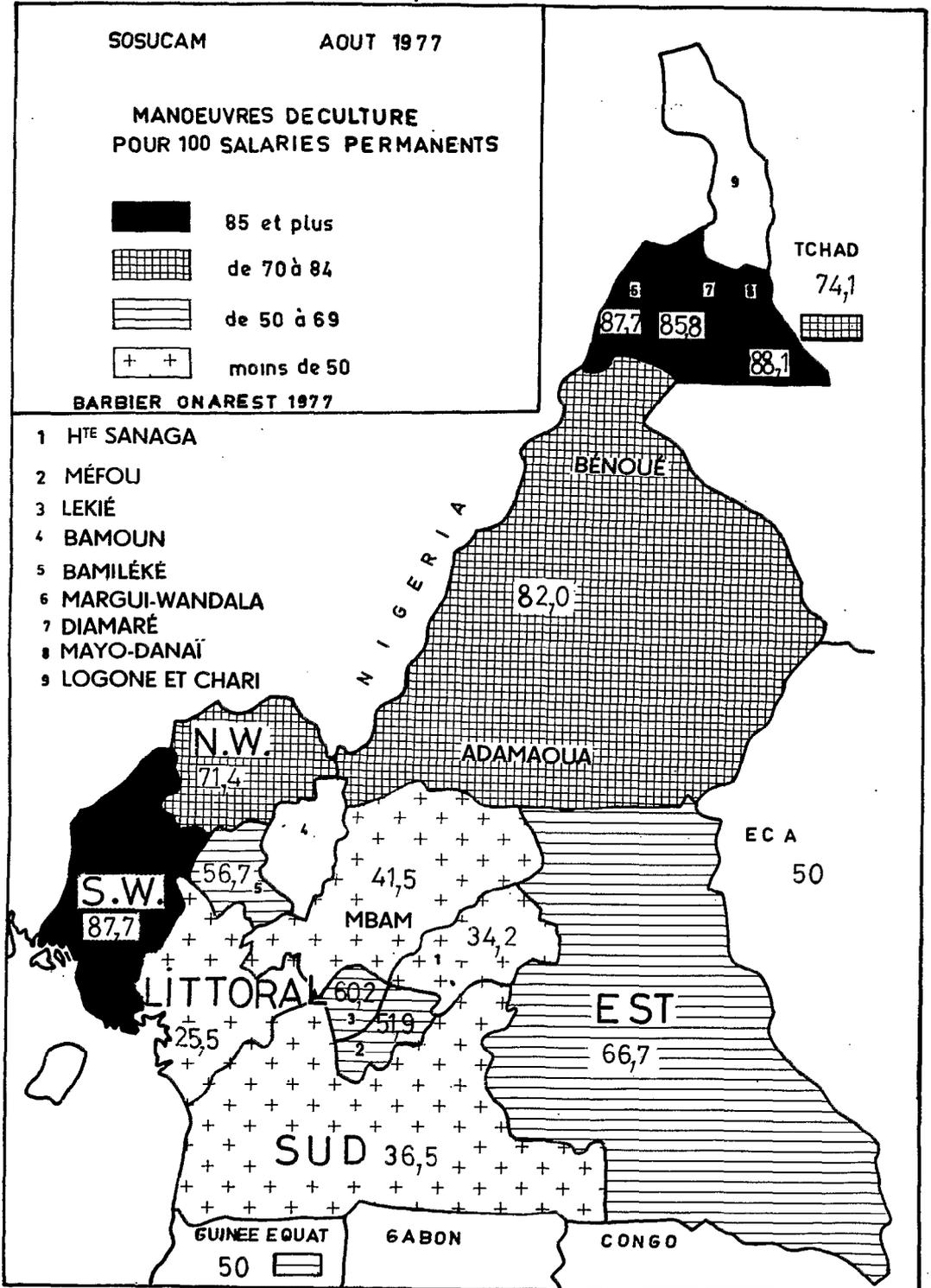


Fig. 26

La cohabitation des groupes ethno-géographiques va donc de pair avec leur hiérarchisation en groupes socio-professionnels, d'où une interprétation des conflits de travail en termes ethniques. Dans cette zone agro-industrielle, peut-être plus qu'ailleurs, les sociétés inscrites sur le territoire national sont amenées à se rencontrer, à s'imbriquer les unes et les autres dans un même ensemble socio-économique, et peut être à se fondre dans une nouvelle société, marquée dès sa naissance d'inégalités particulièrement accentuées, non exempte de conflits, et dont la genèse relève de l'intervention directe et massive des multinationales et de l'Etat en vue d'instaurer un mode de production capitaliste hautement productif. Là, peut-être plus qu'ailleurs, se joue un destin national.

L'anthropologie économique et sociale ne doit pas manquer le rendez-vous. Elle doit y être présente afin d'y observer, si possible d'une façon permanente, les faits sociaux qui témoignent de la formation d'une société camerounaise. Encore faudrait-il que cette discipline scientifique s'oriente résolument vers les grands problèmes actuels qui pèseront dans l'avenir du Cameroun.

De même la géographie ne doit-elle pas s'attarder à l'étude des "pays traditionnels", des terroirs façonnés par une longue occupation paysanne, mais qui ne seront plus que des points de référence pour des travailleurs migrants. Nombre de ces terroirs seront en effet réduits à l'état d'ilôts dans un paysage remodelé, dans sa plus grande partie, par l'économie capitaliste.

Qu'on nous permette donc de terminer cette description, qui, six ans après la réalisation d'une enquête sur le terrain à Mbandjok, a voulu présenter brièvement la zone agro-industrielle d'Obala - Nanga-Eboko et ses prolongements le long du Transcam, par une invitation pressante à continuer ce travail dont nous venons de poser les premiers jalons.

bibliographie

- DANG BAYIBIDIO (E.), 1969 - Contribution du Transcamerounais au développement du Cameroun. Université, Yaoundé, Mémoire Economie, 69 p. multigr.
- DELPECH (B.), 1977 - Le pont de l'enfance et le projet "1 000 familles", note sur les opinions et aspirations de jeunes paysans de la Lékié. ONAREST, Yaoundé, 25 p. multigr.
- FRANQUEVILLE (A.), 1970 - Deux essais sur les relations ville-campagne au nord de Yaoundé. ORSTOM, Yaoundé, 174 p. multigr.
- HESS (P.), 1974 - Nanga Eboko : étude de géographie urbaine. Université, Yaoundé, DES, géographie, 144 p. multigr.
- KOUAMO (J.L.), 1974 - L'ascendance de Mbandjok. Université, Yaoundé, Mémoire Journalisme, 72 p. multigr.
- LEFEVRE (A.), 1974 - Perspectives de développement des départements autour de Yaoundé :
 . région de Nanga-Eboko au sud de la Sanaga, 66 p. multigr.
 . Mbandjok, un grand destin dans un petit arrondissement, 42 p.
 Groupe de Conseillers en Développement d'Afrique du Centre, Nations Unies, (UNDAT).
- LOBE (A.), 1973 - Bélabo, la ville Far-West. Université, Yaoundé, Mémoire Journalisme, 65 p. multigr.
- MAINET (G.), 1972 - Bélabo, exemple de ville nouvelle au Cameroun. Yaoundé, Université, 32 p. multigr.
- M'BALA (P.), 1976 - Etude politique, économique et sociale de la Subdivision de Nanga-Eboko, dans l'entre-deux guerres. Université, Yaoundé, DES d'Histoire, 126 p. multigr.
- MOUKOURI KUOH, 1974 - Le site sucrier de Mbandjok, le secteur d'extension de la canne à sucre, pédologie, aptitude culturelle. ORSTOM, Yaoundé, 111 p. multigr. + 3 cartes.
- NGANGUE K. ELAME, J.B. Melchior, 1976 - L'industrialisation mixte : structures et rentabilité, l'exemple de la SOSUCAM. Université, Yaoundé, Mémoire Economie.
- NGO MBAYEN (J.), 1975 - Les incidences du Transcamerounais sur le développement. Université, Yaoundé, Mémoire Economie, 46 p.

- NYANO (P.), 1973 - Influence étrangère et Transcamerounais. Université, Yaoundé, *Mémoire Journalisme*, 117 p. multigr.
- PHILIPPON (B.), 1977 - Rapport de mission à Mbandjok. ORSTOM, Bouaké, 26 p. multigr.
- TISSANDIER (J.), 1969 - Zengoaga. Etude d'un village camerounais et de son terroir au contact forêt-savane. Ed. Mouton et Co., Paris, col. Atlas des Structures Agraires au sud du Sahara, n° 3, 88 p.
- TISSANDIER (J.), 1970 - Atlas régional Est I. cartes, ORSTOM, Paris.
- TRAORE-LAMIZANA, BOUCHITE (M.), 1976 - Enquête entomologique dans la zone sucrière de Mbandjok. 4 rapports multigr. (19 + 14 + 11 + 15p.) IMPM, Yaoundé.
- VALLERIE (M.), 1971 - Cartes pédologiques du Cameroun Centre-Sud, feuille Bafia. ORSTOM, Yaoundé, 126 p. multigr. + cartes.

table des matières

INTRODUCTION	229
I. UNE REGION OUVERTE A L'AGRO-INDUSTRIE	231
II. COMPLEXES AGRO-INDUSTRIELS ET EXPLOITATIONS FORESTIERES	241
Les complexes agro-industriels existants en 1977	243
Les projets	252
Les exploitations forestières	254
III. QUELQUES PROBLEMES-SOCIAUX	255
L'approvisionnement des travailleurs salariés	257
Les risques d'onchocercose	264
Economie capitaliste et confrontation inter-ethnique	265
CONCLUSION	273
BIBLIOGRAPHIE	275
TABLE DES MATIERES	279

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

Direction générale :

24, rue Bayard - 75008 PARIS

Service des Publications :

70-74, route d'Aulnay - 93140 BONDY

O.R.S.T.O.M. Éditeur
Dépôt légal : 2e trim. 1980
I.S.B.N. : 2-7099-0566-3